



**ÉCOLE DOCTORALE DROIT ET SCIENCES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET
DE GESTION**

**LABORATOIRE DE RECHERCHE GREDEG (GROUPE DE RECHERCHE EN
DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION)**

THÈSE DE DOCTORAT
Pour l'obtention du grade de

DOCTEUR D'UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS
Discipline : en Sciences Économiques

Présentée par
Nabawia GARGOURI

**LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET LE MARCHÉ DU
TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT:
CAS DE LA TUNISIE.**

Sous la direction de :

Mme Nicole ATTIA, Maître de Conférences en Sciences Économiques à l'Université de
Nice-Sophia Antipolis

Soutenue le : 30/09/2015

Membres du jury :

Mr. Claude BERTHOMIEU : Professeur émérite en Sciences Économiques, Université
Nice-Sophia Antipolis.

Mr. Nouri CHTOUROU : Professeur d'économie, Université de Sfax.

Mr. Rochdi FEKI : Professeur d'économie, Université de Sfax.

M^{me}. Nicole ATTIA : Maître de Conférences en Sciences Economiques, Université Nice-
Sophia Antipolis.

À

Mon Directeur de thèse

Mme Nicole ATTIA

Maître de Conférences en Sciences Économiques

à l'Université Nice-Sophia Antipolis

Vous m'avez honoré en me confiant ce travail et en acceptant de le diriger.

Vous m'avez prodigué vos directives judicieuses et vos encouragements.

J'ai toujours admiré l'ampleur de vos connaissances et apprécié la pertinence de vos
remarques.

Je suis touchée par votre modestie et votre disponibilité.

Veillez trouver ici le témoignage de mon profond respect et de mes sincères
remerciements

À

Monsieur le Professeur Claude BERTHOMIEU

Professeur de Sciences Économiques à l'Université

Nice-Sophia Antipolis

Vous me faites l'honneur de faire partie des membres du jury.

Au cours de mon master, j'ai pu apprécier vos talents pédagogiques.

Je vous remercie de votre disponibilité, de la confiance et de la gentillesse que vous
m'avez témoignée.

Votre sérieux et votre rigueur dans le travail demeureront pour moi un exemple à suivre.
Veuillez trouver ici, le témoignage de mon profond respect et de toute ma reconnaissance.

Remerciements

Je remercie vivement Mr. **FEKHI Rochdi** et Mr. **CHTOUROU Nouri** d'avoir accepté d'être rapporteurs de ce travail de thèse.

Je tiens à remercier Mr. **BEN CHAABANE Mongi** pour son aide précieuse et sa parfaite coopération lors de la collecte de données.

Je voudrais remercier aussi Mr. **HACHICHA Nejib** pour son aide et sa collaboration au niveau de la réalisation de la partie empirique de ma thèse.

Je tiens à remercier Mr. **BARGE Jean Paul** pour son soutien et son aide dans la relecture.

À

Mon Père et ma Mère

Pour votre amour, votre patience et votre confiance.

Vous avez tout fait pour mon bonheur et ma réussite.

Pour tous les sacrifices consentis à mon éducation et au cours de mes études.

**Que vous puissiez trouver dans ce travail l'expression de mon grand amour et de ma
profonde gratitude.**

Gardez une bonne santé et je vous souhaite une longue vie.

À

Mon adorable mari

« Habib »

Les mots ne peuvent parvenir à te traduire la réalité du grand
amour que je te porte.

C'est grâce à ton aide, ton soutien et tes encouragements que
ce travail a pu voir le jour.

Que cette thèse soit l'expression de ma grande affection et de ma
sincère reconnaissance.

À

Mon fils

Rayan

Pour l'espoir que tu as gravé de jour en jour dans mon cœur.

À

Mes Chers frères

AHMED & MAHER

Pour l'amour que vous m'avez toujours manifesté et en témoignage de mes profonds sentiments, je vous souhaite beaucoup de bonheur et de succès.

À

Mes Chères sœurs

LEILA & AMEL

Qu'elles trouvent dans ce travail, le témoignage d'une fraternité sincère et la manifestation de mon indéfectible attachement.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
----------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

OUVERTURE COMMERCIALE ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE I : LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL: FONDEMENTS THÉORIQUES.....	10
--	----

CHAPITRE II : LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : VALIDATIONS EMPIRIQUES.....	40
--	----

DEUXIÈME PARTIE

OUVERTURE COMMERCIALE ET MARCHÉ DU TRAVAIL EN TUNISIE

CHAPITRE III : LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES D'OUVERTURE COMMERCIALE EN TUNISIE	87
--	----

CHAPITRE IV : LE MARCHE DU TRAVAIL EN TUNISIE.....	158
--	-----

CHAPITRE V : LES EFFETS DE LA LIBÉRALISATION COMMERCIALE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TUNISIEN: ÉTUDE EMPIRIQUE.....	194
--	-----

CONCLUSION GÉNÉRALE.....	265
--------------------------	-----

INTRODUCTION GENERALE

L'économie mondiale s'approche de l'image d'un seul et grand marché au sein duquel les tarifs douaniers n'existent plus théoriquement. Ainsi, les obstacles non tarifaires érigés aux frontières et à l'intérieur des pays ont été abaissés de manière considérable au fil des négociations commerciales successives, mais il reste encore à faire. Aucun pays ne peut échapper au processus de la mondialisation du commerce. L'échange international du commerce est de plus en plus présent sur les longues distances ceci ayant ainsi permis de rapprocher les pays les plus éloignés. Les économies du monde entier sont actuellement plus étroitement intégrées suite à une progression rapide du commerce international. Cette libéralisation commerciale se développe à un rythme important notamment suite à l'intégration des pays émergents et des pays en développement dans des accords régionaux ou de zones de libre-échange. En conséquence, des échanges de biens et de services, des flux d'investissement direct étranger (IDE) et des flux de technologie incorporés dans le capital physique sont générés suite aux processus de la libéralisation.

Cependant, l'accroissement des échanges commerciaux dans l'économie mondiale a des incidences sur le marché du travail, c'est-à-dire sur l'emploi et la distribution des salaires dans les différents pays. C'est dans ce cadre que plusieurs travaux théoriques et empiriques ont eu lieu pour chercher le rôle croissant des flux commerciaux dans l'économie et leurs répercussions sur l'emploi ainsi que sur les salaires dans les pays développés et dans les pays en développement.

La libéralisation des échanges extérieurs énonce que l'accroissement du commerce extérieur induit dans les pays développés la hausse des prix relatifs des produits intensifs en travail qualifié et la baisse des prix relatifs des produits intensifs en travail non qualifié. Et aussi que les changements technologiques induits par l'ouverture commerciale entraînent le changement de la productivité globale des facteurs selon la qualification (Lerner-Pearce 1994, Slaughter 2001), la baisse de la demande de main-d'œuvre non qualifiée (Wood, 1994) et l'augmentation de la demande relative du travail qualifié qui est associée à l'introduction de nouvelles technologies.

Dans les pays en développement, à long terme l'ouverture commerciale entraîne la hausse du prix relatif d'un bien pour lequel le pays a un avantage comparatif et cela augmentera le revenu réel du facteur utilisé intensément dans la production de ce bien tandis qu'il fera baisser le revenu réel de l'autre facteur. Et par conséquent, les inégalités salariales diminuent dans les PED et augmentent dans les PD (Heckscher, Ohlin, Samuelson, 1947). Les effets de l'ouverture commerciale à court terme diffèrent de ceux à long terme et dépendent de la nature du secteur, exportateur, importateur ou non échangeable (S. Edwards, 1988).

L'ouverture commerciale déforme le prix relatif des biens, déplace les ressources d'un pays loin des activités qui ont un avantage comparatif et mène la production des biens à une qualité inférieure avec un prix élevé (Krueger, 1998). Les travailleurs peu qualifiés ne perdent pas nécessairement dans l'absolu à l'ouverture: la rémunération réelle des peu qualifiés peut augmenter sous l'effet positif des économies d'échelle. Malgré tout, les travailleurs qualifiés restent susceptibles d'être davantage gagnants que les travailleurs peu qualifiés (Paul Robin Krugman, 2008).

Il n'y a pas de théorie générale sur la façon dont la libéralisation commerciale influe sur la structure des salaires et le niveau de l'emploi dans les pays développés ainsi que dans les pays en développement. La libéralisation commerciale n'a pas un effet uniforme sur les salaires, le niveau d'emploi et sur le bien-être.

L'économie tunisienne, comme toutes les économies en développement, constitue un terrain propice pour l'analyse de l'impact de l'ouverture commerciale sur le niveau de l'emploi et de salaires. C'est dans ce contexte général que débute notre thèse du fait que depuis le milieu des années 1980 de nouveaux enjeux économiques et politiques sont apparus, liés à plusieurs facteurs fondamentaux qui caractérisent l'économie tunisienne. D'abord, suite à de graves difficultés économiques dans les années 1980, la Tunisie a adopté un programme d'ajustement structurel, sous la direction de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, qui lui a permis d'entrer dans une zone de libre-échange avec l'Europe au début du 21ème siècle. Ensuite, l'histoire de l'économie tunisienne est marquée par la libéralisation commerciale croissante et soutenue des échanges internationaux sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce « General Agreement on Tariffs and Trade» (GATT) puis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En effet, la Tunisie a été considérée comme un modèle de développement économique dans le tiers monde. Elle a prouvé sa volonté d'ouverture par la signature de plusieurs accords de libre-échange avec

l'Union européenne, les États-Unis et les pays arabes. La Tunisie a préparé la création d'une zone de libre-échange avec l'Union européenne qui est son principal partenaire commercial et une série de mesures ont alors été mises en place pour accompagner l'ouverture de l'économie tunisienne.

La Tunisie a prévu la disparition progressive des protections tarifaires à l'importation selon un calendrier étalé sur douze ans. En conséquence, le passage d'une économie protégée à une économie de marché implique que l'entreprise tunisienne en général devra s'adapter à l'ouverture commerciale pour pouvoir affronter la concurrence internationale et se développer pour être un moteur de la croissance économique. Dans ce contexte, l'on se demande si la Tunisie pourra conserver, voir même améliorer, ses parts de marché de biens dans le monde. Les exportations tunisiennes restent-elles compétitives ou sont-elles menacées par l'émergence de certains concurrents tels que la Chine et les pays de l'Europe centrale et orientale? C'est dans ce cadre que la création de la zone de libre-échange a mis la Tunisie sur un même plan en termes de concurrence face aux pays européens, mais cet accord favorise également ses relations avec les pays de la zone de libre-échange par rapport au reste du monde. Les importations et les exportations ne cessent d'augmenter, reflétant l'intégration croissante de la Tunisie dans le commerce international et lui attribuant un poids toujours un peu plus notable dans le cadre de la mondialisation de ses activités.

L'investissement direct étranger (IDE) est souvent considéré comme l'un des moteurs du développement économique dans la mesure où il permet l'apport de technologies, de capitaux, de création d'emplois, l'accès à de nouveaux marchés et l'amélioration du niveau de salaire des travailleurs. Par conséquent, de nombreux gouvernements ont mis en place des politiques destinées à attirer les investissements directs étrangers et notamment le gouvernement tunisien. Mais la volonté politique pour accaparer les investissements directs étrangers ne peut être influente à long terme que si elle est accompagnée d'une transparence qui peut faire défaut aujourd'hui. Depuis le début des années 1980, avec l'accélération du processus de la mondialisation, l'IDE progresse à un rythme phénoménal dans tous les grands secteurs de l'économie.

La Tunisie pourra alors entrer de plein-pied et avec réussite dans le circuit du commerce international sans protections tarifaires d'aucune sorte, bénéficier d'un marché international beaucoup plus vaste pour l'écoulement de ses produits, avoir la possibilité d'accroître la

création d'emplois et améliorer le niveau de salaire réel des travailleurs qualifiés et non qualifiés.

La Tunisie a connu durant les deux dernières décennies des mutations intenses et rapides de son environnement économique qui ont été suivies par des réformes touchant tous les secteurs de l'économie, en particulier les industries manufacturières. En effet, la libéralisation des échanges extérieurs a été un élément crucial de ces mutations et de la politique de développement de la Tunisie.

Nous nous efforcerons dans le cadre de cette étude d'apprécier par secteur les conséquences positives et négatives de la libéralisation des échanges extérieurs sur le marché du travail tunisien, en mettant en évidence les secteurs bénéficiaires et ceux qui auront du mal à se restructurer.

Le débat sur le rôle de l'ouverture internationale sur le marché du travail a été conduit en utilisant des données agrégées au niveau du pays ou des industries. Un certain nombre d'études empiriques telles que celles de Heckscher-Ohlin-Samuelson (1947), S.Edwards (1988), Milner et Wright (1998) et d'autres chercheurs ont identifié les effets de l'ouverture commerciale (exprimée par le niveau des importations, des exportations, etc.) sur le marché du travail (représenté par le niveau de l'emploi ou le niveau de salaire des travailleurs). Plusieurs recherches faites sur le sujet concluent que l'augmentation des échanges extérieurs permet aux pays concernés d'obtenir une croissance de la demande de travail et du niveau de salaire. Dans tous ces travaux, le mécanisme par lequel l'ouverture commerciale affecte le marché du travail est encore sujet de débats. Certaines études ont affirmé que la libéralisation commerciale permet une croissance plus rapide de la création d'emplois, alors que d'autres prônent les avantages d'une ouverture modérée. Mais il est difficile de penser que seules ces variables de politique commerciale puissent expliquer de façon pertinente les changements du marché du travail et l'évolution du niveau de revenu des travailleurs. En effet, il existe d'autres variables qui expliquent d'avantage les différences de croissance du marché du travail en termes d'emploi et de salaire, comme les politiques et les mesures d'encouragement du commerce extérieur, les institutions du marché du travail, les mesures et les programmes spéciaux de promotion de l'emploi, les infrastructures, la technologie, etc.

Dans cette thèse nous allons analyser et apprécier le rôle de la libéralisation des échanges extérieurs dans les mutations qui ont eu lieu dans le marché du travail. Les fondements

théoriques de notre travail se réfèrent à la théorie traditionnelle du commerce international et plus particulièrement au modèle de Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS) et à la théorie de Sébastien Edwards (un prolongement du modèle HOS) qui cherchent à expliquer l'effet du commerce international sur le marché du travail notamment concernant la création d'emplois et la distribution des salaires.

Au niveau empirique, la question de l'impact du commerce extérieur sur le marché de travail n'est pas encore tranchée. En effet, la plupart des études aboutissent à des conclusions contrastées. Ces différences de conclusions peuvent être justifiées par la différence des variables explicatives prises en considération, la qualité de la base de données et par l'évanouissement de certaines variables, ce qui a contraint les investigations des chercheurs et a donc eu forcément des conséquences sur les divergences des conclusions.

L'objet de cette thèse de recherche est donc d'analyser et d'apprécier le lien entre l'intensification des échanges extérieurs (des exportations et des importations) et le marché du travail dans les pays en développement, en particulier dans les industries manufacturières tunisiennes. Dans ce cadre nous pouvons poser la question suivante : Comment l'ouverture commerciale détermine-t-elle les mutations de la structure du marché du travail des PED? Ce débat théorique est suivi par d'autres questions appliquées à la Tunisie : Quel est l'impact de l'ouverture commerciale sur l'emploi et le salaire réel en Tunisie ? La qualification selon le niveau d'instruction des travailleurs a-t-elle un effet sur le marché du travail tunisien ? Pour étudier ces questions notre thèse s'organise en cinq chapitres que l'on peut répartir en deux parties.

Dans une première partie on s'attache à étudier les fondements théoriques de la liaison entre la libéralisation du commerce extérieur et le marché du travail (chapitre 1) et puis à leurs validations empiriques (chapitre 2).

On fera d'abord appel à la théorie traditionnelle du commerce international et plus particulièrement au modèle de Heckscher -Ohlin-Samuelson (HOS). Ce modèle est considéré comme étant à la base de toute analyse des effets de l'échange international sur le marché du travail dans les pays en développement. On essayera dans le cadre de ce modèle d'analyser la nature de la relation entre la libéralisation des échanges et le marché de l'emploi et de déterminer le cadre théorique dans lequel s'établit cette relation. Notre choix de commencer par étudier cet impact dans le cadre de ce modèle peut se justifier par deux arguments : d'une part l'importance que la théorie HOS occupe dans la littérature ainsi que la simplicité de son

analyse et des résultats auxquels elle aboutit, et d'autre part par l'intérêt de vérifier la conformité de ces prédictions face aux évolutions observées dans les PED. Dans un deuxième temps, ce chapitre présente le théorème de Stolper Samuelson comme une prolongation du modèle HOS.

Ensuite, nous présenterons le modèle de S.Edwards (1988) qui est un modèle spécifique au cas des PED. L'analyse d'Edwards est un prolongement de la théorie traditionnelle, sa spécificité est qu'il fait la distinction entre les effets de court terme et de long terme de la libéralisation des échanges ce qui justifie donc notre choix pour cette deuxième théorie.

Au sein du deuxième chapitre, et pour tenir compte de l'aspect dynamique de la relation entre la libéralisation des échanges et le marché du travail, nous nous baserons également sur les travaux empiriques qui étudient les relations entre le commerce international et le marché du travail. D'abord, on présentera la littérature empirique des effets théoriques de la libéralisation des échanges du théorème de Stolper-Samuelson. Deux approches ont été adoptées. La première approche estime l'effet du commerce international à partir des changements des prix relatifs des biens. La deuxième consiste en une estimation par la méthode de calcul du contenu en emploi des échanges.

Ensuite, on s'intéressera à présenter les résultats de la validation empirique du modèle de S.Edwards et à préciser dans quelle mesure ces résultats sont conformes aux prédictions théoriques. Cette validation est réalisée par Milner et Wright (1998) pour le cas de l'Ile Maurice. Par ailleurs, les différents enseignements de diverses études empiriques sur la liaison entre la libéralisation des échanges et le marché du travail nous permettent d'étudier le cas de la Tunisie.

Dans une deuxième partie, on s'intéressera dans un premier temps (chapitre3) au développement des politiques d'ouverture commerciale en Tunisie. Ce pays a lancé depuis la deuxième moitié des années 1980 une politique d'ouverture commerciale dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel. Pour ce faire, on analysera la stratégie de développement de l'économie tunisienne et les principaux déterminants de l'évolution des exportations tunisiennes. Sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels entre la Tunisie et ses partenaires nous examinons les tarifs douaniers et nous essayons de présenter les différentes réductions substantielles de tarifs et les éliminations des discriminations en matière de commerce international. C'est dans ce cadre que nous allons examiner et présenter les tarifs douaniers et les taxes sur les importations en Tunisie. Le défi de la Tunisie est de s'intégrer

dans l'économie mondiale, en conséquence nous présentons les différents accords commerciaux avec l'Union européenne, les pays d'Afrique et d'autres pays du reste du monde. Enfin nous illustrons les déterminants et les impacts des investissements directs étrangers sur l'économie tunisienne.

Reconnaissant que les accords de la Tunisie dans le domaine commercial et économique doivent être orientés vers :

- Le relèvement des niveaux de vie
- La réalisation du plein emploi
- La croissance du salaire réel
- Et l'augmentation de la demande effective.

Nous présenterons le marché du travail (chapitre 4) que nous avons réparti en cinq sections. Nous exposons l'évolution des politiques et des réformes du marché du travail tunisien (section 1), puis l'évolution de l'offre et de la demande du travail en Tunisie (section 2), ensuite nous développons la relation entre la libéralisation des échanges et la demande de qualification (section 3). Subséquemment, nous exposons l'effet de la crise économique mondiale sur le marché du travail (section 4). Et enfin, nous traitons de l'effet de la Révolution tunisienne sur le marché du travail (section 5).

Dans le dernier chapitre (chapitre 5), on procédera à une évaluation empirique de l'impact de la libéralisation des échanges extérieurs sur la demande de travail et le niveau de salaire réel dans les différents secteurs économiques tunisien. On essaie notamment d'analyser si les modèles d'Heckscher-Ohlin-Samulson et S.Edwards gardent une certaine pertinence pour expliquer l'évolution des salaires et de l'emploi en Tunisie.

Enfin, pour répondre de façon pertinente à ces interrogations nous menons une analyse économétrique détaillée des facteurs de l'évolution de l'emploi et du salaire réel en Tunisie sur une courte et une longue période. Notre recherche amène certaines améliorations par rapport aux travaux existants sur la Tunisie.

D'abord, nous procédons à une décomposition des travailleurs actifs en travailleurs qualifiés et non qualifiés dans la population active totale au niveau des industries manufacturières. Cette décomposition est basée sur l'effet de changement du niveau d'instruction des travailleurs et elle permet de déterminer le rôle de la qualification dans l'évolution de l'emploi et du niveau de salaire réel dans les industries manufacturières. Ensuite, dans une deuxième étape, nous avons employé des méthodes économétriques pour estimer l'impact de l'ouverture

commerciale sur la demande de travail et le niveau de salaire réel dans les industries manufacturières tunisiennes. Les travaux menés jusqu'à présent sur le cas tunisien ne sont pas abondants. Pour mener à bien ce travail, nous réalisons d'abord des estimations en données de panels dynamiques puis des estimations par des modèles à correction d'erreur sur les secteurs industriels tunisiens. Les équations estimées concernent la demande de travail et le salaire réel. Les résultats des estimations sont finalement présentés, analysés et discutés.

PREMIÈRE PARTIE :

OUVERTURE COMMERCIALE ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE I

LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL: FONDEMENTS THÉORIQUES

INTRODUCTION

Nous nous intéressons à étudier les fondements théoriques de l'effet de la libéralisation des échanges extérieurs sur le marché du travail des pays en développement (PED). Pour ceci, on fera d'abord appel à la théorie traditionnelle du commerce international et plus particulièrement au modèle de Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS). Nous essaierons dans le cadre de ce modèle d'analyser la nature de la relation entre la libéralisation des échanges et le marché du travail et de déterminer le cadre théorique dans lequel s'établit cette relation.

Le modèle HOS est considéré comme étant à la base de toute analyse des effets de l'échange international sur le marché du travail. Cependant, sous l'hypothèse de la concurrence pure et parfaite, le modèle HOS illustre que la libéralisation des échanges entraîne l'égalisation des prix des facteurs de production, à savoir une égalisation des rémunérations du travail non qualifié et du travail qualifié et l'annulation de toute demande excédentaire sur le marché du travail. Une parfaite mobilité du facteur travail assure la réallocation et la spécialisation intersectorielle. De ce fait, nous proposons dans la première section de ce chapitre de présenter le modèle HOS avec ses hypothèses et le théorème élaboré par Stolper et Samuelson. Le choix du modèle HOS dans notre analyse se base sur l'importance de ce modèle dans la littérature ainsi que la simplicité de son analyse et des résultats auxquels il aboutit. En outre, le commerce international reçoit largement son impulsion des différences de ressources entre pays et la théorie de HOS a eu le plus d'influence dans l'analyse économique

internationale (Ohlin a reçu le prix Nobel d'économie en 1977). La théorie d'Heckscher-Ohlin-Samuelson permet d'apporter un éclairage intéressant aux théories sur le commerce international. Puis nous avons sélectionné le théorème de Stolper Samuelson comme prolongement du modèle HOS.

Dans une deuxième section, nous proposerons comme prolongement de la théorie traditionnelle le modèle de S. Edwards (1988) qui est spécifique au cas des PED. Nous avons choisi ce modèle car il distingue dans son analyse les effets de court et de long terme de la libéralisation des échanges sur le marché des biens et services ainsi que sur le marché du travail. En outre, le modèle de S. Edwards fait appel dans son analyse aux caractéristiques générales typiques d'une économie en voie de développement tel que la rigidité des salaires.

La différence notable entre les nouvelles théories du commerce international contemporaines et les anciennes est qu'elles s'appliquent davantage aux échanges entre pays développés et qu'elles considèrent une forme imparfaite de la concurrence. L'économiste américain Paul Robin Krugman, lauréat du prix Nobel d'économie 2008, est un des principaux fondateurs de la théorie dénommée « nouvelle économie internationale ». Ses réflexions sur la théorie de la concurrence imparfaite et de la politique commerciale stratégique révèlent l'importance de la taille du marché domestique et les conséquences d'une position dominante au niveau international.

Dans les modèles en concurrence imparfaite les gains proviennent d'une réduction des imperfections du marché grâce à une plus forte concurrence, à des économies d'échelle et à l'accroissement de la variété des produits. Cependant, ces théories ont un résultat en commun avec les théories des avantages comparatifs : l'accroissement des écarts de salaire est très probable dans les PD. Au contraire de ces dernières, les travailleurs peu qualifiés ne perdent pas nécessairement dans l'absolu à l'ouverture: la rémunération réelle des peu qualifiés peut augmenter sous l'effet positif des économies d'échelle. Malgré tout, les travailleurs qualifiés restent susceptibles d'être davantage gagnants que les travailleurs peu qualifiés.

SECTION 1 : Le modèle de Heckscher-Ohlin-Samuelson et Stolper (HOS)

Dans cette première section, nous allons analyser le modèle HOS, puis le théorème de Stolper et Samuelson.

1.1 Heckscher-Ohlin-Samuelson

Cette section se propose de présenter le modèle et ses hypothèses, ensuite l'analyse du modèle dans le cadre des PED et enfin les insuffisances du modèle.

1.1.1 Présentation du modèle et hypothèses

1.1.1.1 Présentation du modèle

Le modèle d'Heckscher-Ohlin-Samuelson porte le nom de ses trois artisans principaux : les économistes suédois Eli Filip Heckscher (1879-1952) et Bertil Ohlin (1899-1979) et l'économiste américain Paul Samuelson (1915-2009). De ce fait, il est fréquemment désigné par l'expression « modèle HOS ». Le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson est le « modèle standard » de la théorie du commerce international basé sur l'avantage comparatif de David Ricardo (1817). Il s'agit d'une autre formalisation de la loi des avantages comparatifs, sous certaines hypothèses simplificatrices assez restrictives (celles du « modèle HOS »).

Le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson vise à expliquer la présence d'échanges internationaux par les différences de dotations en facteur de production de chaque pays. Il établit que chaque pays exporte les biens qui utilisent intensivement le facteur de production abondant dans le pays (travail qualifié ou capital humain, travail non qualifié, terre...). Les modèles en concurrence parfaite, fondés sur la théorie des avantages comparatifs, suggèrent que les gains agrégés proviennent de la spécialisation qui s'effectue selon les avantages comparatifs de chaque pays, eux-mêmes dépendant des écarts de productivité liés aux différences de technologies (modèle Ricardien) ou des dotations factorielles (modèle Heckscher-Ohlin). Ces différences entre les pays peuvent se traduire par une différence des prix relatifs en autarcie qui motive le commerce international.

Le modèle Heckscher-Ohlin (1933), considéré souvent comme une prolongation du modèle Ricardien, constitue le cadre théorique dominant pour la plupart des études qui tentent d'estimer le rôle du commerce international dans l'explication des inégalités croissantes. Le

principal avantage comparatif établi par David Ricardo (1817) suggère qu'un pays doit se concentrer dans la production d'un bien qui a un coût relatif de production le plus faible et non sur un coût absolu de production le plus faible. Dans la formulation de Ricardo, le travail est le seul facteur de production. Ce qui est peu clair dans cette théorie, ce sont les effets du libre-échange sur la distribution du revenu puisque la théorie est uniquement basée sur le facteur de production.

Le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson constitue un premier cadre théorique pour étudier l'effet de la libéralisation des échanges commerciaux sur le marché du travail. Il se base sur un schéma d'échange simplifié qui comporte deux pays, un pays développé (PD) et un pays en développement (PED). Chaque pays produit deux biens : un bien intensif en travail qualifié et un bien fortement doté en travail non qualifié. Le marché du travail de chaque pays contient deux facteurs de production, le travail qualifié et le travail non qualifié. Le pays développé est relativement mieux doté en travail qualifié que le PED. L'expression 2x2, signifiant qu'il s'agit d'un modèle à 2 biens (premier 2) et 2 facteurs (deuxième 2). Lorsque l'on ajoute un troisième 2, cela signifie généralement que l'on compare 2 pays identiques par la technologie, mais dont les dotations factorielles relatives sont différentes (modèle « 2x2x2 »).

Le théorème de Heckscher-Ohlin établit une théorie qui montre que les pays exportent les biens utilisant intensivement le facteur de production le plus abondant et importent les biens utilisant intensivement le facteur de production le plus rare. Ceci implique que la libéralisation des échanges se traduit par une spécialisation partielle dans la production des biens utilisant intensivement le facteur de production le plus abondant. Ceci provoque une hausse du prix relatif des biens intensifs en travail non qualifié (qualifié) dans les pays pauvrement (largement) dotés en qualification.

1.1.1.2 Les hypothèses standards du modèle

Le cadre d'analyse du modèle « 2x2x2 » est basé sur deux pays, deux biens et deux facteurs de production (le travail qualifié ou capital humain (H) et le travail non qualifié (L)). Les auteurs se réfèrent donc à un univers caractérisé par un comportement rationnel des ménages et des firmes, une concurrence pure et parfaite et une balance commerciale équilibrée.

►La théorie HOS qui utilise traditionnellement le facteur capital et le facteur travail a été transposée en un modèle à deux facteurs (le travail qualifié ou capital humain (H) et le travail

non qualifié (L)), ces deux facteurs sont fixés dans chacun des deux pays. Les rémunérations de ces deux facteurs de production sont respectivement r^1 et w^2 .

- Les dotations factorielles sont différentes entre les pays et sont considérées à qualité uniforme.
- Les dotations factorielles sont homogènes, parfaitement mobiles entre les secteurs, et immobiles entre les pays.

► Le plein-emploi des facteurs de production (tout le travail qualifié ou capital humain (H) et le travail non qualifié (L) disponibles sont utilisés).

► Préférences identiques dans les pays, ils peuvent être représentés par des courbes d'indifférences identiques.

► Deux biens : X pour le pays en développement et Y pour le pays développé.

- Les opportunités technologiques sont identiques pour les deux pays.
- Chaque bien nécessite des quantités strictement positives des deux inputs H et L et ils doivent être produits en quantité positive.

Les fonctions de production sont linéairement homogènes, deux fois dérivables et strictement concaves.

► L'intensité factorielle de l'un des deux biens est relativement intensive par rapport à l'autre

Si a_{ij} est l'input en facteur i ($i = L$ ou H) utilisé pour produire une unité du bien j ($j = X$ ou Y), on a

$$a_{HY} / a_{LY} > a_{HX} / a_{LX} \quad (1)$$

► L'abondance des facteurs : le PED est pauvrement doté en travail qualifié relativement comparé à l'autre pays. On a :

$$H / L > H^* / L^* \quad (2)$$

Le signe « * » pour distinguer le pays étranger et le « - » pour une dotation fixe.

¹ La rémunération d'une unité du facteur de production (capital humain).

² La rémunération d'une unité du facteur production (travail)

► Aucune distorsion au cours de l'échange international des biens (droits de douane, taxes, subventions ...).

1.1.2 Analyse du modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson dans le cadre des pays en développement

La relation entre le niveau d'emploi, la dispersion de salaire et le développement du commerce international a conduit plusieurs économistes à conclure que la nouvelle internationalisation économique contribue à la diminution de la dispersion des salaires. Cette proposition est maintenue par le théorème Heckscher, Ohlin et Samuelson. Le théorème de HOS reste l'important instrument d'analyse pour étudier la relation entre le commerce international et la distribution du revenu. Dans les pays en développement, il est supposé que l'effet de la libéralisation des échanges est typiquement opposé à l'effet qui a eu lieu dans les pays développés. Par exemple, s'il y a une distribution du revenu plus faible dans les pays développés, alors ceci pourrait correspondre à une amélioration dans la distribution du revenu dans les PED comme le prédit la théorie standard du commerce international. L'impact de l'ouverture commerciale sur le marché du travail dans les PED diffère d'un pays à un autre pour plusieurs raisons.

En effet, certains pays ont adopté le plan d'ajustement structurel (PAS), à la fin des années 1970 et au début des années 1980, pour résoudre le déséquilibre de la balance des paiements et contrôler la croissance du taux d'inflation. Au milieu des années 1980, plusieurs pays en développement ont adopté une réforme économique qui n'a pas permis la réussite de la libéralisation commerciale.

Tandis que d'autres PED suivent la stratégie de substitution des importations industrialisées juste avant la libéralisation des échanges. La rémunération de la productivité des facteurs et le taux d'investissement sont influencés directement par la politique commerciale, l'orientation de l'industrie et l'allocation des ressources qui étaient assez sensibles à la structure de protection et au taux de change. Une analyse de la relation entre la libéralisation des échanges et de l'emploi dirigée par Krueger (1984) montre que la politique de promotion des exportations appliquée par certains PED était plus favorable à l'emploi que les politiques de substitution de la production par les importations. Krueger (1998) argumente qu'une telle politique déforme le prix relatif des biens, déplace les ressources d'un pays loin des activités qui ont un avantage comparatif et mène la production des biens à une qualité inférieure avec

un prix élevé. Par conséquent, l'allocation et le taux de rendement des facteurs de production diffèrent de ceux qui prévalent dans les économies ouvertes.

Depuis l'innovation technologique qui a eu lieu dans les pays développés où il existe des motivations pour leurs applications, diffusion et propagation [Lucas (1990), Stokey (1991), Young (1991)], la littérature admet les hypothèses de l'innovation technologique pour expliquer la distribution du revenu la plus mauvaise dans les pays développés.

Certains PED ont accaparé une énorme quantité d'investissement direct étranger et ils ont réalisé des expériences de modernisation technologique entraînant une augmentation de la productivité. Exemple: le Brésil, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud ont une tendance à importer plutôt que de réaliser une création technologique. Lorsque la technologie impacte le marché du travail des PED, il est alors possible pour ces pays de commencer à suivre les méthodes des pays développés.

Des études empiriques récentes montrent que la libéralisation des échanges dans les PED est associée à une croissance du capital humain et à une détérioration de la distribution du revenu comme dans les pays développés. Conformément à la théorie standard de l'échange international, les PED doivent se spécialiser dans la production des biens intensifs en main-d'œuvre non qualifié. Ceci augmente relativement la demande de ce facteur et diminue le différentiel de salaire. Ce résultat est une remise en cause de la théorie standard de l'échange, quant à l'explication de la hausse de l'inégalité de salaire à court terme dans les PED. Des hypothèses essaient d'expliquer la détérioration inattendue de la distribution du revenu dans les PED qui est apparue récemment. Les explications sont encore partielles et préliminaires, mais elles suggèrent que l'ouverture des échanges soit simultanée et non le résultat d'un processus séquentiel comme dans les pays développés. Le processus de la modernisation technologique et l'augmentation du stock de capital provoquent un impact positif sur la demande de main-d'œuvre qualifiée ; ceci augmente le capital humain et la dispersion des salaires.

Les principales prédictions de la théorie standard de l'effet du commerce international sur la distribution des salaires sont récapitulées dans le tableau ci-dessous:

Tableau 1 : Les prédictions de la théorie standard de l'effet du commerce international sur la distribution des salaires

Pays en développement	Pays développés
<p>Le commerce international affecte les prix des facteurs par le changement des prix relatifs des biens.</p> <p>Le commerce international provoque la réduction des prix relatifs des produits intensifs en travail qualifié et l'augmentation des prix relatifs des produits intensifs en travail non qualifié. Par conséquent le salaire relatif du travail non qualifié devrait augmenter, tandis que celui des qualifiés devrait diminuer.</p>	<p>Le commerce international affecte les prix des facteurs par le changement des prix relatifs des biens.</p> <p>Le commerce international provoque la réduction des prix relatifs des produits intensifs en travail non qualifié et augmente les prix relatifs des biens intensifs en travail qualifié. Par conséquent le salaire relatif du travail non qualifié devrait diminuer, tandis que celui des qualifiés devrait augmenter.</p>
<p>Après la libéralisation des échanges extérieurs, le salaire relatif du travailleur qualifié devrait subir une réduction plus que proportionnelle à la réduction des prix des biens intensifs dans ce facteur.</p>	<p>Après la libéralisation des échanges extérieurs, le salaire relatif du travailleur non qualifié devrait subir une réduction plus que proportionnelle à la réduction des prix des biens intensifs dans ce facteur.</p>
<p>La convergence des prix absolus des facteurs de production entre les PED, car la libéralisation s'intensifie, les barrières commerciales sont enlevées, les imperfections et les divergences du mécanisme du marché disparaissent.</p>	<p>La convergence des prix absolus des facteurs de production entre les PD, car la libéralisation s'intensifie, les barrières commerciales sont enlevées, les imperfections et les divergences du mécanisme du marché disparaissent.</p>
<p>Diminution de l'inégalité salariale.</p>	<p>Augmentation de l'inégalité salariale.</p>

Source : Jorge Saba Arbache³ (2001)

On constate beaucoup d'hypothèses exigées par Heckscher-Ohlin-Samuelson dans leur modèle. Ces hypothèses sont évidemment peu réalistes, de ce fait nous allons présenter dans la sous sections ci-dessous les défaillances de la théorie de HOS.

³Source : Jorge Saba Arbache (2001).

1.1.3 Les insuffisances du modèle HOS

Le modèle HOS fournit un cadre puissant pour analyser les effets de l'échange international sur le marché du travail. Il s'agit d'une approche néoclassique traditionnelle qui découle d'une analyse globale en équilibre général. Elle prédit qu'une baisse des droits de douane dans le pays développé se traduit par une spécialisation accrue dans la production du bien le plus intensif en travail qualifié et une baisse de la rémunération réelle des salariés les moins qualifiés. Aussi, l'accroissement du commerce entre le pays en développement et le pays développé diminue fortement les revenus réels des non-qualifiés et augmente les inégalités, quel que soit le fonctionnement du marché du travail. Cette baisse est due à l'effet d'amplification révélé par le théorème de Stolper-Samuelson. La relation entre le commerce international et le marché du travail ne peut pas être parfaitement identifiée. Il est évident que la liaison entre le commerce international et le marché du travail n'est pas aussi simple et directe. En effet, il est nécessaire d'avoir un cadre théorique bien déterminé pour que la relation symétrique entre les prix des biens et les prix des facteurs soit vérifiée. Par conséquent, certains échanges internationaux ne peuvent pas être expliqués par la théorie HOS tels que les échanges basés sur l'existence de ressources naturelles ou les avantages technologiques, et les échanges intra-branches ils constituent une part importante du commerce mondial de marchandises.

En plus, des facteurs importants pour la compréhension d'une grande diversité des courants d'échanges sont ignorés par la théorie des dotations factorielles tels que : la technologie, les économies d'échelle, la concurrence imparfaite, les différences de goûts des consommateurs, les différences de qualification des travailleurs entre les secteurs d'un même pays ou entre les pays.

La théorie HOS est une théorie de long terme. Le modèle suppose que les facteurs de production se déplacent sans coût d'une industrie à une autre. Il ne s'intéresse pas à la question de savoir comment l'économie opère à court terme. En plus, l'offre domestique des facteurs, qui est supposée fixe, n'affecte pas les prix. L'économie absorbe les changements de dotations en facteurs. Le théorème de Rybcznski établit qu'en situation de libre échange, la croissance d'un facteur de production engendre l'augmentation de la production du bien intensif en ce facteur et la diminution de la production du bien intensif en l'autre facteur. En réalité, les changements de la dotation en facteurs affectent les prix.

Le modèle HOS est de faible dimension. Les implications de la généralisation de ce modèle par l'introduction de biens intermédiaires ou par une augmentation de sa dimension (un nombre important de biens et de facteurs) sont loin d'être nettes dès que l'on s'écarte de certains cas particuliers [Joseph F. François et Douglas Nelson (1998), page 1489-1490].

Ce modèle n'intègre pas les effets dynamiques de la libéralisation des échanges, c'est à dire le transfert technologique des pays industrialisés vers les PED et l'afflux des investissements étrangers (Feenstra et Hanson, (1995b)).

Par ailleurs, ce modèle ne tient pas compte des rigidités des marchés du travail et du capital. Les prix des facteurs sont supposés flexibles et les facteurs se déplacent sans coût entre les secteurs. En effet, l'existence des coûts de transports entre les secteurs des pays coéchangistes et des droits de douane peuvent empêcher l'égalisation des prix des facteurs [A. Deardorff (2001)].

Etant donné ces insuffisances, le modèle HOS est en deçà d'une détermination et d'une identification précises de la relation entre le commerce extérieur et le marché du travail. En conséquence, plusieurs auteurs ont développé l'idée de HOS. Nous avons choisi les économistes Stolper-Samuelson car ils se sont basés sur les mêmes hypothèses de Heckscher-Ohlin pour l'élaboration de leur théorème. Ce théorème obtenu dans un monde parfaitement concurrentiel, sans aucune rigidité sur les prix et les quantités montre que le bon fonctionnement des marchés n'assure pas un partage équitable des gains de commerce. Il est basé sur le mécanisme d'ajustement par les prix.

1.2 Le théorème de Stolper-Samuelson (1947)

Dans le cadre de l'analyse du théorème de Stolper-Samuelson nous allons étudier les conditions de l'applicabilité du théorème, ses conséquences et enfin nous présenterons le théorème de l'égalisation des prix des facteurs.

Le modèle de Heckscher-Ohlin-Samuelson et plus particulièrement le théorème de Stolper-Samuelson constituent la base et l'angle théorique privilégié pour analyser et expliquer les aspects redistributifs du commerce international.

En commençant par la représentation proposée par HOS, le théorème de Stolper et Samuelson (SS) était le premier théorème formulé pour expliquer les effets du libre-échange sur la distribution du revenu des facteurs de production. Le résultat de base de Stolper et Samuelson est que le protectionnisme augmente les rendements des facteurs de production rares, le travail dans les pays développés et le capital dans les pays en développement.

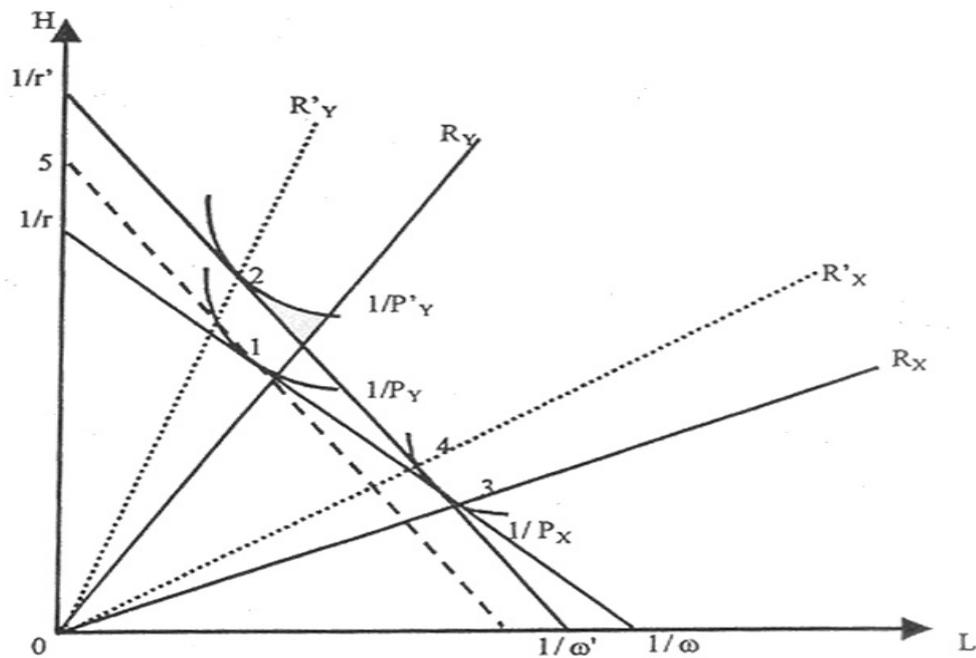
Pour une simple illustration, prenons le cas d'un pays en développement avec un stock abondant de main-d'œuvre. Supposons que le pays peut produire deux marchandises A et B. A étant intensif en travail et B en capital. Et supposons que l'Etat impose des droits de douane d'importation de $X\%$ pour le bien B. Si les prix à l'importation du bien B augmentent de $X\%$, les ressources sont inchangées à la production du bien B. En conséquence, il y a une augmentation de la demande de capital, qui est le facteur intensif dans la production du bien B. La plus grande demande de ce facteur force la hausse de son prix quant au prix de la main-d'œuvre, changeant les prix relatifs des facteurs de production en faveur du capital. Remarquons que le rendement du capital augmente plus que proportionnellement à l'augmentation du prix du bien B en raison "de l'accroissement effectué" [Jones (1965)]. Si au contraire, le pays fait face à une politique de libéralisation commerciale, des résultats inverses seraient observés. Le rendement du capital diminue d'une plus grande proportion que la réduction des prix des biens importés, simultanément le rendement du travail augmente, puisque le pays se spécialise dans la production du bien A. Pour conclure, les pays en développement qui présentent des programmes de libéralisation commerciale devraient voir une amélioration des indicateurs de l'inégalité de revenu, puisqu'ils sont abondants en main-d'œuvre. L'opposé devrait arriver pour les pays développés, puisqu'ils sont abondants en capital. En conclusion le théorème de Stolper-Samuelson montre qu'une augmentation du prix relatif d'un bien pour lequel le pays a un avantage comparatif augmentera le revenu réel du facteur utilisé intensément dans la production de ce bien et diminuera le revenu réel de l'autre facteur.

Les propriétés du modèle (2x2) sont souvent illustrées à l'aide d'un diagramme du modèle de Lerner-Pearce (1987) voir [graphique (1)]. Dans ce graphique, il s'agit de projeter la valeur unitaire de l'isoquant pour chacun des deux biens dans l'espace H-L (H et L sont respectivement, le travail qualifié et le travail non qualifié). L'isoquant unitaire donne toutes les combinaisons de H et L qui peuvent produire une unité physique de l'output. Cette unité se vend à un prix P_j , alors nous divisons par P_j pour réduire la quantité à la valeur de 1 (unité monétaire) de la production au prix donné. Avec un prix égal au coût, sous les hypothèses des rendements d'échelle constants et des marchés concurrentiels, chaque isoquant doit être tangent à 1 (unité monétaire) à la droite d'isocoût (alignement 5). Ceci est représenté par les points 1 et 3. Ainsi l'équilibre illustré dans le graphique (1) reflète des prix relatifs et des revenus de facteur relatifs.

Soit $rH + wL = 1$ (unité monétaire) est l'équation de la droite d'isocoût dont la pente est égal à $-w/r$ tel que: $H = 1/r - w/r L$

Supposons le cas d'une économie relativement plus abondante en (L) (exportatrice du bien X), le graphique ci-dessous reflète l'hypothèse que la production du bien X est intensive en travail non qualifié (L) par rapport au bien Y.

Graphique 1 : Les prix des biens, les intensités factorielles, et les revenus de facteur dans le modèle standard



Source: Joseph F.François et Douglas Nelson⁴, (1998)

Considérons maintenant une réduction de la protection et supposons que le pays est économiquement petit (PED). Nous pourrions soutenir que la baisse dans le prix interne du bien Y intensif en H est due aux changements des conditions de l'offre. Puisque ce bien Y est importé, le résultat de la baisse du prix du bien Y entraîne un déplacement de l'isoquant unitaire du bien Y vers le nouvel équilibre caractérisé par les nouveaux points de tangence 2 et 4 et une augmentation de w/r .

⁴ Source: Joseph, F. François. et Douglas, Nelson. (1998), «Trade, technology and wages: General Equilibrium Mechanics», The Economic Journal, Vol.108 pp.1483- 1499.

Le théorème de Stolper-Samuelson suggère que chaque facteur a un bien considéré comme un ami, si une augmentation du prix du bien cause une augmentation du prix de facteur, et un bien considéré comme un ennemi, si une augmentation du prix du bien cause une diminution dans le prix du facteur. Dans ce cas, le bien X est un ami à L et ennemi de H; le bien Y est un ami à H et un ennemi de L. « Cette terminologie est essentiellement de Jones et Schienkman (1977). Si un bien est amplifié par un facteur, nous suivons Jones et Schienkman dans la référence au facteur comme un ami naturel au bien et de la même façon pour des ennemis.»⁵

Le théorème affirme un effet d'amplification, à savoir le fait que les changements des prix des facteurs sont relativement plus importants que les changements⁶ des prix des biens [R.W.Jones (1965)]. Nous pouvons voir l'effet d'agrandissement en reconnaissant que la nouvelle droite d'isocoût $1/r' \ 1/w'$ implique une baisse de la rémunération du travail qualifié de $1/r$ à $1/r'$ et une augmentation de salaire du travail non qualifié de $1/w$ à $1/w'$. Puisque le prix du bien Y a baissé et que le prix du bien X est inchangé, il s'ensuit une augmentation du salaire réel du travail non qualifié. De même la baisse de r est plus importante que la baisse de P_y . La distance de $1/r$ correspond à l'augmentation du prix du bien Y.

Les changements proportionnels des prix des biens et des facteurs sont :

$$\hat{W} > \hat{P}_x (= 0) > \hat{P}_y > \hat{r} \quad (3)$$

En utilisant des chapeaux « ^ » pour dénoter des changements proportionnels des biens et des facteurs.

Le diagramme de Lerner-Pearce permet de présenter les prédictions du théorème de Stolper-Samuelson. Il établit le lien direct entre les rémunérations des facteurs et les prix des biens. D'autre part, ce graphique met en évidence l'effet de réallocation des facteurs. Dans la mesure où le nouvel équilibre aux points 2 et 4 correspond à un changement des intensités factorielles des biens. La production de deux biens devient plus intensive en travail qualifié qui devient moins productif.

⁵ Source: Joseph, F. François. et Douglas, Nelson. (1998), «Trade, technology and wages: General Equilibrium Mechanics», The Economic Journal, Vol.108 pp.1483- 1499.

⁶C'est une fonction pilotée à partir des profits nuls et de la minimisation des coûts, tel que le changement proportionnel du prix d'un bien doit être la part distributive moyenne pondérée des changements proportionnels du prix des facteurs. Comme résultat, les changements du prix des biens doivent être liés aux changements des prix des facteurs. Ainsi, une mobilité parfaite des facteurs donnés et l'hypothèse de l'intensité factorielle, le changement des prix relatifs des produits de base doivent résulter d'une augmentation plus importante du prix des facteurs par rapport à l'augmentation des prix des produits de base [As Jones, (1965)].

L'idée de base du théorème de Stolper-Samuelson est simple. L'échange international affecte les prix des biens qui affectent à leur tour les prix des facteurs, de telle manière que la demande relative des facteurs se trouve elle-même modifiée.

Ce théorème établit le lien entre les prix des biens et les prix des facteurs sous les hypothèses de profits nuls, d'égalité entre prix et coûts moyens, et de concurrence parfaite entre les industries. Les conditions de profits nuls impliquent une relation symétrique entre les prix des biens et les prix des facteurs⁷ (M.J Slaughter (1998)). L'échange induit une modification des prix des biens. Cette modification affecte les opportunités relatives des profits des firmes qui changent leur allocation de ressources en faveur des industries les plus profitables. La demande des facteurs utilisés d'une façon relativement intensive dans les industries les plus profitables augmente. Sous l'hypothèse de l'offre fixe des facteurs, la modification de la demande change les prix des facteurs jusqu'à ce que les conditions de profits nuls s'établissent pour toutes les industries. L'échange modifie donc les prix relatifs des facteurs en affectant les termes de l'échange.

1.2.1 Les conditions pour l'applicabilité du théorème de Stolper-Samuelson

La démarche du théorème de Stolper-Samuelson nécessite un certain nombre de conditions qui doivent être garantis.

* La première règle c'est la spécialisation partielle des pays qui ont une économie ouverte et qui sont face à un accroissement de l'intégration internationale. Cet accroissement d'ouverture du commerce extérieur produit les effets prédits par le théorème de Stolper-Samuelson, il est nécessaire que la spécialisation initiale du pays soit partielle. Mais le pays veut toujours produire une certaine quantité du bien qu'il l'importe. Par conséquent, si la spécialisation est initialement complète, alors la baisse du prix du bien X ne serait pas celle prévue pour les travailleurs non qualifiés dans les pays développés. Etant donné que le bien X n'est pas produit dans le pays, les salaires ne seraient pas influencés par l'augmentation des importations et la baisse du prix. Ainsi dans les pays développés les travailleurs en tant que consommateurs, indépendamment de leur niveau de qualification, profiteraient de la diminution du prix du bien X (Jagdish N. Bhagwati (1998) et A.Wood (1995)).

⁷M.J Slaughter (1998), page 1454

* Si le pays exporte et importe le même type de produits alors le commerce est de type intra-branche, par conséquent les arguments du modèle de H-O ne sont plus valables, puisque la spécialisation ne résulte pas d'un avantage comparatif lié à la dotation en main-d'œuvre. L'impact de la libéralisation des échanges extérieurs sur le marché de l'emploi pourrait être très distinct de celui prévu par l'enchaînement des théorèmes H-O et Stolper-Samuelson. En conclusion, la deuxième condition du fonctionnement du théorème de Stolper-Samuelson oblige à ce que le commerce soit de type interbranche (Oliveira Martins (1994)). Le commerce avec les PED est clairement de nature interbranche. Toutefois, le commerce des pays développés se fait principalement avec des pays ayant un niveau de développement comparable et dans ce contexte il est surtout de type intra-branche. Cortes et Jean (1997a), Sachs et Shatz (1994) ont montré que le commerce interbranche entre les pays développés demeure.

Cortes, Jean et Pisani-Ferry (1997) ont prouvé que, même si le commerce est généralement de nature intra-branche entre les pays développés, il peut être expliqué du moins en partie par les postulats du modèle de H-O. Ils décomposent les échanges de produits manufacturiers d'un pays développé « X » par type de contenu en qualification des produits et par type de partenaire commercial. Ils montrent que le pays développé importe des biens intensifs en main-d'œuvre non qualifié et exporte des biens produits par des travailleurs hautement qualifiés, non seulement dans ses échanges avec les pays en développement mais aussi avec d'autres pays développés dont le niveau du produit intérieur brut (PIB) est proche de celui du pays «X».

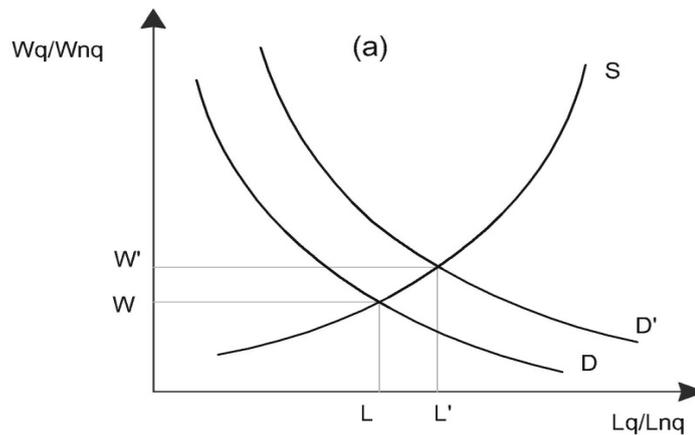
*La parfaite flexibilité des salaires. En effet dans les 3 graphiques 2 (a), 2 (b) et 2 (c) ci-dessous, l'axe des abscisses représente le rapport des niveaux d'emplois de deux catégories, la main-d'œuvre qualifiée (L_q) et la non qualifiée (L_{nq}). L'axe des ordonnées mesure le salaire relatif des travailleurs qualifiés par rapport à celui des travailleurs sans qualification.

Dans le graphique 2 (a) les deux courbes d'offre et demande relatives ont une allure classique. Le salaire d'équilibre s'établit à w , définissant le niveau de l'emploi L . Le déplacement vers la droite de la courbe de demande de D en D' décrit l'effet de l'ouverture des échanges extérieurs du pays. La demande relative de travailleurs qualifiés augmente, et cela pour tous les niveaux de salaires. La nouvelle courbe engendre un accroissement au niveau du salaire ainsi qu'au niveau de l'emploi relatif des travailleurs qualifiés, qui se fixent à w' et L'

respectivement. Par contre, les travailleurs non qualifiés, pour lesquels la demande relative diminue, se retrouvent à un niveau d'emploi et un salaire plus bas.

Graphique 2 (a) : Courbe de l'offre et de la demande de travail

Cas de la parfaite élasticité de l'offre et de la demande de travail

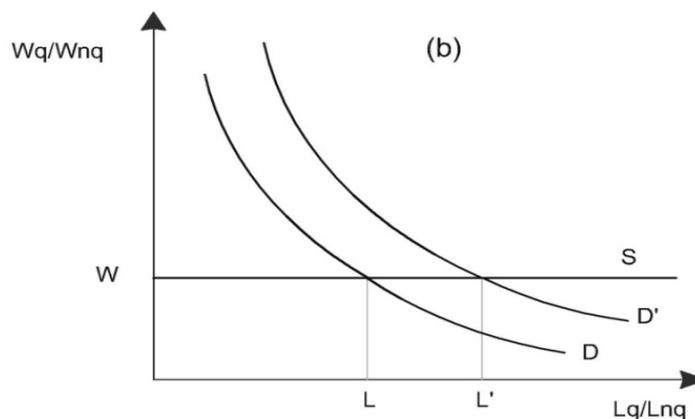


Source: A.Wood (1994), page 183

Dans le graphique 2 (b), les travailleurs passent d'une catégorie à l'autre facilement suite à la parfaite élasticité de l'offre de travail. Ce qui implique que les travailleurs non qualifiés sont en mesure de se procurer facilement les connaissances requises pour être insérés dans la classe des travailleurs qualifiés. Dans ce cas, l'augmentation de la demande de travailleurs qualifiés est entièrement compensée par une augmentation immédiate de la quantité offerte. La composition de l'emploi est modifiée alors que le salaire relatif ne change pas.

Graphique 2 (b) : Courbe de l'offre et de la demande de travail

Cas de la parfaite élasticité de l'offre du travail

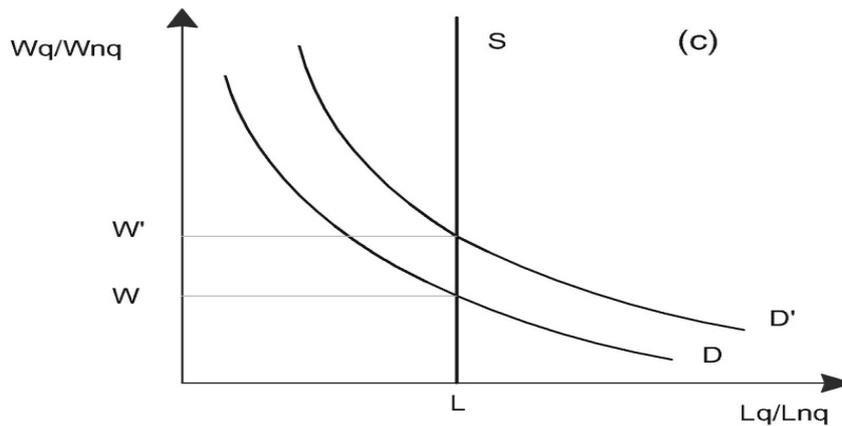


Source: Wood (1994), page 183

Dans le graphique 2 (c), la courbe d'offre est parfaitement rigide. Cependant la constitution de l'emploi reste inchangée et l'augmentation de la demande se traduit strictement par une augmentation du salaire relatif des travailleurs qualifiés (A.Wood (1994)).

Graphique 2 (c) : Courbe de l'offre et de la demande de travail

Cas de la parfaite rigidité de l'offre du travail



Source: A.Wood (1994), page 183

Dans les graphiques ci-dessus, nous avons analysé l'impact des variations dans la composition de la demande de travail sur la structure de l'emploi. Cet effet dépend des élasticités des deux courbes de l'offre et de la demande et du degré de flexibilité des salaires relatifs.

1.2.2 Les conséquences du théorème de Stolper-Samuelson

Le théorème de Stolper-Samuelson a trois conséquences importantes:

- *La libéralisation des échanges extérieurs provoque une baisse de prix relatif et absolu du travail qualifié dans le pays en développement.

- *Le commerce extérieur est un échange indirect des facteurs de production. En effet, l'exportation des biens intensifs en travail non qualifié du pays en développement, c'est l'exportation de leur facteur de production (main-d'œuvre non qualifiée), tandis que les pays qui sont intensifs en travail qualifié exportent leur facteur de production par le biais de leurs exportations de produits intensifs en ce facteur.

- *La libéralisation des échanges entraîne la disparition des différences des salaires relatifs entre les pays. Cette convergence dépend des différences de dotations de facteurs des deux pays [Mucchielli, J. L. (1987), p.152].

1.2.3 L'égalisation des prix des facteurs

Nous avons vu que dans un cadre sans écart technologique entre les pays, chaque pays se spécialise dans le secteur qui utilise intensivement le facteur abondant. Si ces pays règnent dans des conditions de concurrence pure et parfaite, le prix égalisera le coût marginal. Les résultats du modèle HOS ne changeraient pas si les écarts technologiques existaient.

D'autre part, dans le modèle HOS, en absence de mobilité internationale des facteurs entre pays, le commerce international conduit à l'égalisation des prix des facteurs. Dans la réalité, il existe une immigration réelle⁸ et réglementée. Ainsi, aujourd'hui, il existe une circulation des capitaux relativement libre entre les différentes zones économiques. Cette mobilité des facteurs vient renforcer l'effet égalisant des prix des biens et services ce qui pourrait être un prélude à l'uniformisation des salaires dans le monde, si ce n'était la différence de productivité des travailleurs d'un pays à l'autre.

Le théorème d'égalisation des facteurs s'appuie sur deux conditions qui sont les suivantes:

* L'absence d'inversion des prix des facteurs⁹

* La production des deux biens se fait sans spécialisation totale

« Etant réunies, ces deux conditions font que les prix de l'échange international déterminent les prix internes des facteurs de production et donc égalisent les prix de ces facteurs de production entre toutes les zones économiques participant à l'échange »¹⁰.

Selon l'analyse du modèle HOS, en autarcie : $(P_X / P_Y) > (P^*_X / P^*_Y)$ alors qu'en libre échange le pays développé produit moins de bien X (intensif en travail non qualifié) et davantage de bien Y (intensif en travail qualifié)

* Cela fait baisser le prix relatif du travail non qualifié w/r dans le pays développé

* Symétriquement le prix relatif du travail non qualifié augmente dans le pays en développement.

A l'équilibre de libre échange, en absence de coût de transport, selon la loi de prix unique, un même rapport de prix des biens (P_X et P_Y) dans les deux pays (un PED et un PD) entraînera

⁸ Voici des exemples d'immigration de quelques pays développés : En Espagne, les étrangers sont passés de moins d'un million, en 2000, à 3,7 millions en 2005. En Italie, le nombre officiel d'immigrés a doublé en cinq ans, dépassant le seuil des 3 millions fin 2005.

⁹ Un coût relatif du travail très élevé, des technologies très intensives en capital soient utilisés pour des produits qui sont autrement fabriqués avec des technologies très intensives en main-d'œuvre, ce phénomène est appelé inversion des prix des facteurs.

¹⁰Ecole polytechnique 2002-2003 ECO553 – Economie internationale Jean Pisani-Ferry chapitre 6 : Echange et intégration internationale

un même rapport de prix des facteurs à l'échange même si ces facteurs de production ne sont pas mobiles internationalement. On a donc

* $(P_X / P_Y) = (P^*_X / P^*_Y)$. P_i et P^*_i sont respectivement, les prix du bien i ($i=X, Y$) dans le PED et le PD.

* Ceci résulte du fait que le prix égal au coût marginal dans chaque secteur. Si les prix sont égaux internationalement, alors le coût marginal doit être le même dans le pays développé que dans le pays en développement pour chaque secteur.

* $(W_H/W_L) = (W^*_H/W^*_L)^*$

Le résultat le plus éminent du modèle HOS est l'égalisation internationale du prix des facteurs dont le moteur reste le commerce international nourrit par la différence des prix relatifs des facteurs. L'exemple typique qui peut illustrer ce résultat est l'expérience des pays émergents et des pays en développement qui ont adopté une politique de forte ouverture sur les échanges libérés et des programmes d'éducation, ce qui a dynamisé l'acquisition rapide des technologies étrangères.

Ces pays émergents et en voie de développement semblent rattraper le niveau de vie des pays développés ce qui constitue un exemple type, selon le modèle de HOS, pour illustrer la convergence de la rémunération des facteurs après la spécialisation.

Cependant, les prix relatifs des facteurs ne sont effectivement égaux que si les dotations des facteurs des deux pays sont assez rapprochées (Leamer, 1995, Deardorff, A., 2001). La réalité est plus complexe que ce que présente l'exemple cité ci-dessus. L'égalisation des prix des facteurs est générée par les mouvements internationaux des facteurs (travail qualifié, travail non qualifié) entre pays développés et ceux émergents, ceci explique la lenteur du mécanisme d'égalisation qui ne pourrait donc être généralisé au monde. L'égalisation des prix des facteurs reste directement subordonnée aux coûts de transport relatif à l'échange, aux quotas et aux droits de douane (Deardorff, A., 2001).

L'imperfection de la concurrence des différents marchés peut générer une discordance des rémunérations de facteurs de production par rapport à leur productivité marginale. Dans la littérature empirique :

* Le théorème de l'égalisation des prix des facteurs est non systématiquement validé, même dans les pays développés largement intégrés (Davis et al. 1997, Jagdish N. Bhagwati, (1994)).

* Une divergence des prix des facteurs entre les pays coéchangistes (Baldwin, 1992; Ventura, 1997).

Deux raisons pour expliquer l'invalidité de ce théorème :

- * La littérature empirique aurait négligé la propriété de non stationnarité des séries chronologiques examinées (Burgman et Geppert, 1993).
- * Les hypothèses qui sous-tendent le théorème ne sont pas observées dans les recherches empiriques (Berger et Westermann, 2001).

En résumé, suite à la libéralisation des échanges commerciaux entre pays développés et ceux en développement, la réduction des prix des produits à forte intensité en main-d'œuvre non qualifiée et le ralentissement du progrès technique dans leurs fabrications a entraîné la baisse des rémunérations de la main-d'œuvre non qualifiée.

En plus, la libéralisation des échanges commerciaux entre les pays développés et les pays à bas salaires, ainsi que les innovations techniques génératrices d'économies de main-d'œuvre non-qualifiée qui se produisent dans le monde entier pourront entraîner la baisse des prix des produits.

1.3 Conclusion

Le théorème d'égalisation des prix de facteur (EPF) [Samuelson, (1948 et 1949)] élargit l'analyse de Stolper-Samuelson pour montrer que, conformément à certaines hypothèses, le commerce international homogénéise le rendement absolu des facteurs de production dans des économies. Ainsi, le salaire réel dans les pays en développement et développés a tendance à converger jusqu'à un écart négligeable. En conséquence, les salaires des ouvriers dans les pays développés diminuent alors que les salaires dans les pays en développement augmentent. Les hypothèses principales utilisées pour la formulation de la théorie sont les suivantes:

- *La similarité de la qualité des facteurs de production entre les économies.
- *La similarité des fonctions de production entre les économies.
- *La mobilité parfaite des marchandises entre les économies.
- *La nullité des frais de transport des marchandises entre les économies (impôt et taxe).
- *L'immobilité des facteurs de production entre les économies.

Samuelson montre qu'à partir de ces conditions, à l'équilibre, les prix réels des facteurs seront les mêmes dans les économies.

En partant de la structure théorique de HO, Rybezynsk (1955) analyse les effets de l'augmentation de stock de l'un des facteurs de production, gardant constant le stock de l'autre facteur.

Il montre que l'augmentation du stock d'un facteur aboutit à une augmentation absolue de la production du bien qui utilise ce facteur intensivement et à une diminution absolue de la production de l'autre bien. Une implication importante de ce théorème est qu'il aide à montrer comment l'entrée d'un pays avec un stock de facteurs différents dans l'économie internationale affecte les rendements des facteurs. Selon ce théorème, l'entrée d'un pays en développement dans le commerce international est suffisante pour étendre le stock absolu du facteur travail sur le marché international, affectant alors leurs rendements (par exemple la Chine et l'Inde). Cet effet sera observé avec l'entrée d'un pays en développement dans le commerce international n'exigeant pas des changements de la structure de protection. Rybezynsk montre que les prédictions de Stolper et Samuelson sont appliquées sans le besoin de la réduction ou de l'élimination de protection. Quels sont les effets de l'augmentation du stock absolu des facteurs de production sur leurs prix internationaux?

Le point critique de la théorie standard du commerce international est la correspondance entre les prix des produits et les prix des facteurs, qui implique qu'une augmentation du prix relatif des biens résulte d'une augmentation du rendement du facteur relatif utilisé intensivement pour produire ce bien. Par conséquent, la libéralisation commerciale change les prix relatifs des facteurs de production dans une économie, conformément aux variations de la marchandise déterminée, par l'entrée des pays dans l'économie internationale.

La récente littérature de l'échange et de la distribution du revenu élabore l'analyse ci-dessus en considérant le capital, le travail qualifié et non qualifié comme des facteurs appropriés de la production. La justification théorique est la supposition de la complémentarité entre le capital et le travail qualifié, comme proposé à l'origine par Rosen (1969) et Griliches (1969) et récemment explorée par Goldin et Katz (1998), Krussell et Al. (1997). Ainsi, contrairement à la théorie traditionnelle qui considère le travail comme un facteur homogène de la production, le travail est divisé en travail qualifié et non qualifié dont les rendements peuvent être différemment affectés par le commerce international. Il est toujours garanti que les pays développés sont abondants en main-d'œuvre qualifiée, tandis que les pays en développement sont abondants en main-d'œuvre non qualifiée.

Beaucoup d'hypothèses exigées par le théorème de Stolper et Samuelson et le théorème de l'Égalité des Prix des Facteurs sont évidemment peu réalistes, comme Samuelson l'établit, particulièrement celles concernant l'homogénéité de la marchandise, les facteurs de production et les fonctions de production entre les économies. Ainsi, les prédictions des

théorèmes ne peuvent pas être directement appliquées, mais elles devraient plutôt être interprétées comme une tendance à long terme¹¹.

SECTION 2 : Le modèle de Sébastien Edwards (1988)

Par ailleurs, pour vérifier les prédictions du modèle HOS dans le contexte de la relation entre l'ouverture commerciale et le marché du travail nous avons eu recours au modèle de Sébastien Edwards. En effet, les premières recherches pour vérifier les prédictions du modèle HOS portent essentiellement sur le cas des PD. Récemment, certains travaux ont cherché cette relation dans le cadre des PVD et c'est le cas de Sébastien Edwards. Ce dernier a comme spécificité dans son étude, c'est la distinction entre le court et le long terme et l'étude du lien entre les changements des prix des biens et les changements des prix des facteurs.

Dans cette section nous avons trois volets à analyser dans le modèle de Sébastien Edwards :

- la présentation du modèle.
- la libération des échanges et changements de l'emploi sectoriel et des salaires.
- la libéralisation des échanges en présence de rigidité sur le marché du travail.

2.1 Présentation du modèle

Le modèle de S.Edwards est un prolongement du modèle HOS. S. Edwards (1988) a étudié l'adaptation de l'ajustement du marché de l'emploi pour deux facteurs de production [capital (K) et l'emploi (L)] économiques qui produisent trois biens [exportable (X) – importable (M) – non échangeable (N)]. La fonction de production a adopté une convention sur la position où l'ampleur de l'intensité de facteur suppose $(K/L)_M > (K/L)_N > (K/L)_X$ et il y a une spécialisation incomplète et une offre de facteur fixe. L'équilibre dans ce type de modèle signifie que le prix mondial des biens exportables et importables (avec tarif) détermine le rendement de facteur qui à son tour détermine le prix des biens non échangeables (sous l'hypothèse de la concurrence). L'ajustement de l'emploi et du salaire à long terme (LT) et à court terme (CT) est analysé avec ou sans rigidité de salaire suite à la libération des échanges.

¹¹Il y a les théories alternatives qui diffèrent des résultats de Stolper Samuelson tel que, le paradoxe Metzler, le renversement d'intensité de facteur et le modèle de facteur spécifique, associé à Ricardo et Viner.

2.2 Libéralisation des échanges extérieurs et ses effets sur l'emploi sectoriel et les salaires :

L'ajustement de l'emploi des salaires à court terme (CT) et à long terme (LT) sont déterminés avec et sans rigidité des salaires.

2.2.1 Les effets de long terme (LT)

Dans le modèle de S. Edwards, les effets de long terme de la libéralisation des échanges extérieurs sont en accord avec les prédictions du théorème de Stolper-Samuelson, tel que la baisse des prix relatifs des biens importables.

Quand les biens exportables sont relativement intensifs en travail, la réduction de tarif augmente la demande du facteur abondant (le travail), entraînant l'augmentation des salaires (et une diminution du rendement du capital). La production et l'emploi augmentent dans le secteur exportateur et baissent dans le secteur importateur étant donné l'augmentation du prix relatif du bien exportable.

Au sein des biens non échangeables, le changement de la production et de l'emploi est non ambigu envers les biens non exportables et les biens importables, provoquant une augmentation du prix relatif des exportables. Ainsi, dans le cas des biens non échangeables, il y a des effets opposés sur l'emploi à long terme. D'un côté la production du bien non échangeable peut s'attendre à une hausse (sachant que le modèle est supposé intensif en facteur) comme une augmentation de demande.

Deux raisons expliquent cette augmentation:

- Suite à la libéralisation des échanges extérieurs, le prix relatif du bien non échangeable baisse, ce qui augmente la demande de ce bien.
- L'amélioration des termes de l'échange génère un effet de revenu positif, le revenu national augmente par rapport aux prix internationaux. Cette augmentation de revenu à un effet positif sur la demande.

Mais d'un autre côté la production du bien non échangeable pourra (comme dans tout secteur) être plus intensive en capital après l'augmentation des salaires.

2.2.2 Les effets de court terme (CT)

Sous l'hypothèse de la spécificité sectorielle du capital, la liaison directe entre le prix du bien non échangeable et la rémunération des facteurs est rompue. Par conséquent, le prix du bien non échangeable sera déterminé par l'intersection entre la courbe d'offre et de demande.

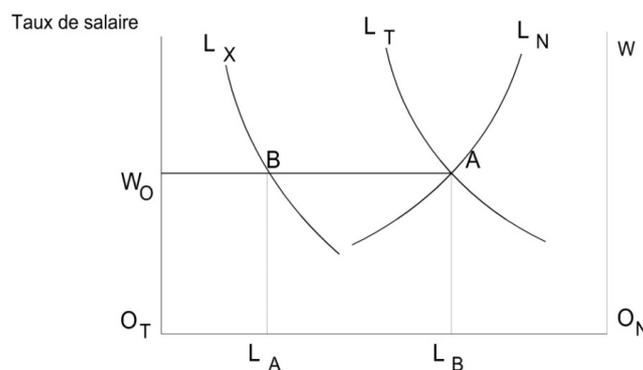
Quand les biens non échangeables sont des gros substituts à la consommation et à la production des biens échangeables, et que l'effet de substitution du changement du tarif domine l'effet de revenu, le prix du bien non échangeable va baisser relativement au prix du bien exportable et augmenter relativement au prix du bien importable après la libéralisation des échanges extérieurs. Dans ce cas la production et l'emploi doivent augmenter en même temps dans le secteur exportateur. Cependant, les ajustements de la production et de l'emploi dans le secteur des biens non échangeables sont ambigus et dépendent des élasticités de substitution entre le bien échangeable et le bien non échangeable. Ainsi, la baisse du prix du bien importable combinée avec la spécificité du capital réduit la production, l'intensité en travail de la production et l'emploi.

Les salaires dans le modèle de S. Edwards sont définis en terme relatif, c'est à dire relativement au prix du bien exportable. A court terme, un changement des prix relatifs des biens échangeables et non échangeables suite à la libéralisation des importations signifient d'une part l'augmentation des salaires relativement au prix domestique des biens importables, et d'autre part la baisse relative du prix des biens exportables et non échangeables. Ainsi, à court terme, l'effet sur le salaire réel peut strictement être observé comme ambigu et dépend de l'importance relative des biens importables, exportables et non échangeables dans l'assiette de la consommation locale.

2.2.3 Représentation graphique

L'ajustement du marché du travail suite à la réduction du prix domestique du bien importable est représenté par le graphique suivant :

Graphique 3 : Équilibre de court terme du marché du travail avant la libéralisation des échanges extérieurs



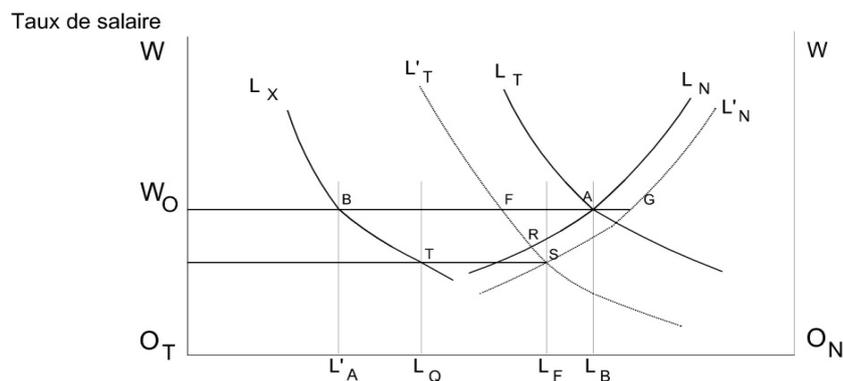
Source : S. Edwards, ((1988), page 172)

Dans le graphique 3, l'axe horizontal mesure le travail disponible dans l'économie. L'axe vertical exprime le taux de salaire en termes de prix du bien exportable.

L_T est la demande de travail du secteur des biens échangeables, égale à la somme de la demande de travail du secteur exportateur L_X et du secteur importateur.

La demande de travail du secteur des biens non échangeables est donnée par L_N . L'équilibre initial de court terme du marché du travail avant la libéralisation des échanges extérieurs est caractérisé par un taux de salaire égal à W_0 , avec $O_T L_A$ le travail utilisé dans la production du bien exportable, $L_A L_B$ le travail utilisé dans la production du bien importable et $O_N L_B$ le travail utilisé dans la production du bien non échangeable.

Graphique 4 : Ajustement à court terme du marché du travail après la libéralisation des échanges extérieurs



Source : S. Edwards ((1988), page 173)

Le graphique 4 illustre l'ajustement à court terme du marché du travail après la libéralisation des échanges extérieurs. La libéralisation des échanges entraîne un déplacement de la courbe L_T vers L'_T (la courbe L_X est constante). La courbe L'_T coupe la courbe L_N en R. Mais, le point R ne correspond pas à la situation d'équilibre final, car la réduction du prix du bien importable réduit le prix du bien non échangeable (relativement au prix du bien exportable). Par conséquent, l'équilibre final est représenté par le point S.

A ce nouvel équilibre, la production du bien exportable augmente avec l'accroissement $L_A L_Q$ du travail utilisé. La production du bien non échangeable peut baisser ou augmenter, mais la production du bien importable baisse.

Dans ce cas de figure présentée ci-dessus, la libéralisation des échanges entraîne une réallocation du facteur travail. Le travail se déplace du secteur importateur vers les secteurs exportateurs et non échangeables.

Quant aux salaires, ils ont baissé en termes de prix du bien exportable de W_0 à W_1 et ils ont baissé aussi en termes de prix du bien non échangeable, mais cette baisse est inférieure à celle de W_0 à W_1 , puisque la distance verticale entre L_N et L'_N est inférieure à celle entre L_T et L'_T .

Les salaires ont augmenté en termes de bien importable, puisque la baisse du prix domestique du bien importable est supérieure à la réduction des salaires.

2.3 Libéralisation des échanges en présence de rigidité sur le marché du travail

L'introduction de la rigidité des salaires donne à l'analyse précédente plus de réalisme, ce qui est le cas pour les PED où les marchés du travail sont généralement rigides en termes de salaire.

2.3.1 Rigidité des salaires dans l'ensemble de l'économie

Considérons le cas d'un salaire minimum dans l'ensemble de l'économie exprimé en termes de prix du bien exportable et qu'initialement il n'y a pas de chômage.

Dans ce cas et à court terme, quand le capital est immobile, la baisse du prix relatif du bien importable entraîne un chômage qui correspond à la distance FG (graphique 4). Ce chômage est interprété comme le coût d'ajustement à court terme, qui tend à disparaître quand le capital peut se déplacer entre les secteurs à moyen et à long termes.

A long terme, quand le capital peut se déplacer entre les secteurs, les résultats du théorème de Stolper-Samuelson sont maintenus.

Quand le prix du bien importable baisse, les salaires réels en termes de prix des autres biens augmentent. Comme le capital se déplace du secteur importateur vers les autres secteurs, le chômage va baisser jusqu'à ce qu'il disparaisse complètement. La situation de long terme se caractérise par le plein-emploi et par des salaires réels plus élevés.

2.3.2 Rigidité des salaires dans un secteur particulier: le secteur importateur

Considérons le cas où il y a une source de rigidité des salaires dans un secteur spécifique, par exemple, il existe un salaire minimum qui contraint seulement les secteurs manufacturiers.

Supposons que le salaire minimal obligatoire s'applique seulement dans le secteur importable et qu'il soit efficace, avant la libéralisation commerciale, dans le niveau d'équilibre initial de l'emploi. La réduction du prix relatif du bien importable entraîne un déplacement de la demande de travail dans ce secteur à court terme vers le bas (c'est à dire avec l'immobilité du capital à travers les secteurs). Il y aurait donc une baisse de l'emploi dans ce secteur, étant donné la constance du salaire nominal. Les changements dans les secteurs non restreints (exportateurs et non échangeables) suite à la libéralisation des échanges, pourraient être qualitativement similaires à ceux en absence de n'importe quelles rigidités de salaire.

L'augmentation du prix du bien dans le secteur exportateur et non échangeable relativement au prix des biens importables augmente la demande d'emploi dans ce secteur, mais avec un stock de capital fixe, les salaires tendent forcément vers la baisse relativement au prix du bien exportable et non échangeable. L'emploi dans le secteur exportateur augmente sans ambiguïté, mais dans le secteur non échangeable il y a des pressions contradictoires. La baisse du salaire tend à augmenter l'emploi (c'est à dire qu'elle cause un mouvement vers le bas de la fonction de demande d'emploi), mais la baisse du prix du bien non échangeable induite par la libéralisation des biens importés change aussi la fonction de demande d'emploi, l'emploi du non échangeable peut être inférieur ou supérieur, tout dépend de l'ampleur relatif de ces deux influences.

A long terme, le capital pourra se déplacer du secteur importateur vers les secteurs exportateurs et non échangeables. L'équilibre de long terme pourra être caractérisé donc par un emploi et des salaires plus élevés à court terme dans les secteurs exportateurs et non échangeables. Si à long terme le niveau du salaire relatif est plus élevé qu'à son niveau de pré-libéralisation des échanges, étant donné leur baisse à court terme, ceci reste ambigu.

Par définition, le salaire minimum dans les secteurs importateurs restera constant suite à la libéralisation des importations. Puisque le prix des biens exportables est considéré comme constant (le prix mondial est exogène), alors le salaire relatif reste aussi constant à court et à long terme suite à la libéralisation. Mais le prix des biens non échangeables tend à baisser suite à la libéralisation des importations, et le salaire réel dans le secteur importable (exprimé par rapport au prix des biens non échangeables) augmente à court et à long terme (Milner et Wright, 1998).

L'analyse de S. Edwards est dirigée dans un contexte relativement simple. Cependant, l'analyse tient compte d'un nombre de caractéristiques générales typiques d'une économie en voie de développement (la rigidité du marché du capital, un secteur importateur intensif en capital, des rigidités sur le marché du travail) et permet d'analyser les effets de court et de long termes de la libéralisation des échanges ou en d'autres termes, les effets de la baisse du prix relatif des biens importables. Elle établit qu'à court terme la libéralisation des échanges entraînent du chômage, mais qu'à long terme elle aura des retombées positives sur le marché du travail dans la mesure où il y aura une augmentation de l'emploi et des salaires.

La libéralisation des échanges a modifié la structure de production et la réallocation des facteurs entre les secteurs. La production et l'emploi augmentent dans le secteur exportateur et baissent dans le secteur importateur.

Le modèle de S. Edwards présente des limites dans la mesure où il ne tient pas compte de l'hétérogénéité des secteurs et des facteurs, du commerce des biens intermédiaires et des effets liés à l'accumulation du capital. Il fait abstraction des effets du rendement du capital où il est prédit que les effets à court terme sur les salaires pourront être sensibles à la possibilité d'une augmentation du stock de capital à travers l'investissement direct étranger, de même l'hypothèse d'une offre fixe des facteurs est très restrictive. Par ailleurs, malgré le dépassement de certaines hypothèses du modèle HOS, le modèle de S. Edwards reste étroitement lié à l'explication traditionnelle des effets de la libéralisation des échanges extérieurs.

CONCLUSION

Dans l'approche néoclassique de la théorie du commerce international nous pouvons conclure l'effet de la libéralisation des échanges extérieurs sur le marché du travail dans les pays en développement, d'une part, selon une théorie de long terme du modèle HOS, et d'autre part selon une théorie de court et de long terme du modèle de S. Edwards (1988).

Dans ce chapitre nous avons étudié deux modèles qui traitent l'effet de la libéralisation des échanges extérieurs sur le marché du travail : le modèle HOS et le modèle d'Edwards.

Le modèle HOS adopte une approche à long terme, il illustre dans un cadre de concurrence pure et parfaite avec absence de mobilité internationale des facteurs entre pays, que l'accroissement du commerce international entraîne la hausse du prix relatif d'un bien pour lequel le pays a un avantage comparatif et que cela augmentera le revenu réel du facteur

utilisé intensément dans la production de ce bien tandis qu'il fera baisser le revenu réel de l'autre facteur. Et par conséquent, les inégalités salariales diminuent dans les PED et augmentent dans les PD.

Paul A. Samuelson est l'auteur du théorème de l'égalisation des facteurs qui s'inscrit dans le cadre du modèle de Heckscher-Ohlin. Ce théorème stipule que le commerce international en égalisant les prix des biens finit par égaliser les prix des facteurs de production. Le commerce international est alors un substitut à la mobilité internationale des facteurs. Il montre dans ce théorème une égalisation des rémunérations du travail non qualifié et du travail qualifié conformément à certaines hypothèses (chapitre I, 1.3.4 conclusion). La parfaite mobilité du facteur travail à l'intérieur du pays assure la réallocation et la spécialisation intersectorielle, et la flexibilité des salaires garantit que le salaire réel dans les pays en développement et développés a tendance à converger jusqu'à un écart négligeable.

D'un côté, dans cette approche néoclassique de la théorie du commerce international, le modèle HOS produit un cadre robuste pour analyser les effets de l'échange international sur le marché du travail. Mais d'un autre côté, ce modèle souffre de certaines défaillances, en négligeant la rigidité des marchés du travail et du capital, les effets du commerce international à court terme et les écarts technologiques, qui ne semblent pas avoir d'effet et de rôle dans son analyse sur l'utilisation de certaines hypothèses jugées comme fortes. En fait, la réalité est plus complexe que ce que présente le modèle HOS.

Le modèle de S. Edwards (1988) complète l'apport de HOS car en plus du long terme il traite le court terme. Il a cherché l'effet de l'ouverture commerciale sur le marché du travail dans les PED. En effet, S. Edwards distingue dans son analyse les effets de court terme et de long terme de la libéralisation du commerce extérieur, et il donne à son analyse plus de réalisme en introduisant la rigidité des salaires dans le marché du travail du PED. Le modèle de S. Edwards est un prolongement de la théorie traditionnelle.

A long terme, dans le secteur exportateur, les biens sont intensifs en travail ce qui fait que la baisse des prix des biens exportables va engendrer la hausse de la demande du travail et donc l'augmentation des salaires. D'après S. Edwards la production et les salaires augmentent dans le secteur exportateur mais diminuent dans le secteur importateur. Concernant le secteur non échangeable, le changement de l'emploi est ambigu vu qu'il y a des effets opposés sur ce dernier à long terme. En effet, l'impact de la libéralisation des échanges sur l'emploi dépend de la production du bien non échangeable, s'il est intensif en travail ou en capital.

A court terme, suite à l'ouverture commerciale, les salaires relatifs au prix domestique des biens importables augmentent et les prix des biens exportables et non échangeables baissent. Néanmoins, la fluctuation du salaire réel est ambiguë, ceci va dépendre de l'importance relative des biens exportables, importables et non échangeables dans l'assiette de la consommation locale.

Malgré la prise en compte de certaines nouvelles hypothèses dans l'analyse de S. Edwards, le modèle présente encore des faiblesses et ne permet pas de donner une explication suffisante de l'effet de l'ouverture commerciale sur le marché du travail, il reste lié aux explications traditionnelles.

Chapitre II

LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : VALIDATIONS EMPIRIQUES

INTRODUCTION

Les revenus sont devenus de plus en plus inégaux entre le travail qualifié et le travail non qualifié, aux États-Unis au début des années 1970, dans quelques pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (fin des années 1980) et dans plusieurs pays en développement (fin des années 1980 et 1990). Ce phénomène coïncide avec les périodes de libéralisation commerciale ce qui a poussé les économistes à chercher une relation de causalité entre les deux faits.

A l'occasion de l'ouverture du commerce international, la technologie change à travers plusieurs canaux tels que le commerce, l'afflux d'innovations, la science et la concurrence du capital étranger. Beaucoup de travaux ont examiné le rôle des innovations technologiques sur la demande de travailleurs qualifiés, c'est-à-dire, comment la qualification est influencée par le changement des hypothèses technologiques.

Ce chapitre présente l'impact du commerce international sur le marché du travail notamment sur l'inégalité salariale. Dans ce cadre, nous présentons dans une première section une revue de la littérature empirique pour le cas des PD et PED. Dans une deuxième section, nous proposons de nouveaux modèles qui expliquent l'apparition de l'inégalité salariale dans les pays en développement après la libéralisation commerciale. Dans la troisième section, nous analysons les effets des politiques commerciales face à ce nouveau contexte dans les PED. Enfin, et pour tenir compte de l'aspect dynamique de la relation entre la libéralisation des échanges et le marché du travail nous présenterons les validations empiriques des prédictions de Heckscher-Ohlin et Stolper-Samuelson, et celles de S. Edwards présentées dans le premier chapitre.

SECTION 1 : Revue de la littérature empirique pour les pays développés et les pays en développement

Dans cette section nous allons proposer une revue de la littérature empirique pour les pays développés dans une première sous-section et pour les pays en développement dans une deuxième sous-section.

1.1 Cas des pays développés

En général, la recherche empirique montre que l'impact du commerce international sur l'inégalité salariale est faible. On peut en partie expliquer ceci par la faible proportion de produits importés de pays en développement [Krugman (1995), et Al (1999)]. Aux États-Unis, par exemple, seulement environ 30% des importations totales viennent de pays en développement, ce qui représentent moins de 4% du produit national brut. La grande partie du flux commercial des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se fait entre eux, laissant peu de place pour le marché du travail à être affecté par des importations de pays en développement qui se sont plus ouverts relativement aux pays avancés (au cours des quarante dernières années). Bien que le degré moyen de la libéralisation des économies avancées soit deux fois plus grand que celui des économies en voie de développement, entre 1970 et 1992 le taux de croissance du degré de libéralisation des pays en développement était plus important que celui des pays développés¹².

Récemment les économistes introduisent la qualification dans leurs études. Le travail empirique qui cherche une relation entre le commerce extérieur, les prix et la qualification aboutit à des résultats mixtes. Slaughter et Al (2001) examinent le cas des États-Unis (EU) et du Royaume-Uni (UK), et trouvent que les augmentations des prix relatifs des produits intensifs en travail qualifié sont du fait du commerce international. Ils montrent les effets du changement des barrières commerciales aux États-Unis sur l'inégalité des salaires à travers les secteurs influencés par les changements des prix. Leaner (1994 et 1996)¹³ trouve aussi une augmentation des prix relatifs des produits intensifs en travail qualifié et une baisse des prix relatifs dans les secteurs intensifs en travail non qualifié (le textile, les vêtements, les chaussures) pour les États-Unis, mais uniquement dans les années 1970, quand-il y avait une

¹² Le degré de libéralisation des pays en voie de développement et des pays développés utilisé selon le concept de la libéralisation économique est calculé de la manière suivante : (les exportations + les importations) / le produit national brut.

¹³ D'après l'article d'Arbache, Jorge, Saba. (2001).

grande augmentation d'importations américaines. De même, Greenhalgh et Al (1998) confirment que le commerce international a un effet négatif sur les salaires des travailleurs moins qualifiés au Royaume-Uni (UK).

D'autre part, Slaughter (1993) et Jagdish N. Bhagwati (1991) ne trouvent pas une tendance claire pour les prix relatifs des biens aux États-Unis pendant les années 1980. A.L. Revenga (1992) mesure l'impact du changement des importations sur les salaires aux États-Unis et trouve que les prix des marchandises importées ont de faibles effets sur les salaires. Krugman (1995) montre que le commerce américain avec les PED avait seulement un faible effet sur les prix et les salaires. Grossman (1987) observe la sensibilité faible des salaires aux changements tarifaires et aux prix des importations aux États-Unis, bien qu'il constate que l'impact sur les niveaux d'emploi est significatif dans quelques industries. Freeman (1991) et Al (1995) montrent que le commerce international a un effet significatif sur la structure de l'emploi inter-industries à court terme aux États-Unis, mais qu'il a seulement un faible impact sur les salaires.

Le progrès technologique et l'emploi, il s'agit d'une des questions permanentes dans l'histoire économique. En conséquence, beaucoup d'études comme Baldwin et Caïn (2000) ont exprimé l'impact de la technologie sur les salaires dans le modèle de Heckscher-Ohlin. Les recherches étudiant le secteur influencé par le déplacement du changement technologique montrent que la productivité globale des facteurs¹⁴ (PGF) des différentiels de qualification change au Royaume-Uni (UK) et augmente aux États-Unis d'une manière évidente [Lerner-Pearce, (1998), Slaughter (2001)]. Quant à Feenstra et Hanson (1999) ils analysent la productivité globale des facteurs (PGF) aux EU et constatent que l'informatisation affecte l'inégalité de salaire.

La littérature qui utilise le changement de la productivité globale des facteurs dans l'analyse commerciale pour tester les effets du commerce sur les salaires trouve une preuve favorable dans les prédictions de Heckscher-Ohlin. En effet, aux États-Unis l'augmentation du commerce international réduit la demande de travail dans les secteurs qui produisent des marchandises intensives en travail non qualifié en raison de la réduction de la production de ces marchandises. L'augmentation du stock relatif du travail non qualifié provenant du commerce est responsable de l'augmentation de 15% de l'inégalité de revenu. Mais le changement du volume du travail dans les importations américaines a un très faible impact sur

¹⁴Productivité globale des facteurs (PGF) est l'accroissement relatif de richesse (la croissance) qui n'est pas expliqué par l'accroissement d'un usage des facteurs de production, le capital et le travail.

les salaires [Katz et Al (1992)]. Ainsi, A.Wood (1994) analyse le cas de plusieurs pays développés et montre que 20% de la baisse de la demande de main-d'œuvre non qualifiée est un résultat du commerce international. Dans ce même contexte, un calcul plus approprié et une désagrégation du niveau d'industrie concluent que le commerce a un faible effet sur le stock relatif de la main-d'œuvre non qualifiée aux États-Unis [Feenstra et Hanson (2000)]. En effet, Leamer (1998) critique sévèrement la nature du facteur de l'approche commerciale soutenant que les prix de la production sont exogènes, et que ce ne sont pas les quantités de facteurs endogènes qui déterminent les salaires relatifs.

L'externalisation¹⁵ des marchandises dans les PED est perçue aussi comme une source d'inégalité de salaire dans les pays développés. Dans ce cadre, des travaux ont eu lieu pour chercher si l'externalisation des compagnies américaines dans les PED contribue à l'explication de l'augmentation de l'inégalité de salaire aux États-Unis. Ces travaux n'ont trouvé qu'une faible contribution de l'externalisation sur la baisse des salaires de la main-d'œuvre [Slaughter (1995), Feenstra et Hanson (1996)].

Néanmoins, au Royaume-Uni (UK) l'externalisation contribue significativement à la baisse des salaires relatifs et de l'emploi de la main-d'œuvre non qualifié. Un tel effet est particulièrement important dans les industries qui nécessitent un faible stock de capital et de technologie, comme les industries de chaussures et de textile [Anderton et Breton (1998)]¹⁶.

Berman et Al, (1994), en se basant sur l'hypothèse que la qualification est influencée par le changement des hypothèses technologiques (SBTS), ont estimé que 70% de l'augmentation de la demande de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur industriel des États-Unis peut être expliqué par les changements au sein des industries, et 30% sont dus aux changements à travers les industries. Ceci est interprété comme si la plupart des changements structurels de la demande de travail en faveur des ouvriers qualifiés arrivent en raison des innovations technologiques et non en raison des changements associés à la concurrence internationale. Par conséquent, les principaux changements de la structure de la demande de travail dans plusieurs pays développés sont limités aux mêmes industries. Ils interprètent ce résultat comme l'évidence de l'innovation et de la diffusion technologique qui sont concentrés dans quelques industries, indépendamment du fait que les secteurs soient échangeables ou non échangeables. De ce fait, ils illustrent que la part des ouvriers qualifiés a augmenté dans tous les secteurs de l'économie et n'est pas limitée juste au secteur échangeable.

¹⁵ Phénomène de délocalisation des activités productives.

¹⁶ D'après l'article d'Arbache, Jorge, Saba. (2001).

Au Royaume-Uni (UK), en se basant sur la même décomposition, utilisée par Berman et Al, Machin (1996) prouve que 83% des changements de la demande de travail peut être expliqué par les variations intra-industrielles. Il montre aussi que la recherche, le développement, les innovations technologiques et l'utilisation des ordinateurs sont des facteurs importants dans la hausse de la demande relative de la main-d'œuvre qualifiée. De même, dans plusieurs pays de l'OCDE l'augmentation de la demande relative de travail qualifié est associée à l'introduction de nouvelles technologies.

En général, la recherche empirique montre que la croissance de la dispersion salariale dans les pays développés ne peut pas être explicitement causée par le commerce avec les pays en développement. Bien qu'il n'y ait aucun consensus sur les causes de la naissance de l'inégalité salariale, il est néanmoins accepté que quelle que soit la raison derrière le phénomène, le changement de la structure de la demande de travail en faveur des ouvriers qualifiés est un aspect commun.

1.2 Cas des pays en développement

Les effets de la libéralisation du commerce sur les marchés du travail dans les pays en développement sont hétérogènes. Le commerce est associé à une augmentation et non à une diminution de la demande des travailleurs qualifiés et à la naissance de l'inégalité de salaire, ce qui rejette donc les prédictions de Heckscher-Ohlin et Stolper-Samuelson.

Après la libéralisation commerciale, l'Amérique latine et d'autres pays ont connu une hausse de la dispersion salariale. Alors que d'autres pays, situés en Asie orientale ont vu une amélioration des indicateurs de l'inégalité de revenu.

A.Wood (1994 et 1999) met en évidence la hausse de la demande de travail non qualifié et la baisse de l'inégalité de salaire en Corée du sud, à Taïwan et à Singapour après leur libéralisation commerciale. Ces cas sont compatibles avec l'hypothèse du modèle HOS. Dans le même cadre, une corrélation à long terme a été trouvée entre la libéralisation et l'inégalité de salaire au Chili [Beyer, (1999)]. Après l'ouverture commerciale au Mexique, une analyse des changements des salaires de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée a montré qu'il existe une faible variation dans les niveaux de l'emploi, mais une augmentation significative des salaires relatifs des travailleurs qualifiés. Les firmes étrangères, liées aux exportations payant des salaires plus élevés à la main-d'œuvre qualifiée. Cependant, la corrélation a été

trouvée entre l'intensité de la main-d'œuvre qualifiée et les changements de prix relatifs, comme suggéré par le modèle Stolper-Samuelson [Hanson et Harison (1999)]. Or au Chili, les rendements du travail qualifié ont progressé bien que le volume du travail qualifié dans les importations excède celui dans les exportations. En effet, la croissance des importations des biens d'équipement est complémentaire au travail qualifié. En Colombie, une étude a été réalisée sur les changements des différentiels de salaire suite à l'augmentation de la proportion des importations de biens d'équipement par rapport au Produit Intérieur Brut et à l'augmentation des exportations dus aux dévaluations du taux de change. Cette étude a montré une augmentation de différentiel de salaire (qui a été attribuée aux changements de la composition de la demande induite par les exportations et par une corrélation positive entre l'augmentation des importations de machines, d'équipement et l'introduction de nouvelles technologies) et l'accroissement de la demande du travail qualifié. Cependant, l'explication la plus plausible du résultat est que la croissance des importations de biens d'équipement est complémentaire à celle du travail qualifié [Robbins (1994a), (1995)].

L'augmentation de l'inégalité de salaire dans plusieurs pays en développements a incité à la recherche des explications du phénomène dans la littérature économique. En effet, les économistes ont trouvé différentes causes à la variation de l'inégalité de salaire tel que la libéralisation des échanges, le changement de la structure de la demande de travail, les innovations technologiques, les réformes du commerce (variation des droits de douane, les quotas d'importation, ...), l'augmentation des investissements direct étrangers, etc.

Au Mexique, l'augmentation des rendements de l'éducation a été l'une des causes trouvées pour expliquer la hausse des salaires relatifs des travailleurs qualifiés. De même, une hausse substantielle des rendements de l'éducation universitaire au Brésil, après la libéralisation commerciale, est due à l'augmentation de la demande relative des travailleurs instruits à l'université. De ce fait, une faible proportion des travailleurs instruits à l'université et la hausse des salaires des travailleurs illettrés a contribué à la hausse des salaires des travailleurs qualifiés [Feliciano et Al, (1996)]¹⁷. Contrairement à ce qui a été trouvé pour certains pays en développement, il n'y avait aucun changement intégral dans l'inégalité de salaire.

¹⁷ D'après l'article d'Arbache, Jorge, Saba. (2001).

Une analyse des input- output adopté par Maia (2001)¹⁸ examine l'impact du commerce et de la technologie sur le travail qualifié et non qualifié au Brésil, avant et après la libéralisation. Cette analyse montre que le commerce international a détruit davantage d'emplois non qualifiés que d'emplois qualifiés et que la technologie est responsable de ce phénomène. Les effets du commerce international sur le marché du travail sont ambigus, Barros et Alii (2001) se sont mis dans le cadre de l'équilibre général calculable au Brésil et ils n'ont trouvé aucun impact significatif de la libéralisation sur l'inégalité de revenu.

Une autre étude qui a été faite au Mexique par Feenstra et Hanson (1997) a montré que les « maquiladoras » (des usines de montage à l'exportation) ont causé une augmentation significative de la demande relative des travailleurs qualifiés dans la zone frontrière avec les États-Unis où il y a une grande concentration de l'investissement direct étranger. Par ailleurs, l'analyse de l'augmentation de la demande de travail qualifié dans les pays développés, dévoile que la variation intra-industrie explique la plupart du changement de la structure de la demande, c'est-à-dire qu'elle est associée à l'introduction des technologies qui exigent du travail qualifié.

Màrquez et Pagés (1997) analysent des modèles de la demande de travail avec des données de panel pour 18 pays de l'Amérique latine et trouvent que les réformes du commerce international avaient un effet négatif sur la croissance de l'emploi. Dans la même logique, A.L. Revenga et Al (1997) constatent que les réductions des droits de douane et des quotas d'importation (au Maroc et au Mexique) ont eu un impact modeste sur l'emploi et qu'ils étaient dus en partie aux firmes qui ont interrompu les marges et l'augmentation de la productivité.

Arbache et Corseuil (2000)¹⁹ découvrent que la part des emplois dans le secteur manufacturier brésilien est négativement corrélée à la pénétration d'importation et que cet effet est plus fort pour les industries intensives en travail non qualifié. Ils montrent aussi que le rendement du salaire inter-industrie est lié positivement à la pénétration d'importations et à la réduction tarifaire au Brésil. Ils révèlent que les prix des produits de marché sont fortement affectés par la libéralisation commerciale et que la part des prix est distribuée dans le marché du travail sous forme d'une prime de salaire plus élevée que par la croissance de la productivité.

^{18, 19} D'après l'article d'Arbache, Jorge, Saba. (2001).

Une autre recherche examine les effets du commerce sur l'emploi. Si les PED sont saturés en main-d'œuvre non qualifiée, la libéralisation mènera à une expansion de l'emploi dans les secteurs à forte intensité en main-d'œuvre non qualifiée et donc à une hausse de l'emploi.

Pour conclure, la preuve empirique suggère une relation entre la libéralisation commerciale, l'inégalité de salaire et l'emploi qui a un sens opposé aux prédictions de la théorie standard du commerce international. En effet, dans plusieurs pays en développement l'ouverture commerciale a causé une détérioration de la demande de travail non qualifié, une hausse de l'inégalité de salaire causée par la hausse des salaires des travailleurs qualifiés et la baisse des salaires non qualifiés suite à l'introduction de la technologie. Par conséquent, l'explication de ces faits nécessite des techniques d'analyses appuyées sur des études théoriques et empiriques pointues, pour avoir une analyse performante.

SECTION 2 : La libéralisation du commerce et l'inégalité de salaire dans les pays en développement : nouvelles explications

Nous allons maintenant proposer de nouvelles explications sur l'impact de l'ouverture commerciale sur l'inégalité salariale dans les pays en développement. Dans ce cadre nous mettons en avant le rôle du capital, de la technologie et du travail, puis nous exposons d'autres explications théoriques et enfin, nous rappelons les principaux effets de la libéralisation commerciale sur le marché du travail.

2.1 Le rôle du capital, de la technologie et du travail qualifié

La « nouvelle théorie de la croissance »²⁰ maintient que la libéralisation commerciale étend les marchés, incite au renforcement de la recherche et du développement, réattribue l'emploi dans des activités plus innovatrices qui exigent plus de capital humain et augmente le flux des relations entre les pays. Cette vision est partagée par beaucoup d'auteurs qui ont contribué aux nouvelles théories de la croissance, comme [Aghion et Howitt (1992), Grossman et Helpman (1991), Parente et Prescott (1994) et Romer (1990)]²¹. Sarqui et Arbache (2001) montrent empiriquement qu'une économie peut profiter d'être plus ouverte à travers l'amélioration des effets externes du capital humain.

²⁰Cette théorie est apparue en évolution à la pensée néoclassique qui expliquait que la croissance était le seul fruit de l'accumulation de capital, de main d'œuvre et de changement technologique.

²¹ D'après l'article d'Arbache, Jorge, Saba. (2001).

S.Edwards et Al (1998), présentent la preuve empirique que plus les économies sont ouvertes, plus elles croissent rapidement et réalisent les plus haut taux de productivité globale des facteurs (PGF). Quelque temps après, d'autres auteurs de la nouvelle théorie de la croissance suggèrent qu'il existe une corrélation positive entre la libéralisation, la croissance et le capital humain, et des facteurs alternatifs liés à l'éducation et à la connaissance comme la recherche, le développement et l'innovation. Dans ce contexte, plus les politiques de commerce sont libérales, plus l'investissement, la finance et les marchés de capitaux ont tendance à créer des meilleures perspectives pour la croissance et à accaparer l'investissement direct étranger.

Le processus de la libéralisation économique a tendance à être accompagné par l'introduction de nouvelles technologies, de nouvelles pratiques dans l'administration des ressources humaines, de processus de production plus efficaces ainsi que par l'incorporation de nouvelles machines. De plus, un accès plus élevé aux marchés internationaux des biens et du capital réduit les coûts d'investissement des machines importées et des technologies, rendant la possibilité d'une croissance plus élevée des taux d'investissement et de la productivité.

Pour voir comment la nouvelle théorie de la croissance peut être utilisée pour expliquer la relation entre la libéralisation commerciale et les marchés du travail dans les pays en développement, on suppose la problématique suivante tout à fait simple comme scénario:

- i) Deux pays, dont l'un est technologiquement avancé et l'autre est moins avancé
- ii) Le capital et le travail qualifié sont des facteurs de production complémentaires
- iii) La technologie de pointe est incorporée dans les machines et l'équipement produits dans le pays le plus avancé. Si le pays le moins avancé présente une politique de libéralisation commerciale, le prix d'importation des biens d'équipement devrait baisser. Tant que les biens d'équipement incorporent de nouvelles technologies, l'augmentation des importations de machines devrait causer une diffusion d'innovations techniques changeant le niveau technologique du pays le moins avancé [Romer (1990), Grossman et Helpman (1991), Aghion et Howitt (1992), Grossman et Helpman (1991) et Parente et Prescott (1994)].

Comment les plus grandes importations de capital et de technologies affectent le marché du travail dans les pays les moins avancés ? Et y aurait-il une augmentation de la demande relative du travail qualifié suite à la complémentarité du capital, de la technologie et du travail qualifié ?

Le transfert de biens d'équipement et de technologies en provenance des PD va affecter la demande et le salaire du travail qualifié dans les PED. En effet, les biens d'équipement et les

technologies sont intensifs en travail qualifié. Ils sont élaborés dans les PD où le travail qualifié est abondant. En conséquence, la structure de la demande de travail a tendance à se déplacer en faveur du travail qualifié en augmentant la demande de ce dernier et le rendement du capital humain. Cette hypothèse a été désignée par Donald Robbins (1996) comme « Le commerce améliore la qualification ».

Une analyse faite à travers différents pays a montré une corrélation positive entre l'augmentation de la rentabilité des études et la libéralisation économique [Berthelemy et Al (1997)]²². L'augmentation de l'intensité de la demande relative de travail qualifié dépendra cependant du taux de croissance du capital par travailleur [Johson(1997)]. Donc, l'effet le plus important sur la structure de la demande de travail est causé par la quantité d'investissement direct étranger et l'augmentation des importations de machines et d'équipements. Toute chose étant égale par ailleurs, la croissance de la demande du travail qualifié peut avoir comme conséquence, une augmentation et non pas une diminution de la dispersion de salaire dans les pays en développement, contrairement à ce que prévoit la théorie standard du commerce international.

Le changement dans la distribution des salaires dépendra de plusieurs facteurs tels que:

* L'écart technologique entre la nouvelle et l'ancienne technologie - plus le travail qualifié est intensif dans la nouvelle technologie, plus les changements de la distribution de salaire seront élevés [O'Cannor et Lunati(1999)]²³

* L'intensité des importations en capital.

La complémentarité du capital et du travail qualifié ainsi que la complémentarité de la technologie et du travail qualifié sont liées puisque la technologie est incorporée dans les machines et les équipements. Conceptuellement ces effets sont différents, puisque le premier se réfère à l'élasticité de substitution entre les facteurs de production pour une technologie donnée, tandis que le deuxième se réfère à un déplacement de la technologie vers un facteur de production.

Des études récentes trouvent une forte corrélation positive dans les pays en développement entre la technologie (l'insertion des ordinateurs) et la demande de travail d'une part, et entre

^{22, 23} D'après l'article d'Arbache, Jorge, Saba. (2001).

le stock de capital physique et la demande de travail qualifié d'autre part [Gallie et Al, (2001); Wolff et Al, (1996)]²⁴.

A court terme, les effets de la libéralisation sur la distribution des salaires seront cependant le résultat des conditions de l'offre et de la demande de travail qualifié et non qualifié et de la nature des transformations économiques provoquées par la libéralisation. Etant donné une augmentation autonome de la demande de travail qualifié, l'augmentation de l'offre de ce facteur peut s'élever puisque les pays en développement ont généralement un faible taux d'éducation par rapport aux pays développés. D'où la possibilité de l'augmentation du stock de capital humain. La représentation de la distribution des études est importante dans la détermination de la capacité de l'économie pour fournir l'offre de travail qualifié face à une augmentation autonome de la demande de ce facteur. Plus la proportion de la population qui fait des études secondaires est élevée, plus il y a une capacité élevée pour un ajustement plus rapide dans le marché du travail. A partir d'un faible investissement l'offre des individus ayant le niveau d'enseignement supérieur peut augmenter. Dans le cas où cette proportion est faible et la majorité de la population à juste un niveau d'enseignement primaire, la reproduction sera plus lente, ce qui peut avoir des effets indésirables sur la distribution du revenu, même à moyen terme. L'analyse devient plus complexe quand on considère la distribution d'études selon les cohortes d'âge et la représentation de la répartition en fonction de l'âge de la population. Une jeune population avec un taux élevé de scolarisation fournit une provision idéale et dynamique à moyen et long terme pour faire face au processus de croissance économique. Par conséquent la qualité de l'enseignement est aussi importante que sa quantité [Lucas, (1988)]. Ainsi, les analyses de la main-d'œuvre qualifiée disponible devraient considérer non seulement les études des individus, mais aussi la qualité de l'enseignement.

L'augmentation relative de la demande de travail qualifié peut avoir des effets plus intenses sur les pays en développement que sur les pays développés en raison d'un manque important de travail qualifié. Mais ces effets dépendront de l'élasticité de substitution entre le travail qualifié et non qualifié, et de l'offre de travail qualifié à court terme. Plus la substituabilité du travail qualifié quant au travail non qualifié et l'offre de travail qualifiée sont inélastiques, plus la dispersion des salaires sera élevée. Ainsi, supposons qu'il y ait une augmentation autonome et proportionnelle de la demande de travail qualifié et non qualifié, le nouveau

²⁴ D'après l'article d'Arbache, Jorge, Saba. (2001).

salaires d'équilibre devrait montrer une augmentation relative des salaires des travailleurs qualifiés, puisque l'offre de travail non qualifié est plus élastique. Ceci suggère que l'élasticité moyenne de substitution du travail qualifié quant au non qualifié soit plus élevée dans les pays développés que dans les pays en développement, puisque l'offre de travail qualifié est plus importante dans ces pays.

Ces considérations impliquent que :

- * L'introduction du capital et des nouvelles technologies peuvent augmenter l'inégalité plus rapidement dans les pays en développement que dans les pays développés en raison du manque important de travail qualifié.
- * N'importe quel jaillissement de la croissance économique causée par la libéralisation n'aura pas un effet neutre sur les salaires relatifs, même si la croissance est neutre dans l'apport des facteurs et si l'offre de ces apports croît au même taux que le PIB.

D'autre part, Heckscher-Ohlin et Stolper-Samuelson prévoyaient que la réduction d'inégalité des salaires suite à la libéralisation commerciale dans les pays en développement devrait être modeste en raison de l'excès de travail non qualifié. Malgré l'élégance des arguments ci-dessus qui essaient d'expliquer la croissance de l'inégalité de salaire dans les pays en développement après la libéralisation commerciale, cela peut signifier que:

- * La libéralisation commerciale ne peut pas avoir d'impact sur l'accumulation de capital humain et sur l'attraction d'investissements directs étrangers.
- * La dégradation de l'indicateur de l'inégalité de salaire dans les pays en développement est un effet transitoire et non permanent. Dans ce cas, les effets mentionnés au-dessus peuvent ne pas arriver, ou le changement de la structure de la demande de travail en faveur du travail qualifié peut être transitoire, comme il peut ne pas avoir lieu.

Lucas (1990) soutient que le fait que l'offre de travail qualifié soit faible voire inexistante dans les pays en développement peut réduire l'investissement direct étranger, puisque le capital financier a tendance à migrer vers les zones dans lesquelles le capital humain est abondant. En se basant sur son modèle de 1988, qui montre une relation dynamique entre les études et le capital physique – où le capital humain est mesuré de deux manières, comme le niveau d'études individuelles (effet interne) et aussi bien comme un niveau moyen d'enseignement qui a aussi un effet positif sur la fonction de production (effet externe) – Lucas soutient qu'à la différence de ce qui est suggéré selon la théorie néoclassique, le capital ne migre pas nécessairement des pays riches vers les pays pauvres. La raison est que dans ces

pays pauvres le stock de capital humain interne et externe a un effet indésirable sur la productivité marginale du capital physique qui est davantage élevée quand il y a davantage de grandes quantités de capital humain internes et externes. Ainsi, la disponibilité du capital humain serait comme une motivation à l'investissement direct étranger.

Benhabib et Spiegel (1994) cherchent à trouver une relation positive entre le stock de capital humain et l'investissement du capital physique qui suggère que les rendements à l'investissement soient une fonction positive de l'offre du capital humain. Ainsi, la libéralisation économique peut être une condition nécessaire mais non suffisante pour attirer le capital et les technologies de pointe dans les pays en développement.

Douglas Nelson (1994) soutient que le capital humain en soi n'est pas suffisant pour garantir l'attraction du capital et des nouvelles technologies. La structure institutionnelle peut être un facteur décisif pour le développement de nouvelles technologies. Romer (1993) part également de la mise en évidence de l'importance de la structure institutionnelle comme un facteur pour expliquer la croissance économique. D'autres facteurs peuvent aussi contribuer à la croissance comme les faibles transactions, les coûts de transport, une structure réglementaire et légale bien définie, la stabilité politique et sociale, etc. Sachant que tous les pays en développement ne jouissent pas de ces conditions, il peut être annoncé que la libéralisation économique est un facteur qui contribue mais ne détermine pas l'investissement dans le capital physique et la technologie. A la lumière de ces avertissements, on ne devrait pas voir la libéralisation comme un remède pour la croissance, ni comme une cause de l'augmentation de l'inégalité de salaire dans des pays en développement.

L'augmentation de l'inégalité de salaire dans les pays en développement peut être seulement un effet transitoire et non permanent. L'idée de la libéralisation est de favoriser les transferts les plus rapides des nouvelles technologies aux pays en développement (PED) qui exigent un travail qualifié, augmentant ainsi les rendements du capital humain. Cependant, Pissarides (1997) suggère que le transfert technologique est neutre après que les effets de la période d'intégration et de la mise en œuvre de nouveaux processus de production se dissipent. Aussitôt que les travailleurs apprennent les nouvelles technologies, il y a une réduction des effets de la libéralisation sur la structure de la demande de travail qualifié, puisque l'économie atteint un nouveau niveau technologique stable. Donc l'impact de l'augmentation des rendements du capital humain est provisoire et les travailleurs qualifiés en profitent seulement durant la période de transition vers le nouveau niveau technologique. En outre,

l'offre de travail qualifié peut augmenter à long terme comme une réponse à l'augmentation initiale de la demande de ce facteur, entraînant la disparition du gain différentiel du salaire pour les travailleurs qualifiés.

Goldin et Katz (1998) sont arrivés à une conclusion semblable. Ils soutiennent que la demande de travailleurs qualifiés peut suivre un cycle technologique. La demande croît quand de nouvelles technologies et machines sont présentées, mais elle baisse avec la concentration de leur utilisation par les travailleurs. Donc le transfert de technologie ne garantit pas que l'inégalité de salaire qui est observée dans les étapes initiales de la libéralisation se poursuive à long terme. Il est nécessaire de différencier le processus d'innovation qui exige la doctrine du capital humain, de la mise en œuvre du processus productif qui exige de se distinguer par la réalisation. Les importations de biens d'équipement et des nouvelles technologies des pays développés sont reliées au deuxième cas, qui ne garantit pas le changement dynamique du niveau technologique.

2.2 Autres explications théoriques

Soit un modèle simplifié dont l'hypothèse principale est la disponibilité des facteurs de production dans un pays qui est en relation avec un groupe de pays ayant des dotations semblables, et non en relation avec l'économie internationale. Dans ce modèle [Davis, (1996)], il y a seulement deux cônes de production diversifiés, un pour les pays développés et un autre pour les pays en développement. Les pays du premier cône produisent des marchandises qui ne sont pas produites dans les pays de l'autre cône. À l'intérieur de chaque cône les pays sont relativement semblables, mais l'offre des facteurs n'est pas la même, ce qui donne des avantages comparatifs différents pour chaque pays à l'intérieur de son cône et l'amène à une spécialisation de production. Ainsi, la disponibilité de facteurs devrait être prise selon la perspective relative et non selon la perspective absolue. Dans un autre sens, un pays peut ne pas être abondant en travail qualifié à une échelle mondiale mais peut être abondant en travail qualifié à l'intérieur de son cône. Dans le même sens, un pays qui est abondant en travail qualifié au niveau mondial ne peut pas être abondant en travail qualifié à l'intérieur de son cône. Quels sont les problèmes du modèle de la position relative du pays dans son propre cône et pas par rapport à tous les pays ?

Dans cette structure, la libéralisation commerciale peut faire surgir la demande du travail qualifié dans un pays en développement tant qu'il est dans les pays de son cône qui ont une

offre de travail qualifié relativement importante. D'autre part, un pays d'un cône où il y a une offre plus élevée de travail non qualifié peut éprouver une réduction de l'inégalité de salaire. La réduction des prix des biens produits dans l'autre cône (les produits des pays développés) n'a pas d'effet sur les prix des facteurs de production dans les pays en développement, puisqu'ils ne produisent pas les mêmes marchandises.

A.Wood (1999) a soutenu l'entrée des pays comme la Chine, l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan et l'Indonésie dans le marché mondial pour des biens intensifs en travail non qualifié au milieu des années 1980. Cette entrée a un impact important sur l'explication de l'accroissement de l'inégalité de revenu des pays à revenus moyens (exemple, l'Amérique latine). En effet, l'accroissement de l'offre de biens intensifs en travail non qualifié a changé la structure de l'offre des biens dans le marché mondial, réduisant leur prix et le rendement des facteurs impliqués dans la production de certains biens. Ceci défavorise les pays qui avaient un peu d'avantage comparatif dans leur production. En conséquence, ces pays ont subi des pressions pour changer leurs techniques de production dans la recherche de l'avantage comparatif dans la production des biens qui utilisent le travail semi-qualifié, aboutissant à une augmentation de la demande de ce type de travailleurs et causant donc une hausse de la dispersion des salaires.

Feenstra et Hanson (1995) ont développé un modèle qui montre que l'augmentation de l'inégalité de salaire dans les pays en développement et développés est en accord avec le flux de capital provenant des pays en développement avancés dans une période de mondialisation. L'idée est que le flux d'investissement direct étranger change la structure de la production et augmente le stock de capital des pays en développement. Ces derniers peuvent avoir des effets significatifs sur le niveau et le profit d'investissement, et sur la disponibilité locale des technologies. Le modèle assure la production finale d'un simple bien qui exige des biens intermédiaires en séries avec des dimensions variables de travail qualifié et non qualifié. Les pays en développement ont un coût de production plus faible pour quelques phases du bien final et vice-versa pour des pays développés. Aussitôt que les économies s'ouvrent et assurent des rendements de capitaux plus élevés dans les pays en développement, là se fera un transfert de capital des pays développés vers les pays en développement. D'une façon intuitive, le modèle suggère que les étapes de production exigent que la demande de travail moins qualifié (au niveau des pays avancés) soit transférée aux pays les moins avancés où le travail non qualifié est relativement moins cher. La spécialisation de la production augmente les

débouchés moyens de travail dans les deux pays. En conséquence, la demande relative du travail qualifié augmente dans les deux régions et cause ainsi l'apparition de l'inégalité salariale dans les deux groupes de pays.

Bien que les modèles de Hanson (1995) et A.Wood (1999) soient tout à fait intéressants ils sont développés à partir de l'approche de Heckscher-Ohlin et Stolper-Samuelson, puisqu'ils empruntent l'idée centrale dont les rendements des facteurs de production sont conditionnés par leur distribution relative dans les pays. Ainsi, il semble qu'il existerait deux classes principales de modèles pour expliquer les effets de la libéralisation commerciale sur le marché du travail dans les pays en développement: ceux associés à la théorie de Heckscher-Ohlin et la théorie de Stolper-Samuelson, et ceux qui soutiennent que les changements technologiques provenant du commerce sont à l'origine du problème.

La grande différence entre les expériences des pays en développement et des pays développés est que, dans le premier cas, les processus de la libéralisation et les transformations technologiques étaient simultanés, tandis que dans le second cas c'était un processus séquentiel.

2.3 Conclusion

L'impact de la libéralisation commerciale sur les marchés du travail des pays en développement est ambigu. Tandis que des pays comme les "tigres asiatiques" ont éprouvé une réduction de l'inégalité des salaires, ce qui est en accord avec la théorie standard du commerce international, ceux d'Amérique latine et d'autres pays ont éprouvé une hausse de l'inégalité des salaires après la libéralisation. Plusieurs modèles et hypothèses ont essayé d'expliquer ce phénomène, mais aucun d'eux ne peut être considéré comme une théorie générale.

Même si c'est intéressant, l'amélioration de la qualification est l'hypothèse du commerce. Cette hypothèse peut être critiquée vu que la libéralisation commerciale est une nécessité, mais pas une condition suffisante pour expliquer la modernisation technologique et l'augmentation du stock de capital par individu. Ces derniers sont supposés capables de changer la demande de travail en faveur des travailleurs qualifiés causant ainsi l'inégalité de salaire. Plusieurs pays en développement ont des degrés²⁵ élevés de libéralisation

²⁵ Degré de libéralisation économique: il est mesuré par le rapport suivant (Exportations + Importation)/ Produit Intérieur Brut

commerciale (exemple : les pays Africains) mais qui ne garantit pas l'incorporation de nouvelles technologies, l'augmentation de la productivité globale des facteurs (PGF) et l'attraction d'investissement direct étranger.

Le capital humain, la structure institutionnelle et la stabilité politique, par exemple, semblent contribuer significativement dans l'attraction du capital et des nouvelles technologies. Donc, la libéralisation est un facteur qui contribue mais ne détermine pas complètement l'investissement en capital et en nouvelles technologies. Quelle que soit la raison qui est derrière le phénomène, de nouvelles technologies semblent jouer un rôle dans l'explication du changement de la demande de travail.

Finalement, il semble que l'évidence empirique disponible, montre plutôt une situation transitoire qu'une image permanente. Dans ce cas, la théorie standard du commerce international garderait toujours son statut d'outil analytique clé pour comprendre la relation entre le commerce et le salaire.

SECTION 3 : Effets des politiques d'ouverture commerciale dans les pays en développement:

Nous allons nous intéresser au monde actuel pour identifier les mécanismes par lesquels le commerce affecte la productivité des entreprises, les salaires et l'emploi dans une économie en développement. Dans ce cadre, nous proposons d'analyser comment l'ouverture commerciale affecte les entreprises et les industries dans une première sous-section, puis les salaires et l'emploi dans une deuxième sous-section et enfin les revenus et le bien-être dans la dernière sous-section.

3.1 Introduction

Comment les pays en développement s'adaptent-ils aux changements de la politique commerciale ? Jusqu'à la dernière décennie, la plupart des économistes commerciaux auraient probablement utilisé le modèle Heckscher-Ohlin ou une certaine variante.

Le commerce dans les pays en développement a été en grande partie basé sur leur avantage comparatif dans les industries qui étaient intensives en travail non qualifié, l'agriculture ou dans l'offre de ressources naturelles. Les modèles de commerce inter-industries ont été vus comme convenant le mieux pour analyser le commerce dans les pays développés. Les développements de la recherche théorique et empirique considèrent que l'analyse des facteurs

de production des pays coéchangistes est insuffisante pour saisir comment une économie en voie de développement répondra à la libéralisation commerciale domestique et étrangère.

Du point de vue empirique, le théorème Stolper-Samuelson, qui utilise la logique de HO pour prévoir comment les changements de prix des biens affecteront les prix des facteurs de production, n'a pas trouvé beaucoup de supports empiriques [Goldberg et Pavcnik, (2007)]²⁶. L'application du modèle simple de HO implique que la libéralisation commerciale aura tendance à réduire l'inégalité de revenu dans les pays en développement. En effet, le mouvement des facteurs entre les industries intensives en travail cause la baisse de la demande relative, de capital et de revenu ou de la main-d'œuvre qualifiée. En fait, la libéralisation des échanges est souvent accompagnée par une augmentation de la demande relative à la qualification et par une hausse de l'inégalité de salaire (Feenstra et Hanson, 2003).

Un autre développement important dans la littérature est la reconnaissance des différences significatives entre les entreprises qui exportent et celles qui n'exportent pas, aussi bien qu'entre les entreprises multinationales et domestiques. Les entreprises exportatrices ou multinationales ont tendance à être plus importantes, plus intensives en qualification, plus intensives en capital, plus productives et payent des salaires plus élevés par rapport aux entreprises domestiques [Bernard, Redding et Schott, (2007)]²⁷. Les entreprises multinationales sont toujours plus larges et plus productives. Quand les barrières commerciales diminuent ou disparaissent, les exportateurs s'étendent au détriment des petits établissements domestiques moins intensifs en travail qualifié et en capital.

Le développement théorique le plus influent dans le commerce au cours des deux dernières décennies du 20^{ème} siècle a été le cadre mis en avant par Melitz, (2003). Melitz permet explicitement aux entreprises d'être hétérogènes en termes de productivité et rend les coûts fixes à l'exportation décisifs dans le commerce international. Le modèle de Melitz présente pourquoi les exportateurs sont meilleurs que les non-exportateurs dans la plupart des dimensions de performance, et explique pourquoi la productivité moyenne de l'industrie augmente à mesure que les barrières commerciales baissent. La structure littéraire empirique qui a documenté les effets de la libéralisation commerciale sur la productivité industrielle du

²⁶ , ²⁷ D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

modèle Melitz a aidé à placer les firmes au centre de l'analyse et à ajuster une économie suite à la variation des barrières commerciales.

Aujourd'hui, les économistes qui s'intéressent au commerce international apprécient que le monde actuel soit plus complexe que celui de HO. En conséquence, pour identifier empiriquement les mécanismes par lesquels le commerce affecte les salaires, l'emploi et la structure d'industrie sont proportionnellement plus stimulants.

Dans cette partie, nous examinons la récente revue empirique de la politique commerciale dans les PED. Tout au long, nous annonçons aussi la recherche théorique pertinente qui fournit un contexte pour trouver des réconciliations avec la théorie commerciale classique.

Au cours de ces deux dernières décennies, il y a eu une explosion dans la recherche sur la façon dont les changements politiques commerciaux affectent les pays en développement. Suite à la libéralisation commerciale, les entreprises les moins productives deviennent plus susceptibles d'abandonner leur activité. Les entreprises et les industries à moyenne et haute productivité augmentent la segmentation de la production à travers les frontières. Des données récentes suggèrent que la segmentation de la production est associée à une plus grande volatilité de l'emploi.

3.2 L'ouverture commerciale et les entreprises

Dans cette sous-section nous nous intéresserons à clarifier la relation entre l'effet de la libéralisation commerciale et le comportement des entreprises ainsi que la corrélation entre les barrières commerciales et la productivité des entreprises. Enfin, nous nous concentrerons sur les conséquences de la délocalisation des entreprises entre les nations.

Dans le modèle Melitz, une réduction des droits de douane et des coûts variables de commerce changent la structure des entreprises dans une industrie. Étant donné les coûts fixes à l'exportation, seulement les entreprises qui sont plus productives se trouvent rentables à l'exportation. Les entreprises les moins productives vendent exclusivement sur le marché intérieur (ou pas du tout). Si les droits de douane baissent suite à la libéralisation commerciale bilatérale ou multilatérale alors:

* Les entreprises les plus productives étendent leur production et augmentent leurs ventes à l'étranger.

* Les entreprises les moins productives ne sont pas encore prêtes à commencer à exporter. L'expansion de la plupart des entreprises productives se fait au détriment des entreprises les

moins productives souvent forcés de quitter l'activité. Ces changements de la composition des entreprises causent l'augmentation de la productivité moyenne de l'industrie.

Il y a une littérature empirique importante qui clarifie une corrélation entre la productivité de l'industrie et les barrières commerciales d'une façon compatible avec le modèle de Melitz tels que :

* Les études de [Harrison (1994) et Levinsohn (1993)]²⁸ respectivement sur la Côte-d'Ivoire et la Turquie, étaient les premières à trouver cette corrélation.

* L'étude de [Pavcnik 2002]²⁹ a constaté qu'au cours de la libéralisation commerciale du Chili, dans les années 1970 et les années 1980, la productivité a augmenté dans l'ensemble de l'industrie. Cette augmentation a été réalisée en partie grâce à la redistribution des ressources entre les entreprises les moins productives vers les entreprises les plus productives.

* L'étude de [Muendler (2008)]³⁰ a trouvé la même évidence au Brésil, en effet, la baisse des barrières commerciales augmente la probabilité de sortie des entreprises les moins productives et conduit les usines et industries les plus dominantes à un niveau efficace.

Ces études sont l'illustration d'une grande littérature sur les événements de la réforme commerciale dans les pays en développement, qui ont tendance à trouver une corrélation négative entre les barrières commerciales et la productivité des industries.

L'étude de [Tybout (2002)]³¹ a montré une corrélation positive robuste entre la productivité de l'industrie et la réforme commerciale. Cette corrélation se base sur le même phénomène trouvé par Melitz. Tybout a montré aussi que la réduction des barrières commerciales est suivie par une baisse du nombre d'entreprises et de la dispersion de la productivité à travers les entreprises.

Ce qui est frappant, relativement aux mécanismes décrits dans la littérature, c'est qu'ils entraînent une redistribution de ressources dans les industries. Ce phénomène est montré par des données au niveau des firmes de plusieurs pays en Amérique latine par [Haltiwanger, Kugler, Micco et Pages (2004)]³². Les défaillances de ces études ci-dessus sont les analyses des changements de l'emploi au sein de l'industrie induites par le commerce international.

²⁸, ²⁹, ³⁰, ³¹, ³² D'après l'article de Gordon H. Hanson (2009) "Adjustment to Trade Policy in Developing Countries" UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

[Pavcnik et Goldberg (2007)]³³ ont enquêté sur les pays en développement face à la mondialisation. Ils ont mis l'accent sur le mouvement des ressources des industries importatrices vers les industries exportatrices en concurrence. Ce mouvement de ressources est expliqué par la décision de spécialisation prise au sein de l'entreprise face aux nouvelles opportunités qu'offrent le marché sur lequel l'entreprise évolue.

[Schott (2004)]³⁴ a constaté que même dans des catégories de produits très limités, les États-Unis importent des biens provenant des pays à hauts et à bas salaires. Sachant que la valeur de la production provenant des pays à hauts salaires est considérablement plus élevée que celle originaire des pays à bas salaires, cela suggère que les produits soient différenciés par la qualité et que les pays se spécialisent dans des catégories de produits selon la qualité. Alors que certains facteurs échappent à travers les entreprises les moins productives et sont absorbés par les entreprises les plus productives dans le même secteur, d'autres facteurs peuvent fuir de tous les secteurs.

Une conception populaire a exprimé que la réforme commerciale est associée à la croissance de la taille du secteur informel³⁵. Au Brésil et en Colombie, [Goldberg et Pavcnik (2003)]³⁶ n'ont trouvé aucune relation entre l'extension du secteur informel et la baisse des barrières commerciales. Par contre un travail plus récent sur le Brésil signale que :

*la réduction des tarifs douaniers a engendré le déplacement des travailleurs. En effet, certains ouvriers quittent les secteurs industriels formels pour travailler dans des secteurs informels. Ces travailleurs ont tendance à prendre des emplois dans des entrepôts industriels informels ou dans des établissements de services informels. [Muendler et Al (2008)]³⁷.

^{32, 33, 34, 36, 37} D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

³⁵ « Le secteur informel de l'économie est l'ensemble d'activités économiques exercées avec les moyens du bord, dans la nécessité de survie des personnes ou des groupes ayant perdu foi et confiance en l'ordre économique moderne, capitaliste essentiellement, à cause des très bas salaires payés et dont ils réfutent toute implication jugée malveillante » KUKUNGA. P (2004). Ou autrement, « le secteur informel de l'économie est l'ensemble d'activités économiques informelles qui sont les produits de l'imagination créatrice populaire dans la satisfaction des besoins spécifiques nés de l'urbanisation, face à l'incapacité de l'État dans une période de crise à fournir un travail salarié légal à l'ensemble de la main d'œuvre disponible. » MULUMA. A (2005). Attitude de la femme vis à vis de l'entrepreneuriat par REMO YOSSA Michel Université de Kinshasa - Diplôme de Gradué 2002

* La productivité de l'usine est liée à l'accès des inputs étrangers, de telle manière que la croissance de la réforme commerciale augmente l'emploi dans la productivité brésilienne [Muendler et Al (2008)]³⁸.

Le commerce permet aux entreprises de vendre leurs produits à l'étranger et de changer l'intensité de la concurrence des importations de leurs concurrents étrangers. Il améliore également l'accès aux intrants importés, améliorant ainsi l'efficacité. Par conséquent, une variété plus large de produits peut être une source importante de gain de bien-être. Pareillement, le commerce a des effets sur le consommateur. Ce dernier pourra jouir d'un niveau de bien-être plus élevé suite à l'augmentation des variétés de produits importées et à la réduction des prix effective à la consommation [Broda et Weinstein (2006)]³⁹. D'ailleurs, en Inde, la baisse des tarifs des inputs à l'importation a mené à une augmentation de la variété des inputs disponibles sur le marché indien [Pavcnik et Al (2008)]⁴⁰.

La croissance du commerce des inputs intermédiaires a d'autres effets importants sur la structure industrielle. Le commerce des inputs surgit en partie à cause des réseaux de production mondiaux, dans lesquels les entreprises multinationales divisent le processus de fabrication en plusieurs étapes et chaque étape sera localisée dans un pays où le coût est moins élevé [Feenstra et Hanson, (2003)]⁴¹. L'expansion des États-Unis par les maquiladoras (des usines de montage à l'exportation) au Mexique [Feenstra et Hanson, (1997)]⁴², de Hong-Kong qui exporte le processus avec des établissements en Chine [Hsieh et Woo, (2005)]⁴³, la délocalisation des usines de montage japonaises dans le Sud-Est de l'Asie [Head et Ries, (2002)]⁴⁴ et les sous-traitants européens en Europe de l'Est [Marin, (2008)]⁴⁵, sont tous des exemples de la fragmentation mondiale de l'industrie. Ceci dit que les stades de production intensifs en capital et le savoir-faire se localisent dans les pays à hauts salaires, tandis que les stades à forte intensité de main-d'œuvre non qualifiée se localisent dans les pays à bas salaires. Des réseaux mondiaux de production semblent être basés sur l'avantage comparatif mais dans un environnement de spécialisation extrême. Dans le modèle de HO, la

^{37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45} D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

spécialisation surgit seulement en cas d'absence d'égalisation de prix de facteur. Bien que l'absence de l'égalisation des prix de facteurs puisse paraître une hypothèse naturelle pour analyser les échanges des biens entre les économies en voie de développement et développées. Seulement récemment, les économistes ont commencé à appliquer empiriquement les extensions du modèle HO qui tiennent compte de l'inégalité des prix de facteur.

Feenstra et Hanson (1997) ont fourni un modèle de mondialisation de la production dans lequel les entreprises du Nord, abondantes en qualification, engagent les entreprises du Sud abondantes en travail non qualifié pour produire les inputs intermédiaires. Sous l'hypothèse de différence des salaires entre nations, le Nord se spécialise dans les tâches à haute qualification et le Sud se spécialise dans les tâches à faible qualification. Bien qu'une réduction des barrières commerciales ait des effets qualitativement semblables à celle prédite par le théorème de Stolper-Samuelson, le mouvement de capital et le transfert de technologie du Nord au Sud ont des effets sur le marché du travail qui sont tout à fait différents. Si les entreprises du Nord utilisent l'investissement direct étranger pour déplacer la production au Sud, ceci implique qu'elles cherchent à déplacer leurs activités de production les moins intensives en qualification vers le Sud. En déplaçant ces activités au Sud, la production moyenne intensive en qualification augmente au Nord. La même chose arrive aussi au Sud, puisque le Sud se spécialise initialement dans les tâches les moins qualifiées. Quand le Nord "délocalise" la production au Sud, il s'avère que la demande relative des ouvriers à haute qualification croît dans les deux pays. Naturellement, les coûts commerciaux déterminent l'ampleur de la délocalisation du Nord au Sud. Par exemple, les exportations des inputs intermédiaires des entreprises multinationales américaines vers leurs filiales étrangères sont fortement corrélées négativement avec les droits de douane et la transmission des coûts. La question qui se pose suite à la délocalisation est comment les entreprises du Nord et du Sud s'adaptent aux changements des conditions macro-économiques ?

Sous l'hypothèse suivante de Feenstra et Hanson : la production intensive en qualification effectuée au Nord incorpore des coûts fixes, comme le coût de la gestion, le marketing, la recherche et le développement. Alors qu'au Sud, les coûts de la production sont variables. Dans ce cas, la délocalisation changera la volatilité relative de la production dans les deux pays. Théoriquement un choc de la demande de l'emploi au Nord entraînera des changements

plus élevés de l'emploi au Sud, signifiant ainsi que la délocalisation au Sud est associée à une plus haute volatilité.

Supposons que le Nord subit un choc positif de la demande de l'emploi qui provoque l'accroissement de la production et des salaires au Nord. Avec des salaires plus élevés dans le Nord, les entreprises du Nord qui n'ont pas délocalisé une partie ou la totalité de leurs productions précédemment au Sud trouvent maintenant rentable de le faire. L'ajustement de la marge extensive de la délocalisation transmet le choc au Sud d'une manière puissante, tel que la volatilité de l'emploi est plus élevée dans le Sud que dans le Nord. La volatilité de l'emploi par les « Maquiladoras » (des usines de montage à l'exportation) au Mexique est plus importante pour les industries manufacturières correspondantes aux États-Unis, même après le contrôle de l'ensemble des différences de volatilités de la production industrielle entre les deux pays. Du fait de la délocalisation, les chocs de la production et la variation imprévue des conditions de production aux États-Unis ont un effet disproportionné sur le Mexique.

3.3 L'ouverture commerciale et les salaires

Nous étudierons les conséquences de l'ouverture commerciale, notamment la délocalisation des entreprises, sur les salaires dans les PED. En effet, la baisse des barrières commerciales entraîne la sortie des firmes les moins productives de l'activité, l'augmentation de la productivité moyenne de l'industrie, une segmentation plus large de la production, une croissance de la volatilité de l'emploi et probablement le renforcement de l'informel.

Que signifient les changements de salaires des travailleurs dans les pays en développement ? Un des inconvénients de l'échec du modèle simple de HO est que quelques modèles alternatifs expliquent mieux la façon dont les chocs commerciaux affectent les salaires.

Il y a plusieurs explications théoriques et empiriques au changement des salaires causés par la libéralisation commerciale. Les changements de la composition des entreprises provoqués par la libéralisation commerciale affectent le niveau et la structure des salaires. Cependant, le rapport entre la littérature théorique concernant l'hétérogénéité des entreprises et la littérature empirique relative au commerce et aux salaires est faible. A quoi pouvons-nous nous attendre?

Les entreprises qui sont moins productives et moins intensives en qualification quittent l'activité, alors que les entreprises qui sont plus productives et intensives en qualification se développent. Avec comme conséquence, une baisse du pouvoir d'achat des travailleurs suite à la destruction du capital humain de leur entreprise.

Au Mexique et en Colombie, après la libéralisation commerciale, les salaires des travailleurs et les droits de douane liés à la même industrie sont corrélés positivement. Comme les droits de douane de l'industrie baissent, les salaires de cette dernière baissent [A.L. Revenga (1997), Pavcnik et Al (2004a)]⁴⁶. Mais d'un autre côté, il n'y a eu aucun changement au niveau des salaires au sein de l'industrie du Brésil après la réforme commerciale [Pavcnik et Al (2004b)]⁴⁷.

Dans le cas où il y a une baisse des salaires moyens des travailleurs dans une industrie, cela pourrait refléter un effet de dislocation des travailleurs de l'industrie et/ou une perte de loyers qui pourrait résulter d'une baisse de la protection tarifaire.

L'expansion des usines intensives en qualification peut accroître la demande relative de la main-d'œuvre qualifiée. La recherche théorique n'a que récemment commencé à aborder ce sujet.

Le passage de l'autarcie au libre-échange peut mener à une plus haute inégalité de salaire et de chômage dans toutes les économies. Etant donné que les entreprises sont imparfaitement informées sur la capacité des travailleurs et leurs coûts salariaux chers, cela génère ainsi l'inégalité salariale résiduelle. Et cette dernière augmente à mesure que les entreprises les plus productives augmentent leur part de marché après la réforme commerciale [Helpman et Al, (2008)]⁴⁸.

En Indonésie, [Amiti et Davis (2008)]⁴⁹ ont constaté qu'après la réforme commerciale, les salaires moyens baissent dans les industries importatrices et augmentent dans les industries exportatrices. Ce résultat confirme l'hypothèse de l'hétérogénéité des entreprises. Cependant ce résultat dépend toutefois des entreprises qui fixent les salaires selon le principe « d'équité », qui n'a pas été testé.

Les chercheurs ont de bonnes raisons de penser que l'hétérogénéité des entreprises conditionne l'impact des chocs commerciaux sur les salaires, mais empiriquement, ils ne savent pas encore quels sont les mécanismes de la transmission des chocs les plus pertinents.

Il y a eu considérablement plus de recherches sur la façon dont la segmentation de la production mondiale affecte la structure des salaires. La réforme du commerce des années 1980 au Mexique a également libéralisé l'investissement étranger qui a été suivi par une

^{45, 46, 47, 48, 49} D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

augmentation du salaire relatif des travailleurs qualifiés [Hanson et Harrison, (1999)]. L'investissement direct étranger dans le secteur manufacturier mexicain a été concentré dans les « maquiladoras » (des usines de montage à l'exportation) dont beaucoup ont été créées par les entreprises américaines qui ont déplacé leurs activités de production intensives en travail non qualifié au Mexique. En effet, ce déplacement d'activité de production peut représenter presque la moitié de la croissance observée de la demande de travail qualifié au Mexique. Dans la théorie, il est possible que les investissements directs étrangers et les réductions tarifaires affectent l'inégalité de salaire d'une manière opposée [Feenstra et Hanson, (1997)]. Dans ce cadre, [Hanson (2007)]⁵⁰ a constaté que les régions du Mexique qui ont initialement plus d'investissement direct étranger, plus de commerce avec les États-Unis et plus de possibilités d'émigration aux États-Unis ont connu une croissance des salaires plus élevée pendant les années 1990.

Au Mexique, les effets de l'investissement direct étranger sur la structure des salaires semblent différer de celles des changements tarifaires. En effet, au cours des années 1990, suite à l'accord de libre-échange Nord-Américain, les régions du Mexique (tout près des États-Unis) ont connu une croissance des salaires plus élevée et une baisse de la rentabilité de l'éducation, ce qui signifie qu'il y a une chute de la baisse de l'inégalité des salaires dans ces régions [Chiquiar, (2008)]⁵¹.

Hong-Kong a délocalisé des activités de production à forte intensité de main-d'œuvre en Chine dans les années 1980 et 1990, le pays a alors vu une augmentation de la demande relative de la qualification. À travers les industries manufacturières de Hong-Kong, il y avait une corrélation positive entre la part des salaires non productifs et les importations en provenance de la Chine qui a représenté plus de la moitié de l'augmentation de la demande relative des travailleurs qualifiés qui s'est produite à Hong-Kong au cours de la même période [Hsieh et Woo, (2005)]⁵².

^{50, 51, 52} D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

[Goldberg et Pavcnik (2007)]⁵³ analysent plusieurs cas de pays en développement tels que l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, Hong-Kong, l'Inde et le Mexique qui ont connu une augmentation de l'inégalité des salaires au cours des années 1980 et 1990. Dans lequel de ces cas, cela peut-il être expliqué par le commerce ? Alors que la délocalisation semble importante à Hong-Kong et au Mexique, celle-ci a une faible pertinence sur les effets relatifs au marché du travail dans les autres pays, car ils n'ont pas participé largement aux réseaux de production mondiaux. Il semble que pour ces pays les effets de Stolper-Samuelson (1941) ne soient pas présents (l'inégalité de salaire augmente après la réforme commerciale).

[Verhoogen (2008)]⁵⁴ suggère un mécanisme alternatif liant le commerce et les salaires. En effet, une large libéralisation conduit les entreprises à améliorer la qualité des biens qu'elles produisent. L'amélioration de la qualité des biens oblige les entreprises à améliorer le niveau de leur main-d'œuvre qualifiée qui entraîne l'augmentation de la demande de qualification et une plus grande inégalité des salaires. Il a trouvé une évidence compatible avec l'histoire du Mexique pendant l'ajustement de 1994-1995 avec la dévaluation du peso. Hors dans le même cadre, les changements à l'intérieur des entreprises et des industries induits par la réforme commerciale entraînent des fluctuations salariales selon la structure des salaires de chaque industrie. Ceci est dû au fait que le travail met l'accent sur le tri des travailleurs selon leur qualification, plutôt qu'à des différences de qualité entre les entreprises [Kugler et Verhoogen (2009)]⁵⁵. Les changements dans la productivité de l'industrie sont largement associés à la redistribution des ressources entre les entreprises dans un secteur. Entre les secteurs, les changements de l'emploi ne semblent pas être un résultat général de la réforme commerciale.

Dans plusieurs pays en développement l'inégalité salariale a été augmentée après la libéralisation commerciale. Bien qu'il existe des preuves à l'appui d'hypothèses particulières (délocalisation, amélioration de la qualité) et dans des pays particuliers (la Colombie, le Mexique, Hong-Kong), dans la plupart des économies en voie de développement, il n'existe aucune relation empirique claire entre une large libéralisation économique et la structure des salaires.

^{53, 54, 55} D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

3.4 L'ouverture commerciale et le bien-être

Au-delà des préoccupations pour savoir si la libéralisation commerciale augmente la dispersion des salaires, comment affecte-t-elle les niveaux de revenu ?

L'ouverture commerciale change le bien-être du travailleur par son impact sur les prix des marchandises et sur les salaires. L'identification de l'impact de la libéralisation commerciale sur le revenu du travailleur exige ainsi l'estimation de ses effets sur les prix des produits. Même si la libéralisation commerciale augmente l'inégalité salariale, elle pourrait encore conduire à une augmentation des revenus moyens et même à celui des travailleurs pauvres. Y a-t-il une preuve qui montre que le commerce augmente le niveau de vie dans les pays en développement ?

En Argentine, la réforme commerciale affecte les travailleurs par son effet sur les prix relatifs des marchandises qui affectent à leur tour le revenu et la consommation du travailleur. Les travailleurs diffèrent en termes d'habitudes de consommation et de niveau d'instruction, ce qui signifie que les changements de prix auront des impacts différents à travers les familles [Porto, (2006)]⁵⁶. L'approche de Porto (2006) consiste à estimer l'impact des changements de politiques commerciales sur les prix des biens et comment les changements dans les prix des biens affectent les salaires, et par la suite stimulent des changements de bien-être pour les travailleurs. Tout cela, est la conséquence des réductions tarifaires associées à l'entrée de l'Argentine dans le Mercosur, à l'action budgétaire du travailleur et à l'offre des facteurs. Par rapport aux travailleurs riches, les travailleurs pauvres consacrent une part plus importante de leur budget à la nourriture et dans d'autres biens de base, et présentent une faible scolarité. Malgré les réductions tarifaires liées au Mercosur cela a conduit à une augmentation des prix des biens intensifs en main-d'œuvre peu qualifiée, comme la nourriture et les boissons, auxquels les travailleurs pauvres ont alloué plus de leurs dépenses, à l'inverse, le prix relatif des biens non échangeables a baissé, comme la santé, l'éducation et les moyens de loisirs auxquels les travailleurs riches allouent eux plus de leurs dépenses. Simultanément, ces résultats impliquent que les diminutions tarifaires du Mercosur ont été associées à une hausse de l'inégalité du bien-être des ménages en Argentine.

⁵⁶ D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

Au Mexique, les changements tarifaires (1990) ont mené à une augmentation du revenu réel disponible pour tous les travailleurs (6% pour le revenu des travailleurs riches et 2% pour le revenu des travailleurs pauvres). En conséquence, il y avait une réduction de 3% du nombre de travailleurs pauvres. Bien que les réductions tarifaires du Mexique semblent faire baisser la pauvreté, elle fait également augmenter l'inégalité de revenu [Nicita, (2004)]⁵⁷.

Dans différents quartiers de l'Inde, quels sont les effets de la libéralisation commerciale? Au cours de la période d'étude de [Topalova (2004)]⁵⁸ les taux de pauvreté ont été en forte baisse dans toute l'Inde. Les quartiers les plus exposés à la réforme commerciale avaient de plus faibles diminutions de la pauvreté. En conséquence, la libéralisation commerciale a des effets différents selon les pays. Au Mexique le commerce international semble réduire la pauvreté. En Inde il semble ralentir sa baisse. Porto (2006), Nicita (2004) et Topalova (2004) ont utilisé des mesures basées sur la consommation de bien-être pour examiner les effets de la réforme commerciale, plutôt que la majeure partie du reste de la littérature qui se concentre sur les salaires et dont la relation au bien-être est moins claire.

3.5 Conclusion

Il n'y a pas de résultats empiriques généraux sur la façon dont la libéralisation commerciale influe sur la structure des salaires dans les pays en développement. Ceci peut être expliqué par l'existence d'une grande variation entre les pays dans les structures de l'industrie, dans l'offre de ressources et dans les étapes de réforme. La libéralisation commerciale n'a pas un effet uniforme sur les salaires et sur le bien-être.

L'impact de la libéralisation commerciale sur la pauvreté dépend de la baisse des barrières commerciales qui affectent les prix relatifs des biens à consommer par les travailleurs pauvres, et de la demande de facteurs contrôlés par les travailleurs pauvres.

Dans certains pays, la réforme commerciale semble avoir déclenché le changement des prix qui aident les travailleurs pauvres, alors que dans d'autres non.

^{57, 58} D'après l'article de Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

SECTION 4 : La validation empirique des modèles théoriques

Nous reprenons dans cette section les modèles évoqués au chapitre précédent dans le cadre de leurs validations empiriques.

4.1 Les validations empiriques du théorème de Stolper- Samuelson

Le théorème de Stolper-Samuelson montre qu'une réduction de la protection fait baisser la rémunération du facteur rare et augmente celle du facteur abondant. A cet égard, plusieurs études empiriques ont eu lieu pour analyser l'effet du commerce international sur le marché du travail dans les pays industrialisés. Ces études ont abouti aux résultats suivants : l'intensification des échanges avec les pays en voie de développements entraîne une baisse de la rémunération du travail non qualifié et une augmentation de la rémunération du travail qualifié.

La validation des prédictions théoriques du théorème Stolper-Samuelson a été élaborée par deux types d'approches :

* La première approche [Ana.L. Revenga (1992) et D. Hakura (1997)] mesure l'impact du commerce international sur le marché du travail en se basant sur le changement du prix à l'importation et/ou du prix à l'exportation.

* La deuxième approche [A.Wood (1994), R.Rowthorn (1997), G. Borjas et V. Ramey (1995)] se base sur la méthode du calcul du contenu en facteur d'échanges qui fait intervenir le volume des exportations et des importations.

4.1.1 Les estimateurs en termes de changements de prix

Il sera ici question des validations de Ana.L. Revenga (1992) et D. Hakura (1997)

4.1.1.1 La validation de A.L. Revenga (1992)

A.L. Revenga (1992) a examiné l'effet de l'augmentation de la concurrence des importations manufacturières des États-Unis sur l'emploi et les salaires en utilisant des données de panel pour 38 industries sur la période 1977-1987. L'analyse empirique utilise des données sur les prix à l'importation de l'industrie et les variables instrumentales dans la méthode d'estimation. Cette méthode d'estimation suggère que l'évolution des prix à l'importation a un effet significatif sur l'emploi et les salaires.

Selon l'auteur, la relation entre les importations, l'emploi et les salaires industriels est évidente. Le changement des prix des importations entraîne une modification de la demande des produits industriels, modifie l'emploi dans la même direction et entraîne un ajustement des salaires. L'auteur s'intéresse exclusivement aux mouvements de l'emploi et des salaires interindustriels.

Il s'agit d'exprimer l'emploi et les salaires en fonction des variables relatives à l'offre et à la demande de travail (chômage, salaires alternatifs, prix des matériels, etc.) ainsi que du prix à l'importation.

La procédure empirique consiste à estimer les équations de formes réduites de la demande de l'emploi et des salaires :

$$d\log L_{it} = a_1 dZ_{it} E + a_2 d\log P_{it}^m + a_3 dH_{it} F + U_{it} \quad (4)$$

Et
$$d\log W_{it} = b_1 dZ_{it} E + b_2 d\log P_{it}^m + b_3 dH_{it} F + V_{it} \quad (5)$$

Où:

L_{it} = La demande de l'emploi dans le secteur i à l'instant t .

W_{it} = le niveau de salaire dans le secteur i à l'instant t .

Z_{it} = Le vecteur des facteurs observés qui modifient la demande de travail dans l'industrie i à l'instant t .

H_{it} = Le vecteur des facteurs observés qui modifient l'offre de travail dans l'industrie i à l'instant t .

E et F = Les vecteurs des paramètres.

P_{it}^m = Le prix domestique du bien importé par l'industrie i à l'instant t .

U_{it} et V_{it} Représentent les variables non mesurables de l'emploi et de la variation des salaires, et des combinaisons de chocs non mesurables de la demande de main-d'œuvre et de l'offre de travail.

Les équations (4) et (5) peuvent, en principe, être estimées par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et être utilisées pour déduire les élasticités de l'emploi et des salaires par rapport au prix à l'importation. Cependant, si la variable de prix à l'importation ($d\log P_{it}^m$) est corrélée avec l'une des composantes du terme de perturbation (U_{it} ou V_{it}), l'estimation par la méthode des MCO donne des résultats biaisés et incohérents. Les équations

sont estimées en utilisant la méthode des variables instrumentales pour corriger l'endogénéité des prix à l'importation.

Des estimations cohérentes de l'élasticité des prix à l'importation peuvent être obtenues en utilisant des variables instrumentales. L'instrument pourra être en corrélation avec le prix des importations mais ne pourra pas être en corrélation avec les déterminants de l'emploi non observés dans l'industrie ainsi qu'avec les salaires disponibles.

L'analyse empirique montre que les changements dans les prix des importations ont eu un effet positif et significatif sur l'emploi et les salaires. L'estimation des élasticités-prix à l'importation par la méthode de doubles moindres carrés (2SLS) varie entre 0,24 à 0,39 pour l'emploi, et de 0,06 à 0,09 pour les salaires. Ainsi, l'évolution des prix à l'importation semblent avoir un effet non négligeable sur l'emploi, et un effet faible, mais significatif sur les salaires. Ces résultats supposent que le travail est parfaitement mobile entre les industries. L'impact d'un choc défavorable sur le commerce, dans un secteur particulier sur le rendement de travail, semble être assez faible et la plupart des ajustements se font à travers l'emploi⁵⁹.

A.L. Revenga (1992) affirme que l'amplitude de l'effet de variation des prix à l'importation sur l'emploi dépend de la nature du marché du travail en question et du mécanisme de détermination des salaires.

4.1.1.2 La validation de D. Hakura (1997)

D. Hakura (1997), en se référant aux travaux de Grossman (1987) et A.L. Revenga (1992), a cherché à mesurer la sensibilité de l'emploi et des salaires industriels aux États-Unis aux prix à l'exportation et à l'importation. Elle s'est donc intéressée à mesurer l'effet total du commerce extérieur sur l'emploi et les salaires en se basant sur des données relatives aux 12 secteurs manufacturiers, à un niveau de classification de trois chiffres, sur la période 1980-1990 et a examiné cet effet sur chacun des secteurs.

La procédure empirique consiste à estimer les équations de forme réduite de l'emploi et du salaire afin de mesurer la sensibilité de ces derniers aux prix du commerce extérieur.

⁵⁹ Cette analyse ne tient pas compte des effets des changements de la demande sur les salaires relatifs au sein des industries. Ces effets sont susceptibles d'être importants si les travailleurs de différentes qualifications sont des substituts imparfaits.

Ces équations sont de la forme suivante :

$$\text{Log}L_i = \Omega_0 + \Omega_1 t + \Omega_2 \text{Log}K_a + \Omega_3 \text{Log}L_a + \Omega_4 \text{Log}P_e + \Omega_5 \text{Log}P_a + \Omega_6 \text{Log}P_i^m + \Omega_7 \text{Log}P_i^x + \Omega_8 \text{Log}Q + u_i \quad (6)$$

$$\text{Log}w_i = \beta_0 + \beta_1 t + \beta_2 \text{Log}K_a + \beta_3 \text{Log}L_a + \beta_4 \text{Log}P_e + \beta_5 \text{Log}P_a + \beta_6 \text{Log}P_i^m + \beta_7 \text{Log}P_i^x + \beta_8 \text{Log}Q + v_i \quad (7)$$

Où :

L_i = La demande du facteur travail dans le secteur i .

W_i = Le niveau de salaire dans le secteur i .

K_a = Les quantités agrégées de capital.

L_a = Les quantités agrégées de travail.

P_a = Le niveau du prix agrégé.

P_e = Le prix de l'énergie.

P_i = Le prix exogène du bien importé dans le secteur i .

P_i^x = Le prix exogène mondial du bien exporté dans le secteur i .

Q = Le niveau agrégé de la production industrielle.

La production du secteur i est supposée être un substitut imparfait de l'importation du bien et de l'ensemble global de biens produits localement. La demande du bien produit à l'intérieur dépend donc de son prix par rapport au prix du bien importé (P_i^m) et du prix agrégé du panier global des biens (P_a). Une réduction du prix relatif du bien domestique va augmenter la demande de ce bien et sa production dans le secteur i . Ainsi, β_1 et β_3 sont respectivement :

* Les élasticités de la demande entre les biens produits localement et les biens importés.

* Les élasticités de la demande entre les biens produits localement et l'ensemble d'agrégats positifs.

Les exportations américaines sont supposées être des substituts parfaits pour les biens étrangers selon la perspective des producteurs américains. Par conséquent, une augmentation de la demande étrangère pour les biens d'un secteur sera traduite par une augmentation de leurs prix à l'exportation.

Il est également supposé que les producteurs américains peuvent différencier entre la production destinée au marché intérieur et la production destinée à l'exportation. Les producteurs des États-Unis fourniront plus de biens à l'exportation pour que le prix des exportations augmente par rapport au prix intérieurs. Ce qui implique une valeur positive pour β_2 . Par conséquent, une augmentation du prix des exportations va inciter les producteurs à accroître leur production pour satisfaire l'augmentation de la demande étrangère.

L'évolution des prix à l'exportation ou à l'importation qui sont accompagnés par un changement du prix intérieur d'un bien est supposée qu'elle ne reflète pas le changement de la compétitivité internationale. Par exemple, un changement global dans les coûts des matériaux peut affecter simultanément tous les prix.

Une élasticité positive de la demande prix croisée entre le bien produit par le secteur i et le panier global des biens implique que Ω_5 devrait être positif.

Les coefficients Ω_6 et Ω_7 mesurent la sensibilité de l'emploi aux prix à l'importation et aux prix à l'exportation. La théorie prédit que le coefficient Ω_6 doit être positif. La principale hypothèse derrière les signes attendus des coefficients Ω_5 et Ω_6 est que les gens remplacent les produits du secteur i dont les prix sont élevés par des substituts.

La théorie suppose que les exportations sont de parfaits substituts pour les produits étrangers. Les producteurs nationaux peuvent différencier les produits destinés à l'exportation et les biens produits pour la consommation intérieure. Ce qui a permis de définir la fonction de la demande d'un secteur particulier en termes de prix à l'exportation des États-Unis et s'attendre à ce que Ω_7 soit positif.

Une élasticité-revenu positive de la demande des produits du secteur i implique que Ω_8 est également positif. Les coefficients restants peuvent avoir un signe positif ou négatif.

La réponse des salaires dans le secteur i entraîne le changement des variables exogènes qui servent à amortir la réponse de l'emploi. Par exemple, si les prix à l'exportation sont élevés, les entreprises exportatrices concurrentielles peuvent se permettre d'augmenter les salaires de leurs employés. Cependant, l'augmentation des salaires des employés implique que les entreprises seront moins susceptibles d'embaucher de nouveaux travailleurs malgré l'expansion de la production. D'autre part, si les salaires baissent face à la concurrence des importations, les employeurs seront plus prêts à maintenir un grand nombre d'employés. Les

signes prédits des coefficients (β_6 et β_7) qui correspondent respectivement à l'importation et à l'exportation dans l'équation de salaire sont les mêmes que ceux pour l'équation de l'emploi.

Un coefficient positif de la variable prix à l'exportation est prévu si les hypothèses décrites ci-dessus sont maintenues. Toutefois les hypothèses peuvent changer :

* Si les prix à l'exportation peuvent être déterminés d'une manière endogène plutôt que d'une manière exogène.

* Si les exportations américaines peuvent être imparfaitement un substitut aux produits étrangers pour les consommateurs étrangers. Dans ce cas, une hausse du prix à l'exportation d'un produit aux États-Unis peut ne pas refléter une augmentation globale du prix du bien sur les marchés mondiaux, mais plutôt refléter une hausse des prix à l'exportation des États-Unis par rapport aux marchés mondiaux. En conséquence, la demande des biens à l'exportation aux États-Unis pourra baisser. Ce scénario amènera à s'attendre à une relation négative entre les prix à l'exportation, l'emploi et les salaires dans un secteur.

L'estimation des équations (6) et (7) par la méthode MCO n'a pas tenu compte de l'endogénéité des prix à l'exportation et pourra être faussé. La stratégie de la variable instrumentale (VI) ou l'estimation par la méthode des doubles moindres carrés (2SLS) est nécessaire afin d'obtenir des estimations non biaisées et cohérentes de l'effet des prix à l'exportation sur l'emploi et les salaires.

L'estimation des équations de l'emploi et du salaire en utilisant respectivement la méthode des MCO et la technique des variables instrumentales aboutit aux résultats suivants :

* Les changements des prix à l'importation et à l'exportation ont un effet plus important sur l'emploi que sur les salaires.

* Les coefficients estimés des prix à l'exportation sont plus importants que ceux des prix à l'importation.

* Les coefficients des prix à l'importation estimés par la méthode des MCO sont positivement corrélés avec l'emploi et les salaires. Pour les prix à l'exportation les résultats sont ambigus. Les coefficients des prix à l'exportation deviennent positifs avec l'utilisation de la technique des variables instrumentales.

4.1.2 Les estimations par la méthode du calcul du contenu en facteurs

Il sera ici question des validations de A.Wood (1994), R.Rowthorn (1997), G. Borjas et V. Ramey (1995).

4.1.2.1 La validation de A.Wood (1994)

Le livre de A.Wood « North-South trade, employment and inequality » (1994) est considéré comme la tentative la plus ambitieuse pour expliquer les développements récents sur le marché du travail dans certains pays industrialisés tels que l'accroissement des inégalités salariales et l'augmentation du chômage [BURTLESS (1995), page 803].

En se basant sur la méthode du calcul du contenu en facteurs, A.Wood considère que l'élimination des barrières commerciales Nord-Sud et l'augmentation des travailleurs peu qualifiés dans les PED ont réduit la demande relative des travailleurs peu qualifiés au Nord.

L'auteur considère que les méthodes conventionnelles du contenu en facteurs [Krueger(1977) ; Krueger, Lary, Manson et Akrasanese (1981), Krueger (1982) Krueger (1983)] sous-estiment l'impact du commerce sur la demande relative des facteurs de production. Il critique la façon dont les coefficients de main-d'œuvre sont généralement calculés pour estimer les effets sur l'emploi de l'échange international. Il estime que de nombreuses importations de produits manufacturés en provenance des PED n'exercent pas de concurrence dans les pays développés, dans la mesure où elles portent sur des produits qui n'y sont pas fabriqués parce que leur forte intensité en main-d'œuvre non qualifiée rend leur production non rentable. En tenant compte de l'hypothèse du produit « non concurrent », il considère qu'il est inapproprié d'utiliser les coefficients de main-d'œuvre des pays développés pour évaluer le nombre d'emplois qui serait créé dans ces pays s'ils fabriquaient les produits manufacturés importés.

La procédure adoptée par A.Wood (1994) élabore une série de coefficients de main-d'œuvre fictifs à partir des coefficients effectifs de main-d'œuvre et de capital, correspondant à la production des produits manufacturés non concurrents exportés par le Sud.

S'appuyant sur des estimations des prix de la main-d'œuvre non qualifiée, de la main-d'œuvre qualifiée et du capital dans les secteurs manufacturiers du Sud et du Nord, ainsi que sur des évaluations de l'élasticité de la substitution des facteurs, il modifie les coefficients du Sud pour tenir compte des prix relatifs des facteurs du Nord. Il tient compte du fait que les coûts et donc les prix des produits manufacturés seraient plus chers dans les pays développés parce

que les prix des facteurs y sont plus élevés. De ce fait, le volume de la production des produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre n'augmenterait pas dans le Nord dans les mêmes proportions que le volume effectif des importations.

Sur la base de ces divers ajustements, l'estimation de l'impact de l'échange Nord-Sud donne une perte de 9 millions d'emplois pour le Nord et un gain de 22 millions pour le Sud. Ces résultats sont respectivement 10 à 6 fois plus élevés qu'avec la méthode traditionnelle du contenu moyen en emploi. Pour le Nord, l'impact de l'échange Nord-Sud sur le travail qualifié est faible et importante sur le non qualifié. La perte d'emploi représente 6% de l'emploi non qualifié et 3% de l'emploi total. Pour le Sud, cela représente un gain de 3% sur l'ensemble de l'emploi non qualifié.

Il soutient, en outre, que ces résultats seraient encore plus importants si l'on tient compte du progrès technologique générateur d'économies de main-d'œuvre suscité dans le Nord par la concurrence du Sud. Il s'agit des avancées technologiques à caractère défensif. La menace de concurrents étrangers induit des innovations défensives ou une substitution du capital travail. Ces nouvelles technologies utilisent moins de travail non qualifié et plus de travail qualifié pour répondre à l'intensification de la concurrence des importations du Sud.

L'introduction des innovations défensives augmente ainsi considérablement l'effet du commerce Nord-Sud sur la demande relative du travail non qualifié au Nord. De ce fait, on peut conclure que l'effet du commerce et de la technologie sont inséparables. Par conséquent, pour mieux apprécier l'effet de l'échange international sur le marché du travail, il faut tenir compte de l'interdépendance de ces deux facteurs.

4.1.2.2 La validation de R. Rowthorn et Al (1997)

Le modèle de R. Rowthorn et Al. (1997) est une extension des travaux de A. Wood (1994). Il introduit un secteur de biens non échangeables et tient compte de la flexibilité et de la rigidité des salaires.

Le modèle présente les caractéristiques suivantes :

- * Deux pays, le Nord et le Sud.
- * Deux facteurs de production, le travail qualifié et le travail non qualifié.
- * Trois secteurs dans chaque pays, un secteur 1 intensif en travail qualifié, un secteur 2 intensif en travail non qualifié et un secteur 3 de biens non échangeables.

- * Dans chaque secteur, l'élasticité de substitution entre les deux catégories de travail est constante.
- * L'output est donné par la fonction de production CES⁶⁰ (Constant Elasticity of Substitution).
- * Les technologies employées dans les deux pays ne sont pas les mêmes.
- * Les consommateurs ont la même fonction d'utilité CES.
- * L'élasticité de substitution entre biens et facteurs est égale à 0,5.
- * Le taux de salaire initial du travail qualifié par rapport au non qualifié au Nord est égal à 2.
- * Le prix relatif du bien intensif en travail qualifié est égal 1.

Au Nord, la part de l'emploi manufacturé dans l'emploi total, qui représente 1/4 du potentiel de travail, est divisée d'une façon égale en travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiés. Le 1/3 des travailleurs non qualifiés travaillent dans le secteur manufacturier, distribué d'une façon égale entre les deux secteurs de biens échangeables et les 2/3 dans le secteur de biens non échangeables.

Au Sud, le travail non qualifié représente les 3/4 du potentiel de travail et le salaire relatif est extrêmement bas. Le prix relatif du bien intensif en travail qualifié est aussi très bas sachant que le travail non qualifié représente seulement le 1/5 du niveau observé au Nord.

L'échange entre les deux régions entraîne une baisse considérable du prix relatif des biens intensifs en travail non qualifié. Cette baisse est de 24% si les salaires sont rigides et de 33% si les salaires sont flexibles, ce qui entraîne un arrêt de la production dans ce secteur au Nord.

* Si les salaires sont rigides, le taux de chômage des travailleurs non qualifiés augmente de 13,6%, même en tenant compte de l'emploi des travailleurs non qualifiés dans le secteur (1), puisqu'il y a une expansion de la production dans ce secteur suite à l'augmentation de la demande domestique et étrangère stimulée par l'échange.

* Si les salaires sont flexibles, il y a une baisse du salaire réel des travailleurs non qualifiés pour préserver le plein – emploi. Cette baisse se situe autour de 12,4%.

Sous les deux régimes de salaires, il y a une baisse importante de l'emploi manufacturé, de 18% si les salaires sont rigides et de 13% si les salaires sont flexibles.

⁶⁰La fonction de production CES (Constant Elasticity of Substitution) est une forme particulière de fonction de production néoclassique introduite par Arrow, Chenery, Minhas et Solow en 1961.

Au Sud, il y a un accroissement important du salaire relatif des travailleurs non qualifiés, reflétant une augmentation absolue de leurs salaires réels qui se situe autour de 44%. La variation du salaire réel des travailleurs qualifiés est ici très limitée.

4.1.2.3 La validation de G.Borjas et V.Ramey (1995)

G.Borjas et V.Ramey (1995) ont montré que l'impact de la pénétration des importations sur les salaires relatifs des travailleurs non qualifiés dépendait de la structure du marché du secteur. Un des principaux résultats du modèle est qu'un accroissement net des importations aura un impact d'autant plus négatif sur les salaires relatifs des travailleurs non qualifiés par rapport aux qualifiés qu'une industrie est concentrée.

G. Borjas et V. Ramey présentent un modèle de détermination des salaires dans lequel un secteur n'utilisant que de la main-d'œuvre non qualifiée a une structure oligopolistique.

Les entreprises des autres secteurs font appel non seulement à ce type de main-d'œuvre mais aussi à des travailleurs très qualifiés, et interviennent sur des marchés concurrentiels. Les travailleurs peu qualifiés du secteur oligopolistique bénéficient de rentes qui portent leurs salaires à des niveaux supérieurs à ceux de leurs homologues du secteur compétitif.

L'intensification de la concurrence des importations réduit sensiblement ces rentes et entraîne en outre, une réduction des effectifs employés par le secteur des biens de consommation durables. Cette main-d'œuvre excédentaire se déplace vers le secteur compétitif dans lequel elle provoque aussi une baisse des salaires des travailleurs peu qualifiés.

Les auteurs utilisent des données industrielles relatives aux principales agglomérations des États-Unis pour la période 1976-1990 pour évaluer la part de la modification effective des écarts de salaires qui peut être imputée à la réduction de la fraction de la population active employée dans les secteurs très concentrés en concurrence avec les importations. Ils estiment que la diminution de l'importance de ces secteurs (qui employaient 4,3% de la population active en 1976) explique la baisse des salaires des travailleurs ayant abandonné leurs études au niveau du secondaire (d'environ 12% par rapport à ceux des diplômés de l'enseignement supérieur).

4.2 La validation empirique du modèle de S. Edwards(1988)

Il existe deux approches importantes qui étaient traditionnellement utilisées pour analyser l'impact de la libéralisation des échanges sur l'emploi et sur l'accroissement de l'échange :

- la méthode de décomposition comptable.
- la technique de régression pour examiner les déterminants de l'avantage comparatif.

Cependant, les études qui utilisent la technique de régression pour voir directement la détermination de l'emploi dans les PED sont cependant peut abondantes.

La majorité des études économétriques qui examinent directement l'impact de l'échange sur le marché de l'emploi sont basées sur des données des États-Unis. Abowd (1987) analyse l'impact de la concurrence à l'importation sur le niveau des salaires et le rendement des travailleurs aux États-Unis. Denny, Machi (1991) et Konigs, Vanden Bussche (1995) utilisent le niveau des firmes au Royaume-Uni (Grande Bretagne) comme base de données afin de déterminer l'impact de l'accroissement de la concurrence étrangère sur le salaire et l'emploi.

4.2.1 Le modèle de C. Milner et P. Wright (1998)

C. Milner et P. Wright (1998) ont effectué une étude empirique à propos des conséquences sur le marché du travail de la libéralisation des échanges dans un PED, l'Île Maurice. Ils ont examiné les effets de court et de long terme de la libéralisation des échanges sur l'emploi et les salaires en utilisant le modèle de S. Edwards (1988). Leur étude est basée sur les prédictions théoriques de ce modèle.

L'analyse économétrique de C. Milner et P. Wright (1998) est effectuée selon des modèles statistiques simples de maximisation de profit par les entreprises.

Dans ces modèles on suppose une fonction de production de type Cobb-Douglas de la forme :

$$Q_i = A^\gamma K_i^\alpha L_i^\beta \quad (8)$$

Q_i = La production réelle dans l'industrie i .

K_i = Le stock de capital dans l'industrie i .

L_i = Unité de travail utilisée dans le secteur i (il y a mobilité du travail entre les secteurs (S. Edwards)).

α, β = Représentent la part des facteurs de production

γ = Tient compte des facteurs qui affectent l'efficacité du processus de production (Milner et Wright, 1998).

La maximisation du profit de chaque entreprise revient à résoudre les deux équations suivantes : la productivité marginale du travail égalise le salaire (W) et le produit marginal du capital égalise son coût d'utilisation (C).

Lorsque les facteurs de productions sont choisis à leur niveau optimal, la fonction de production peut s'écrire sous la forme :

$$Q_i = A^\gamma [(\alpha L_i / \beta) (W/C)]^\alpha L_i^\beta \quad (9)$$

En utilisant le logarithme à l'équation (6) et après réarrangement, la fonction de demande du travail est la suivante.

$$\text{Log } L_i = \theta_0 + \theta_1 \text{Log } (W/C) + \theta_2 \text{Log } Q_i \quad (10)$$

Avec :

$$\theta_0 = - (\gamma \text{Log } A + \alpha \text{Log } \alpha - \alpha \text{Log } \beta) / (\alpha + \beta)$$

$$\theta_1 = - \alpha / (\alpha + \beta)$$

$$\theta_2 = 1 / (\alpha + \beta)$$

Cette équation sera la forme de base de l'estimation effectuée à l'équation (10).

En 2005, Fu et Balasubramanyam ont amené un élargissement au modèle de base de Milner et Wright en introduisant une nouvelle variable saisissant les effets des exportations sur l'emploi. En effet, d'après ces auteurs, l'expansion des exportations peut créer de nouvelles opportunités d'emplois.

Dans ces conditions, l'équation (10) s'écrit :

$$\text{Log } L_{it} = \lambda_i + \delta_t + \theta_1 \text{Log } W_{it} + \theta_2 \text{Log } Q_{it} + \theta_3 X_{it} \quad (11)$$

Par ailleurs, puisque la série de données utilisées possède en même temps des éléments sectoriels et des éléments temporels, l'estimation de l'équation sur des données de panel pour l'industrie est de la forme :

$$\text{Log } L_{it} = \lambda_i + \delta_t + \theta_1 \text{Log } W_{it} + \theta_2 \text{Log } Q_{it} + \theta_3 X_{it} + U_{it} \quad (12)$$

Avec

L_{it} = L'emploi total dans l'industrie i à l'instant t .

W_{it} = Le salaire réel moyen dans l'industrie i à l'instant t (déterminé par rapport à l'indice général des prix).

Q_{it} = La production réelle dans l'industrie i à l'instant t .

X_{it} = Les variables qui affectent l'efficacité de la fonction de production.

λ_i = L'effet spécifique de l'industrie.

δ_t = L'effet spécifique du temps.

Les salaires peuvent être déterminés par un grand nombre de facteurs comme : les salaires d'efficience, l'accord de négociation syndicale et les effets « internes et externes ». Dans la littérature empirique de l'économie de travail, il est raisonnable de résumer ces effets par l'estimation de l'équation de salaire suivante :

$$\text{Log } W_{it} = \lambda_i + \delta_t + \beta_1 X_{it} + \beta_2 \text{Log } Q_{it} + \beta_3 \text{Log } L_{it} + \beta_4 \text{Log } W_{it-1} + U_{it} \quad (13)$$

Où :

W_{it} , Q_{it} et L_{it} ont été déterminés comme ci-dessus et X_{it} est un vecteur de variables exogènes (internes ou externes de l'entreprise) engagées dans le processus de fixation des salaires. Cependant, l'ampleur de la concurrence étrangère (la part des échanges extérieurs dans l'économie domestique) et le degré de pouvoir des salariés sur le marché (la relation sex-ratio: emploi masculin, emploi féminin) sont les variables exogènes clés adoptées par Milner et Wright (1998) dans leur modèle.

4.2.2 Application du modèle

Les auteurs ont travaillé sur l'économie de L'Île Maurice qui est caractérisée par une économie relativement non diversifiée avec des secteurs de biens échangeables et non échangeables homogènes et clairement identifiables. L'Île Maurice a adopté une politique de libéralisation des échanges depuis les années 80.

Les données qui sont utilisées dans cette étude sont relatives à un panel de 25 industries manufacturières pour la période 1968-1991. Les industries sont classifiées comme des secteurs importables, exportables ou non échangeables. Il s'agit d'un panel dynamique avec une variable dépendante retardée comme variable explicative. Les estimateurs de la méthode des moindres carrés ordinaires sont donc biaisés puisque la variable retardée est corrélée avec les effets fixes. L'approche de la variable instrumentale doit être utilisée dans l'estimation. C'est la technique de la méthode des moments généralisés d'Arellano et Bond (1991).

L'estimation de l'équation de l'emploi (12) par la méthode des moments généralisés pour toute la période (1971 à 1991) montre que :

« La croissance de la production industrielle augmente la demande d'emploi, en effet, la croissance du taux de salaire moyen cause une baisse de l'emploi, toute chose étant égale par ailleurs. Le coefficient positif de la variable dépendante retardée indique une persistance des effets de salaire et de production sur le niveau d'emploi. L'objectif de l'ajustement du modèle

dynamique est utilisé particulièrement pour distinguer empiriquement entre la réponse à court et à long terme. » [C. Milner et P. Wright (1998)]

L'estimation de l'équation de salaire (13) par la méthode des moments généralisés pour toute la période (1972 à 1991) montre que :

La croissance de la production entraîne l'augmentation de salaire. Mais si l'entreprise engage une quantité de travail supérieure au besoin de sa production, alors l'expansion de l'emploi indépendamment de l'élévation générale de l'output cause la baisse de salaire.

Selon le pourcentage de la force de travail féminin, l'effet contemporain de la hausse du travail féminin augmente le salaire (cet effet est statistiquement non significatif). La hausse de l'emploi féminin de la période précédente est cependant significative de la baisse du niveau de salaire. Une possibilité d'explication, une part importante du développement des exportations a impliqué une intégration rapide de la femme telle que le marché du travail et cette intégration reste considérable. D'où une faible association positive entre l'emploi féminin contemporain et le niveau de salaire.

C'est un effet largement transitoire et pour des raisons détaillées (manque d'organisation de groupe et la pratique de la discrimination du travail), les industries abondantes en main-d'œuvre féminine offrent des salaires moins élevés par rapport aux autres secteurs, toute chose étant égale par ailleurs.

Les éléments importants du modèle de C. Milner et P. Wright (1998) sont la distinction entre le court terme et le long terme, et la différenciation des réponses de salaire et de l'emploi selon la concurrence du secteur importateur ou la concurrence du secteur exportateur.

En effet, le modèle de S. Edwards (1998) suggère que la réduction des tarifs peut engendrer la baisse du prix des importables relativement à ceux des exportables, et conduit à l'augmentation de la production du secteur exportateur. Une telle réforme peut avoir des implications sur la production, les salaires et l'emploi de l'économie concernée.

Les résultats de l'estimation de l'équation de l'emploi (12) dans les secteurs exportables:

* L'emploi dans les secteurs exportables augmente à court et à long terme (Conforme aux prédictions théoriques de S. Edwards) comme ressource réattribuée à partir des secteurs importables. Alors que les salaires ont baissé à court terme et ont augmenté à long terme (Conforme aux prédictions théoriques de S. Edwards). Ceci est dû à une très faible réaction du salaire à la production dans les secteurs exportables à court terme. En conséquence, les

changements de salaire sont dominés par la hausse de l'emploi (qui sert à conduire le salaire vers le bas).

* Dans les secteurs importables, la diminution de la production entraîne une réduction de l'emploi et des salaires à court et à long terme (conforme aux prédictions théoriques).

* A long terme, l'effet de la production (qui sert à la hausse de salaire) devient hautement dominant. Les résultats estimés dans les secteurs importables impliquent que les salaires et l'emploi augmentent à court et à long terme. Ces résultats sont en contradiction avec les prédictions de la théorie de S. Edwards.

La raison possible de cette divergence de théorie et de pratique est que le modèle de S. Edwards a mis à la base une offre de travail fixe. L'emploi des exportables a pu, par conséquent augmenter seulement si l'emploi des importables baisse. Cependant, l'offre du travail a augmenté dramatiquement à l'Île Maurice quand la femme est entrée sur le marché du travail. Ceci permet à l'emploi des importables d'être maintenu (même avec une évolution très lente) quand le secteur exportable se développe.

Le modèle de C. Milner et P. Wright (1998) fournit, par conséquent, un encadrement analytique pour lier l'ajustement du marché de l'emploi à la réforme commerciale ainsi que pour l'analyse de la dépendance du processus d'ajustement dans les conditions liées à l'offre des facteurs, à leur mobilité et à la rigidité sectorielle.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons développé l'effet de l'ouverture commerciale dans les PD et les PED sur le marché du travail à travers une vue de la littérature empirique.

Dans les PD, l'accroissement du commerce international entraîne l'augmentation des prix relatifs des produits intensifs en travail qualifié et la diminution des prix des produits intensifs en travail non qualifié. Ceci va engendrer un effet négatif sur les salaires des travailleurs non qualifiés. De ce fait, il y aura une augmentation de l'inégalité des salaires dans les secteurs influencés par les changements de prix des produits et un effet sur la structure de l'emploi dans quelques industries.

Plusieurs économistes s'intéressent aussi à l'étude de la relation progrès technique-emploi. Cette étude montre que le changement technologique engendre un changement de la productivité globale des facteurs de production. En effet, le développement du commerce

international réduit la demande du travail non qualifié dans les secteurs qui produisent des biens intensifs en travail non qualifié en raison de la réduction de la production de ces marchandises (en accord avec les prédictions théoriques de HOS) et favorise la naissance de l'inégalité de salaire.

Dans d'autres recherches, des économistes montrent que la délocalisation des activités productives d'un PD vers les PED est une source d'inégalité de salaire dans le PD. Ils trouvent aussi que la majorité de l'augmentation de la main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs industriels est expliquée par le changement technologique.

Quant aux PED, l'impact du développement du commerce international sur le marché du travail est hétérogène. D'après certaines études, le commerce international est associé à une augmentation de la demande de travail qualifié et à la naissance de l'inégalité de salaire (contredisant la théorie de HOS), mais selon d'autres études, le commerce international engendre la hausse de la demande de travail non qualifié et la baisse de l'inégalité de salaire. Certaines analyses prouvent le changement de différentiel de salaire chez les deux catégories de travailleurs et l'augmentation de la demande de travail qualifié est due au commerce international, notamment l'accroissement des importations de biens d'équipement et la hausse des exportations.

Une nouvelle théorie de la croissance explique la relation entre la libéralisation commerciale et le marché du travail dans les PED. Elle suggère l'existence d'une relation positive entre le commerce international, la croissance et le capital humain. Les facteurs alternatifs liés à l'éducation, à la recherche, le développement technologique, etc., entraînent une augmentation de la dispersion des salaires (contredisant les prédictions de HOS) dans les PED qui pourra être transitoire et non permanente.

L'hétérogénéité des résultats de la revue empirique a encouragé la réalisation d'autres types de recherches qui prospectent la manière dont les changements de la politique commerciale affectent les PED. Suite à la libéralisation commerciale, des réformes commerciales auront lieu et provoqueront des changements au niveau de l'industrie, de l'emploi, du salaire et du bien-être.

La réduction des barrières douanières suite à la libéralisation du commerce extérieur engendre des changements au niveau de la productivité des entreprises. Ces changements causent une redistribution des ressources au sein de l'industrie et une réallocation de l'emploi. À cet

égard, il y a d'un côté, une sortie (faillite) de certaines entreprises (les moins productives) du marché international avec destruction du capital humain, et d'un autre côté, un accroissement de l'entrée de certaines entreprises sur le marché international de façon à ce qu'elles augmentent leur qualité de production et le niveau de la main-d'œuvre qualifiée. Ce processus va accentuer l'inégalité de salaire mais augmente le niveau de vie dans les PED.

En fin de ce chapitre nous présentons les validations empiriques des effets théoriques de la libéralisation des échanges de Stolper-Samuelson et de S. Edwards en tenant compte de l'aspect dynamique de la relation entre la libéralisation des échanges et le marché du travail.

DEUXIÈME PARTIE :

OUVERTURE COMMERCIALE ET MARCHÉ DU TRAVAIL EN TUNISIE

CHAPITRE III

LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES D'OUVERTURE COMMERCIALE EN TUNISIE

INTRODUCTION

La Tunisie représente pour nous un champ d'exploration privilégié. C'est l'un des pays qui a adopté dans les années 1980 un plan d'ajustement structurel. Il s'agit d'un programme de réformes économiques que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale mettent en place pour permettre à la Tunisie, qui a été touchée par de grandes difficultés économiques, de sortir de la crise économique et de libéraliser son économie, et en particulier son commerce extérieur. Depuis 1986, plusieurs mesures ont été prises pour libéraliser le commerce extérieur de la Tunisie. L'Etat a adopté une stratégie de développement basée sur la promotion des exportations au lieu de la stratégie de substitution aux importations. Et depuis l'accord signé avec l'Union européenne, la Tunisie a adopté une politique de démantèlement des tarifs douaniers sur ses échanges qui s'est matérialisée par une réduction progressive des restrictions quantitatives et tarifaires à l'importation. La Tunisie a aussi signé des accords bilatéraux avec certains pays d'Afrique comme la Libye, le Maroc, l'Algérie, l'Égypte et d'autres pays du reste du monde. De ce fait, la Tunisie est une économie émergente et elle est de plus en plus sollicitée par les investisseurs étrangers. L'attractivité de la Tunisie en matière d'IDE est due à ses différents avantages comparatifs. En effet, elle a fourni des efforts notables en matière de législation et de mesures incitatives qui lui ont permis d'attirer d'importants flux de capitaux étrangers.

Ce chapitre s'organise de la manière suivante : dans une première section, nous présenterons les stratégies de développement de l'économie tunisienne avant et après l'application du plan d'ajustement structurel. Dans une seconde section, nous aborderons les principaux déterminants de l'évolution des exportations tunisiennes. Ensuite, dans une troisième section, en se référant aux différentes législations et mesures incitatives, nous analyserons les tarifs douaniers et les taxes sur les importations. Dans la quatrième section, après l'analyse de la politique commerciale étudiée dans les sections précédentes, nous essayerons de synthétiser

les évolutions des échanges commerciaux de la Tunisie entre 1983 et 2012 afin de montrer son intégration dans l'économie mondiale. Enfin, dans la cinquième et dernière section nous présenterons les déterminants et impacts des IDE sur l'économie en Tunisie.

SECTION 1 : Stratégie de développement de l'économie tunisienne

Nous allons présenter dans cette section la stratégie de développement de l'économie tunisienne en deux sous-sections. La première sous-section expose cette stratégie avant l'adoption du programme d'ajustement structurel en Tunisie et la deuxième présente cette stratégie après l'application du programme d'ajustement structurel.

1.1 Avant l'adoption du programme d'ajustement structurel

Pour une meilleure compréhension de la situation économique actuelle en Tunisie, il convient d'étudier depuis l'indépendance les différentes phases de développement. Depuis l'indépendance, le développement de l'économie tunisienne a connu plusieurs stratégies répondant aux préoccupations et aux impératifs de l'environnement, intérieur et extérieur, et visant à assurer les conditions d'une croissance soutenue et durable.

Au cours de la décennie 1960, l'intervention de l'Etat dans la vie économique est massive et le développement est axé sur la substitution aux importations pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Les années 1970 ont, quant à elles, enregistré une orientation soutenue vers le libéralisme et la réhabilitation des mécanismes du marché. Favorisée par la hausse des revenus pétroliers, la croissance atteint 7% par an, l'industrie manufacturière et les services, notamment le tourisme, connaissent un grand essor et consolident leurs contributions aux exportations.

Avant l'ajustement de 1986, le taux d'investissement a augmenté de près de la moitié pour se situer autour de 30%, de même pour l'épargne intérieure qui a augmenté dans une proportion identique et le déficit de la balance des paiements courants est demeuré autour de 4 à 5% du PIB. Près des deux tiers de ce déficit extérieur a été financé par des capitaux extérieurs non générateurs d'endettement comme les investissements privés directs dans le secteur industriel et pétrolier.

C'est ainsi que de 1970 à 1980, l'encours relatif de la dette extérieure par rapport au PIB a diminué, de même que les charges de service de la dette extérieure.

Depuis 1980, la Tunisie est passée d'un régime de change fixe par rapport au franc français à un régime de rattachement du dinar à un panier de monnaies constitué de trois devises le

dollar, le deutsche mark et le franc français. La Tunisie est alors passée à la phase la plus critique de son évolution économique. La croissance de la demande intérieure est demeurée élevée, tant du côté des investissements que de la consommation privée et publique. Simultanément, la croissance des exportations s'est ralentie (baisse des prix des produits pétroliers, diminution de la production nette globale exportable, et affaiblissement de la demande extérieure pour des produits industriels et agricoles).

Depuis 1983, les recours accrus à des restrictions à l'importation ont toutefois limité le déséquilibre extérieur. Une partie importante des déficits extérieurs a été financée par le recours à l'emprunt à moyen terme. En effet, le panier de rattachement du dinar a été élargi aux monnaies des pays concurrents c'est-à-dire en fonction de la structure monétaire des échanges extérieurs. Cet élargissement a pour objectif la conservation de la compétitivité des produits exportés.

Entre 1980-1985, la dette extérieure et les charges de la dette se sont accrues sensiblement. La Tunisie a connu sa première année de croissance économique négative. Ce qui reflète en partie les effets de la sécheresse de 1982-1983.

Depuis 1985, les pressions sur la balance des paiements se sont accentuées, avec la baisse des prix pétroliers et la stagnation du marché des produits du phosphate, ce qui a poussé les autorités à prendre un certain nombre de mesures pour réduire le déficit du secteur public, comme modérer la progression de la consommation et encourager les exportations.

En 1986, le gouvernement tunisien s'est officiellement mis d'accord avec le Fond monétaire international (FMI) sur la mise en place d'un programme d'ajustement structurel. « L'épuisement total des réserves extérieures en juin 1986 a nécessité la mise en place en urgence d'un plan d'austérité, accompagné en 1987 d'un crédit du FMI et de deux prêts de la Banque mondiale pour la restructuration industrielle et agricole » [problèmes économiques n° 2138, 17 janvier 1990, p20]. Ce programme visait des réajustements au niveau de la politique financière et économique.

1.2 Après l'application du programme d'ajustement structurel

Plusieurs déséquilibres sont cependant apparus au milieu des années 1980, entre autres, un endettement insoutenable, un financement extérieur des investissements de plus en plus coûteux et une surévaluation du dinar freinant les exportations et contribuant à creuser le déficit commercial. L'aggravation de la situation a rendu impératif le lancement d'un

programme d'ajustement préconisant de vastes réformes, en particulier, la déréglementation des marchés, une politique budgétaire restrictive et une dévaluation du dinar.

Les objectifs définis en accord avec le FMI ont été pour la plupart atteints suite à des éléments extérieurs favorables. Les résultats de ce processus n'étaient pas stables à cause de la vulnérabilité de l'agriculture et les effets de la guerre du Golfe. Mais dans l'ensemble la dette extérieure était raisonnable. A cet effet, la croissance économique a été de 5,8% en 1987. La croissance du PIB a enregistré une moyenne de 4,3%, dépassant les 4% prévus durant la période 1987-1991 (Murphy, 1999). Les comptes courants ont été pratiquement équilibrés après un déficit de 0,6 milliard de dollars en 1986, ce qui a permis une certaine reconstitution des réserves.

Les réformes se sont intensifiées au cours des années 1990 dans une perspective d'insertion de l'économie dans le circuit économique mondial. En 1993, la Tunisie a adopté un nouveau code d'incitation aux investissements conçu pour unifier les codes sectoriels existants ainsi que pour mettre à niveau la législation sur l'investissement et stimuler l'investissement dans les domaines prioritaires, (y compris, les industries à vocation exportatrice et les industries à haute technologie). L'essor du secteur manufacturier et des services stimule la croissance et le développement soutenu des exportations, ce qui permet de contenir le déficit courant dans la limite de 2,7% du PIB, et le déficit budgétaire autour de 4% en 1996.

Après deux ans de sécheresse, la croissance a retrouvé en 1996 son rythme du début de la décennie avec un accroissement de 7,1% en terme réel, et l'activité économique s'est largement diversifiée avec une contribution des services au PIB autour de (44%), des industries manufacturières (22%), de l'agriculture (18%) et des industries non manufacturières (15%).

Le revenu par habitant atteint 2100 dinars, hissant la Tunisie en tête du classement des pays à revenu moyen. L'épargne nationale représente 23,5% du PIB, le taux d'investissement tourne autour de 23% et la productivité globale des facteurs augmente de 3% par an ce qui contribue largement à la croissance.

Les dépenses publiques correspondent en 1996 à 39% du PIB, la consommation publique accapare environ 15% de la demande intérieure et le déficit net du budget de l'état se situe à hauteur de 3,9% du PIB.

L'inflation a enregistré une nette décélération pour se stabiliser autour de 3,7% en 1996, malgré la réduction des subventions à la consommation et les augmentations salariales, et ce grâce à une politique monétaire stricte.

En matière d'échanges, le choix d'une stratégie de consolidation de la compétitivité et de conquête de marchés extérieurs a dynamisé les exportations. Les échanges se sont développés, atteignant plus de 85% du PIB. Les soldes commerciaux et courants enregistrent cependant des déficits chroniques, même si l'excédent du tourisme et des services généraux tend à les atténuer. Le déficit courant se maintient à 4% du PIB et la balance des capitaux est excédentaire. L'effort d'exportation oscille autour de 30% en moyenne et porte essentiellement sur les secteurs traditionnels comme les textiles, les hydrocarbures et le tourisme. D'autres secteurs ont néanmoins réalisé une percée remarquable ces dernières années grâce à des créneaux porteurs, comme les équipements électriques pour les industries électriques et mécaniques (IME), et les primeurs pour l'agriculture.

En 2000, d'après le ministère de l'industrie, le comité de pilotage en Tunisie a accepté 805 entreprises pour participer au programme d'ajustement de mise à niveau. Ce programme de mise à niveau a négligé l'importance du marché local dans la croissance de l'économie du pays ; tous les aspects du développement sont soumis à la concurrence internationale, ce qui ne prend pas en compte les disparités régionales (Dlala, 1997).

Le démantèlement de l'Accord multifibres, en 2005, met la Tunisie en face d'une forte concurrence des pays émergents, tels que l'Inde et la Chine où les salaires sont moins élevés. Les conséquences sur les petites et moyennes entreprises et sur le potentiel d'emploi qu'elles offrent risquent d'être considérables. La fin des accords multifibres (AMF) en 2005 a certainement influencé les échanges internationaux et mènera à des réorganisations sectorielles importantes en Tunisie. La croissance du PIB réel a été de 4,2% en 2005 et a augmenté pour atteindre 5,5% en 2006 et 6,3% en 2007, cela grâce au retour à des niveaux habituels de la production industrielle et de la production agricole et à la solidité confirmée des services. En 2005, les performances les moins bonnes se sont manifestées dans deux secteurs d'activités intensifs en main-d'œuvre non qualifiée, l'agriculture et le textile, habillement et chaussure. La contribution au PIB des industries manufacturières a été de 0,89% en 2004, 0,16% en 2005, et entre 2001 et 2005 de 0,55%. La contribution des secteurs manufacturiers à la croissance mettent en exergue le rôle prépondérant des industries mécaniques et électriques (IME), -0,02% en 2004, -0,27% en 2005, et entre 2001 et 2005 la

contribution a été d'environ 0,04%. Pour l'industrie textile, habillement et chaussure (THC), 0,23% en 2004, 0,27% en 2005, et entre 2001 et 2005 la contribution a été d'environ 0,23%.

L'activité agricole a été pénalisée par le manque de pluie et a connu une croissance négative de -5,4%. Néanmoins, hors agriculture et pêche, le taux de croissance s'est pratiquement maintenu (5,6%).

En 2006, le secteur manufacturier a occupé la deuxième place après les services et il a représenté environ 19% du PIB. Grâce à la bonne performance et une croissance de 13,3% du secteur des industries mécaniques et électriques, le secteur manufacturier a enregistré un taux de croissance de 7%. En contrepartie le secteur textile, habillement et chaussure est passé par des mutations défavorables à l'échelle mondiale, suite à la multiplication des accords d'associations entre l'Union européenne (UE) et les pays d'Europe centrale et orientale, au démantèlement des accords multifibres, ainsi qu'à l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La croissance du secteur THC sera également impactée par une énorme concurrence intérieure, suite à la création de la zone de libre-échange entre l'Union européenne et la Tunisie. Le secteur textile représentait 50% des exportations de la Tunisie (3milliards d'euros par an, 2 000 entreprises et 250 000 emplois). Après la fin des accords multifibres, 6 000 emplois ont été supprimés à la fin de l'année 2005 et début de l'année 2006. Les exportations du secteur textile ont reculé de 4,2% au premier semestre 2006. Néanmoins, les statistiques relatives au second semestre 2006 se sont avérées plus encourageantes, grâce aux problèmes de qualité rencontrés en Extrême-Orient et au grand retour d'une partie de la clientèle en réaction aux retards de livraison. Dans les années passées la Tunisie a dû faire face à la fin des quotas et à une rude concurrence des produits chinois. En effet le taux de croissance a été de -3% en 2005 et -2,5% en 2006. Le léger recul estimé en 2005 et 2006 s'explique par l'infléchissement des taux de croissance des entreprises manufacturières⁶¹ qui représentent environ 20% du PIB, et par une croissance négative d'activités intensives en main-d'œuvre non qualifiée (le secteur textile, habillement et chaussures) ainsi que par les faibles performances du secteur agricole dont la part dans le PIB est stabilisée à hauteur de 12%. En matière de développement économique, les perspectives de croissance demeurent favorables. En effet, les bonnes performances économiques à venir s'expliquent par une hausse de la demande intérieure grâce à une consommation privée soutenue et une reprise de l'investissement productif. Malgré ces performances, l'inflation

⁶¹Infléchissement des taux de croissance des entreprises manufacturières dû en partie à l'expiration de l'Accord multifibres (AMF).

s'est accélérée en 2006. L'indice des prix à la consommation est passé de 2% en 2005 à 4,5% en 2006. Cet accroissement est essentiellement lié à la pression de la demande intérieure à la dépréciation graduelle du taux de change qui a conduit à importer de l'inflation et également à la hausse des cours du pétrole.

L'engagement de la Tunisie sur la voie de la libéralisation commerciale pose certaines difficultés liées à la capacité de l'économie à compenser la baisse des recettes douanières. En outre, les investissements directs étrangers tournés totalement ou partiellement vers l'exportation bénéficient de plusieurs avantages fiscaux (exonération fiscale, financement du coût du transport et facilités douanières) qui représentent une part du budget de l'Etat. De ce fait, toutes ces faveurs ont amené l'Etat tunisien à chercher une compensation, en exigeant d'autres taxes et droits intérieurs sur la consommation des services locaux, comme le service des télécommunications et les produits intérieurs. En conséquence l'Etat tunisien a programmé l'élargissement de la base d'imposition sur le revenu des entreprises et la réduction des dépenses, tels que les salaires qui représentaient 12% du PIB en 2006. Il a augmenté le prix domestique de l'essence, ce qui lui a permis de cerner les dépenses de subventions, mais plusieurs produits ont conservé leurs subventions (huile, lait, céréales, pain, etc.). Par conséquent, la baisse de la masse salariale reste difficile à réaliser. En matière de compétitivité, selon l'indice de compétitivité globale élaboré par le forum économique mondial en 2006, la Tunisie figurait au 1^{er} rang des pays africains et à la 30^e position mondiale. Néanmoins l'indice de compétitivité prend en compte des indicateurs macro-économiques plutôt performants en Tunisie.

La Tunisie a entamé depuis quelques années un programme de libéralisation graduelle du compte capital et se dirige vers un régime de convertibilité totale de la monnaie nationale, afin de faire face à plusieurs contraintes en matière de finances publiques car les deux tiers de son budget sont destinés au remboursement de la dette publique et au paiement des salaires. Ces réformes ont peu de chance de donner de bons résultats si elles ne sont pas accompagnées par un approfondissement et une modernisation des marchés monétaires ainsi que de change, et la fondation d'un nouveau cadre de ciblage de l'inflation. Par conséquent, la création d'emplois et l'accélération de la croissance économique autour de 6,5% par an étaient la priorité de la réforme du XI^{ème} plan, qui couvre la période 2007-2011. Les secteurs stratégiques sont les industries mécaniques et électriques, les industries chimiques et biochimiques, les industries agro-industrielles (industries à haute valeur ajoutée) et les nouvelles technologies de

l'information et de la communication. Le gouvernement tunisien entend également appuyer la mutation qui se réalise dans le secteur textile, de la sous-traitance à la co-traitance.

En 2008, la crise économique a éclaté, par contre la Tunisie se trouvait sur le chemin d'une croissance stable. La croissance économique avait atteint en moyenne 5% par an depuis les années 1990 et la situation économique et sociale était stable. Dans un certain nombre de domaines sociaux tel que le niveau d'instruction, particulièrement des filles, la Tunisie se classait en position favorable.

La crise économique mondiale n'a eu qu'un effet de courte durée sur l'économie et sur le marché du travail. Elle s'est fait ressentir par des effets indirects sur le commerce et l'économie. En 2008, la croissance économique a été de l'ordre de 4,5% et s'est ralentie à 3,1% en 2009, avec une baisse considérable des exportations et un déclin de la production manufacturière. Le taux de croissance du PIB national est passé de 6,3% en 2007 à 4,5% en 2008. La Tunisie a été protégée des pleins effets de la crise mondiale suite à la faible intégration des marchés financiers tunisiens. Les institutions financières tunisiennes ne détiennent qu'une très faible proportion d'avoir étrangers⁶².

Le principal mécanisme de transmission de l'effet de la crise a été le commerce international qui a souffert d'une baisse de la demande sur le marché européen. Un ralentissement de la croissance des exportations de biens et services, passant de 8,5% en 2007 à 3,5% en 2008 et à 1,6% en 2009. Par conséquent, la balance courante de la Tunisie a enregistré une augmentation du déficit passant de 900 MDT en 2008 à 1,2 milliard de dollars en 2009. D'une manière générale, les exportations ont diminué dans tous les secteurs en 2009 par rapport à 2008 ; ainsi les textiles et autres produits manufacturés perdaient environ 8%, alors que les composants électriques et les machines ont subi une diminution de 3,7%.

Au début de l'année 2010, une reprise relativement vigoureuse avait déjà commencé à se produire. En dépit des effets limités de la crise, le taux de chômage a connu une légère augmentation, passant de 12,4% en 2008 à 13% en 2010. La crise a mis en évidence en Tunisie des inégalités structurelles dans le paysage politique, économique et social du pays qui ne pouvaient persister durablement. Dans la deuxième moitié de la décennie précédente, malgré qu'il y eût des avancées économiques et sociales, le manque d'emplois qualifiés demeure le « talon d'Achille » de l'économie tunisienne. En effet, les perspectives pour

⁶² La proportion des avoirs étrangers de la Tunisie en 2009 est de 8% du total des avoirs tunisiens.

investir dans des secteurs dynamiques et pour obtenir des emplois satisfaisants ont été inégalement réparties en Tunisie. La création d'emplois dans la majorité des secteurs privés est restée concentrée sur le travail non qualifié. De plus, le taux de participation de certains groupes au marché du travail est resté faible et la qualité de l'emploi s'est dégradée.

Le niveau d'instruction de la population jeune en Tunisie est relativement élevé et le taux de chômage chez les jeunes est en moyenne de 30%, parmi les plus élevés dans le monde, ce qui pose un problème persistant en Tunisie. Il n'est pas surprenant qu'un certain nombre de rapports aient mis en garde contre l'instabilité, liée à l'existence de vastes cohortes de jeunes chômeurs dans la population active, et contre la menace imminente qu'elle constituait pour la cohésion sociale⁶³. Les offres d'emploi étaient de mauvaises qualités et insuffisantes même avant la crise financière mondiale et la Révolution du 14 janvier 2011. L'émigration des jeunes travailleurs vers des pays riches européens ou autres, et les faibles taux de participation des groupes vulnérables à la population active ont fait office de soupape de sécurité pour le marché du travail. Ainsi, la Tunisie s'est effectivement transformée, partant d'un système économique agraire, pour arriver à une économie à base manufacturière en diversification rapide. Le secteur manufacturier est un acteur clé de la croissance en Tunisie.

SECTION 2 : Principaux déterminants de l'évolution des exportations tunisiennes

Les orientations de la Tunisie en matière de commerce extérieur vont dans le sens d'une ouverture progressive. De ce fait, des mesures fondamentales ont été prises pour l'évolution du commerce extérieur notamment de l'exportation. Dans ce cadre, nous allons présenter quatre points importants dans cette section. D'abord, la stratégie d'évolution des exportations, puis les incitations à la libéralisation commerciale, ensuite les mesures d'encouragement du commerce et enfin la promotion des exportations.

2.1 Stratégie d'évolution des exportations

Dans le cadre de l'interdépendance économique entre le nord et le sud de la Méditerranée, l'Europe signe son premier accord global de coopération le 25 avril 1976 avec la Tunisie. Cette dernière a connu une croissance économique générale rapide au cours de la période 1970-1980, en particulier le secteur manufacturier. En 1981, la situation économique de la

⁶³ Voir par exemple le BIT : Rapport de 2010 sur le travail dans le monde – d'une crise à l'autre ? 2010 ; Ha et Al : Youth employment in crisis, 2010.

Tunisie s'est incontestablement dégradée à cause du ralentissement de la production manufacturière et de la baisse de la production pétrolière. En conséquence, la Tunisie est entrée dans une étape économique et financière délicate. La baisse des prix des produits pétroliers, la baisse de la production nette globale exportable et l'abaissement de la demande extérieure des produits des industries manufacturières ont causé le ralentissement de la croissance des recettes des exportations. En 1986, l'économie a ressenti des effets déprimants et graves.

Cependant, le gouvernement tunisien a adopté certaines mesures pour rétablir les équilibres financiers, dynamiser le commerce extérieur, améliorer la croissance économique, rendre compétitifs les produits tunisiens à l'exportation et améliorer la croissance économique. C'est ainsi qu'un protocole additionnel, de l'accord global de coopération, prévoit l'abolition graduelle des droits de douane entre la Tunisie et l'Europe afin de garantir les exportations tunisiennes vers l'Europe. En dehors de la période 1980-1986, la Tunisie a connu une croissance relativement élevée de ses exportations, lui permettant de gagner des parts de marché à l'échelle mondiale (3,7% au cours de la période 1987-1994 contre -3,6% durant la période 1980-1986). La Tunisie à l'aube des années 1990 présentait des opportunités conjoncturelles d'investissement pour les étrangers, grâce aux incitations accordées par l'Etat pour soutenir et attirer davantage les investissements étrangers, mettre en place des zones franches⁶⁴, contribuer à la création de nouvelles activités économiques, en particulier tournées vers l'exportation et par conséquent créer des emplois supplémentaires.

Pour la période s'étalant de 1987 à 1994, deux sous périodes sont à distinguer :

La première, 1987-1990, est caractérisée par une croissance soutenue, grâce à des exportations induites essentiellement par un effet de compétitivité de prix favorable.

La seconde, 1991-1994, a vu la croissance des exportations tunisiennes enregistrer un rythme appréciable quoiqu'en deçà de celui réalisé au cours de la première sous période.

Ce ralentissement qui trouve son explication en partie dans le fléchissement de la croissance de la demande mondiale est également attribuable à des effets de structure (par produit et géographique) défavorables auxquels s'ajoute un essoufflement de l'effet de compétitivité des prix.

Plus généralement, il apparaît que pour s'adapter aux variations de la demande mondiale et/ou à une accentuation de la concurrence, différentes possibilités pouvant être combinées entre

⁶⁴ Loi 92-81 du 31/08/1992

elles s'offrent à une économie, lui permettant du coup de préserver ou d'améliorer ses parts de marchés :

* Opter résolument pour une compensation sectorielle des exportations et/ou procéder à une réorientation géographique de celles-ci.

* Changer de segment à l'intérieur d'un secteur, réaliser des gains de productivité, parfaire la qualité des produits exportés et réduire davantage les coûts.

Sur la période 1980-1986, 76% des exportations étaient destinées à un marché en régression, en l'occurrence l'Union européenne, ou à des marchés dynamiques, à savoir le monde arabe (8,6%) et le reste du monde (10,8%). Pour ce qui est des marchés en expansion, ils n'ont représenté qu'une part modeste dans les exportations tunisiennes, soit 2,7% sur l'Association de libre-échange nord-américain (ALENA) et 2,2% sur l'Asie du Sud-Est.

Au cours de la période 1987-1990, les exportations restent géographiquement concentrées sur l'UE (75,5%) qui a connu, contrairement à la période 1980-1986, une forte reprise de la croissance de ses importations (15,5% contre 0,8%). Ce qui explique entre autres, le fait que l'effet structurel géographique soit devenu positif en passant de -0,1% à 0,5%.

Durant la période 1991-1994, la quasi-totalité des exportations tunisiennes (plus de 97%) s'est opérée sur des marchés peu dynamiques (86,7%) ou en régression (10,5%) avec une concentration plus poussée sur l'UE (77,8% contre 75%). On peut donc conclure que :

Les exportations tunisiennes demeurent fortement tributaires, du fait de leur destination géographique, des fluctuations de la croissance économique de l'UE.

Il apparaît impératif pour la Tunisie de diversifier géographiquement ses exportations, surtout que les perspectives de croissance de la zone de prédilection actuelle, notamment par rapport aux autres zones, connaîtra une croissance relativement modérée, voire modeste.

L'ouverture commerciale a permis à la Tunisie de devenir membre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce « General Agreement on Tariffs and Trade » GATT en 1990, et après membre de l'OMC. Le 17 juillet 1995, la Tunisie a signé avec l'Union européenne et ses États membres un accord d'association euro-méditerranéen. Cet accord s'inscrit d'abord dans le processus politique de la Conférence de Barcelone ainsi que dans le processus de libéralisation du commerce extérieur tunisien entamé depuis la fin des années 1980 avec le programme d'ajustement structurel (à partir de 1986). En réponse aux dysfonctionnements économiques, un ensemble d'ajustements ont été introduits dans la politique économique et financière, notamment pour mettre fin au protectionnisme excessif et pour encourager les

entreprises à faire face à la concurrence étrangère. Dans ce cadre, on cite la principale modification concernant le commerce extérieure en matière de taxation:

* Il était signalé que les taxes douanières seraient graduellement révisées pour diminuer les plus élevées et augmenter les taxes minimales. La finalité était de sorte que le taux de protection effective soit de 25% environ en 1991. La première étape de ce processus (1987) devait consister à établir un plafond de 50%, réduire de 6 points les taxes comprises entre 26% et 55% et augmenter le taux minimum à 15%.

Depuis 1996, une plus grande ouverture a été mise en place dans le cadre de l'accord d'une zone de libre-échange signé avec l'Union européenne. La Tunisie, le plus petit pays du Maghreb, devient dès lors le premier pays du sud de la Méditerranée ayant signé un accord d'association avec l'Europe. Cet accord est entré en vigueur le 1er mars 1998. Sur le plan pratique, la décision la plus importante de cet accord est l'établissement d'une zone de libre-échange entre les deux parties. Le principal objectif porte sur la libéralisation et la facilitation de l'échange de biens, de services et de capitaux. Cette zone a permis de mettre en œuvre des arrangements économiques, scientifiques, social et culturel, et un dialogue politique (interne, droits de l'homme, démocratie et international). Cette libéralisation commerciale va se réaliser progressivement selon un calendrier étalé sur douze ans. Le calendrier est basé sur des listes de produits bien définies.

* **la liste 1** : comprend essentiellement des biens d'équipement et des matières premières dont les droits de douane ont été démantelés à partir de 1996.

* **la liste 2** : comprend des produits non fabriqués localement, surtout des matières premières et des consommations intermédiaires dont les droits de douane ont été démantelés à partir de 1996, sur une période de 5 ans.

* **la liste 3** : comprend des produits jugés compétitifs pour faire face à la concurrence extérieure, l'élimination de leur protection se fait sur une période transitoire de 12 ans (1996-2007), avec franchise prévue en 2008.

* **La liste 4** : comprend des produits industriels qui sont considérés comme très vulnérables à la concurrence étrangère² et pour lesquels la réduction tarifaire est prévue sur une période de 8 ans (2000-2007), et pour une entrée en franchise en 2008.

L'accord prévoit également la libéralisation progressive de quelques produits agricoles et de pêche, et il exclut certains produits de la liste du démantèlement systématique des tarifs (tels

que pâtes alimentaires, yaourts, tapis, etc.). L'accord contient également des dispositions en matière non tarifaire. Il défend le maintien de restrictions quantitatives et de mesures d'effet équivalent sur les échanges entre la Tunisie et l'UE.

En 2001, malgré les progrès réalisés par l'Etat tunisien, le tarif d'importation moyen est de 36%, beaucoup plus élevé que la moyenne des pays en développement. Le régime commercial de la Tunisie reçoit une notation de 8 sur 10 sur l'indice des restrictions commerciales du FMI. L'objectif poursuivi étant d'éliminer graduellement ces droits au terme d'une période de transition de douze ans et d'instaurer une zone de libre-échange avec cette région (UE).

Il est généralement reconnu qu'une protection élevée pousse les activités économiques à préférer et à se contenter du marché intérieur, et ne les incite pas à développer leur capacité concurrentielle et à chercher à conquérir des marchés extérieurs, ce qui est de nature à favoriser l'apparition de positions de rente et à encourager le développement d'activités inefficaces. Il est temps de faire face à la compétition internationale qui implique le choix d'une économie ouverte et intégrée dans le circuit économique mondial.

L'accession à l'OMC a nécessité un ajustement massif de la législation nationale en matière de commerce. En effet la Tunisie doit respecter les nouvelles obligations multilatérales qui vont bien au-delà des suspensions tarifaires. L'accord d'association avec l'UE est supposé engendrer de grands bénéfices pour l'économie tunisienne (des gains de bien-être et l'amélioration du cadre des politiques convenables aux investisseurs étrangers et nationaux).

Les bénéfices attendus sont considérés comme étant supérieurs aux coûts de transitions. Ces coûts concernent :

* La perte des recettes fiscales suite aux nouveaux droits d'importation. Cette perte fiscale est valorisée de 0,2% du PIB en 2001 à 1,3% en 2008.

* La perte de production dans les secteurs de substitution aux importations, suite à une grande concurrence des exportations européennes. En effet, il y a fermeture de certaines entreprises, une diminution au niveau du taux d'utilisation des capacités et augmentation du chômage (environ 8% des travailleurs touchés par cette perte de production).

* La perte en termes de bien-être économique, associée à l'effet de « détournement » des échanges. Suite à l'accord d'association, la Tunisie est obligée de détourner ses importations des pays tiers plus compétitifs vers les fournisseurs européens à plus haut coût. Le coût du détournement commercial est estimé à 1,7% du PIB sur une base annuelle [Rutherford et Al (1995)].

Un ajustement fiscal sera nécessaire sous forme d'élargissement de l'assiette fiscale, d'un recyclage et d'une nouvelle formation des travailleurs pour compenser cette perte.

L'augmentation de la concurrence n'est pas ressentie fortement car la réduction tarifaire sur les matières premières et sur les biens intermédiaires et d'équipement prévue par les accords a été progressive. La protection effective a augmenté car les fabricants tunisiens ont pu bénéficier d'intrants exonérés de tarifs douaniers, alors que les tarifs sur les biens finis ont été maintenus. Le coût de la production est temporaire, il a été réparti entre les années 2000 et 2008, jusqu'à ce que l'ajustement de la production et de l'emploi soit réalisé. Le taux moyen de la protection des importations des pays en dehors de l'UE reste élevé.

2.2 Les incitations à la libéralisation commerciale

La politique commerciale tunisienne, jusqu'au début des années 1990, était basée sur une forte protection du marché local, la promotion des exportations et l'attraction des IDE par des incitations fiscales. Le gouvernement tunisien a annoncé un nouveau code d'incitations aux investissements. En effet, les principales incitations aux investissements sont :

- * Viser l'entreprise quel que soit son champ d'activité au lieu de cibler les secteurs comme auparavant.
- * Considérer l'exportation, l'investissement, la protection de l'environnement, l'encouragement de nouveaux promoteurs à créer des petites et moyennes entreprises (PME), la promotion de la technologie et la recherche et développement, le développement régional et enfin l'agriculture comme activités prioritaires éligibles aux avantages fiscaux et financiers de l'Etat.

Les incitations qui rentrent dans le cadre de ce renforcement de la libéralisation sont réparties suivant deux catégories, des incitations communes et des incitations spécifiques. Dans la première, il s'agit d'une exonération des droits de douane et paiement de la TVA (10%) pour les équipements importés n'ayant pas de similaires fabriqués localement. Dans la deuxième, les entreprises exportatrices sont totalement exemptées de payer les impôts directs et les impôts sur le revenu. La totalité des importations en matières premières nécessaires aux activités des entreprises exportatrices est exonéré de la taxe douanière (régime d'admission temporaire). Les incitations les plus généreuses sont accordées aux entreprises totalement exportatrices (entreprises offshores), qu'elles soient de capital étranger ou tunisien. Les

entreprises partiellement exportatrices bénéficient des mêmes incitations fiscales, mais au prorata de leurs ventes à l'étranger.

L'Etat tunisien a encouragé les exportateurs directs ou indirects. En effet, les exportateurs indirects et les entreprises partiellement exportatrices bénéficient des incitations fiscales suivantes:

- * Suspension des taxes à la consommation et de la TVA sur les biens d'équipement nécessaires à l'exportation.
- * Exonérations fiscales durant les 10 premières années, 50% de réduction par la suite.
- * Remboursement des droits de douane et des charges payés sur les biens d'équipement importés et sur les matières premières et produits semi-finis importés ou acquis localement.

Quant aux entreprises totalement exportatrices:

- * Exonération des droits de douane, des frais d'enregistrement et de la TVA.
- * Exonérations fiscales durant les 10 premières années, 50% de réduction par la suite.
- * La liberté d'importation, une franchise totale des droits de douane et taxes des biens de production ainsi que des biens nécessaires à l'investissement, tels que des biens d'équipement, des produits semi-finis et les moyens de transport des marchandises.
- * La déduction des impôts sur les gains réinvestis.
- * La possibilité de recrutement de cadres étrangers (nombre limité selon le type d'activité).
- * La possibilité d'écouler une partie de la production de l'entreprise totalement exportatrice sur le marché local, ne dépassant pas les 20% (les 20% de vente sur le marché local ont été portés à 30% en 2005) du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation après le paiement de toutes les taxes et impôts.

Ainsi, dans le cadre de l'ouverture commerciale, l'Etat octroie des avantages pour les entreprises afin de pouvoir être compétitives face à la concurrence étrangère. En effet, les entreprises industrielles, agricoles et de pêche ont bénéficié de certains avantages liés à la promotion de la technologie et de la recherche-développement sous formes :

- * D'exonération douanière et d'une imposition d'un taux de 10% pour les équipements importés pour les besoins de la recherche et développement (R&D).
- * D'aides financières aux opérations technologiques liées à des investissements matériels et immatériels.
- * De prise en charge des dépenses de formation du personnel.

* De prise en charge de 50% des cotisations patronales au régime légal de sécurité sociale durant une période de 5 ans pour les diplômés de l'enseignement supérieur (minimum 4 ans après le baccalauréat) ainsi que pour les équipes supplémentaires introduites pour maximiser la capacité de production.

2.3 Les mesures d'encouragement du commerce

Le gouvernement tunisien a été extrêmement généreux, en comparaison avec d'autres pays vis à vis des avantages fiscaux accordés durant plusieurs années. Mais, concernant les entreprises dont l'activité n'est pas principalement tournée vers l'exportation, elles ont continué à souffrir de l'exigence des procédures administratives, notamment douanières, et de droits de douane et autres restrictions non tarifaires élevés. En effet, ces coûts exorbitants de logistique des échanges entraînent des pertes de parts de marché. En 1999, l'Etat tunisien a introduit des mesures d'encouragement du commerce tel que l'automatisation et la simplification des procédures relatives aux documents commerciaux. Ces mesures ont permis aux exportateurs et aux importateurs de minimiser le temps d'attente des procédures administratives. Les entreprises totalement exportatrices bénéficient d'un régime suspensif d'entrepôt franc, quel que soit leur emplacement. Ce régime leur permet d'importer les biens nécessaires à leurs productions au moyen d'une « déclaration d'autorisation d'enlèvement » unique.

À partir de l'an 2000 (et jusqu'en 2007) le calendrier de la liste des produits a engendré une augmentation temporaire de la protection effective, car les fabricants tunisiens ont pu bénéficier de marchandises (matières premières, produit semi finis, etc.) exonérés de droits de douane, alors que les tarifs sur les biens finis ont été maintenus. Les coûts transitoires seront donc répartis à partir de l'an 2000 jusqu'à ce que l'ajustement de la production et de l'emploi soit opéré, ce qui pourrait aller au-delà de 2007. Selon un rapport de la Banque mondiale (2008), le calendrier convenu a été rigoureusement appliqué, et les droits sur les importations de l'UE sont passés d'environ 100% en 1996 à 4% en 2007. En janvier 2008, le commerce des biens industriels entre la Tunisie et l'UE devrait être complètement exempté de droits.

Des mesures de la libéralisation commerciale adoptée étaient censées découler des gains nets relativement importants, ainsi que d'importants coûts, en raison du niveau initial élevé de protection. Toutefois, les effets tant positifs que négatifs de ces mesures n'ont été ressentis que légèrement jusqu'à l'année 2001. De plus, les exportations de produits manufacturiers

bénéficiaient déjà d'un accès aux marchés européens exonéré de droits de douane, notamment le secteur textile a bénéficié de larges quotas dans le cadre des accords multifibres.

2.4 La promotion des exportations

L'intégration de l'économie tunisienne d'avantage dans l'économie mondiale nécessite un certain nombre d'option de politiques commerciales. Les autorités tunisiennes ont mis en place dès le début des années 1970 un régime offshore pour les entreprises locales et étrangères qui exportent plus de 80% de leur production [des lois (1972-38, 81-56)]. Elles ont élaboré une panoplie d'instruments en faveur des exportations, tels que des politiques de taux de change, d'exonération des droits de douane sur les produits importés utilisés dans la soustraction de produits à l'exportation, et des encouragements fiscaux et financiers. Le soutien de l'intégration tunisienne dans l'économie mondiale devait rester en harmonie avec le développement des domaines de l'éducation et de l'emploi.

Les autorités tunisiennes ont instauré une distinction entre les entreprises totalement exportatrices (en régime offshore) et les entreprises partiellement exportatrices (en régime on-shore) afin de mettre en place une réforme du système fiscal, mais ils ont visé le rapprochement des deux régimes. Les entreprises totalement exportatrices représentent 60% environ des exportations totales effectuées en 1996, dont 90% pour les industries manufacturières. Les activités manufacturières sont largement dominées par le régime offshore. Les secteurs qui exportent le plus en régime offshore sont l'industrie plastique, la chimie, les industries mécaniques et électriques et l'industrie textile-habillement et cuir.

La politique de taux de change en Tunisie est basée sur le maintien d'un taux de change effectif réel afin de garantir l'amélioration de la compétitivité internationale. En effet, les autorités tunisiennes ont choisi un régime de taux de change fixe par rapport au franc français au cours la période 1960-1978. Puis, au cours la période 1978-1986, les autorités tunisiennes ont choisi un régime de rattachement du dinar à un panier de monnaie, qui a été élargie dans le temps selon la structure monétaire des échanges extérieurs. Mais à partir de l'année 1986, le régime choisi par les autorités tunisiennes a été un régime de change flottant administré, dont l'objectif est de préserver la stabilité du taux de change réel. De plus, une réforme fiscale a été appliquée pour encourager la libéralisation du commerce en général et pour promouvoir les exportations en particulier, et aussi une baisse des barrières tarifaires et non

tarifaires pour accroître les performances et la compétitivité des entreprises tunisiennes face aux engagements de la libéralisation commerciale déjà pris au niveau multilatéral et régional.

Les autorités tunisiennes ont créé des institutions pour stimuler l'intégration des entreprises exportatrices dans les marchés étrangers tels que:

* Le développement du centre de promotion des exportations (CEPEX) qui a été créé en 1973 et dont les missions sont les suivantes:

- Prospections et études des marchés extérieurs,
- Diffusion de l'information commerciale et édition de publications spécialisées,
- Conduite et réalisation d'actions promotionnelles à l'étranger,
- Initiation de programmes de formation et de sensibilisation dans le domaine du commerce,

* L'instauration d'un fonds de promotion des exportations (FOPRODEX). C'est une boîte à outils qui permet de bénéficier d'un soutien financier pour développer l'exportation tunisienne des produits et services sur les marchés internationaux à travers différentes actions telles que:

- Etudes sur la mise en place et le développement de la fonction export au sein de l'entreprise.
- Recrutement de diplômés de l'enseignement supérieur au sein d'une structure d'exportation.
- Etudes des marchés extérieurs et des conditions d'implantation commerciale privée à l'étranger.
- Réalisation de supports promotionnels et recours aux nouvelles technologies de communication et de promotion : (catalogues, prospectus, dépliants, fiches techniques, CD-Rom, films publicitaires, sites web...).
- Enregistrement de marques commerciales à l'étranger.
- Prospection des marchés extérieurs.
- Réalisation d'actions et campagnes promotionnelles à l'étranger.
- Participation aux appels d'offres internationaux.
- L'octroi de plusieurs types de subventions (aide pour le coût de transport s'il s'agit d'un nouveau produit et/ou d'un nouveau marché).

En Avril 2000, un nouveau fonds, appelé fonds d'accès aux marchés d'exportation (FAMEX), a été créé par le ministère du Commerce et de l'Artisanat en collaboration avec la

Banque mondiale. Il est mis en œuvre par le centre de promotion des exportations. Le FAMEX a pour objectif d'aider les entreprises et les associations professionnelles à exporter, à diversifier leurs marchés d'exportation ou à développer de nouvelles activités.

Les interventions auraient dû s'achever à la fin 2011, mais les autorités tunisiennes ont décidé de prolonger la durée de sa mission d'une année pour appuyer les entreprises tunisiennes, les accompagner dans leurs programmes d'exportation et les aider à surmonter les difficultés conjoncturelles rencontrées durant l'année 2011.

En conclusion, la promotion des exportations a permis la diversification des exportations ce qui a engendré la création et l'accumulation de nouvelles capacités technologiques dans l'économie tunisienne. Cependant, la technologie influe sur l'aptitude et le développement du secteur industriel afin d'être compétitif face à la concurrence étrangère.

Pour répondre au défi de l'accroissement de la concurrence (accord d'association avec l'UE, démantèlement des accords multifibres, etc.) un programme de « mise à niveau » a été lancé en 1996, pour accompagner la création de la zone de libre-échange entre la Tunisie et l'UE.

Ce programme a pour objectifs:

- * Le développement des méthodes et des pratiques (de gestion, d'organisation, d'innovation, de distribution, de commercialisation et de formation) de l'industrie.

- * L'amélioration de la compétitivité des industries, la consolidation de la résistance des entreprises à la concurrence étrangère aussi bien sur le marché local qu'au niveau des marchés étrangers.

- * Encourager la coopération industrielle et renforcer l'environnement socio-économique de l'industrie.

- * L'adaptation des entreprises aux nouvelles technologies et le développement des ressources humaines

Le programme de mise à niveau de l'industrie a octroyé des primes pour la modernisation des équipements, le développement des méthodes technologiques et l'homologation de la qualité (ISO).

SECTION 3: Les tarifs douaniers et les taxes sur les importations

La politique de la libéralisation des échanges extérieurs a été suivie par des mesures qui ont porté sur la programmation d'une protection tarifaire. Dans ce cadre nous étudions dans cette section les droits de douanes à l'importation, la protection nominale⁶⁵ des produits domestiques et des intrants, et enfin la protection effective⁶⁶ des activités économiques

3.1 Droits de douane à l'importation

Les droits de douane sont le principal instrument de protection des produits locaux vis-à-vis de la concurrence étrangère. Bien que fortement dispersés, ils ont une structure conforme à ce qui est généralement observé et sont dégressifs selon le degré d'ouverture des produits. La protection est ainsi relativement faible pour les matières premières, les produits semi-finis, mais elle est élevée pour les produits de consommation finale.

En termes d'évolution, une tendance vers la baisse de ces droits de douane est observée dès 1996, renforcée par les premières mesures liées aux dispositions de l'accord de libre échange (matières premières, produits semi-finis et équipements). Mis à part le secteur agricole qui constitue une exception, et l'agroalimentaire par voie de conséquence, l'effet de protection bien que relativement élevé accuse une nette tendance vers la baisse depuis l'entrée en vigueur du plan d'ajustement structurel.

Les droits de douane appliqués à l'encontre des importations en provenance de l'UE ont connu ces dernières années une baisse substantielle. Ces taux sont passés en moyenne de 22,6% en 2002 à 10,2% en 2008 et se sont stabilisés à partir de 2009 jusqu'à 2012 pour se situer à 7%. Cette baisse significative des droits de douane au cours de la période 2002-2012 a donné lieu à des taux très faibles.

⁶⁵ La protection nominale est mesurée, pour un produit donné, par la différence relative entre le prix intérieur du produit et son prix international. Le taux de protection nominal du produit j (TPN_j) est donné par la formule :

$TPN_j = ((P_j - P_j^*) / P_j^*) \times 100$ sachant que P_j est le prix intérieur du produit j et P_j^* son prix international, P_j et P_j^* étant exprimés en monnaie nationale.

⁶⁶Le taux de protection effective du produit j (TPE_j) est donné par la formule : $TPE_j = ((V_j - V_j^*) / V_j^*) \times 100$ où V_j est la valeur ajoutée intérieure du produit j, c'est-à-dire calculée aux prix intérieurs, et V_j^* sa valeur ajoutée internationale, aussi dite de libre-échange, c'est-à-dire calculée aux prix internationaux, V_j et V_j^* étant toutes deux exprimées en monnaie étrangère, ou monnaie nationale.

Les taux de droit de douane appliqués à l'encontre des importations en provenance du reste du monde atteignent en moyenne 22,0% en 2008 et 15,2% en 2011, mais restent significativement supérieurs aux tarifs perçus sur les importations provenant de l'UE. Pour les produits de consommation (18,7% en 2011 pour le reste du monde contre 1,9% pour l'UE), pour les demi-produits (10,9% contre 2,4%), pour l'équipement agricole (13,3% contre 4,8%) et pour l'équipement industriel (8,4% contre 1,0%). Cette discrimination engendre une pénalisation des importations en provenance du reste du monde.

En conclusion, dans le cadre de l'intégration dans l'économie mondiale, les autorités tunisiennes ont fait de multiples efforts de libéralisation de l'économie durant ces deux dernières décennies:

- * Une baisse généralisée de 36% à 30% des droits de douane à l'importation de produits relevant des chapitres 25 à 97 du tarif douanier (article 11 de la loi de finances 2011);
- * Une baisse des droits de douane sur des produits, équipements et matières premières (des produits de l'industrie chimique, des matières en plastiques et en caoutchouc, cuirs, matières textiles, machines et matériels électriques).
- * Suspension ou réduction des droits et taxes à l'importation des matières premières et produits destinés à l'agriculture, la pêche, les industries agroalimentaires et la santé publique.

3.2 Protection nominale des produits domestiques et des intrants

Dans le cadre de l'étude de la protection nominale, dans un premier temps nous exposons dans cette sous-section la protection nominale des produits domestiques et dans un deuxième temps la protection nominale des intrants.

3.2.1 Protection nominale des produits domestiques

Les taux de protection nominaux (TPN) des produits domestiques se basent sur ceux des importations semblables et tiennent compte de la pondération de chaque produit dans la production totale. Ainsi, un taux de protection positif indique que la protection est en faveur du producteur national.

A l'inverse, un taux de protection nominal négatif indique que le système en place est tel que le prix du produit importé, taxes comprises, est inférieur à celui du produit local qui n'est pas protégé contre le concurrent étranger.

**Tableau 2: Évolution des taux de la protection nominale des produits domestiques
(en %) avec le Monde**

Années Secteurs	1990	1995	1997	1999	2000	2001
Agriculture & Pêche	33	39	133	127	126	101
IM	35	43	48	43	39	34
IAA	33	46	88	84	83	72
MCCV	31	41	36	33	25	24
IME	36	30	30	26	23	19
Chimie	33	25	27	23	21	17
THC	37	62	48	39	35	30
IMD	36	45	35	30	27	21
Ensemble	29	37	54	50	47	40

Source : IEQ

Le taux de protection nominal global s'est substantiellement réduit depuis la mise en œuvre du démantèlement tarifaire, en passant de 54% en 1997 à 40% en 2001 (Tableau 2), ce niveau est le plus bas de la décennie écoulée. Cette baisse a concerné toutes les activités, elle est estimée à 19 points pour l'IME, 18 points pour les THC, 14 points pour les industries diverses et 12 points pour les MCCV et 10 point pour l'industrie chimique.

**Tableau 3 : Évolution des taux de la protection nominale des produits domestiques
(en %) Avec l'Union européenne**

Années Activités	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Agriculture & pêche	94,7	78,1	70,2	69,2	53,5	45,6	32,8	30,1	29,9	29,9
IAA	59,3	48,6	49,6	49,1	37,0	29,6	21,5	20,3	20,2	20,2
MCCV	22,3	13,3	11,7	8,6	3,6	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2
IME	17,5	10,6	9,7	7,3	4,1	2,3	2,2	2,1	2	2
Chimie	16,3	10,2	9,8	8,1	5,5	4,1	3,9	3,8	3,4	3,4
THC	26,4	18,8	14,8	11,2	6,8	3,8	3,5	3,5	3,0	3,0
IMD	19,0	10,3	9,0	7,1	5,2	4,8	4,5	4,4	4,4	4,4
Ensemble	32,7	25,4	23,1	21,5	16,4	13,1	10,3	9,7	9,5	9,5
Ensemble hors Agr & pêche & IAA	14,4	9,4	8,1	6,3	3,9	2,4	2,2	1,0	1,0	1,0

Source : IEQ

Le taux de protection nominal moyen (envers l'Union européenne) est passé pour l'ensemble de la production domestique de 32,7% en 2002 à 9,5% en 2012 (Tableau 3). Hors agriculture et IAA, ce taux n'est que de l'ordre de 1% en 2012 (Tableau 3). La baisse du taux de protection nominale vis-à-vis de l'Union européenne a concerné toutes les activités, elle est estimée à 23,4 points pour les THC, 21,1 points pour les MCCV, 15,5 points pour les IME, 14,6 points pour les IMD et 12,9 points pour les industries chimiques.

**Tableau 4 : Évolution des taux de la protection nominale des produits domestiques
(en %) Avec le reste du monde**

Années Activités	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Agriculture & pêche	95	78	70,5	69,6	53,7	45,9	33,0	30,2	30,0	30,0
IAA	63,6	53,6	53,1	52,7	39,6	32,1	23,0	21,5	21,5	21,5
MCCV	39,6	37,9	37,6	37,2	29,9	21,3	19,8	17,7	15,1	15,1
IME	28,2	26,3	26,4	26,0	25,6	24,7	23,0	22,0	19,4	19,4
Chimie	27,3	24,1	24,1	23,4	22,6	20,5	18,7	18	15,8	15,8
THC	40,3	38,7	37,9	37,8	37,6	37,4	32,3	31,4	25,8	25,8
IMD	31,2	28,8	28,7	27,7	27,7	25,9	23,6	23,6	22,0	22,0
Ensemble	41,4	35,4	34,4	34,0	29,0	25,6	20,3	19,4	18,0	18,0
Ensemble hors Agr & pêche & IAA	23,2	20,6	20,1	19,9	18,8	17,2	15,5	14,8	12,8	12,8

Source : IEQ

Au cours des années 2002 à 2012, une baisse est aussi observée au niveau de la protection nominale des produits domestiques pour les importations provenant du reste du monde, en passant de 41,4% en 2002 à 18% en 2012 (Tableau 4). La baisse du taux de protection nominale vis-à-vis du reste du monde a concerné toutes les activités, elle est estimée à 24,5 points pour les MCCV, 14,5 points pour les THC, 9,2 points pour les IMD, 8,8 points pour les IME et 11,5 points pour les industries chimiques.

La baisse de la protection des produits domestiques vis-à-vis de l'UE est le résultat de la baisse des tarifs de droits de douane (DD) communs perçus à l'importation (les produits agricoles et agroalimentaires) et est aussi relative aux avantages fiscaux accordés aux différents secteurs d'activités. Concernant le reste du monde, les produits domestiques bénéficient d'une protection à la baisse en 2012 et le taux de la protection nominale moyenne

de l'ensemble des produits a atteint 18% en 2012, contre 9,5% vis à vis de l'UE. Cette baisse du taux de protection des produits domestiques s'explique par la réduction des DD exigibles sur les matières premières, les produits semi-finis, les équipements et autres produits.

L'analyse de la protection domestique en 2012, par secteur d'activité et par origine révèle des écarts importants pour le THC, la Chimie, les IME, les MCCV et les IMD. En effet, les industries manufacturières, à l'exception de l'agro-alimentaire, ne profitent que d'une protection relativement faible envers les importations venant de l'Union européenne (3% pour le THC, 3,4% pour la chimie, 2,0% pour les IME, 1,2% pour les MCCV et 4,4% pour les IMD) (Tableau 3). Cette protection est relativement élevée à l'égard des importations du reste du monde (25,8% pour le THC, 15,8% pour la chimie, 19,4% pour les IME, 19,4% pour les MCCV et 22% pour les IMD) (Tableau 4).

3.2.2 Protection nominale des intrants

Pour les consommations intermédiaires, le taux moyen de protection nominale pour l'ensemble des industries manufacturières a suivi une tendance continue vers la baisse depuis l'application de l'accord de libre-échange, en passant de 37% en 1997 à 28% en 2001. Cette réduction est de 9 points pour l'ensemble des intrants, 20 points pour l'agriculture et 10 points pour l'industrie manufacturière. Cette baisse résulte de la combinaison de deux effets de sens contraire, à savoir la réduction des droits de douane et la disparition de certains avantages (droits de douane réduits à 10% pour certains produits destinés à l'industrie, JORT 55-9/7/96).

Tableau 5 : Protection nominale des intrants (marché intérieur) (en %)
Avec le monde

Secteurs \ Années	1995	1997	1999	2000	2001
Agriculture & pêche	23	65	62	54	26
IM	31	35	29	31	25
IAA	36	90	85	83	70
MCCV	29	8	9	14	12
IME	14	13	11	13	9
Chimie	23	9	9	11	6
THC	45	43	25	24	19
IMD	34	10	10	19	15
Ensemble	31	37	33	33	28

Source : IEQ

La baisse du taux de protection nominale globale des intrants a concerné seulement les industries THC et la Chimie, elle est estimée à 24 points pour les THC, 3 points pour la Chimie. En revanche nous notons une augmentation de la protection pour les autres intrants au cours la même période 1997-2001.

Cette augmentation est estimée de 5 points pour les IMD, 4 points pour les IME et MCCV. Ceci implique que les intrants de ces derniers secteurs (IMD, IME et MCCV) sont non protégés vis-à-vis de leur concurrent étranger. En effet le prix des intrants importés, taxes comprises, est inférieur à celui des intrants locaux.

**Tableau 6 : Évolution des taux de la protection nominale des intrants (en %)
Avec l'Union européenne**

Années Activités	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Agriculture & pêche	44,3	36,7	35,0	34,3	24,6	21,8	18,7	15,7	15,5
IAA	66,0	45,0	45,3	45,0	40,0	25,1	17,9	17,4	17,3
MCCV	5,4	4,6	4,6	4,6	2,3	0,4	0,4	0,4	0,4
IME	6,3	5,2	4,5	4,1	2,4	1,0	1,0	0,9	0,9
Chimie	4,4	3,7	3,7	3,7	2,6	0,7	0,5	0,5	0,5
THC	15,9	13,2	10,1	8,4	7,8	4,3	4,0	3,9	3,4
Industrie Diverses	6,9	5,7	5,5	5,5	4,6	1,1	0,5	0,5	0,5
Ensemble	22,9	17,6	16,3	15,7	13,0	8,3	6,8	6,4	6,2
Ensemble hors Agr & pêche & IAA	11,5	9,8	8,1	7,4	5,8	3,4	3,1	3,0	2,8

Source : IEQ

Cependant, le taux de protection nominale des intrants provenant de l'UE atteint 6,2% en 2012, il a enregistré une baisse pour l'ensemble des industries de 16,7 points au cours de la période 2002-2012. En effet, une baisse est observée au niveau de la protection nominale des intrants provenant de l'Union européenne qui a touché toutes les activités, elle est estimée à 12,5 points pour les THC, 6,4 points pour les IMD, 5,4 points pour les IME, 5 points pour les MCCV et 3,9 points pour les industries chimiques.

Tableau 7 : Évolution des taux de la protection nominale des intrants (en %)
Avec le reste du monde

Années / Activités	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Agriculture & pêche	50,3	40,8	39,0	38,2	27,0	23,7	21,1	17,4	16,7
IAA	69,2	56,7	54,2	53,2	43,7	28,2	20,5	19,8	19,6
MCCV	8,1	7,4	7,4	7,4	7,4	0,4	0,4	0,4	0,4
IME	8,2	10,3	7,4	7,4	7,4	0,6	0,5	0,5	0,5
Chimie	9,3	8,4	8,4	8,4	8,4	0,7	0,5	0,5	0,5
THC	26,7	24,3	23,0	22,7	17,1	15,6	15,1	15,0	13,3
IMD	9,8	9,0	9,0	9,0	9,0	1,6	0,5	0,5	0,5
Ensemble	31,2	26,2	26,0	25,6	20,3	14,4	12,3	11,5	10,9
Ensemble hors Agr & pêche & IAA	18,6	16,5	16,2	16,1	12,9	9,3	8,7	8,3	7,6

Source : IEQ

La baisse du taux de protection nominale des intrants provenant de l'UE atteint 16,7% et ceux en provenance du reste du monde atteint 20,3%.

L'analyse par type d'activité des taux de protection provenant de l'UE sont faibles, à l'exception de l'agriculture et des IAA dont les intrants sont soumis à des taux atteignant respectivement 15,5% et 17,3% en 2011 contre 18,7% et 17,9% en 2009. Concernant le reste du monde, la protection à l'égard des intrants importés du reste du monde est relativement élevée, le TPN moyen s'élève à 10,9% en 2011 contre 31,2% en 2002. Le TPN (Hors agriculture et IAA) des intrants en provenance du reste du monde est de l'ordre de 7,6% en 2011 contre 18,6% en 2002. L'écart est significatif en 2011 notamment pour les TPN par activité, celui des intrants du THC est de 3,4% pour ceux en provenance de l'UE et de 13,3% pour le reste du monde.

Pour conclure nous notons que le taux de protection globale des produits domestiques baisse pour chaque industrie. Par contre le taux de protections des intrants globaux diminue pour le secteur THC et la Chimie mais augmente pour les industries MCCV, THC, IME et IMD.

3.3 Protection effective des activités économiques

Le taux de protection effective (TPE) capte l'effet net des mesures de protection sur la valeur ajoutée du producteur national et tient compte à la fois, de la protection des produits et des intrants.

Tableau 8 : Protection effective par secteur (marché intérieur) (en %)

Avec le monde

Années Secteurs	1990	1995	1997	1999	2000	2001	2002
Agriculture & pêche	24	45	167	158	162	124	120
IM	84	90	92	90	63	57	58
IAA	100	71	51	50	51	56	70
MCCV	82	85	154	120	57	58	70
IME	101	169	126	100	70	44	53
Chimie	78	65	136	106	63	50	45
THC	73	126	69	91	73	67	59
IMD	80	102	196	140	60	46	41
Manufacture sans IAA	-	97	107	105	67	57	-
Ensemble	44	48	88	85	74	62	51

Source : IEQ

Le taux de protection effective de l'ensemble de l'économie a baissé en 2001 de 12 points pour s'établir à 62% contre 74% en 2000. Cette baisse du TPE moyen confirme la nouvelle tendance observée depuis 1999 et traduit l'impact du démantèlement tarifaire par suite de la réduction des droits de douane des biens de consommation finale.

Le tableau n°8 fait ressortir la double tendance enregistrée par le niveau de la protection effective au cours des dernières années.

* Une première étape de hausse de la protection effective avec un TPE global consolidé passant de 48% à la veille de l'accord, à 88% en 1997. Cet effet était envisageable, suite au démantèlement retenu qui consistait à diminuer progressivement les droits de douane selon la nature des produits.

* Une deuxième étape, durant laquelle la baisse de la protection a commencé à se tracer.

La protection effective du secteur manufacturier hors industries agroalimentaires a subi, en 1997 une forte chute en raison de la consolidation des droits de douane des produits agricoles qui constituent ses intrants.

La protection effective des industries est passée de 97% en 1995 à 105% en 1999, puis de 67% en 2000 à 57% en 2001.

**Tableau 9 : Évolution des taux de la protection effective (en %)
Par secteur d'activité (Union européenne)**

Années Activités	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Agriculture & pêche	117,1	95,4	84,4	83,3	64,6	54,3	37,7	35	35,0
IAA	56,0	70,1	76,2	74,6	36,7	48,6	35,7	31,7	31,5
MCCV	69,7	33,1	27,4	17,5	6,4	3,0	2,9	2,7	2,6
IME	69,4	29,2	33,9	21,2	11,0	7,3	6,9	6,7	6,1
Chimie	55,2	28,0	26,4	19,7	12,9	12,5	12,0	11,8	10,3
THC	59,1	34,6	27,7	18,6	5,8	3,4	3,2	3,2	2,8
Industrie Diverses	41,2	18,1	14,9	10,1	6,6	10,1	10,3	10,1	10,1
Ensemble	49,0	37,3	34,3	31,0	22,2	19,9	15,2	14,2	14,0
Ensemble hors Agr & pêche & IAA	21,0	10,7	9,7	6,0	2,2	1,5	1,6	1,4	1,2

Source : IEQ

Entre 2002 et 2011, le taux de protection effective des activités économiques a enregistré une baisse de 49% à 14% vis à vis des importations venant de l'Union européenne.

Le taux de protection effective (hors agriculture et IAA) vis-à-vis de l'UE se situe à un niveau de 1,2 % en 2011 contre 21% en 2002. Cette baisse des TPE est observée pour l'ensemble des activités économiques au cours de la même période.

Tableau 10: Évolution des taux de la protection effective (en %)
Par secteur d'activités (reste du monde)

Années \ Activités	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Agriculture & pêche	114,5	93,6	83,1	82,1	63,8	54,0	37,2	34,6	34,5
IAA	66,0	59,4	64,7	66,2	37,2	49,6	33,9	30,1	30,2
MCCV	181,9	170,3	167,3	163,9	105,2	83,9	75,5	64,0	51,4
IME	104,1	130,8	96,1	92,9	90,7	132,9	116,3	107,8	87,4
Chimie	100,8	82,8	82,8	78,6	73,6	106,2	92,4	87,0	71,0
THC	88,0	89,5	90,6	91,4	115,5	123,7	91,3	87,0	63,6
Industrie Diverses	79,6	71,8	71,6	67,4	67,6	60,2	55,4	55,4	50,7
Ensemble	59,7	51,7	48,8	48,4	42,3	40,6	31,5	29,5	27,0
Ensemble hors Agr & pêche & IAA	33,7	30,3	29,0	28,7	30,2	30,8	27,1	25,8	21,5

Source : IEQ

Pour le reste du monde, le TPE des activités économiques a enregistré une baisse mais qui est moins importante que par rapport à celle de l'UE. Il est passé de 59,7% à 27% entre 2002 et 2011.

Cependant, le TPE de l'ensemble de l'économie est passé à 40,6% en 2008 (31,5% en 2009), contre 59,7% en 2002, et se trouve plus élevé que celui en vigueur vis à vis de l'UE. En dépit de la baisse générale de la protection par activité, le TPE reste encore élevé pour les IME (132,9% en 2008 et 116,3% en 2009), les THC (123,7% et 91,3%) et la chimie (106% et 92%).

En se basant sur la tendance à la protection effective ces dernières années et compte tenu de l'exécution du programme de démantèlement des tarifs douaniers au cours des prochaines années, jusqu'en 2008, date de l'instauration d'une zone de libre-échange avec l'UE ; un ensemble de projections a été effectué.

Le taux global de protection effective pour l'ensemble de l'économie (d'après l'IEQ) se situera autour de 55% en 2002 et continuera à baisser chaque année pour atteindre 35% en 2006 et 24% en 2008. En outre, la protection effective du secteur des industries

manufacturières qui était de 49% en 2002, atteindra 17% en 2006 et se situera autour de zéro en 2008 (le TPE ne sera pas totalement nul en raison des autres taxes à effet équivalent aux droits de douane et dont l'impact est estimé à 2 ou 3 points sur la protection effective globale).

Les changements tarifaires en 2010 et 2011 se sont caractérisés par une baisse constante de la protection nominale et effective aussi bien vis-à-vis de l'UE que du reste du monde. La diminution de la protection nominale des importations de l'UE a touché les produits et leurs intrants. L'effet net de ces baisses simultanées de la protection nominale des produits domestiques et de leurs intrants est une diminution de la protection de la valeur ajoutée des activités domestiques. Les protections nominales et effectives vis-à-vis du reste du monde sont élevées par rapport à l'UE. Cette hétérogénéité de protection peut avoir deux effets. Le premier est relatif à la différence de niveau de protection accordée aux différentes activités économiques selon l'origine des importations, ce qui favorise l'allocation des ressources vers les activités les plus protégées. Le deuxième est relatif à l'accroissement des produits provenant du reste du monde. Par conséquent, on s'attend à un effet de détournement au profit des échanges avec l'UE.

SECTION 4 : L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale

Nous avons étudié l'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale selon deux dimensions. La première dimension est temporelle et nous analysons le développement des échanges extérieurs avant et après l'accord avec l'Union européenne. Quant à la deuxième, c'est une dimension spatiale géographique dans laquelle nous exposons les échanges extérieurs de la Tunisie par groupe de pays (l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde)

4.1 Évolution dans le temps

4.1.1 Avant l'accord avec l'Union européenne

L'économie tunisienne a été marquée par une année difficile en 1986, caractérisée par l'aggravation des déséquilibres financiers internes et externes, et par une régression de la croissance économique. Elle s'est rattrapée en 1987, par la mise en œuvre de mesures et de dispositions en matière de change et de commerce extérieur qui ont eu une incidence très favorable sur les activités tournées vers l'exportation.

La Tunisie a pu rectifier la situation de ses finances extérieures grâce à certains dispositifs adoptés en 1987, tels qu'un plan de redressement et des mesures en politique économique afin d'accroître les performances de l'économie tunisienne, notamment en matière d'exportation. Grâce à la politique de réajustement de l'économie menée au cours des années 1985 et 1986, cela a favorisé les exportations qui ont connu un accroissement remarquable. Les importations ont également augmenté, leur taux de couverture par les exportations s'est amélioré pour se situer à 71%. Le solde de la balance commerciale est resté toujours négatif, mais il est revenu de 920 MDT (millions de dinars tunisiens) en 1986 à 738 MDT en 1987, enregistrant ainsi un minimum jamais atteint depuis 1981. Les pouvoirs publics tunisiens ont poursuivi leur action visant à libérer le commerce extérieur et à assouplir la réglementation des changes.

C'est ainsi que la liste des produits libérés à l'importation a été élargie en 1987 à plusieurs produits semi-finis et matières premières nécessaires pour le fonctionnement des industries mécaniques, électriques et celles du textile, cuir et chaussures. Le processus de libéralisation a intéressé également la nouvelle gamme d'équipements technologiques comme l'équipement médical, les micro-ordinateurs éducatifs et certains instruments de mesure, de vérification et de contrôle.

Les exportateurs qui sont les premiers à tirer profit des mesures de libéralisation des importations ont également bénéficié de nouveaux avantages dans le cadre de l'assouplissement progressif des formalités de contrôle des changes.

Par conséquent, le secteur extérieur s'est amélioré et des progrès ont été réalisés dans les industries manufacturières, en particulier, celles tournées vers l'exportation telles que l'industrie textile, l'habillement et le cuir, et la transformation du phosphate. Cette évolution va contraster avec le ralentissement des activités orientées vers le marché intérieur. Parmi les secteurs touchés, on cite en particulier, les industries mécaniques et électriques, et les industries des matériaux de construction.

La progression des échanges commerciaux s'est poursuivie en 1989 à un rythme plus rapide que par rapport à l'année 1988 et a intéressé beaucoup plus les exportations que les importations. En effet, les exportations ont connu une augmentation de 35,4%, et de 29% hors énergie, à prix courants, contre respectivement 16% et 27,5% en 1988. Cette évolution a été générée par l'augmentation des quantités et des prix à l'exportation du pétrole brut, mais aussi par la majoration des cours du phosphate et de ses dérivés sur le marché international. L'augmentation du volume des ventes des produits manufacturés non alimentaires,

(notamment les articles mécaniques et électriques, les produits céramiques, le ciment, le textile, le cuir et les chaussures) a donné une synergie à cet effet.

En 1989, la valeur des articles textiles s'est élevée à 813 MDT, les exportations de chaussures ont continué à augmenter grâce à l'amélioration de la qualité des articles fabriqués. L'exportation dans le secteur textile, cuir et chaussure a poursuivi sa progression. Elle a représenté en matière de recette en devise, le deuxième secteur après le tourisme. Pour soutenir la relance des investissements, les importations de biens d'équipement ont elles aussi augmenté à un taux élevé (soit de 50% environ contre 23% en 1988). Parmi les produits qui ont le plus contribué à cette évolution, on peut citer les machines destinées aux industries textiles. La balance du secteur textile, cuir et chaussure s'est soldée par un excédent d'environ 131,9 MDT contre 110,7 MDT enregistrés en 1988.

Les exportations des industries mécaniques et électriques, matériaux de construction, ciment et produits céramiques, se sont consolidées en 1988 et 1989. Elles ont atteint en 1989, un accroissement de 21% et de 89% par rapport aux niveaux enregistrés en 1988, eux-mêmes nettement supérieurs aux réalisations de 1987.

Au début de l'année 1991, les événements de la guerre du Golfe ont marqué l'environnement international. Ils ont eu d'un côté des conséquences négatives, particulièrement sur le commerce extérieur et sur l'économie tunisienne généralement. Mais d'un autre côté, le rythme de constitution des sociétés de commerce international s'est accéléré, 920 entreprises ont été créées contre une moyenne annuelle de 560 sociétés durant les années 1989 et 1990. De même, il est important de signaler l'intervention du fonds de promotion des exportations, ce dernier ayant été soutenu par l'Etat. Les montants attribués ont atteint 9,6 MDT pendant l'année 1991, dont 5,8 MDT ont servi à financer le soutien direct des exportations et 3,8 MDT sous forme de collaboration à la prise en charge des frais de transport qui intéresse principalement les marchés nouveaux à l'exportation. Cependant, les échanges extérieurs ont repris à la fin du mois de février. Il est indispensable de préciser que l'effort d'exportation s'est poursuivi en 1991. Cet indicateur, calculé par le rapport des exportations FOB⁶⁷ au produit intérieur brut (PIB), a enregistré un faible accroissement par rapport à celui réalisé en 1989, pour atteindre 28% en 1990, mais largement supérieur à celui réalisé en 1986 qui n'avait pas dépassé les 20%.

⁶⁷ FOB est un incoterm qui signifie « Free on board », soit en français « sans frais à bord ». On dit qu'une marchandise est achetée ou vendue « FOB » quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférents et sans les assurances.

Les exportations ont augmenté de 11% et celles hors énergie de 14,7% par rapport à l'année précédente. Les importations ont marqué un faible déclin de 0,8% contre une augmentation de 15,9% en 1990, et les importations hors énergie une augmentation de 0,6%. On note que les échanges extérieurs des produits énergétiques ont un effet très clair sur la situation de la balance commerciale globale de la Tunisie, mais ces produits énergétiques ne représentent plus une partie dominante dans l'ensemble des échanges extérieurs.

A l'instar des autres secteurs, l'activité industrielle a subi les effets d'une conjoncture internationale néfaste, dont les faits les plus frappants ont été la guerre du Golfe au début de l'année, la récession économique mondiale généralisée et la montée de la concurrence.

La croissance du secteur manufacturier s'est poursuivie, mais à un rythme plus faible par rapport aux années précédentes. Les industries manufacturières exportatrices ont continué d'être le moteur de la croissance industrielle, elles ont maintenu la progression de leur valeur ajoutée au niveau enregistré en 1990, soit 17% à prix constants. Mais ces industries manufacturières non-alimentaires orientées vers l'exportation ont accusé un ralentissement en 1990 et 1991, se situant à 6,8% en 1991 à prix constants, contre 17,8% en 1990 et 21,8% en 1989. En effet, la diminution du rythme des exportations de l'année 1990 s'est maintenue en 1991, mais plutôt suite à un environnement international nocif que de facteurs endogènes internes liés à la production et à la commercialisation. C'était le cas pour les secteurs textiles, des matériaux de construction, des céramiques et verres, et du secteur chimique.

Les exportations des industries manufacturières, hors les industries agro-alimentaires, se sont accrues en 1991, leur taux d'accroissement a été de 9,7% seulement, avec une part dans le total des exportations en baisse de 0,6 point, soit 69,7%. Cette situation est étroitement liée à la crise du Golfe dont les répercussions négatives ont particulièrement touché les industries manufacturières exportatrices.

Les importations totales ont augmenté en 1991 pour atteindre 4789 MDT, exprimées en valeur CAF⁶⁸, cette même valeur était inscrite en baisse de 0,8% par rapport à son niveau de 1990. Cette régression cache toutefois des évolutions divergentes selon les différents secteurs. Parmi les biens dont les importations ont enregistré une augmentation sensible en 1991, on cite les machines et les biens de consommation pour l'industrie textile, les machines agricoles, les appareils frigorifiques, les tracteurs, les locomotives, les wagons, les camions,

⁶⁸ La valeur CAF (Coût, Assurance, Fret) ou (CIF en anglais : Cost Insurance Freight, CIF): Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire.

les camionnettes, les machines pour imprimeries ainsi que le matériel informatique. Le déficit de la balance commerciale en 1991, a marqué un déclin de 367 MDT environ pour revenir à 1 372 MDT. Corrélativement, le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 71,4%.

Pour entretenir l'action de développement en vue de surmonter les difficultés, l'Etat s'est engagé et a soutenu les points suivants: la formation professionnelle, l'amélioration de la qualité, l'application de nouvelles techniques de gestion commerciale, le renforcement de l'encadrement technique, l'encouragement de la recherche et de la créativité, l'allègement des coûts de production, l'apport et la maîtrise des technologies avancées, la promotion de projets mixtes dans le cadre de partenariats avec les investisseurs étrangers, ainsi que l'exploitation et l'amélioration de la sous-traitance pour tirer profit des avantages technologiques, de financement et d'écoulement.

Après deux années de croissance soutenue, les échanges extérieurs ont connu en 1993 une évolution plus favorable malgré un environnement international encore affecté par la récession. En effet, les importations CAF ont enregistré un ralentissement, tandis que les exportations de biens ont connu une amélioration de leur rythme de progression. Cependant, le déficit commercial a continué à augmenter de 13% en 1993 contre 56% en 1992. Corrélativement, le taux de couverture a diminué, pour se stabiliser à 61,2%.

Les exportations ont réalisé une croissance malgré la persistance d'une conjoncture internationale défavorable. Notons qu'en 1993, les exportations de biens ont connu une amélioration due en partie à la dépréciation du taux de change nominal du dinar, de l'ordre de 2% contre une appréciation de 1,2% en 1992.

Quant aux importations des biens de consommation et des biens d'équipement, elles ont cru à un rythme plus faible qu'au cours de l'année 1992. Tandis que les importations de matières premières ont stagné, les importations des machines pour le secteur textile, les appareils de forage, les véhicules de transport en commun, le matériel informatique ont continué à croître.

4.1.2 Après l'accord avec l'Union européenne

Suite à l'Accord d'association avec l'Union européenne, la Tunisie se trouve donc intégrée de nouveau au contexte de la libéralisation du commerce extérieur. En effet, la Tunisie qui est le plus petit pays du Maghreb devient dès lors le premier pays du sud de la Méditerranée à avoir

signé un accord d'association avec l'Europe en 1995 (à Barcelone). Elle a fondé véritablement des relations politiques et économiques avec l'UE. Cet accord repose sur les principes de coopération, du dialogue et de l'appropriation commune, et ayant pour but de construire un espace de prospérité partagée, de paix et de sécurité. Il a été aussi prévu des actions dans les domaines politique, économique, financier, culturel et social. Cet accord est entré en vigueur le 1er mars 1998.

Avec un désengagement progressif de l'Etat dans plusieurs domaines d'activité, la libéralisation du commerce extérieur s'est trouvée de plus en plus renforcée. La concurrence s'est accentuée dans le monde, constituant ainsi les tendances dominantes du processus de mondialisation des économies et de globalisation des marchés.

L'accord d'association de la Tunisie avec l'UE repose sur le principe de la réciprocité, et consacre la libre circulation des marchandises dans le respect des dispositions de l'organisation mondiale du commerce. Il exclut les produits agricoles et stipule que « les produits industriels originaires des deux parties sont réciproquement admis à l'importation en exemption de droit de douane et taxes d'effet équivalent, et sans restriction quantitative ni mesure d'effet équivalent ». L'approche progressive de libéralisation qui est adoptée en Tunisie prévoit une suppression immédiate des tarifs appliqués aux importations sans équivalent local, et une réduction étalée dans le temps de la protection des produits exposés à la concurrence européenne. Ce processus de libéralisation sera achevé 12 ans après la signature de l'accord.

En 1995, la libéralisation du commerce extérieur a été poursuivie. Par ailleurs, l'effort a été concentré sur l'amélioration de la position de la production locale sur le marché intérieur en premier lieu, et sur la promotion des exportations en second lieu. Cependant, les échanges ont dégagé un accroissement des exportations de 10,1% en 1995 contre 24,9% en 1994, ainsi que des importations, de 12,3% en 1995 contre 7,7% en 1994. Par conséquent, le déficit commercial a augmenté de 340 MDT (le taux de couverture a diminué de 2% pour se trouver à un niveau de 69%). Ce retournement est dû principalement à l'effet de facteurs conjoncturels, et non pas à l'effet-change. Généralement, les échanges commerciaux ont été faiblement affectés par le taux de change. En effet, la valeur des exportations et des importations ne s'est dépréciée que de 1,3% par rapport aux principales devises, à noter aussi, que le solde commerciale ne s'est amélioré que de 2,2%.

L'intégration de l'économie tunisienne a évolué dans la sphère économique mondiale. Cependant, de 1986 à 1995, le taux d'effort à l'exportation est passé de 19,8% du PIB à 30,3%, le taux d'ouverture de l'économie⁶⁹ est passé de 52,6% à 74,1%. Cet accroissement montre l'impact des orientations de la politique du commerce extérieur nouvellement adoptées par la Tunisie afin de promouvoir les exportations et de s'intégrer au marché mondial.

Dans le cadre d'une stratégie nationale visant l'affermissement de la compétitivité de l'économie, pour lui permettre de faire face à la concurrence internationale accrue et au nouveau contexte de globalisation des échanges; le secteur du commerce extérieur a bénéficié en 1997 de nouvelles mesures, comme le programme de démantèlement des tarifs douaniers, la relance des exportations et l'accroissement des investissements directs étrangers.

Dans le cadre du processus de démantèlement tarifaire et de dé-protection les produits industriels européens, à partir de l'année 2008, rentreront sur le marché tunisien sans droit de douane, alors que les produits industriels tunisiens bénéficient de la franchise douanière à l'entrée de l'UE depuis 1998. L'ouverture vers le monde est l'une des composantes essentielles de la stratégie de développement de la Tunisie.

Le gouvernement tunisien a pris la décision de créer avec les pays arabes, à partir de 1998, une zone de libre-échange sur une période de dix ans. Cependant, les produits tunisiens sont devenus exposés davantage à la concurrence extérieure. A cet égard, plusieurs réformes et programmes ont eu lieu dans le but de dynamiser les investissements directs étrangers et les partenariats, et pour consolider les efforts en matière de développement des exportations et promouvoir les secteurs porteurs.

Les échanges mondiaux de marchandises ont connu un léger accroissement en volume, passant de 3,8% en 1998 à 4,9% en 1999. Tandis que les échanges extérieurs tunisiens n'ont pas pu bénéficier de cette relance du commerce mondial et cela pour deux raisons. Premièrement, l'activité économique des principaux partenaires de la Tunisie, notamment l'Union européenne, a été ralentie, et deuxièmement, l'accroissement de la concurrence de l'Europe de l'Est et des pays asiatiques.

⁶⁹ Taux d'ouverture de l'économie mesuré par les exportations et les importations rapportées au PIB.

La position du commerce extérieur de la Tunisie a été renforcée d'avantage par rapport aux pays concurrents. En effet, les exportations par habitant, exprimées en dollars US, ont atteint l'équivalent de 621 dollars en 1999, niveau nettement supérieur à ceux observés en Turquie (409 dollars), au Maroc (257 dollars) et en Egypte (89 dollars) en 1998. Les exportations ont augmenté à un rythme plus important que celui des importations ce qui a entraîné la baisse de l'aggravation du déficit commercial et l'amélioration du taux de couverture.

Afin d'accroître les échanges extérieurs, notamment les exportations, le gouvernement tunisien a adopté plusieurs réformes et mesures en 1999. Il s'agit de l'institution d'un fonds de garantie de financement des exportations avant expédition (loi n°99-95 du 6 décembre 1999) qui a pour objet la garantie d'un fonds d'accès aux marchés d'exportation. Ce dernier est destiné à financer jusqu'à 70% du coût de réalisation d'études sur la stratégie d'exportation des entreprises et à concurrence de 50% sur les opérations de prospection, d'adaptation et de commercialisation des produits aux besoins des marchés cibles. Ces mesures ont été mises en œuvre pour atténuer les difficultés rencontrées par les entreprises exportatrices.

En 2001, les exportations tunisiennes ont crû de 18,7% contre 14,9% enregistré en 2000, et les importations ont augmenté de 16,7% contre 16,6%. L'accroissement des exportations se fait grâce à la reprise des ventes des secteurs manufacturiers, essentiellement le secteur textile, habillement et chaussure, et les secteurs mécaniques et électriques. Tandis que l'accroissement des importations était subordonné à certains phénomènes conjoncturels tels que la sécheresse et l'achèvement de la réalisation de grands projets nationaux⁷⁰. Les investissements directs étrangers ont enregistré une diminution de 34,5% en 2001. Cette évolution a entraîné un déficit de la balance commerciale de 460,4 MDT en 2001 contre 629,6 MDT en 2000. Ainsi le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré en passant de 68,2% en 2000 à 69,4% en 2001. La croissance de l'économie tunisienne s'est consolidée en se situant à 4,9% contre 4,7% en 2000, et 6,1% en 1999. Cela malgré une production agricole difficile suite à la persistance de la sécheresse trois ans consécutifs, les conséquences des événements du 11 septembre 2001, le ralentissement de l'activité économique mondiale, et la contraction de la demande et des échanges internationaux. Le gouvernement tunisien a continué l'exécution de ses stratégies de développement, notamment le programme de mise à niveau des entreprises qui a été lancé

⁷⁰Les grands projets nationaux ; la construction de la Cité sportive 7 novembre, la centrale électrique à Radés et le renouvellement de la flotte aérienne.

depuis 1996, la privatisation des entreprises publiques et le renforcement de la compétitivité. En outre, le gouvernement met l'accent sur le développement des exportations et la promotion des investissements étrangers afin de consolider les équilibres financiers externes du pays.

Au sommet de Copenhague, des 12 et 13 décembre 2002, l'UE a décidé d'admettre dix nouveaux membres le 1er mai 2004 : huit pays du groupe des pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) (Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie et Lituanie) et deux pays méditerranéens (Malte et Chypre) qui comprennent ensemble environ 75 millions d'habitants. Ainsi, la Tunisie sera appelée à être intégrée dans une vaste zone de libre-échange. Cette nouvelle composition de l'UE aura des effets sur l'ensemble de la zone, notamment au niveau des flux d'échanges commerciaux et du marché de l'emploi.

Par ailleurs, un programme de modernisation industrielle (PMI) réalisé avec l'appui financier de l'Union européenne pour une période de cinq années (2003-2008) a été mis en œuvre. Ce programme a pour objectif principal, la modernisation du tissu industriel de la Tunisie. Ceci grâce à l'encouragement de l'innovation et de la créativité, le développement de la qualité, la promotion de la propriété industrielle, et l'amélioration de la facilité d'accès au financement des petites et moyennes entreprises.

Bénéficiant de cette conjoncture, les exportations tunisiennes en 2003 ont triplé par rapport à l'année 2002, atteignant 6,1% d'augmentation, alors que les importations ont crû de 3,9% après avoir reculé de 1,4% et corrélativement, le taux de couverture des importations par les exportations a enregistré une augmentation. Cependant, le déficit commercial a été réduit de 1,8%. Ainsi, l'appréciation de l'euro a contribué au renforcement des ventes en direction de l'Union européenne, premier partenaire économique de la Tunisie, qui ont augmenté de 8,9% par rapport à l'année 2002.

En dépit de tous les efforts qui ont été fournis par les autorités tunisiennes, les échanges extérieurs des industries manufacturières ont progressé presque au même rythme. Ceci est principalement dû au ralentissement de l'économie mondiale, notamment au sein de l'Union européenne, principal partenaire de la Tunisie. D'où le ralentissement de la demande extérieure des industries manufacturières provenant de l'Europe occidentale. Ainsi, l'activité des industries manufacturières, notamment en produits textiles a continué à enregistrer un ralentissement en 2003 sous l'effet de l'affaiblissement de la demande extérieure. En effet, le

taux de croissance de leur valeur ajoutée, exprimée en termes réels, est passé de 6,9% en 2001 à 1,9% en 2002, et 0,7% en 2003. La part du secteur manufacturier dans le PIB exprimé en prix courants a marqué un recul, en se situant à 17,8% en 2003 contre 18,6% en 2002.

Dans le but d'améliorer le pouvoir concurrentiel du secteur industriel tunisien et d'affermir sa contribution à la croissance économique, aux créations d'emplois, et aux exportations, les révisions et les améliorations ont été poursuivies. Par conséquent, il y avait une concentration sur la promotion des investissements innovants et porteurs, l'activation de l'application du programme de mise à niveau dans le maximum d'entreprises et la consolidation de la base technologique du secteur industriel. En effet, dans le cadre du programme de modernisation (avril 2005), une campagne a été axée sur un programme national de soutien à la création d'entreprises, un programme national de coaching et un programme national sur la qualité.

Dans ce contexte, de multiples réformes ont été engagées dans les différents domaines de l'activité économique, renforcées par diverses mesures et actions destinées à atténuer l'impact des chocs extérieurs. Elles ont permis de consolider les assises de l'économie et de soutenir le rythme de l'activité. L'économie tunisienne a enregistré dans l'ensemble des résultats positifs en 2005. En effet, les investissements directs étrangers ont augmenté de 27,6% par rapport à l'année 2004. En matière de commerce extérieur, les importations et les exportations ont progressé au cours de l'année 2005 de 7,2% et 12,9%, respectivement, contre 13,7% et 16,6% en 2004. D'autre part, le déficit commercial a été contracté de 10,5% et par conséquent le taux de couverture s'est amélioré, pour se situer à 79,6%.

La Tunisie a multiplié ses accords commerciaux, en 2006, ce fut l'année de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec la Turquie. Afin d'alléger les effets du démantèlement des accords multifibres sur l'économie, la Tunisie a obtenu une dérogation qui permet d'exporter des vêtements produits en Tunisie, mais avec des produits intermédiaires originaires de l'un des pays de l'UE, de la Turquie et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Au cours de l'année 2007, l'économie mondiale a été secouée par la crise des crédits hypothécaires à hauts risques «subprime» aux États-Unis, par les fluctuations des changes et la poursuite de la flambée des cours des produits de base, notamment le pétrole. La crise «subprime», déclenchée aux États-Unis et précipitée par la multiplication des défauts de paiement des prêts immobiliers, s'explique notamment par la chute des prix de l'immobilier à

partir de 2006 et par le cycle haussier des taux d'intérêt américains qui a été engagé par la Réserve fédérale depuis 2004. Cette crise a entraîné la faillite de certains organismes de crédit aux États-Unis et ses effets ont été propagés sur les marchés financiers internationaux, d'où un climat d'instabilité de ces marchés avec un resserrement des liquidités et une baisse des indices boursiers. Des effets négatifs se sont manifestés sur l'économie réelle, en particulier les investissements des entreprises et la consommation des ménages.

L'activité économique dans les pays développés a été ralentie sous l'impact des retombées de la crise américaine des crédits immobiliers à hauts risques. En revanche, les pays émergents et ceux en développement, sous l'influence essentiellement de l'expansion rapide de la Chine et de l'Inde, et grâce aux effets positifs du renchérissement des cours des produits de base pour les pays producteurs, ont globalement continué à connaître une croissance soutenue, soit 7,9% contre 7,8% en 2006. Dans la zone euro, la croissance économique a légèrement reculé en 2007, de 0,2% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par le ralentissement des investissements, suite au resserrement des crédits octroyés par les banques qui ont été affectées par la pénurie de liquidités et la hausse du coût de financement. En conséquence, on observe une décélération du rythme des exportations en raison de l'appréciation de l'euro, notamment au cours du dernier trimestre de 2007. A l'inverse, la consommation des ménages a bien résisté, grâce à la baisse du chômage et à la hausse quoique modérée des salaires.

En dépit de la conjoncture internationale difficile, l'année 2007 a été une année de parachèvement de la mise en place de la zone de libre-échange avec l'Union européenne. Elle a enregistré le démarrage de travaux d'aménagement de nouvelles zones industrielles et la création de nouveaux pôles de développement et de compétitivité. La croissance du PIB tunisien est passée de 5,5% en 2006 à 6,3% en 2007, suite à la diversification du tissu économique, au développement des secteurs prometteurs et à haute valeur ajoutée, à la production dans le secteur énergétique, à l'accroissement des investissements, surtout avec l'entrée en exploitation de nouveaux gisements pétroliers, à l'accélération des exportations et au bon comportement des flux d'investissements directs étrangers.

L'activité industrielle a pu réaliser des résultats probants, en dépit d'une conjoncture mondiale difficile et d'une concurrence extérieure acharnée. En effet, le secteur a connu en 2007 une augmentation de sa valeur ajoutée, soit 7,7% en termes réels contre 2,9% en 2006.

Cette évolution a concerné aussi bien les industries manufacturières (6,7% en 2007 contre 4,5% en 2006) que les industries non manufacturières (9,3% contre 0,5%).

Concernant les échanges commerciaux de produits industriels avec l'extérieur, les exportations et les importations ont progressé respectivement de 24,7% et 19,5% par rapport à 2006. La contribution des industries manufacturières aux exportations totales de biens s'est élevée à 80,5%, soit une part presque identique à celle relative aux importations (80,8%). La structure des partenaires commerciaux de la Tunisie n'a pas connu de changements significatifs, avec une prédominance du continent européen comme principal partenaire commercial. En effet, sur le plan des paiements extérieurs, les échanges commerciaux globaux de la Tunisie ont enregistré, au cours de 2007, une nette accélération de leur rythme de progression, soit 22,2% pour les importations et 24,8% pour les exportations.

En Tunisie, l'année 2008 a été marquée par l'accentuation, à partir du mois de septembre, de la crise financière enclenchée en 2007 par la crise des « subprime » aux États-Unis. Bien que la sphère financière ait été à l'abri des répercussions de cette crise, l'activité économique largement ouverte sur l'extérieur a évolué. D'une part, sous l'effet de la hausse record des prix mondiaux des produits de base au cours du premier semestre de 2008, et d'autre part suite à la baisse dès le mois d'octobre de la demande extérieure destinée aux principaux secteurs exportateurs, tels que le textile et l'habillement, et les industries mécaniques et électriques. En dépit de ces évolutions défavorables, l'économie tunisienne a réussi à réaliser, en 2008, un taux de croissance de 4,6% en termes réels.

Quant à la croissance du secteur industriel, elle a connu une décélération pour revenir à 2,7%. Ce ralentissement a concerné les industries manufacturières, principalement les industries mécaniques et électriques, et le secteur du textile, habillement et chaussure, sous l'effet de la contraction de la demande extérieure au cours des derniers mois de 2008.

S'agissant des paiements extérieurs, les échanges commerciaux ont continué en 2008 à progresser à un rythme important, soit 21,8% pour les exportations et 23,8% pour les importations. Une telle évolution s'est traduite par un accroissement du déficit commercial de 31,4%, soit 1 577 MDT, et par conséquent par un repli du taux de couverture (78,2%).

Face aux difficultés apparues suite à la dégradation de la situation économique mondiale et au recul de la demande extérieure, des mesures⁷¹ d'appui aux entreprises exportatrices et de relance économique à caractère conjoncturel et structurel ont été prises par le Conseil ministériel du 23 décembre 2008. Elles ont été mises en œuvre depuis le début de 2009 afin d'assurer le soutien nécessaire aux entreprises, stimuler les exportations, et préserver l'activité et l'emploi.

Les industries manufacturières ont connu en 2008 une décélération de leur rythme de croissance qui est revenu à 4,2%, en termes réels. Les industries manufacturières sont devenues, après l'énergie, le principal secteur bénéficiant des flux d'IDE au cours de 2008. Ces investissements ont concerné, en grande partie, les industries chimiques (215 MDT), les industries diverses (120,6 MDT) et les industries mécaniques et électriques (102,1 MDT).

Les échanges commerciaux de la Tunisie sont prédominés par les échanges avec les pays de l'Union européenne. L'Afrique, dont notamment les pays arabes, constitue le deuxième marché des exportations tunisiennes, alors que l'Asie est le deuxième fournisseur des importations de la Tunisie. À l'opposé des années précédentes, pour la première fois en 2008, le montant total des exportations et des importations de biens a dépassé le PIB du pays, témoignant du haut niveau d'ouverture sur l'extérieur qui est atteint par l'économie tunisienne. De ce fait, les principaux ratios du commerce extérieur ont continué à se développer, notamment le taux d'ouverture qui s'est établi à 10,1%.

L'économie mondiale a été ébranlée, à partir de 2008 et surtout en 2009, suite à la crise financière et économique qui est la plus sévère depuis la grande dépression des années 1930. L'environnement mondial a été caractérisé en 2009 par la poursuite des conséquences négatives de cette crise internationale, Un accroissement de la crainte des investisseurs et des consommateurs déclenchant une baisse de la demande et une contraction des échanges commerciaux ainsi que des flux de capitaux internationaux, surtout au niveau de l'industrie du textile et de l'habillement, de l'automobile, du tourisme et du transport. Ce qui a entraîné une récession de l'activité économique dans les pays industrialisés, et un ralentissement dans

⁷¹ La prise en charge de l'Etat vis-à-vis des entreprises exportatrices est constituée par les mesures suivantes:

* 50% des charges patronales au régime de la sécurité sociale en cas de réduction des heures de travail,

*100% des charges patronales pendant la période de mise au chômage technique des employés,

* 50% de la valeur des contrats d'assurance des exportations,

* 2 points de pourcentage du taux d'intérêt appliqué sur les crédits bancaires rééchelonnés, au profit des entreprises qui connaissent un retard de recouvrement de leurs créances d'exportation ou une baisse de leur activité

les pays émergents et en développement ainsi qu'une aggravation du chômage. Après cette récession mondiale, l'économie a commencé une reprise progressive en 2010 grâce à l'application de politiques monétaires expansionnistes combinées avec des programmes de relance budgétaire. La croissance a été soutenue dans les pays émergents et en développement, par contre dans les pays développés, en particulier dans la zone euro, elle a été fragile. De ce fait, la reprise de l'activité économique a enregistré une progression de 12,4% après la baisse de 10,8% qui a été enregistré en 2009. Pour l'année 2011, l'économie mondiale a continué à se reformer mais à un rythme moins rapide que celui de l'année 2010, en raison de la mise en œuvre de programme d'austérité dans certains pays développés, en particulier dans la zone euro, principal partenaire de la Tunisie. et aussi du fait de tensions politiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que les effets du séisme au Japon. Par conséquent, la progression du volume du commerce mondial de biens s'est située à 6,3% en 2011 contre 14,3% en 2010 mais en termes de valeur, l'accroissement des exportations mondiales de marchandises exprimées en dollar s'est légèrement ralenti, soit 19,1% en 2011 contre 21,8% en 2010.

Pour la zone euro en 2010, la reprise de l'activité économique, en particulier en Allemagne a été solide grâce à l'accroissement de la demande intérieure et extérieure, mais elle a été fragile et faible, en France et en Italie. Alors que certains pays, comme la Grèce, le Portugal et l'Irlande ont enregistré plutôt une récession suite à la difficulté ou l'impossibilité de mettre en œuvre des programmes d'austérité budgétaires. Pour 2011, il y avait une légère expansion économique de l'ordre de 2% dans la zone euro par rapport à l'année 2010.

Pour la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, le rythme de croissance a augmenté en passant de 2,5% en 2009 à 4,4% en 2010. Cette région a été sensiblement touchée par les troubles sociaux déclenchés dès le début de l'année 2011, avec l'apparition des révolutions « Printemps Arabes » dans certains pays arabes comme la Tunisie, la Libye et l'Égypte, ce qui a perturbé les investissements nationaux avec l'étranger, les entrées de capitaux étrangers et les échanges commerciaux avec l'extérieur.

Dans ce contexte mondial particulièrement délicat, l'économie tunisienne, largement ouverte sur l'extérieur, n'a été affectée que relativement par les retombées de ladite crise, essentiellement au niveau de l'activité touristique, du transport aérien et maritime, de la production et des exportations des industries manufacturières, ainsi qu'au niveau des investissements directs étrangers. Ceci sous l'effet principalement, de la dégradation de la

situation économique dans les pays européens partenaires de la Tunisie. Grâce à la continuation des mesures de reprise de l'économie et les réformes structurelles tenues par l'Etat pour se protéger contre les effets néfastes de la crise financière internationale, essentiellement en faveur des entreprises industrielles exportatrices, les équilibres financiers ont été sauvegardés et la croissance économique en termes réels a pu être préservée en 2009 pour se situer à 3,1%, et 3% en 2010.

En 2009, la baisse de l'activité des industries manufacturières a été ressentie au niveau de leurs exportations qui ont baissé de 13,7% représentant 83% des exportations globales du pays. En 2010, s'est manifesté une reprise des industries manufacturières comme les industries mécaniques et électriques, les industries du textile, de l'habillement et des chaussures qui avaient subi une régression en 2009. En effet, la contribution des industries manufacturières dans la croissance économique était négative en 2009 et positive en 2010, suite notamment à un bon comportement des exportations. Les flux d'investissements directs étrangers drainés en 2009 ont atteint un accroissement de 20,2% dans les industries manufacturières. Encore faut-il noter que les IDE se sont accrus, malgré la crise financière, dans des secteurs clés pour l'économie nationale, à l'instar du secteur du textile et de l'habillement (99 MDT contre 50 MDT), et des industries mécaniques et électriques (209 MDT contre 102 MDT en 2008). Au terme de l'année 2010, la position extérieure globale de la Tunisie a dégagé des engagements nets vis-à-vis de l'étranger, poursuivant une tendance à la hausse d'année en année. Cette évolution est imputable à l'accroissement des investissements étrangers et de l'endettement extérieur. Les investissements directs étrangers en 2010 ont atteint une hausse de 7,6% par rapport à leur niveau enregistré en 2009.

Le niveau de croissance réalisé en 2010 a été accompagné en 2010 par un élargissement du déficit des paiements courants avec l'extérieur, suite notamment, à l'accentuation des pressions inflationnistes et l'effet de la hausse des prix mondiaux. L'augmentation des importations en 2010 a été à un rythme supérieur à celui des exportations et a engendré un accroissement du déficit commercial et une baisse du taux de couverture à son niveau le plus bas observé depuis 2003.

Depuis 2011, une révolution a eu lieu le 14 janvier dans l'objectif d'instaurer une démocratie, une liberté et une bonne gouvernance avec une rupture avec l'ancien régime. Cependant, les tunisiens ont l'espoir de mettre en œuvre des perspectives prometteuses à moyen terme, sur le plan du développement économique et social. Cette conjoncture difficile ayant prévalu depuis

le début de l'année a nécessité la mise en place de nouveaux programmes économiques et sociaux par le nouveau gouvernement. De ce fait, l'activité économique a été affectée par les événements qu'a connus la Tunisie suite à la Révolution du 14 Janvier, et par les conséquences de la détérioration de la situation dans la région, particulièrement en Libye. La croissance économique de l'année 2011 a été ralentie par rapport à l'année 2010, pour atteindre un niveau négatif, soit -1,8% en termes réels.

Pour l'année 2011, en raison du climat d'instabilité ayant suivi la révolution, la production et les exportations des secteurs clés de l'économie, essentiellement les industries extractives et le secteur chimique ont fortement régressé. Mais le déficit commercial a été contracté par rapport à celui enregistré en 2010 suite à l'accroissement des exportations à un rythme plus soutenu que celui des importations, soit 12,1% en 2011 et 6% en 2010.

En 2011, il y avait un repli des investissements directs étrangers et un ralentissement des échanges commerciaux avec l'extérieur, en particulier la décélération des importations était plus importante que celle des exportations. Par ailleurs, l'analyse des flux entrants des IDE dans le secteur des industries manufacturières, fortement affectés par le climat d'incertitude dans le pays, ont enregistré une chute de 42,3%.

En dépit de la diversification de la structure des échanges commerciaux tunisiens, les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur ont accusé une régression. Par ailleurs, cette conjoncture défavorable a entraîné une baisse des investissements privés tant nationaux qu'étrangers, des échanges extérieurs et une aggravation du chômage. Face à cette crise politique, économique et social, un programme économique et social a été mis en œuvre pour le court terme par le gouvernement, mais la poursuite des mouvements de protestations et de sit-in a engendré des perturbations dans le secteur du commerce et un blocage de l'activité économique dans la plupart des secteurs.

Le 24 décembre 2011, le nouveau gouvernement qui a été formé après les élections de l'Assemblée nationale constituante du 23 octobre a annoncé pour mars 2012 un programme économique comportant une stratégie de développement pour la période 2012-2016 intégrant un ensemble de réformes structurelles qui appellent l'ouverture d'un dialogue national.

Pour l'année 2012, l'évolution économique est restée tributaire des perspectives économiques adoptées par le nouveau gouvernement tunisien et aussi de la conjoncture économique internationale. Dans ce cadre, l'activité économique mondiale a connu un ralentissement de

3,2%. Le volume des échanges mondiaux des biens et services n'a connu en 2012 qu'une légère accélération de son rythme d'accroissement, soit de 2,8%. Ainsi, la croissance économique en Tunisie a enregistré une reprise, et grâce à une politique budgétaire expansionniste mise en œuvre, le déficit budgétaire hors privatisation et dons, s'est situé à 5,2% du PIB. Après l'élargissement de la balance commerciale en 2012 de 35% ou 3 milliards de dinars par rapport à 2011, le déficit commercial, exprimé FOB-CAF s'est légèrement creusé en 2013. En effet, les échanges commerciaux ont enregistré un niveau des importations de +13,3% en 2012 et des exportations de +5,8%. La balance commerciale a enregistré une forte détérioration en 2012.

4.2 Analyse des échanges extérieurs par groupe de pays

4.2.1 Les échanges avec l'Union européenne

La France, l'Allemagne et l'Italie ont été, respectivement, comme premier, deuxième et troisième clients et fournisseurs de la Tunisie. Avec la France la balance commerciale a continué à dégager un déficit substantiel, soit 303 MDT ou 41% du total contre 307 MDT et 33% en 1986, et ceci en dépit de la nette progression enregistrée par les exportations. En effet, les importations ont été beaucoup plus importantes en valeur absolue que les exportations. En 1987, pour la première fois depuis 1971, la balance commerciale avec la France a dégagé un excédent de 31 MDT. Ce progrès a été réalisé, grâce à l'augmentation des exportations de produits textiles et particulièrement de produits pétroliers, et à la diminution des importations notamment des machines, engins mécaniques, autos et tracteurs. Les importations ont augmenté à un taux élevé de 40% environ contre 14,3% en 1988, et de 40% environ en 1989. En 1989, la France a confirmé, encore une fois, sa position en tant que premier fournisseur et client de notre pays, en assurant 26,4% des importations et en recevant 24,6% des exportations. Quant aux exportations, elles ont enregistré un accroissement de l'ordre de 29% en 1989 contre 37% en 1988. Par conséquent, en 1989, un déséquilibre chronique au détriment de la Tunisie s'est manifesté avec la France, accompagné par une détérioration de la balance commerciale.

Les échanges commerciaux tuniso-italiens ont augmenté à l'avantage de la Tunisie. Le renversement du solde est passé d'un déficit de 43 MDT enregistré en 1986 à un excédent de 8 MDT environ en 1987, contre un déficit commercial de 33 MDT en 1988 et de 50 MDT en 1989. Ceci a été dû aux importations de biens d'équipement, de carburants, de produits

pharmaceutiques. L'accroissement des flux commerciaux avec l'Italie ont augmenté en 1991 dans les deux sens, mais beaucoup plus du côté des importations (les équipements industriels, les produits semi-finis et les biens de consommation) que des exportations (les articles textiles et l'huile d'olive).

Avec les autres pays de la communauté économique européenne (CEE), les exportations ayant augmenté en termes relatifs plus rapidement que les importations, notre déficit traditionnel est resté pratiquement inchangé. Suite à un progrès assez rapide en 1989, tant des importations que des exportations, le déficit commercial est demeuré surtout avec la Belgique, les Pays Bas et la Grèce. Notons que le déficit commercial a persisté avec les pays de la CEE, notamment une aggravation avec l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et le Royaume-Uni, à l'exception toutefois du Portugal dont la balance commerciale a enregistré un léger excédent de 0,7 MDT.

Malgré les efforts menés pour diversifier les débouchés extérieurs et promouvoir l'écoulement des surplus de production, la structure des partenaires commerciaux de la Tunisie n'a pas connu des changements remarquables, elle a gardé les mêmes parcours qu'auparavant tout en reflétant l'état de la conjoncture économique mondiale des pays partenaires.

En 1995, la part des échanges extérieurs de la Tunisie avec ces quinze pays de l'UE ont atteint 71,4% des importations et 78,9% des exportations. Cette évolution a résulté, principalement, de l'augmentation des déficits avec l'Italie et l'Allemagne, de la contraction de l'excédent commercial dégagé avec la Belgique et de l'élargissement du déficit avec l'Espagne.

En dépit des efforts de diversification des marchés en direction des pays asiatiques, du continent africain et de l'Amérique latine, les échanges commerciaux avec l'extérieur continuent à être prédominés par l'Europe. L'évolution des échanges avec l'UE a été marquée par un accroissement de l'importation et de l'exportation. Cependant, les importations provenant de l'UE sont passées de 78,5% en 1996 à 78% en 1997, et sont concentrées sur les industries manufacturières électriques (IME) et les textiles. Alors que les exportations sont passées de 82,3% en 1996 à 81,1% en 1997, et sont composées essentiellement de textiles, notamment la confection, des IME, d'hydrocarbures, de produits chimiques et d'huile d'olive. Les premiers clients⁷² de la Tunisie ont absorbé environ 61% des exportations globales

⁷²La France, l'Italie et l'Allemagne

tunisiennes. L'accroissement a concerné, en particulier, les exportations de produits textiles, d'huile d'olive, de produits énergétiques et de machines et appareils électriques. Les importations à partir de ces mêmes pays (premiers clients de la Tunisie) ont été également intensifiées. La balance commerciale bilatérale s'est soldée par un déficit aggravé avec l'ensemble de ces pays. Avec les autres pays de l'UE, l'on note en particulier, la performance des échanges réalisés avec le Royaume-Uni. Le déficit global avec l'Union européenne s'est ainsi creusé d'environ 42% par rapport à son niveau de 1996. Il en est de même des transactions commerciales avec les pays de l'Europe centrale et orientale qui ont régressé de 47,5% à l'importation et de 10% à l'exportation. En effet les exportations et les importations avec la Roumanie et la Bulgarie ont diminué.

Les échanges extérieurs de la Tunisie avec la France, depuis 1999 jusqu'à 2001, ont marqué une diminution, aussi bien au niveau des importations que des exportations. Cette diminution a touché surtout les importations de céréales, fers, aciers et cuivre, et les exportations d'huile d'olive, de composants automobiles, de coton et d'engrais. Mais la reprise des exportations a été réalisée grâce, essentiellement, aux produits du secteur textile, habillement et chaussures et du secteur des industries électriques et mécaniques. Pour la première fois en 2004, un excédent commercial a été enregistré et consolidé en 2005, suite à l'accroissement des exportations de produits pétroliers raffinés, de cycles, d'automobiles, de machines et appareils mécaniques et électriques, de tracteurs, ainsi que les fers, fontes et aciers. Tandis que les importations n'ont crû que de 1,1% par rapport à l'an 2004. En 2007, pour la quatrième année consécutive, un excédent de 1 006,4 MDT a été dégagé. Suite à la crise financière de 2008, les importations et les exportations ont baissé, et le solde excédentaire de la balance commerciale s'est détérioré, pour se situer à 436,6 MDT. La France conserve sa première place, en 2009, comme partenaire de la Tunisie avec une part de 16,9% de la totalité des échanges commerciaux avec l'Union européenne.

Concernant les exportations et les importations de la Tunisie avec l'Allemagne, elles ont enregistré une nette baisse en 1999, respectivement de 3,1% et de 1,9%. En effet, il y avait une baisse aussi bien au niveau des exportations de produits textiles, qu'au niveau des importations, de fibres synthétiques, de vêtements et de marbre. Alors qu'en 2001, on note une nette reprise des transactions commerciales avec l'Allemagne avec une accélération des importations et des exportations. Un repli au niveau des exportations en 2003, conjugué à un accroissement des importations, a engendré un élargissement du déficit commercial entre

2003-2006. Ce déficit s'est rétréci en 2007, puis il s'est creusé après les retombées de la crise de 2008. En 2012, les exportations vers l'Allemagne ont progressé de 4,5%. Mais le solde de la balance commerciale avec l'Allemagne a enregistré un déficit de 46,9 MDT.

Avec les pays de la zone euro, les échanges ont connu la même évolution qu'avec l'Union européenne, à savoir un ralentissement a été enregistré en 1999, de 7,9% pour les exportations et de 1,2% pour les importations. A l'inverse, avec le reste du continent européen, les échanges ont marqué une reprise des ventes grâce à leur renforcement avec les PECO, en particulier la Pologne et la Bulgarie. Par contre les importations auprès des PECO ont diminué de 5,5% par rapport à ceux de 1998. En 2000, le solde commercial s'est creusé sous l'effet de l'augmentation des importations à un rythme plus rapide que celui des exportations. Quant aux échanges avec l'association européenne de libre-échange (AELE)⁷³, plus particulièrement la Suisse et la Norvège, la part des échanges est restée faible, soit 1,1% du total des importations de la Tunisie et 0,5% de celui des exportations. Par ailleurs, un excédent commercial a été enregistré en 2008, suite à l'accroissement des ventes vers la Norvège et la baisse des importations auprès de la Suisse. Par contre en 2009, un déficit est apparu à cause d'une forte baisse des exportations accompagnée par un accroissement des importations.

La Tunisie a signé en 1998 un accord d'association⁷⁴ avec l'Union européenne qui a entraîné une croissance des exportations et a fait de l'Union européenne le partenaire commercial le plus important de la Tunisie. L'Union européenne a représenté plus des trois quarts des exportations nationales de biens, des investissements directs étrangers, des transferts de fonds des travailleurs et des recettes touristiques. Cette zone de libre-échange sera source d'opportunités mais présente également des contraintes, spécialement au niveau industriel. En effet, les industries tunisiennes se trouvaient face une forte concurrence, aussi bien sur le marché domestique que sur le marché européen suite au démantèlement tarifaire et non tarifaire. Ainsi, la Tunisie demeurerait dans l'obligation d'appliquer une politique globale de

⁷³ La Tunisie a signé, le 17 décembre 2004, un accord de libre-échange avec l'Association européenne de Libre Echange "AELE" : (la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein). Cet accord vise la promotion des échanges commerciaux et le partenariat avec les pays de l'association, ainsi que le drainage des investissements étrangers grâce à l'image dont jouissent ces pays sur le plan international et à leur potentiel technologique.

⁷⁴ Accord euro-méditerranéen, en 1998, établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres (le Royaume de Belgique, le Royaume du Danemark, la République Fédérale d'Allemagne, la République Hellénique, le Royaume d'Espagne, la République Française, l'Irlande, la République Italienne, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République Portugaise, la République de Finlande, le Royaume de Suède, le Royaume –Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord), d'une part, et la République tunisienne, d'autre part.

mise à niveau industrielle afin d'être au diapason de celles européennes, plus organisées et plus structurées.

Les entreprises tunisiennes se trouvaient devant d'énormes défis. Elles devraient supporter une concurrence de plus en plus difficile suite à la concurrence européenne et internationale. Elles se font à concurrence de 65% en offshore, et spécialement en régime de perfectionnement passif dans lequel les entreprises utilisent de la main-d'œuvre locale pour transformer des intrants et des demi-produits importés destinés à la réexportation. Ceci crée une forte corrélation entre exportations et importations, et explique une partie du déficit structurel que connaît la Tunisie vis-à-vis de l'UE.

La structure des échanges commerciaux avec l'extérieur a été marquée par la poursuite de la diversification des marchés, aussi bien comme débouchés pour l'écoulement des produits tunisiens à l'étranger, ou en tant que sources d'approvisionnement. Pour les exportations, la part relative de l'Europe est restée stationnaire. S'agissant des importations, la diversification des sources d'approvisionnement a été effectuée au détriment de l'Europe. La part du commerce extérieur de la Tunisie avec l'Europe a dépassé les 75%. Quant à la part des échanges avec les dix nouveaux pays intégrés à l'Union européenne le 1er mai 2004, elle est demeurée faible, représentant 0,5% des exportations totales et 1,2% des importations. Ainsi, les échanges commerciaux avec les nouveaux pays membres de l'Union européenne, dont le nombre a atteint douze après l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie au début de l'année 2007, sont demeurés pratiquement stagnants, tandis que la contraction du déficit avec l'Union européenne en totalité a été importante puisque ce déficit a diminué de 726,4 MDT ou 66%, pour ne représenter que 7,4% du déficit global en 2007. La Tunisie est devenue de plus en plus sensible aux cycles économiques de l'Union européenne, en fait 74,2% des exportations tunisiennes en 2008 étaient pour l'Europe, dont 29% pour la France et 21% pour l'Italie.

En 2008, l'évolution de l'économie mondiale a été affectée par la hausse des prix des produits suite à la crise des crédits hypothécaires à haut risque «subprime ». Néanmoins, l'Europe est demeurée le premier partenaire de la Tunisie malgré une baisse de sa part dans les exportations globales et dans les importations. Les échanges commerciaux se sont caractérisés par une diminution des exportations à un rythme plus rapide que celui des importations.

Après avoir accusé une baisse en 2009, à cause des conséquences de la crise financière internationale sur la sphère réelle, le rythme des échanges commerciaux s'est accéléré en 2010. Cependant, la part de marché des exportations de la Tunisie sur les douze principaux

pays de l'Union européenne fait apparaître une certaine amélioration de 0,58% en 2010, soit le même niveau réalisé qu'en 1995, ce qui n'a été que très légèrement dépassé depuis. Les exportations de biens et services, en particulier les produits du secteur des industries manufacturières ont enregistré en 2013 une évolution modérée de 3,3% en prix courants, et une baisse de 4,1% en prix constants, sous l'effet notamment de la faiblesse de la demande européenne. Les importations de biens et services ont connu en 2013 un ralentissement, soit 3,7% en prix courants contre 13% en 2012. En dépit de la crise financière internationale, l'Union européenne est restée le premier partenaire commercial de la Tunisie. Plus de la moitié des échanges commerciaux de la Tunisie se font avec l'Union européenne. Les exportations vers cette zone ont représenté en 2012, 71,3% du total des exportations tunisiennes et 62,4% du total des importations.

Une stratégie de développement économique et sociale a été programmée pour les années 2012-2016, qui prévoit le lancement d'une nouvelle stratégie d'intégration. Cette stratégie a ciblé des réformes de politique commerciale pour une plus vaste intégration de nouveaux marchés, notamment avec les pays de l'AELE, et avec les autres partenaires de la Tunisie.

La Tunisie a été honorée pour sa réussite, grâce à ses politiques adoptées comme étant favorables aux investisseurs, propices au contexte macro-économique, et aux liens renforcés avec l'Union européenne, la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Elle a été classée, d'après le rapport « Doing Business 2010 » de la Banque mondiale, parmi les dix systèmes économiques qui ont amélioré leur réglementation applicable aux entreprises. D'après les indicateurs⁷⁵, la facilité de réaliser des affaires avec la Tunisie a été classée au même rang que la République Tchèque ou l'Espagne, et avant l'Italie, la Chine et l'Indonésie.

La Tunisie a exécuté un programme de réformes fondé sur le renforcement de l'environnement économique, l'amélioration de la compétitivité de l'économie et l'élargissement de l'ouverture commerciale. Ainsi, le classement de la compétitivité mondiale, réalisé par le Forum économique mondial a classé la Tunisie au même niveau que l'Irlande. Après la Révolution du 14 janvier 2011, ces appréciations positives ont été caractérisées comme un excès d'optimisme, et ne prenaient pas en compte l'absence de productivité et de croissance du secteur privé tunisien.

⁷⁵ Rapport de la banque mondiale 2011.

4.2.2 Les échanges avec l'Afrique

Avec nos partenaires du Maghreb arabe, les flux commerciaux se sont intensifiés dans les deux sens avec le Maroc, mais les exportations ont accusé une contraction du côté de l'Algérie. Les échanges tuniso-libyens ont été interrompus à partir du milieu de l'année 1985, ils sont restés insignifiants en 1987, pour commencer à reprendre à partir de 1988.

En 1989, la déclaration instituant l'Union du Maghreb arabe (UMA) a été signée à Marrakech le 17 février 1989 par les cinq chefs d'Etat de la Mauritanie, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Le traité est entré vigueur le 1er juillet 1989. Les pays de l'Union du Maghreb arabe ont représenté nos principaux partenaires commerciaux de l'Afrique, en absorbant 85% des exportations, et en fournissant 66% environ des importations enregistrées avec ce continent. En 1991, une nette amélioration des exportations tunisiennes a eu lieu avec les pays de l'UMA, notamment avec la Libye et l'Algérie.

Quant aux échanges bilatéraux de la Tunisie et de l'Algérie, aussi bien les exportations que les importations ont été renouées, tout en validant une hausse en 1989 respectivement de 21% et 27,7%, contre des baisses enregistrées en 1988, de 8% pour les exportations et 12% pour les importations. Les importations ont porté essentiellement sur le gaz naturel, les cokes et semi-cokes, les fontes, fers et aciers, les ouvrages en zinc et les tracteurs. Les exportations ont concerné surtout le ciment, les articles en fonte, fer et acier, les machines et appareils mécaniques et électriques, les remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises, le phosphate de calcium, les matières plastiques, les huiles de graissage, les carreaux de mosaïque et les volailles. Par conséquent, un déficit avec l'Algérie a accusé un accroissement en 1989. Tandis qu'en 1991, la Tunisie a baissé le volume du gaz naturel importé, ce qui a entraîné la baisse du déficit commercial avec l'Algérie.

Concernant les transactions commerciales avec le Maroc, on note une croissance en 1989, soit de 60% pour les exportations et de 10% pour les importations. Mais il y avait un creusement du déficit commercial, en 1988, 1989 et en 1991. En effet, les exportations ont crû à un rythme très faible par rapport à celui des importations.

Pour la Libye, on observe un net accroissement des échanges de biens. En 1989, la Libye a occupé de nouveau, la première place parmi nos clients de l'UMA. Ceci a été réalisé grâce aux exportations qui ont triplé entre 1988 et 1989. La Tunisie a diversifié de plus en plus ses produits exportés, avec des produits de l'industrie mécanique et électrique, de l'industrie

textile et chaussure, de l'industrie des matériaux de construction céramiques et verres, et de l'industrie agricole. L'augmentation des ventes de biens d'équipement industriels, de produits alimentaires et de biens de consommation a amélioré l'excédent avec la Libye en 1991.

Les transactions commerciales avec les pays arabes autres que ceux de l'UMA tels que les pays d'Afrique noire sont restées peu développées. En 1995, un effort de diversification des échanges a été déployé en direction des pays de l'UMA, second partenaire commerciale après l'Union européenne. L'ensemble des échanges avec l'UMA est resté toujours faible. Il n'a pas dépassé 5,6% des importations, et 7,4% des exportations globales. Une évolution remarquable, en 1994, des exportations vers l'Algérie a supplanté le niveau des importations, entraînant le passage d'une balance commerciale déficitaire (19,4 MDT) à une balance excédentaire (5,3 MDT). Par contre, le solde commercial avec le Maroc est resté déficitaire et celui avec la Libye s'est aggravé, en passant d'un solde excédentaire (536,5 MDT en 1994), à un solde déficitaire (10,9 MDT en 1995). En effet, l'évolution des exportations vers la Libye a été plus que contrebalancée par l'intensification des importations, surtout de produits pétroliers. Quant aux transactions commerciales avec les pays d'Afrique, en dehors des pays arabes, la Tunisie a développé ses exportations, grâce aux actions des sociétés de commerce international qui ont concentré leurs efforts sur certains pays, tels que l'Afrique du Sud, le Cameroun et la Côte d'Ivoire. En dépit de ces efforts, au cours des années 1994 et 1995, le solde commercial avec ces pays a enregistré un déficit mais qui est en baisse.

La structure des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur continue à être prédominée par une forte concentration sur l'Union européenne, malgré la création d'une zone de libre-échange avec les pays arabes sur une période de dix ans, à partir de 1998, ainsi que des zones similaires avec certains pays, en particulier l'Égypte. La balance commerciale avec les pays de l'UMA a été marquée par une nette réduction du solde déficitaire (-50,9%), en revenant de 90,3 MDT en 1996 à 44,3 MDT en 1997. Cette évolution favorable a été engendrée par la réalisation d'un excédent de 15,7 MDT avec la Libye en 1997.

Jusqu'en 2004, il y avait une consolidation des flux commerciaux avec l'Afrique en général et avec l'UMA en particulier. Le déficit commercial avec ces derniers étaient de 234,7 MDT en 2000, puis de 154,2 MDT pour l'année suivante et de 131,2 MDT en 2004. Hors en 2003, l'UMA est passée par une période caractérisée par la baisse des exportations destinées vers la Libye (-11,1 MDT ou -2,4%) et le Maroc (-2,5 MDT ou -3,5%). Cette baisse a été atténuée par l'amélioration continue des exportations à destination de l'Algérie (5,4% ou 6,8 MDT).

En 2005, la balance commerciale avec l'Afrique a été excédentaire, ceci a été réalisé grâce aux échanges réalisés avec les différents pays de l'Afrique, notamment les pays de l'Union du Maghreb arabe. Un accroissement des exportations vers l'UMA a trouvé son origine, principalement, dans la hausse des exportations vers le Maroc qui ont progressé.

L'Afrique est restée le second partenaire, notamment au niveau des exportations en 2007. La balance commerciale de la Tunisie avec les pays d'Afrique a dégagé, un excédent. Les échanges commerciaux avec l'Union du Maghreb arabe ont représenté 78% du total relatif à l'Afrique, ils ont enregistré un excédent.

En 2011, il y avait des perturbations politiques et sociales dans la région du Moyen- Orient et de l'Afrique du Nord. Par ailleurs, l'activité économique en Tunisie a été sensiblement touchée par les troubles sociaux déclenchés dès le début de l'année 2011, avec l'avènement de la Révolution du 14 janvier 2011 en Tunisie et les révolutions dans les autres pays arabes, comme l'Egypte et la Libye. En dépit de toute ces perturbations les échanges avec l'UMA ont continué mais d'une manière instable. Cependant, les exportations tunisiennes vers la Libye au cours du premier trimestre de l'année 2011 ont diminué de 34% (les exportations des industries mécaniques et électroniques ont également reculé), tandis que les importations ont enregistré une chute spectaculaire de l'ordre de 95% par rapport à la même période de l'année 2010.

4.2.3 Les échanges avec le reste du monde

En 1989, les échanges commerciaux de la Tunisie avec le continent américain, traditionnellement effectués avec les États-Unis et le Canada, ont pris de l'importance avec le Mexique, le Brésil et l'Argentine. La reprise des exportations de pétrole brut vers les USA a permis de réduire le déficit commercial avec ce pays, en passant de 203 MDT en 1988 à 147 MDT en 1989. De plus, la valeur des imports a été de 224 MDT en 1990 puis de 207,4 MDT en 1991, cette baisse des importations est explicable par la diminution des achats de céréales. Quant au déficit avec le Canada, il a diminué, passant de 73 MDT en 1988 à 46,5 MDT en 1989, suite à la diminution des importations de céréales et surtout de soufre non raffiné. Il a diminué en 1990 avec 42 MDT, puis s'est aggravé en 1991 en passant à 71,1 MDT, sous l'effet de l'accélération des importations au moment où les exportations demeuraient très faibles, atteignant moins de 4 MDT.

S'agissant des échanges commerciaux avec le Japon, un partenaire parmi les principaux, ils ont évolué en faveur des importations, le déficit commercial s'est élargi en 1989. Les

importations tunisiennes ont été constituées de machines mécaniques et électriques, de tracteurs, d'instruments d'optique, d'appareils scientifiques, de produits de photographie et de cinéma. Quant aux exportations (des produits de la mer et la pâte d'alfa), elles ont presque doublé d'une année à l'autre, en restant relativement faibles. Le flux des transactions a continué de croître avec le Japon dans les années qui suivent mais toujours avec un rythme d'export peu élevé par rapport à celui des imports.

Les relations commerciales avec l'Union soviétique ont été renforcées du côté des importations, qui ont plus que doublé entre 1989 et 1990, puis elles ont accusé une régression en 1991. De ce fait, et compte tenu d'une légère baisse des exportations (entre 1989 et 1990) et de leur stagnation en 1991, le déficit commercial avec ce pays a enregistré une augmentation sensible, passant de moins de 11MDT en 1989 à 52 MDT en 1990, puis à 27,1 MDT en 1991. A cet égard, il y a lieu de souligner que les importations de la Tunisie ont porté surtout sur le bois et l'ammoniac, qui ont représenté respectivement le tiers et les deux tiers environ du total des importations de produits. Quant aux exportations tunisiennes, elles ont concerné principalement l'acide phosphorique, des articles en fonte, fer, acier et le liège.

Les échanges avec la Chine populaire ont évolué légèrement en 1989, tant du côté des imports que de celui des exports. Aussi, le déficit commercial a augmenté légèrement d'une année à l'autre. Les importations ont porté essentiellement sur le thé, les textiles synthétiques, la soie, le coton et les matières plastiques. Quant aux exportations, elles ont continué à intéresser uniquement les engrais.

En revanche, les transactions commerciales avec l'Inde et l'Indonésie ont présenté un profil favorable à la Tunisie. En effet, les exportations qui dépassent de loin les importations ont progressé grâce à l'intensification des ventes d'engrais et d'acide phosphorique. Par conséquent l'excédent commercial avec ces deux pays a été consolidé. En 1991, les relations commerciales se sont renforcées avec les autres pays d'Asie.

En 1993, le déficit a été réduit avec le Canada. A l'inverse, le déficit s'est élargi avec les États-Unis, le Japon, l'ex-URSS et la Chine populaire, alors que les échanges commerciaux avec les autres pays asiatiques sont restés très faibles.

En 1995, l'évolution des échanges commerciaux avec les pays de l'Association de libre-échange nord-américain s'est traduite par une réduction de 7,6% du déficit, suite à

l'accroissement des exportations sur les États-Unis et à la baisse des importations en provenance de ce même pays.

Les échanges avec les pays de l'Amérique latine, dominés par les exportations tunisiennes, ont dégagé une baisse du déficit commercial. Cette amélioration résulte de la forte régression des importations, particulièrement, en provenance du Brésil et de l'Argentine qui a été poursuivie dans les années suivantes (1996 et 1997). En 1997, l'Etat tunisien a continué ses efforts de diversification des marchés en direction des pays asiatiques, du continent africain et de l'Amérique latine.

Cette diversification a été opérée beaucoup plus du côté des importations que de celui des exportations. Les exportations ont baissé suite à l'absence des ventes de pétrole brut et à la réduction de celles des engrais. La baisse des exportations s'explique aussi du fait des besoins réels du marché local et du manque d'expérience de certaines entreprises pour pénétrer les nouveaux marchés. En 1999, il y avait une continuation de la régression des exportations vers l'Amérique, aggravant ainsi le déficit commercial avec cette région. Cette baisse des exportations a été enregistrée surtout sur avec le Brésil (26,6 MDT en 1998 et 5,1 MDT en 1999). Une reprise des achats s'est faite à partir des États-Unis pour le renforcement de la flotte aérienne, et du Canada suite à l'achat de matériels de chemin de fer. A l'inverse, avec les pays de l'Amérique latine, les importations ont légèrement baissé, notamment auprès de l'Argentine et de Cuba. En 2001, la part du continent américain dans les échanges commerciaux globaux de la Tunisie a été de 6,5% pour les importations et de 1,6% pour les exportations. La baisse des exportations a touché essentiellement l'Argentine (-71,9%), le Brésil (-33,3%) et le Canada (-22,1%), tandis que les exportations avec les États-Unis et Cuba ont augmenté, respectivement de 58,5% et 27,5%. La progression des importations a concerné tous les pays, notamment le Brésil (72,7%), l'Argentine (37,4%) et le Canada (45,6%).

Les États-Unis, le Canada, le Brésil et l'Argentine sont demeurés les principaux partenaires de la Tunisie, accaparant ensemble 93,7% des échanges commerciaux effectués avec le continent américain. En 2003, le solde habituellement déficitaire avec le continent américain s'est contracté. Cette réduction est due à la quasi-stagnation des exportations et au repli des importations suite au recul des achats d'appareils mécaniques et de maïs en provenance des États-Unis, et de la baisse des acquisitions de céréales et de café effectuées à partir de l'Argentine et du Brésil.

En 2005, les flux commerciaux avec les pays de l'ALENA, dont principalement les États-Unis, ont représenté environ 51% des échanges avec le continent américain.

En 2007, avec une part de 6,1% dans les importations totales de la Tunisie, et de 2,2% des exportations, l'Amérique a constitué le quatrième continent partenaire de la Tunisie après l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Les échanges commerciaux avec ce continent étaient caractérisés par une hausse des importations, combinée à une diminution des exportations.

En 2008, le déficit commercial avec les pays d'Amérique s'est aggravé, représentant 20,3% du déficit commercial global de la Tunisie. Les échanges commerciaux avec le continent américain restent relativement faibles. En 2009, une baisse des exportations et des importations a été enregistrée avec le continent américain, respectivement de 25,7% et 12,8%, cela s'est traduit par une contraction de 83 MDT du déficit commercial. Les exportations sur ce continent ont représenté 2,6% des ventes totales, alors que la part des importations s'est située à 6,8% des achats globaux contre 2,9% en 2008.

Avec les États-Unis, premier partenaire commercial au niveau de ce continent, les exportations ont baissé de 32,9%, alors que les importations se sont inscrites en hausse de 12,1%.

S'agissant des échanges avec l'Argentine, deuxième partenaire commercial de la Tunisie dans la région de l'Amérique latine, la forte régression des importations est liée, principalement, au repli des achats de maïs, d'huiles végétales et de tourteaux de soja. Les exportations ont également chuté de 61,2%.

Le quadruplement des exportations à destination du Canada, qui ont atteint 64,5 MDT en 2009 contre 17,4 MDT en 2008 ont pour origine la forte hausse des exportations des produits pétroliers.

Avec le Brésil, les échanges commerciaux ont baissé. En effet, le repli des exportations est attribuable à une régression des exportations de produits phosphatés, alors que celui des importations a concerné surtout les huiles végétales, les céréales, le sucre et le café.

Quant aux échanges commerciaux avec l'Asie, en dépit d'une diminution de 5,5% des importations auprès des pays asiatiques, ce continent a consolidé sa place en tant que deuxième fournisseur de la Tunisie avec une part dans les importations totales de 12,5%. Les

exportations globales sont revenues de 7,4% en 2008 à 5% en 2009, elles se sont inscrites en baisse de 44,8%.

Avec les pays arabes d'Asie, le déficit s'est nettement contracté en 2009, suite à une légère hausse des exportations de 1,8%, conjuguée à une diminution sensible des importations de 41,9%. La forte augmentation des ventes à destination de la Syrie, des Emirats arabes unis, du Liban et du Qatar a plus que compensé la baisse des exportations vers l'Arabie Saoudite. Ce pays a été à l'origine de plus de 47% de la régression des importations auprès des pays arabes d'Asie.

Avec les pays asiatiques autres qu'arabes, les exportations ont fortement régressé, revenant de 1 537,5 MDT en 2008 à 744 MDT en 2009, alors que les importations ont enregistré une progression de 3,5%, pour atteindre 2 852 MDT en 2009. Le déficit s'est ainsi considérablement accru, passant de 1218,6 MDT à 2108 MDT, d'une année à l'autre.

En 2010, en dépit de la reprise de l'économie mondiale, l'économie nationale de la Tunisie a enregistré un rythme modéré de croissance économique, et a été soutenue par la reprise des exportations de biens et services qui se sont accompagnées, cependant, par une accélération du rythme des importations.

Par rapport à ce groupe de pays⁷⁶ concurrents, la Tunisie occupe la dixième place. Les trois premiers rangs de l'échantillon reviennent à la Chine, la Turquie et la Corée du Sud avec des parts de marché respectives de 14,18%, 1,98% et 1,66%.

En 2010, les États-Unis étaient le cinquième partenaire commercial de la Tunisie. Entre 2009 et 2010, le commerce bilatéral (exportations et importations) a progressé de 18%, comme il avait d'ailleurs évolué à la hausse tout au long de la décennie précédente. Le commerce bilatéral entre les États-Unis et la Tunisie était estimé à 1366,4 MDT en 2010, soit la 96ème relation commerciale des États-Unis. Les importations de la Tunisie en provenance des États-Unis se sont élevées à 799,4 MDT en 2010, tandis que les exportations tunisiennes vers les États-Unis se chiffraient à 568,4 MDT. Les principaux produits importés par la Tunisie en provenance des États-Unis regroupent les céréales, les fruits, l'équipement, les matières grasses et les huiles.

La Tunisie exporte principalement aux États-Unis du combustible minéral, des matières grasses et des huiles, des vêtements tissés, de l'équipement électrique et des pierres

⁷⁶ Groupe de pays concurrents: Maroc, Turquie, Egypte et Jordanie et des pays asiatiques : Chine, Taiwan, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Singapour, Hong Kong, Inde et Corée du Sud.

précieuses. Les investissements directs des États-Unis en Tunisie ont atteint 288,2 MDT en 2009, la dernière année pour laquelle on dispose de données.

Selon le Bureau du représentant des États-Unis pour le commerce extérieur, les échanges bilatéraux de biens avec la Tunisie ont atteint 1 303,3 MDT en 2011. Les importations tunisiennes en provenance des États-Unis se sont élevées à 814,54 MDT, avec en tête de liste des huiles, des graines de céréales, des fruits et de l'équipement. La Tunisie a pour sa part exporté aux États-Unis des marchandises à hauteur de près de 451,75 MDT, notamment de l'huile d'olive, des vêtements et de l'équipement électrique. Le nombre des entreprises américaines implantées en Tunisie a atteint 79 dont aucune n'a quitté le pays lors de la révolution.

Les échanges commerciaux entre la Chine et la Tunisie ont atteint, en 2011, environ 1 848 MDT, soit une hausse de 19% par rapport à 2010, selon les dernières statistiques du ministère chinois du commerce. Au cours de la même période, les importations de la Tunisie en provenance de la Chine se sont élevées à 1 542 MDT, en hausse de 12% par rapport à 2010. Les exportations tunisiennes vers la Chine ont atteint une valeur de seulement 305,5 MDT, enregistrant ainsi une croissance de 76%.

Les principaux produits importés de la Chine concernent la plupart des secteurs d'activités, à l'instar des technologies de l'information et des communications, du transport, des industries électriques, des produits de consommation et des produits manufacturés. La Tunisie exporte essentiellement vers la Chine, du phosphate et de l'huile d'olive.

Actuellement, la Tunisie abrite cinq entreprises chinoises actives dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'électroménager et de l'énergie (prospection de pétrole, électricité).

Une seule société tunisienne est implantée à Qinquandao (Est de la Chine), spécialisée dans le domaine des engrais chimiques. A la fin décembre 2011, il y avait 165 employés chinois en Tunisie.

En 2011, l'économie tunisienne est passée par une conjoncture très difficile, sous l'effet des événements qu'a connu le pays après la Révolution, des retombées de la guerre en Libye et du ralentissement durant les derniers mois de l'année de la demande extérieure en provenance de l'Union européenne dont plusieurs Etats sont confrontés à une grave crise de la dette souveraine. Cette situation a affecté l'activité économique, notamment dans les secteurs manufacturiers, le tourisme et le transport.

Section 5: Déterminants et impacts des IDE sur l'économie en Tunisie

Une économie forte et compétitive, une croissance élevée et durable, une amélioration du bien-être largement partagé, une dynamique reposant sur la participation et l'adhésion de tous les citoyens sont autant de composantes essentielles du grand projet de la Tunisie de l'ère nouvelle, lui permettant d'accéder au rang de pays développés au début de ce siècle. Pour réaliser ses ambitions légitimes eu égard aux étapes franchies dans la restructuration de son économie, et à l'ensemble des acquis quantitatifs et qualitatifs enregistrés, la Tunisie a choisi de s'intégrer davantage dans l'économie mondiale à travers son adhésion à l'OMC et la signature d'un accord de partenariat avec l'Union européenne. L'accord d'association entre la Tunisie et l'UE a induit une perte de recettes douanières, conjuguée avec le développement des importations de biens d'équipement et avec une croissance du secteur productif, tous ces éléments pèsent lourdement sur les finances publiques et sur la balance des paiements de la Tunisie. Cependant, pour soutenir une croissance économique accélérée de la Tunisie, les autorités tunisiennes font un recours primordial aux investissements directs étrangers. Dans ce cadre nous présentons cette section en deux volets. Le premier volet traite de la dynamique des flux d'IDE dans le monde (PD et PED) sous forme d'une perspective historique et le deuxième volet analyse les IDE en Tunisie.

5.1 Perspective historique : la dynamique des flux d'IDE dans le monde

Le processus de la mondialisation et de la globalisation, qui a pris forme à la fin du 20ème siècle et qui va en s'accéléralant, est souvent présenté comme un contexte plus propice à une croissance plus élevée et à une amélioration du bien-être par l'élargissement des marchés. Ceci a permis la multiplication et le développement des échanges, et a autorisé les mouvements de capitaux entraînant la délocalisation et le transfert technologique.

Il convient toutefois de signaler que cette mondialisation a profité inégalement aux groupements régionaux qui sont en train de prendre forme sur la base de considérations géographique, politique, culturelle et économique.

Durant la période 1991-1994, 80% des échanges de biens et plus 75% des IDE se réalisent au sein de l'espace économique constitué par l'ALENA, l'Europe de l'Ouest, le Japon et les Nouveaux pays industrialisés.

Entre les deux périodes [(1970-1980) et (1991-1994)], la part de ces trois pôles dans les échanges de biens s'est accrue passant respectivement de 71,3% à 81,3% pour les exportations, et de 71,2% à 79,5% pour les importations.

Cette évolution des échanges internationaux s'est opérée au détriment des autres régions et notamment le monde arabe, dont la part des exportations et des importations a baissé entre les deux périodes [(1970-1980) et (1991-1994)], respectivement de 8,5% à 4%, et de 5,3% à 3,8%.

En ce qui concerne l'IDE, entre les deux périodes [(1970-1980) et (1991-1994)] la part revenant à l'ALENA et s'orientant vers le reste du monde a diminué de 31,4% à 18,8%, alors que celle de l'Europe de l'Ouest, du Japon et des Nouveaux pays industrialisés (NPI) a augmenté, respectivement de 55,5% à 61,1% et de 10,9% à 15,8%.

Entre les deux périodes de référence, l'Europe de l'Ouest, même si elle demeure la région principale de destination des flux d'IDE, voit sa part se réduire de 12 points (53,4% contre 41,7%), alors que celle de l'ALENA s'est accrue de 5,4 points (26,8% contre 21,4%) ainsi que celle du Japon et des Nouveaux pays industrialisés de 3,4 points (9,2% contre 5,8%).

Pour les autres zones réceptrices, leur part a augmenté de 19,3% à 22,2%. Cependant, il est à faire remarquer que sur la période (1991-1994), en excluant la Chine, cette part ne serait plus que de 11,8%.

Les investissements directs étrangers dans le monde ont augmenté durant les années 1980 et 1990, grâce à l'encouragement et à l'augmentation des acquisitions et des fusions transfrontalières. Depuis 1990, les flux des IDE en direction des pays en développement ont presque quadruplé, ils ont représenté presque 38% des flux d'IDE globaux en 1995. Quant à la Tunisie, entre 1981 et 1992, elle n'a attiré que 0,23% du flux d'IDE en direction des PED. Les efforts de politiques faits par les gouvernements pour attirer les IDE ont connu des niveaux de succès différents selon les pays.

L'investissement direct étranger est une source importante pour la croissance des pays développés ainsi que pour les pays en développement. Cependant, les pays en développement ont parfois exprimé leurs inquiétudes quant aux conséquences économiques, sociales et

politiques des IDE. En effet, de nombreuses économies développées et en développement ont imposé des restrictions à l'entrée des IDE. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED⁷⁷, 2001), entre 1991 et 2000, plusieurs rectifications ont été amenées aux régimes nationaux pour faciliter et régler le mouvement des IDE. L'obsession principale pour certains pays était d'attirer ou de sauvegarder les investisseurs étrangers, compte tenu de leurs effets probables sur les variables économiques tels que l'emploi, l'investissement, la recherche et le développement.

Selon un état fait par la CNUCED, le flux d'IDE dans le monde était de l'ordre de 347 milliards de dollars en 1996, 1 000 milliards de dollars en 1999, puis 1 200 milliards de dollars en 2000. En vingt ans, les flux d'IDE dans le monde ont ainsi été multipliés par plus de 20. Cependant, «l'investissement international n'est pas un phénomène récent, apparu au cours des années 1980. L'investissement international est un phénomène économique significatif dès le début du siècle » (Tersen et Bricout, 1996). Le ratio des stocks d'IDE au PIB mondial est passé de 6,5% en 1985 à 10% en 1995, pour atteindre 17% en 2000.

Les IDE ont la caractéristique d'être inégalement répartis entre les pays en terme absolu ainsi qu'en terme relatif (le ratio de l'IDE par rapport au PIB). La région méditerranéenne a bénéficié de la tendance générale de l'augmentation de l'investissement direct étranger. Le stock d'IDE était de 59 milliards de dollars en 1999, (le double du stock enregistré en 1992) dont 7 milliards de dollars de flux d'entrées d'investissements directs étrangers dans les pays méditerranéens partenaires. Comparé aux pays émergents, le stock des IDE était en moyenne de 14 milliards de dollars. L'augmentation des flux d'IDE destinés aux pays en développement passant, de moins de 18% des flux mondiaux en 2000 à environ 42% en 2004⁷⁸. Après une forte croissance en 2000, les flux mondiaux d'IDE ont enregistré une forte rétraction sur la période 2001-2003. Les entrées des IDE ont baissé de 51% en 2001 et de 21% en 2002. On constate une baisse de 59% des entrées d'IDE au sein des pays développés (États-Unis et Royaume-Uni), une baisse de 14% des entrées IDE dans les PED (l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes) qui ont été les plus touchés suite à la combinaison de différents facteurs tels que:

⁷⁷ CNUCED: La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement est un organisme de l'ONU créé en 1964, qui vise à intégrer les pays en voie de développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor.

⁷⁸Rapport CNUCED, 2004.

* La crise économique qui a touché les trois principales économies des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon.

* L'affaiblissement des capacités de financement des entreprises.

* La perte de confiance résultant des crises financières et la disparition d'un certain nombre de sociétés importantes.

A l'inverse, la Chine a continué à enregistrer une hausse des entrées d'IDE, grâce à l'accroissement des avantages accordés aux investisseurs après son adhésion à l'OMC. La majorité des sorties des IDE était représentée par les pays développés et par quelques PED, en particulier en Asie. Les IDE chinois en Amérique latine et en Afrique ont été encouragés par le gouvernement chinois suite à l'augmentation des besoins du pays en ressources naturelles.

Le fond monétaire international a cherché à renforcer la présence des pays en développement sur les marchés des pays développés et des pays émergents, et aussi à découvrir de nouveaux moyens qui réduisent leurs coûts de production tout en améliorant leur compétitivité. Cependant, une reprise de 2% de la croissance des flux mondiaux d'IDE ainsi qu'une augmentation de 40% des entrées d'IDE dans les pays en développement a été observée en 2004 par rapport à 2003.

La part des IDE à destination de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI)⁷⁹, par rapport à l'ensemble des IDE mondiaux, a été de 5,4% en 2004 (contre 1,6% en moyenne annuelle sur la période 1993-1998). Au sein de l'Union européenne, les entrées d'IDE pour l'Europe de l'Est ont chuté, pour atteindre le niveau le plus bas depuis 1998, soit 40% du total mondial. Les flux des IDE ont été très contrastés entre l'Europe de l'Ouest et les nouveaux membres. En revanche, les IDE dans l'ensemble des nouveaux pays membres de l'Union ont progressé de 70% par rapport à 2003. L'UE est le plus important investisseur étranger direct dans les pays méditerranéens avec 85,2 milliards d'euros en 2007. Mais la part des IDE en provenance de l'UE ou du reste du monde était jugée faible.

En 2010, la Banque mondiale a établi dans son rapport "Doing business 2010" un classement de "l'attractivité" de 183 pays. Ce classement se base sur un certain nombre de critères tels que la création d'entreprises, l'octroi d'un permis de construire, l'accès au crédit, la législation

⁷⁹ La Communauté des États indépendants (CEI) : est une entité intergouvernementale composée de 9 des 15 anciennes républiques soviétiques.

du travail, la protection des investissements, la fiscalité, le respect des contrats, la libre-circulation des capitaux et les obstacles au commerce, etc.

En 2010, sur 183 pays recensés, les pays de la zone Euro-Med se classent comme suit:

Israël	29 ^{ème}	Liban	108 ^{ème}
Tunisie	69 ^{ème}	Maroc	128 ^{ème}
Turquie	73 ^{ème}	Algérie	136 ^{ème}
Jordanie	100 ^{ème}	Territoires Palestiniens	139 ^{ème}
Egypte	106 ^{ème}	Syrie	143 ^{ème}

Source : Direction générale des politiques externes de l'union (département thématique), 2009

5.1.1 La régression des investissements directs étrangers dans les pays développés

En 2011, une forte baisse des flux d'IDE de 32% soit 561 milliards de dollars, a été constatée dans les pays développés, dont les deux tiers de la diminution de l'IDE mondial au sein de l'Union européenne. De même, les entrées des IDE en Australie et en Nouvelle-Zélande ont diminué. Par contre, les flux vers le Japon sont redevenus positifs après deux années successives de désengagement net. Pendant la période 2010-2011, le Japon a conservé sa tendance, en restant comme deuxième pays investisseur dans le monde alors que les sorties des IDE en provenance des pays développés ont chuté de 23%, à 909 millions de dollars. Cependant, l'Europe et l'Amérique du Nord ont enregistré une forte diminution de leurs flux sortants, tandis que l'investissement étranger direct mondial s'établissait à 1 350 milliards de dollars en 2012. Les indicateurs économiques fondamentaux comme le PIB, le commerce international et l'emploi, ont tous enregistré une croissance positive au niveau mondial.

5.1.2 Les pays en développement dépassent les pays développés comme destinataires de l'IDE

Les pays en développement cherchent à accaparer et à améliorer les principaux aspects qui influencent les choix d'implantation des investisseurs directs étrangers. Étant donné que l'accélération de la croissance et de la transformation économique dépend en grande partie du rôle que peut jouer l'IDE. Les pays en développement ont assoupli leurs politiques nationales à l'entrée des IDE, ils ont aussi amélioré le traitement accordé aux firmes étrangères ainsi que le fonctionnement des marchés. Ces mesures «fondamentales» sont essentielles, par

conséquent, les flux d'IDE vers les pays en développement ont enregistré leur deuxième niveau le plus élevé, soit 700,3 milliards de dollars (52% par rapport au total des flux d'IDE mondiaux en 2012). Sachant que neuf pays en développement ont été classés parmi les vingt plus importants destinataires en 2012. Les flux vers les pays en développement d'Asie et d'Amérique latine ont stagné à des niveaux élevés, mais leur dynamique a diminué. Les pays asiatiques ont été considérés comme la source principale d'IDE pour les pays en développement. En 2012, les flux d'IDE de l'Afrique ont enregistré une augmentation en glissement annuel. Malgré la récession mondiale, les pays en développement ont enregistré un record des flux sortants de l'ordre de 31% de l'ensemble mondial.

5.2 Les investissements directs étrangers en Tunisie

L'investissement direct étranger a commencé à évoluer à partir de 1974, date de promulgation de la loi 1972-38 qui accordait plusieurs avantages aux entreprises étrangères exportatrices. Un véritable boom a eu lieu suite à la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel imposé par le Fonds monétaire international. D'après le manuel du FMI, l'investissement direct étranger est défini comme suit : « les investissements effectués dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur. Le but de cette dernière étant d'avoir un pouvoir effectif dans la gestion de l'entreprise»⁸⁰.

En libéralisant l'économie tunisienne, le PAS s'est révélé comme un catalyseur de la relance des IDE. L'attraction des investissements directs étrangers est depuis longtemps un objectif du gouvernement tunisien. La Tunisie est de plus en plus concurrencée du point de vue du coût de la main-d'œuvre par d'autres économies géographiquement proches (Turquie, Egypte, Maroc). En effet, l'accroissement des coûts salariaux horaires a été plus fort en Tunisie par rapport à certains pays tels que Hong Kong, Singapour et la Corée du Sud, suite aux désengagements de l'Etat tunisien dans le cadre du PAS et à l'amélioration du déficit budgétaire.

L'Etat tunisien devrait encourager l'établissement d'associations de commercialisation des exportations. Un régime d'incitations fiscales et financières généreux a été établi, spécialement pour les investissements offshores tournés vers l'exportation. Le gouvernement

⁸⁰ Manuel du Fonds Monétaire International (FMI) 4ème éditions / 1997.

tunisien cherche à promouvoir les IDE car qu'il attend de ceux-ci qu'ils contribuent au développement industriel et qu'ils participent à un aménagement plus harmonieux du territoire. Le gouvernement tunisien cherche aussi à ce que ces pays lui renforcent ses exportations, qu'ils créent de l'emploi, transfèrent et permettent d'acquérir de nouvelles technologies. Nous essayons, dans un premier temps de présenter les principales mesures et efforts indispensables déployés par les autorités tunisiennes pour l'attractivité des IDE et dans un deuxième temps d'énoncer les nouvelles mesures de promotion des IDE.

5.2.1 Les mesures traditionnelles de promotion des IDE en Tunisie

Les principales mesures « traditionnelles » utilisés par le gouvernement tunisien en vue d'améliorer d'avantage l'attractivité des IDE sont principalement de trois ordres: le plan légal et institutionnel; le plan économique et social; et le plan des politiques de promotion.

5.2.1.1 Le plan légal et institutionnel:

Dans ce cadre, les priorités des mesures adoptées par le gouvernement tunisien, qui concordent avec les recommandations de l'agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de la Banque mondiale, étaient d'alléger le poids de la bureaucratie et d'améliorer la flexibilité du travail ainsi que d'accélérer le rythme du processus de privatisation afin de faciliter l'accès de nouveaux projets. Les principales actions sont les suivantes:

- * La création d'un « code d'incitations aux investissements » qui offre des privilèges pour tous les investisseurs (avec la réduction à 10% de la TVA pour les biens d'équipements importés, l'exonération des droits de douane, le dégrèvement des bénéficiaires réinvestis dans la limite de 35% de l'assiette de l'impôt, le régime d'amortissement dégressif du matériel de production) ainsi que des privilèges spécifiques (la franchise totale des droits et taxes pour les biens d'équipements comprenant le matériel de transport des marchandises, et l'exonération des droits d'enregistrement).
- * Préparer une liste négative des activités qui ne sont pas accessibles aux investisseurs étrangers.
- * Réduire le nombre de formulaires à remplir et simplifier l'information requise par les investisseurs. À cet égard, les initiatives de type « guichet unique » proposé par l'API⁸¹. Il

⁸¹ Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.

s'agit d'un endroit qui réunit tous les intervenants et les interlocuteurs gouvernementaux dans la constitution juridique des entreprises.

- * Améliorer les procédures d'enregistrement de la propriété intellectuelle et industrielle.
- * Donner le droit aux investisseurs étrangers le droit de rapatrier leurs bénéfices.
- * Protéger l'investisseur étranger des risques non commerciaux et de la violation de la propriété industrielle.

5.2.1.2 Le plan économique et social

* La mise à niveau de la formation de la main-d'œuvre, aider les travailleurs à s'adapter aux changements technologiques, économiques et sociaux, concevoir un équilibre entre les besoins des entreprises en termes d'emploi et la préférence des travailleurs afin de stabiliser l'emploi. Le gouvernement tunisien prend en charge les coûts de formation de la main-d'œuvre. Ainsi, l'Etat a créé plusieurs instituts technologiques tels que des centres de recherches et des centres techniques pour la quasi-totalité des secteurs, et des technopoles dans le textile et l'agroalimentaire. De même qu'un accroissement du nombre d'expert dans le domaine de la qualité et de la certification.

* L'amélioration des systèmes de transport et la création de technopoles de télécommunications;

* Le renforcement des petites et moyennes entreprises.

* Le développement du système de contrôle des prix afin d'éliminer les distorsions.

* L'engagement, depuis quelques années déjà, dans une approche moderne en matière d'attractivité et de promotion du territoire, favorisant l'attraction de nouveaux espaces industriels qui assurent les services adéquats aux entreprises.

* Des Politiques de promotion.

* La mise en place d'une Agence de promotion de l'investissement extérieur, Foreign Investment Promotion Agency (FIPA). Elle est chargée d'apporter le soutien nécessaire aux investisseurs étrangers et de promouvoir l'investissement extérieur en Tunisie. La FIPA a mis des ressources financières à la disposition des représentants à l'étranger qui méritent un gain substantiel pour la mobilisation d'IDE, et pour améliorer son programme de renforcement de l'image de la Tunisie comme pays d'accueil pour les IDE.

La Tunisie doit mettre en place les conditions nécessaires pour attirer davantage les IDE. Au-delà des considérations classiques de stabilité durable et de paix sociale, que la Tunisie a su

acquérir et conserver tout au long de ces dernières décennies, ce qui lui a valu de gagner la confiance des investisseurs et d'attirer d'important flux d'IDE.

5.2.2 La recherche de nouvelles mesures de promotion des investissements directs étrangers

5.2.2.1 La relance du partenariat

La proximité géographique, linguistique et culturelle devrait encourager le partenariat entre petites et moyennes entreprises européennes et tunisiennes. Ce partenariat devrait se faire dans le secteur des biens d'équipement peu sophistiqués ainsi que dans des secteurs qui ne sont pas à la pointe de la technologie. La forme de partenariat entre les entreprises tunisiennes et européennes était basée sur la sous-traitance, sans apports financiers ou technologiques importants. En conséquence, l'Etat tunisien a exploré une nouvelle mesure de relance du partenariat par des alliances stratégiques de nouvelles natures. En effet, les entreprises devraient être liées à tous les niveaux de leurs activités (la recherche, le développement, le processus de fabrication et le processus de distribution). Ces alliances visent l'accès à de nouveaux marchés et l'exploitation de nouvelles stratégies de commercialisation. En outre, l'espace économique des pays tiers méditerranéens (PTM) est maintenant porteur d'intéressantes opportunités d'investissement et de partenariat.

La Tunisie adopte deux moyens pour développer le partenariat, le programme de mise à niveau et le programme des privatisations. En effet, la privatisation constitue un bon moyen pour renforcer l'image d'ouverture du pays et une excellente politique de promotion des IDE. Le programme de mise à niveau participe lui, à la construction du tissu industriel qui constitue un facteur d'attractivité et permet l'intégration d'accords d'assistance technique avec des entreprises étrangères.

5.2.2.2 La prospection ciblée sur les investisseurs globaux

La prospection ciblée sur les investisseurs globaux est considérée comme l'une des facettes d'une politique de promotion active des IDE. Cette prospection constitue une forme de promotion des investissements et comporte deux volets principaux:

* Une identification systématique et rigoureuse des avantages de localisation de certains sites et d'activités pour lesquels la Tunisie dispose d'une attractivité très forte sur le territoire en termes de rentabilité des projets.

* Le repérage d'investisseurs étrangers susceptibles d'être intéressés par les avantages d'une localisation tunisienne.

L'Etat tunisien devrait réussir à attirer des investisseurs globaux, c'est-à-dire attirer des entreprises qui combinent une stratégie horizontale, il s'agirait de viser le marché européen, et une stratégie verticale, il s'agirait d'implanter des unités de production sur le territoire tunisien. En effet, l'agence de promotion devrait fournir les avantages et les priorités d'allocation des ressources à la prospection et au repérage des entreprises en provenance des pays développés non européens (nord-américains, japonais) et des pays émergents (Corée, Malaisie, Taiwan, Brésil, Inde, etc.). En d'autres termes, il s'agit de viser des entreprises qui ciblent le marché européen et qui cherchent à avoir une base dans une zone où les coûts sont moins élevés. Ce travail pourrait sortir la Tunisie d'une dépendance trop forte vis-à-vis des entreprises européennes. Ainsi, les autorités tunisiennes concernées par la promotion des investissements devraient réussir cet élargissement qui pourrait constituer un décollage des IDE.

Par conséquent, les autorités tunisiennes devraient renforcer la technique de prospection, par l'intensification de la formation des cadres et du personnel de la FIPA dans les techniques de ciblage de l'investissement et de l'utilisation de l'Internet en tant qu'outil de promotion. Et aussi assurer l'approfondissement et le renouvellement de ses politiques industrielles tel que le programme de mise à niveau. Le développement de ce dernier permettra donc, d'une part, le renforcement de la compétitivité des entreprises tunisiennes face à la croissance de la concurrence externe et, d'autre part, le renforcement de l'émergence de partenaires tunisiens pour les entreprises étrangères qui auront une stratégie d'externalisation de leurs fonctions.

5.2.2.3 La promotion des projets BOT

La promotion des projets BOT (Build Operate Transfer) ou CFL (construction fonctionnement livraison) est une innovation pour encourager les entrées d'IDE. En effet, cette nouvelle méthode offre un nouveau programme de promotion d'IDE, la Tunisie a ainsi réussi à attirer un groupe privé américain dans le cadre d'une concession, avec un investissement global de 350 MDT. Il s'agit de la construction de la centrale électrique de Rades II, d'une capacité de 350 à 500 mégawatts. Cependant, ce nouveau programme recommande de larges opportunités aux investisseurs étrangers dans les projets de production d'électricité avec dessalement de l'eau, traitement des eaux usées et construction d'autoroutes.

Le secret de la réussite de ce type de projet BOT (Build Operate Transfer) ou CFL (construction, fonctionnement, livraison) revient à « la constitution d'un syndicat d'investisseurs (des entreprises étrangères de travaux publics et des fournisseurs de matériel) qui finance et construit un grand projet d'infrastructure, puis il fait fonctionner l'installation en tant qu'actionnaire majoritaire d'une coentreprise où le gouvernement du pays d'accueil est son partenaire. À l'issue d'une période de 15 à 20 ans, l'installation est reprise par l'État. Le syndicat a intérêt à ce que le projet réussisse puisque la rentabilité de son investissement dépendra en partie du bon fonctionnement des installations. Le gouvernement du pays d'accueil bénéficie de la capacité de gestion et de capitaux non générateurs d'endettement »⁸².

CONCLUSION

La mondialisation ou la globalisation sont des concepts qui prennent actuellement une importance considérable. Elles sont la combinaison de la libéralisation des échanges des biens et des services et la libre circulation des capitaux et des technologies de pointe.

L'histoire de notre économie moderne est marquée par la libéralisation croissante et soutenue des échanges internationaux sous tutelle du GATT puis de l'Organisation mondiale du commerce. Cette libéralisation se continue jusqu'à nos jours avec l'intégration des PED dans les espaces de libre échanges. L'échange n'est plus limité aux flux du commerce entre les pays qui n'est aujourd'hui qu'une des formes classiques de l'échange international. Dès 1986, la Tunisie a mis en œuvre un PAS dont l'objectif fondamental était de libéraliser l'économie.

Elle a eu recours à l'ouverture sur le commerce international afin de bénéficier d'occasions qui lui permettraient de renforcer sa croissance et de perfectionner son niveau de développement. Dans ce cadre, la Tunisie a adhéré au GATT, elle a libéralisé des licences à l'importation et elle a réduit des tarifs douaniers pour libéraliser ses importations. Elle a signé un accord d'association avec l'UE pour développer son commerce extérieur et ayant pour effet, une baisse rapide des taux de protection nominal et effectif pour l'ensemble des produits notamment ceux de l'industrie manufacturière.

La priorité du gouvernement tunisien est l'approfondissement des réformes structurelles et le maintien d'un cadre macroéconomique solide. En effet, une série d'instruments ont été mis en place par les autorités tunisiennes pour la promotion des exportations et des encouragements

⁸² L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale: opportunités et défis. Francesco Abbate, Nation-Unies, 2002

fiscaux et financiers spécifiques à chaque industrie ont été instaurés. Ce processus de restructuration a pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'économie, le rétablissement du marché du travail, la satisfaction d'un grand nombre de demandeurs d'emploi, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur, l'accroissement du revenu des travailleurs et l'amélioration des conditions de vie.

Ces réformes ont joué un rôle important dans le développement des échanges extérieurs (exportations, importations) avec l'UE, l'UMA, certains pays d'Afrique, de l'Asie et les États-Unis, notamment dans les industries manufacturières. En conséquence, la structure des transactions commerciales avec le monde a été marquée par l'augmentation des possibilités d'écoulement des produits tunisiens à l'étranger.

Par contre, suite à la crise mondiale en 2008, la croissance des industries manufacturières a été affectée par la contraction de la demande extérieure. Ce repli a aussi touché les principaux secteurs exportateurs, en particulier le secteur de l'industrie mécanique et électrique. Les échanges commerciaux ont alors subi en 2009, un fléchissement des quantités échangées et donc un recul des exportations.

Toutefois, depuis deux décennies l'évolution de l'IDE au niveau mondial a changé progressivement et le volume des flux d'IDE s'est accru, les flux vers les PED continuant à progresser. Du fait du rôle important que peut jouer l'IDE afin de stimuler et accélérer la croissance économique, il a favorisé le développement de la Tunisie. Les IDE contribuent à la croissance économique à travers le transfert technologique, le capital humain, etc.

La Tunisie s'efforce d'adopter différentes politiques d'attractivité ayant pour seul objectif d'influencer les choix d'implantation des investisseurs en agissant sur les principaux déterminants des IDE. Dans ce cadre, nous avons présenté l'évolution et la tendance des IDE en Tunisie, les mesures « traditionnelles » de promotion des IDE, et enfin nous avons exposé les nouvelles mesures de promotion des IDE.

L'ancien gouvernement a présenté un modèle économique réussi et attrayant aux yeux des investisseurs étrangers, mais malgré les différentes réformes qui ont été planifiées et exercées, le régime a chuté. Ce régime politique corrompu a entraîné l'affaiblissement et la fragilisation de la structure économique et sociale en Tunisie. Ces faits ont conduit à une révolte populaire appelée « Révolution du Jasmin ».

CHAPITRE IV

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN TUNISIE

INTRODUCTION

L'ouverture commerciale de la Tunisie sur le reste du monde se traduit par plusieurs phénomènes tels que l'accroissement de ses transactions (importations et exportations), le changement des structures productives, le changement de compétence de ses entreprises et le changement de la qualification de sa main-d'œuvre.

Il apparaît que, selon de nouveaux travaux, l'ouverture commerciale a entraîné l'augmentation de l'écart de salaire entre les industries manufacturières intensives en main-d'œuvre qualifiée et celles intensives en main-d'œuvre non qualifiée. La tendance générale dans les industries manufacturière est à une baisse de l'emploi de la main-d'œuvre non qualifiée et à une augmentation de l'emploi de la main-d'œuvre qualifiée. Quant à l'évolution du salaire réel des travailleurs, il a enregistré soit une baisse ou une hausse selon les événements que la Tunisie a vécus.

Dans ce cadre, nous présentons ce chapitre comme une analyse descriptive de l'évolution du marché du travail en Tunisie avant et après la libéralisation commerciale. En effet, plusieurs mesures ont été prises pour assurer la croissance de l'emploi.

Ce chapitre se décompose en cinq sections. Dans la première section nous mettons l'accent sur les programmes et les réformes mises en œuvre pour la promotion de l'emploi et le développement du marché du travail. Dans la deuxième section, nous présentons les statistiques descriptives de l'évolution de la demande et de l'offre de travail au sein des industries manufacturières (MCCV, THC, ICH, IME et IMD). Dans la troisième section, nous abordons l'effet de l'ouverture commerciale et l'accroissement de la concurrence sur le marché du travail. Nous présentons aussi le niveau de qualification et la compétitivité de la main-d'œuvre ainsi que l'évolution du salaire réel. Dans la quatrième section, nous analysons les effets de la crise financière sur le marché du travail, notamment sur le niveau de l'emploi.

Enfin, dans la dernière section, nous examinons les répercussions de la révolution tunisienne sur le marché du travail.

SECTION 1 : L'évolution des politiques et des réformes du marché du travail tunisien

Après l'indépendance de la Tunisie (1956), la stratégie dominante du développement au cours des années soixante et soixante-dix a été fondée sur les points suivants :

- une administration centralisée des programmes.
- l'investissement public.
- la substitution aux importations.
- des industries naissantes fortement protégées et tournées vers le marché intérieur.
- une consommation urbaine subventionnée.
- le contrôle des prix.
- la priorité donnée à l'éducation (les taux d'alphabétisation et de scolarisation se sont améliorés) et à la santé (l'espérance de vie de 54 ans en 1970 est passée à 68 ans en 1992 et 75,1 ans en 2012).
- une dépendance des aides et prêts extérieurs.

La Tunisie a adopté en 1986 un programme d'ajustement structurel visant une restructuration de l'économie nationale. Par la suite, un programme de mise à niveau a été lancé en 1996 pour accroître la compétitivité des entreprises. L'économie tunisienne a réussi à créer au cours des deux décennies 1984-1994 et 1994-2004, en moyenne le même niveau d'emploi, soit près de 53 000 emplois additionnels par an. L'ouverture de l'économie tunisienne sur l'économie mondiale n'a pas engendré de baisse au niveau de la création d'emploi durant ces deux décennies, comme il était à craindre. Ainsi, l'ouverture de l'économie tunisienne sur le marché étranger, notamment le marché européen dès 1995, semble avoir contrasté avec l'évolution du salaire réel moyen. Etant donné que ce dernier a augmenté après la mise en place du PAS (1986), puis il a baissé entre 1993-1998, ensuite il a recommencé à augmenter jusqu'à l'année 2009⁸³.

L'Etat tunisien a présenté des encouragements à l'investissement plus généreux en comparaison avec certains pays en voie d'industrialisation. Cependant, la Tunisie n'atteint pas un taux d'investissement privé assez élevé et n'attire pas suffisamment de capitaux étrangers.

⁸³ Organisation internationale du travail (OIT) 2011

Ceci est dû au développement de l'emploi dans les secteurs à faible valeur ajoutée dont la productivité est faible et nécessite peu de qualification. En 2009, jusqu'à 77% de la main-d'œuvre tunisienne est employée dans des secteurs à faible productivité, en dessous de la moyenne, notamment la plupart des secteurs d'industries manufacturières, du commerce, du secteur public etc. En effet, la répartition sectorielle des investissements n'est pas propice à l'emploi et à l'accélération de la croissance

L'Etat a adopté différents programmes et mesures pour garantir une croissance qui génère plus d'emplois. Les politiques qui stimulent l'emploi agissent en général sur deux volets; le premier est d'ordre économique, agissant à travers l'investissement, la création d'entreprise et la croissance, et le deuxième concerne le développement des ressources humaines à travers l'éducation, la formation initiale et la formation continue.

La libéralisation des échanges extérieurs provoque beaucoup d'inquiétude quant à sa répercussion sur l'emploi et la répartition des revenus. D'une part, elle affecte différemment et inégalement les secteurs de l'économie, et d'autre part, la hiérarchie sociale des salariés. Inversement, les partisans de la libéralisation du commerce extérieur prévoient la réalisation de beaucoup de bénéfices suite à l'ouverture commerciale, mais aussi des coûts à supporter. L'économie tunisienne devrait être dotée d'une capacité d'adaptation aux changements internationaux pour contrecarrer les conséquences néfastes de la libéralisation du commerce sur l'économie et la société.

Dans le cadre de la libéralisation commerciale, l'économie tunisienne rentre dans l'orbite du capitalisme mondial où les rouages du marché du travail risquent de ne pas obéir à la loi du marché suite au libéralisme. Cependant, l'État tunisien se lance dans la préservation du développement industriel et de la compétitivité de l'économie afin d'accroître les échanges commerciaux à l'échelle internationale et attirer les firmes multinationales et les capitaux étrangers sur le territoire tunisien. Encore mieux, l'État tunisien mobilise davantage de ressources budgétaires pour mettre en place des politiques concernant l'emploi, notamment des programmes d'éducation et de formation-emploi des jeunes afin de produire de la main-d'œuvre qualifiée en quantité et en qualité suffisante par rapport au développement des besoins du marché du travail.

Pour mieux explorer l'évolution des politiques et des réformes du marché du travail tunisien nous décomposons cette section en trois paragraphes :

- Les politiques de l'emploi.

- Les réformes législatives du code de travail.
- L'emploi.

1.1 Les politiques de l'emploi

A l'instar de nombreux PED, la Tunisie a opté pour des stratégies de développement. Les objectifs étaient de mettre l'accent sur des programmes de développement des infrastructures économiques et sociales, et la formation de capital dans le processus de développement.

Les politiques de l'emploi se sont alors axées sur l'accroissement du rythme de la croissance économique et la promotion de l'investissement, ainsi que sur le traitement actif du marché de l'emploi à travers l'institution et l'affermissement d'un ensemble de mécanismes et de programmes.

Les investissements adoptés ont été à l'origine de la création d'un tissu industriel moderne afin de multiplier les opportunités d'emploi. La politique d'investissement n'a pas été accompagnée d'une étude préalable concernant sa rentabilité, en effet, les résultats escomptés n'ont pas été réalisés et le déséquilibre sur le marché du travail s'est aggravé. Le taux de chômage en 1966 était de l'ordre 5,5% alors qu'en 1975 il est passé à 12,9%.

Au début de la période de promotion des exportations la politique reste axée sur l'investissement mais elle va se concentrer sur la promotion de l'emploi. Des exemptions de taxes sur les biens d'équipements, des exonérations fiscales, des délais de grâce sur les crédits, etc., sont accordés en fonction de l'intensité en main-d'œuvre dans l'investissement.

Les avantages accordés par la loi du 3 août 1974, relative aux investissements dans les industries manufacturières, sont bien plus importants que le projet de création d'emplois permanents. On favorisait par conséquent, l'emploi permanent sur l'emploi occasionnel et temporaire [Khazri (1997)].

Cependant, le coût de création de l'emploi a augmenté suite au choix de l'investissement capitalistique et l'utilisation du facteur rare dans l'économie, à savoir le capital, au détriment du facteur abondant, la main-d'œuvre, ainsi l'intensité capitalistique passe de 3,2 en 1971 à 6,9 en 1986.

En plus de l'objectif de modération du coût des investissements, la décentralisation est recherchée à partir du VI^{ème} plan de développement qui couvre la période (1982-1986). Cela vise la diminution de l'ampleur de l'exode rural et son effet sur le marché du travail urbain, et l'absorption du chômage à l'intérieur du pays.

La loi instaurée le 23 juin 1981 a stimulé les investissements réalisés à l'intérieur du pays avec l'objectif de relancer la création d'emploi dans les zones défavorisées. Au cours de la période du VI^{ème} plan de développement, malgré le fait que le nombre d'emplois créés se soit élevé à 7 500 personnes, le problème du chômage s'est accentué. En 1980, l'effectif des chômeurs était de 180 000 personnes, alors qu'en 1984 il est passé à 245 000 personnes.

De même, une inadéquation élevée est observée entre les qualités et les compétences produites et offertes pour le marché du travail, et celles demandées par le système productif.

Dans le cadre du programme d'ajustement structurel, la relance de la croissance économique a été considérée comme nécessaire pour la promotion de l'emploi. La croissance économique est recherchée en particulier par la promotion des exportations. Celle-ci nécessite, en outre, une entreprise prospère et compétitive, une entreprise qui a besoin de maîtriser ses principaux instruments de gestion pour mieux s'adapter à son environnement.

Lors des VII^{ème} et VIII^{ème} plans de développement, [(1987-1991) et (1992-1996)], des mesures ont été prises pour promouvoir la création d'emplois et améliorer la formation de la main-d'œuvre. Ce sont des mesures d'encouragement de l'emploi des jeunes, de l'emploi indépendant, des petites et moyennes entreprises, du système de formation professionnelle, de la recherche scientifique, et de la restructuration du système scolaire selon les opportunités du marché du travail. Afin de faciliter l'insertion du travailleur à la vie active, des programmes d'adaptation et d'insertion professionnelle ont été adoptés [Stage d'Insertion dans la Vie Professionnelle (SIVP1 et SIVP2), Contrats Emploi-Formation (CEF), Fond d'Insertion et d'Adaptation Professionnelle (FIAP)].

De plus, la baisse des salaires réels a été de 25,7% pour le SMIG, de 22,5% pour le SMAG et de 20,8% pour le salaire moyen entre 1983 et 1989 [Souissi, (1994)]. Cette baisse s'est maintenue dans la mesure où le VIII^{ème} plan a cherché à mettre en place une certaine flexibilité aussi bien fonctionnelle (formation professionnelle) que numérique (salaires effectifs) [Khazri (1997)].

Enfin, le coût de création de l'emploi a baissé à partir du milieu des années 1980 dans tous les secteurs. Le rapport du coût du capital par rapport à celui de la main-d'œuvre a aussi augmenté, ce qui a encouragé l'embauche de la main-d'œuvre, principalement dans les industries manufacturières (textiles) et le secteur des services (tourisme et commerce) [IEQ 1995].

Cependant, la tendance générale à la promotion de l'emploi n'a pas freiné le chômage qui a continué à progresser. Ce chômage peut être qualifié aussi bien de keynésien, suite à la baisse

de la demande intérieure, que de classique, suite à la baisse des gains escomptés par les entreprises travaillant pour le marché local. Le problème du chômage est posé sous une forme nouvelle. Il ne s'agit plus d'un chômage conjoncturel, mais plutôt structurel, en ce sens que les capacités productives sont insuffisantes pour absorber les flux de la main-d'œuvre.

Durant la période du VIII^{ème} plan, la Tunisie a enregistré des acquis importants dans plusieurs domaines, et ceci en dépit des difficultés conjoncturelles et structurelles qui ont affecté la situation économique. En effet, d'importantes réalisations ont été faites aux plans sociaux, tels que l'intensification des créations d'emplois et l'adoption de programmes triennaux d'augmentation des salaires.

Ces différents résultats ont permis d'instaurer un environnement propice à l'intensification de l'action future de développement. Ils ont engendré de nouvelles ambitions et aspirations dont la réalisation nécessite davantage d'efforts pour atteindre de nouveaux paliers de croissance et intensifier la création de l'emploi.

La Tunisie a entamé la réalisation du IX^{ème} plan, placé par le président de la République sous le signe de la mise à niveau intégrale. Par conséquent, la Tunisie a procédé à une étape décisive dans l'œuvre de développement qui lui permet de faire face aux défis de la mondialisation et d'accéder au rang des pays développés au cours du 21^{ème} siècle.

Le principal objectif du IX^{ème} plan (1997-2001) est l'intégration totale de l'économie nationale dans la sphère mondiale et la préparation du pays à aborder le 21^{ème} siècle dans les meilleures conditions. En effet, les principales orientations concernent:

- ▶ A promouvoir l'ouverture de l'économie.
- ▶ L'adaptation des orientations sectorielles, d'une part, aux impératifs de rationalisation de l'allocation des ressources, et d'autre part, aux exigences d'accélération de la croissance, d'intensification des créations d'emplois et de promotion des exportations.
- ▶ Le renforcement des acquis enregistrés en matière de développement social (création d'emploi, amélioration des perspectives d'intégration des demandeurs d'emploi dans la sphère économique...).

1.2 Les réformes législatives du code du travail

Suite à la libéralisation du commerce extérieur de l'économie tunisienne, la politique de l'emploi axée sur la flexibilité et la déréglementation du marché du travail constitue désormais un choix irréversible. L'emploi en tant qu'objectif cède sa place à la recherche de l'efficacité économique, les dirigeants politiques cherchant à créer les conditions les plus favorables aux entreprises pour l'exercice de leurs activités. Dans ce cadre, une révision de la législation du travail s'est imposée afin d'améliorer la situation et encourager les entrepreneurs à embaucher tout en ayant la possibilité de licencier en cas de besoin.

Une première correction a eu lieu en 1994, une deuxième, plus compatible avec les objectifs de la flexibilité du travail a été appliquée à partir de 1996.

Les nouvelles réformes du code de travail ont pour objectifs d'introduire une certaine dose de flexibilité au niveau de la relation contractuelle du travail, des modalités d'embauche, de la durée du travail et des salaires.

La recherche de la flexibilité se traduit par:

- ▶ Une réglementation de la durée du contrat de travail.

En plus de la liberté du recours aux contrats de travail à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), la nouvelle réforme a fixé et précisé le cadre juridique de l'application du contrat de travail à durée déterminée.

Dans l'article 6.2, le choix du CDD ne s'explique pas uniquement pour des travaux de nature non durable. Il peut résulter d'un accord volontaire des parties.

Deux réformes du CDD sont aussi validées. Elles sont justifiées par la nature exacte du travail à effectuer ou par la volonté des parties (Khazri, (1997)).

- ▶ Un allègement des modalités d'embauche.

L'employeur n'est plus soumis à la contrainte de signaler l'embauche au bureau du travail ou à l'inspection du travail.

- ▶ Un aménagement du temps de travail et l'instauration du travail à temps partiel.

La nouvelle réforme du travail a généralisé le régime de 40h à toutes les branches d'activités, mais il est possible d'effectuer en cas de besoin plus que 48h, sans dépasser 64h par semaine. En plus, il y a introduction pour la première fois du travail à temps partiel. Ce travail est compatible avec les CDD et les CDI (Khazri, (1997)).

► Une flexibilité des salaires.

Elle consiste en une décentralisation des négociations salariales à l'échelle de l'entreprise et une détermination d'une partie de la rémunération sur la base de la productivité.

La maîtrise du coût salarial unitaire (rapport entre le salaire moyen et la productivité moyenne) devient essentielle. Sa maîtrise passe certes, par le contrôle de la progression du salaire moyen, mais aussi et surtout par la capacité de l'économie tunisienne à générer des gains de productivité significatifs.

► Création de l'Agence Tunisienne de l'Emploi et de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle. L'Agence de l'Emploi est chargée de la mise en œuvre des programmes de promotion de l'emploi et d'insertion des jeunes, d'organiser les opérations de placement de la main-d'œuvre tunisienne à l'étranger, et de faciliter la réinsertion des travailleurs immigrés après leur retour définitif. L'Agence de la Formation Professionnelle assure la formation initiale des jeunes et des adultes, met en œuvre des programmes de formation et procède à une évaluation des activités de formation.

1.3 L'emploi

« Il est indéniable que le problème de l'emploi revêt en Tunisie un caractère capital. Il est d'autant plus complexe et difficile qu'il est toujours resté enfoui et comme dérobé dans notre attention sous un monceau de chiffres contradictoires »⁸⁴.

Le chômage est le premier défi pour la Tunisie, il a augmenté au cours des années 1990 (autour de 16%). Le chômage urbain continue de s'aggraver et il frappe un grand nombre de personnes jeunes et instruites. La population active augmente plus vite que la population totale dont le taux de croissance se ralentit suite à la baisse du taux de fécondité.

Le chômage représente une source majeure de soucis et d'inquiétude pour les jeunes diplômés qui font face à beaucoup de difficultés pour trouver un emploi. A cet effet, la campagne nationale pour l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur a mobilisé tous les efforts à partir de l'été de l'année 1998.

⁸⁴ Discours programme du Premier Ministre H. Nouria du 17 Novembre 1970 devant l'assemblée (journal L'action 1970).

Un système informatique innovateur a été introduit pour mettre en relation les chercheurs et les offreurs de travail, et il est devenu accessible au public à travers Internet.

En outre, la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) qui a été créée en 1998, s'est spécialisée dans le financement des microprojets et l'offre de prêts à des termes flexibles, y compris les crédits aux jeunes diplômés. L'ensemble de ces crédits devrait permettre la création de 11 000 postes. Parallèlement, le Fonds de Solidarité National (FSN) a contribué depuis sa fondation à la fin de l'année 1992, à la création de 40 000 postes dont 8 703 au titre de l'année 1998.

La libéralisation économique n'empêche pas l'Etat tunisien d'intervenir sur le marché du travail pour garantir les intérêts des employeurs, assurer le développement industriel et la compétitivité de l'économie par l'augmentation du volume des investissements en Tunisie. Dès lors, l'État devra promouvoir l'attraction des firmes multinationales et des capitaux étrangers sur le territoire national.

1.3.1 Les institutions du marché du travail

Les institutions du marché du travail tunisien sont organisées selon le modèle français, et il existe aussi bien en Tunisie qu'en France, un secteur informel important qui ne suit pas la législation du travail et où la main-d'œuvre n'est pas syndiquée. On estime qu'environ un tiers de l'emploi se situe dans ce secteur informel.

Dans le secteur formel⁸⁵, en général les salaires minima sont effectivement appliqués et ils augmentent en termes réels. En Tunisie, ils sont proches des salaires d'équilibre car ils ne sont guère plus élevés que les salaires du secteur informel. Les autres caractéristiques de la réglementation en vigueur dans le secteur formel tiennent à l'existence d'une négociation salariale nationale et sectorielle pour les travailleurs qualifiés et les fonctionnaires, d'une couverture sociale obligatoire (qui augmente le coût de la main-d'œuvre de 20 à 35%) et de règles restrictives en matière de recrutement et de licenciement.

Ces rigidités sont nuisibles à l'emploi, et le marché du travail devrait être plus souple. Le coût élevé des licenciements entrave la mobilité de la main-d'œuvre, augmente le coût de l'emploi et accentue le chômage. Les institutions tunisiennes ont adopté des réformes et des modifications afin d'assouplir la législation. Mais malgré ces transformations, le système reste compliqué et contraignant à l'excès. Des études empiriques sur les effets de cette

⁸⁵ Le secteur formel est un ensemble d'activités ou d'entreprises qui ont un objet commun. Ce sont des activités officielles, reconnues par l'Etat et la statistique nationale en tient compte pendant l'évaluation du service public.

réglementation donnent à penser qu'ils restent limités, et ne sont que partiellement imputables au coût de la mobilité (Tabib, (1991) ; Ben Ayoub Mouelhi, (1996) ; Dachraoui (1995)).

Le marché du travail tunisien est caractérisé par une certaine rigidité institutionnelle. La négociation collective étant fortement centralisée. Le syndicat est plus actif dans les branches à composante publique. En outre, la politique salariale est caractérisée par une « politique de disparité » puisqu'elle a entraîné la segmentation et la non-homogénéité du marché du travail. En effet, certains secteurs économiques versent des salaires moyens supérieurs au salaire moyen de l'économie (électricité, mines, transports et télécommunications, etc.), et d'autres secteurs versent des salaires moyens inférieurs au salaire moyen de l'économie (agriculture, bâtiment, textile, etc.). Cependant, l'État est intervenu par l'adoption de nouvelles mesures de politiques économiques, notamment la révision du code de travail, la promotion de l'emploi indépendant et l'encouragement des investissements créateurs d'emplois. En conséquence, le marché du travail tunisien devra être suffisamment flexible afin de s'ajuster aux exigences de la concurrence internationale qui est de plus en plus forte suite à la libéralisation des échanges et aux différents accords signés par l'État tunisien avec les différents pays du monde, notamment les pays européens.

1.3.2 Les mesures et les programmes spéciaux de promotion de l'emploi

Les autorités ont pris un nombre assez important de mesures générales d'ordre économique et social pour freiner le processus du chômage. Comme ces actions ne donnent leur effet qu'à moyen terme, ils ont dû recourir à des mesures à effet immédiat pour arrêter la croissance du chômage. Ces mesures concernent quatre champs d'intérêt, les jeunes, les petites et moyennes entreprises (PME), le développement régional et le financement:

*** Programmes de soutien pour les jeunes**

► Les formules de promotion de l'emploi des jeunes et d'insertion des diplômés ;

- Le système de contrat emploi-formation.

Ce programme concerne les diplômés du secondaire technique ou professionnel et les sortants du système de formation professionnelle. Les entreprises qui acceptent de l'accueillir bénéficient d'une subvention équivalente au salaire annuel du stagiaire et d'une exonération de charges sociales.

- Le système des stages d'initiation à la vie professionnelle.

Ce système a été mis en place par un décret pris en 1987. Ce système qui s'adresse aux diplômés de l'enseignement supérieur est destiné à réduire la période d'attente et de chômage avant le premier emploi et d'améliorer par un stage pratique en entreprise leur « employabilité ». Sa généralisation peut se traduire par une prise en charge par les pouvoirs publics du financement et de la rémunération de la première année d'activité de tous les jeunes diplômés.

- Le Fond d'Insertion et d'Adaptation Professionnel (FIAP).

Le FIAP a été créé pour adopter une approche qui privilégie le traitement économique du chômage et qui encourage les initiatives locales et régionales pour réaliser des microprojets. Ce programme repose sur différents moyens d'intervention sur le marché de l'emploi tels que les actions spécifiques et spéciales de formation de courte durée réalisées au profit des entreprises afin de satisfaire une demande urgente de formation, le financement d'opérations d'insertion des jeunes sans formation, la création de petites entreprises, l'auto-emploi et la prise en charge de réadaptation ou de réorientation vers des emplois salariés ou indépendants.

* Programmes de soutien pour les PME

► Les programmes d'aide à l'auto-emploi et d'encouragement à la création de petites entreprises, de consolidation de l'emploi et d'amélioration des revenus.

Ce programme est destiné à aider les créations de PME, au développement de petites activités rurales agricoles ou non agricoles et au soutien du travail à domicile. On peut citer :

- Le fond spécial de développement de la pêche (FOSEP).
- Le fond spécial de développement de l'agriculture (FOSDA).
- Le fond de promotion et de décentralisation industriel (FOPRODI).
- Le fond national de promotion de l'artisanat et des métiers (FONAPRA).

Ces différents fonds cités sont caractérisés comme des programmes d'aide à la création d'activités et de l'emploi. Or, il y a d'autres types de programmes dont l'objectif est la consolidation des emplois tels que les programmes de développement régional.

* Programmes de développement régional

► Le programme de développement rural (PDR) crée dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et du niveau de l'emploi ainsi que de réduire les inégalités entre les régions.

► Le programme de la famille productive qui est un véritable plan de lutte contre la pauvreté et qui permet aux familles les plus démunies de disposer des moyens nécessaires pour passer de l'état d'assisté à l'état de producteur.

► Le programme régional de développement (PRD) qui a regroupé en 1987, le programme de développement rural, celui des jeunes ainsi que celui de la famille productive.

Ce PDR participe à l'amélioration des conditions de vie dans les zones déshéritées, à la consolidation de l'emploi et des revenus, à la formation des jeunes et à leur insertion dans la vie active.

► Le programme de mise en travail collectif dans les chantiers régionaux à haute intensité de main-d'œuvre. Ce programme n'a pris toute son ampleur qu'après la mise en œuvre du PAS (1986). Cette formule devait permettre la réalisation de grands travaux à bon marché et de n'offrir qu'un modeste revenu aux populations les plus pauvres.

* Programmes de financement

► La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), créée en 1997, a pour objectif de faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les micro-entrepreneurs.

► Le Fonds National de l'Emploi (FNE, ou Fond 21-21), créé en 1999, finance la création des petites entreprises et l'emploi indépendant dans tout le pays, dans plusieurs secteurs économiques et pour toutes les catégories de demandeurs d'emploi.

Au cours de la décennie 1997-2006, les dépenses budgétaires annuelles occasionnées par la mise en œuvre des instruments de la politique active de l'emploi sont restées pratiquement constantes, passant d'une moyenne de 250 MDT entre 1997 et 2001 à une moyenne de 270 MDT entre 2002 et 2006. Ces dépenses budgétaires représentent près de 0,8% du PIB, indicateur proche de la limite supérieure des pays de l'OCDE en matière de politique active de l'emploi (0,2 à 1%).

Les mesures de réformes économiques ont conduit depuis la seconde moitié des années 1980 à l'amélioration nette de la performance économique de la Tunisie. Selon les travaux de la Banque mondiale, «les enseignements tirés de 38 pays en développement montrent que la forte croissance de la Tunisie au fil des années traduit une performance supérieure à la moyenne principalement sur trois fronts : progression de la réforme structurelle au niveau de

l'ouverture du commerce extérieur, restructuration du secteur financier et de solides atouts en capital humain». ⁸⁶

SECTION 2 : L'évolution de la structure du marché du travail tunisien

Notre champ d'analyse est le secteur industriel tunisien sur la période 1983-2012. Les emplois ne sont pas une manne qui tombe du ciel. Ils découlent des efforts fournis par les entreprises privées et les autorités pour créer des entreprises et des activités économiques nouvelles. À mesure que le changement structurel mûrit, le rôle de l'industrie manufacturière évolue. L'industrie manufacturière offre la possibilité de réorienter l'économie vers des secteurs à valeur ajoutée plus élevée et de contribuer à l'élargissement de l'emploi notamment au sein de l'ICH, THC, IMD, IME et MCCV. Les graphiques ci-dessous illustrent parfaitement les transformations qui ont eu lieu dans la structure de l'emploi depuis l'adoption du plan d'ajustement structurel et l'ouverture du marché tunisien sur l'extérieur, notamment depuis l'accord des échanges extérieurs avec l'Union européenne. L'accroissement de la concurrence qui en a résulté, combiné avec une croissance économique variable, ont influencé la demande du travail des industries manufacturières.

En dépit d'une croissance forte, dans la majorité des secteurs, la situation de l'emploi demeure tendue et le taux de chômage avoisine les 16% au cours de la décennie des années 1990, sachant que le taux de croissance annuel moyen au cours de cette même décennie est d'environ 4,74%. Tandis que la décennie suivante a enregistré une baisse au niveau du taux du chômage (13,5%) et le taux de croissance annuel moyen a lui-même baissé légèrement pour atteindre 4,12%. En 2011, il y avait une régression du taux de croissance de l'économie notable, il a enregistré une valeur négative de l'ordre de -2%. Cependant, le taux de chômage a augmenté pour atteindre 18,3%. En 2012, l'économie tunisienne a enregistré une reprise au niveau de la croissance (3,5%) ainsi qu'une augmentation de la création d'emplois et donc une baisse du taux de chômage qui a atteint 16,7%. La création d'emploi reste très dépendante de la croissance économique. En effet, la Tunisie souffre d'une qualité de la croissance insuffisamment créatrice d'emplois.

Dans le cadre de l'analyse de l'évolution de la structure du marché du travail tunisien nous proposons d'étudier l'offre de travail par niveau d'instruction et la demande du travail.

⁸⁶ Banque mondiale, République de Tunisie, Revue des politiques de développement, octobre 2004, p7.

2.1 L'offre de travail par niveau d'instruction

L'augmentation de la main-d'œuvre sur le marché du travail n'est pas due seulement aux pressions démographiques mais aussi à d'autres facteurs. Cette augmentation de l'offre de travail engendre une pression accrue. Ceci est dû à la hausse du nombre des femmes et des jeunes qui se sont présentés sur le marché du travail. En effet, au cours des deux dernières décennies, la pression exercée par les offreurs de travail sur le marché du travail s'est fortement prononcée. Les offreurs de travail ont augmenté de 52 800 au cours la décennie 1980, puis de 78 300 en moyenne durant la décennie 1990. L'offre de travail a connu des évolutions assez marquées, 91 200 offreurs en 2006, 153 363 en 2010 et 193 318 en 2012. Ainsi, l'évolution de l'offre de travail a une tendance générale vers la hausse avec le niveau d'éducation, notamment pour les offreurs qui ont le niveau d'instruction supérieur. D'après la théorie du capital humain de Lucas (1998), l'éducation est l'une des sources fondamentales de l'acquisition des qualifications. D'une manière traditionnelle, la qualification de la main-d'œuvre dépend du capital humain et est fonction du niveau d'éducation reçue. Le nombre de la main-d'œuvre qualifiée entrant sur le marché du travail a augmenté au cours des deux dernières décennies suite à l'augmentation du nombre des diplômés.

Les créations d'emploi tendent généralement vers la hausse pour les diplômés du supérieur et vers la baisse pour les offreurs de travail du niveau secondaire. La population ayant le niveau secondaire ou supérieur représente la population la plus importante sans emploi. Cette population a représenté 40% du nombre total des chômeurs en Tunisie au début du 21ème siècle, puis elle a dépassé les 50% du total des chômeurs tunisiens. Cette situation est différente de celle des pays développés où le chômage baisse avec la hausse du niveau d'instruction.

Le développement au cours du temps du pourcentage de la population active qui a un niveau d'éducation supérieur a contribué à un changement qualitatif de l'offre de travail en Tunisie. L'enseignement supérieur devra répondre aux exigences générées par la libéralisation du commerce extérieur de la Tunisie, en formant des techniciens, des ingénieurs, des gestionnaires, etc. Ceux-ci étant capables d'accepter de nouvelles responsabilités dans le travail et de s'adapter au nouveau savoir-faire et à l'innovation technologique.

En effet, l'éducation devrait permettre aux offreurs de travail d'acquérir des connaissances et de la qualification afin de comprendre, manipuler et interpréter les nouvelles normes exigées

par la libéralisation des échanges, et s'adapter à l'évolution et à la transformation de l'environnement économique.

Cependant, la dynamique des échanges extérieurs et l'internationalisation de la production doivent mettre en place une bonne partie des travailleurs qualifiés dans les relations économiques internationales. Il s'agit d'opérations de production qui resserrent d'avantage les liens entre le marché du travail tunisien et les marchés du travail étrangers.

Au cours des deux dernières décennies, les caractéristiques éducatives de la population tunisienne étaient constituées par un accroissement accéléré du taux de scolarisation dans le secondaire, et surtout dans le supérieur. En conséquence, l'offre du travail sur le marché du travail est de plus en plus massive par rapport à la demande du travail. D'où la montée rapide de l'effectif de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur. La majorité des emplois créés en Tunisie appartient à des secteurs à faible qualification. Nous pouvons en déduire que les systèmes éducatifs tunisiens n'amènent pas aux étudiants les compétences qui sont demandées par le secteur privé local et par l'économie internationale. Le chômage apparaît suite à l'inadéquation persistante, voire croissante, entre les offres et les demandes d'emplois.

Dans l'ensemble de l'économie, la demande additionnelle du travail durant ces dernières années (2008-2012) a diminué sensiblement à partir de l'année 2008, passant de 69 598 offres d'emploi à 43 186 en 2009, puis une légère reprise en 2010. En 2011, la révolution tunisienne a entraîné l'effondrement de la création d'emplois mais elle tend à se rétablir à partir de l'année 2012. Inversement, au cours de cette même période (2008-2012), l'offre de travail a augmenté d'une moyenne annuelle de 81 400 emplois. L'offre additionnelle du travail de la population ayant le niveau d'instruction supérieur a augmenté d'une moyenne annuelle de 38 000 demandes, et celle dont le niveau d'instruction est inférieur ou égale au secondaire de 43 300 demandes.

En conséquence, le nombre de chômeurs ayant le niveau supérieur a augmenté, ce qui correspond à un taux de chômage de 34,2%. Ceci s'explique par le nombre croissant des diplômés sortant des établissements d'enseignement supérieur, en particulier les premières vagues des diplômés du programme L.M.D et par le manque de perspective d'emploi. En effet, la participation des personnes ayant un degré d'instruction élevé (supérieur) est faible au niveau de la population active, car les jeunes restent longtemps scolarisés, et repoussent le moment de leur entrée sur le marché du travail ou attendent de meilleures perspectives d'emploi.

Une série de politiques et de programmes ont été mis en œuvre par les autorités tunisiennes, qui touchent la majorité des secteurs économiques de la Tunisie, afin de faciliter l'intégration des offreurs de travail (qualifié et non qualifié) sur le marché du travail. En 2012, un classement des bénéficiaires par secteur d'activité montre que plus de 30% d'entre eux ont été intégrés dans le secteur des industries manufacturières (THC), 12% dans le secteur du commerce, 8% dans l'administration publique et le reste sont répartis selon des parts assez faibles sur les autres secteurs.

L'augmentation de la demande de travailleurs qualifiés sur le marché du travail est l'une des conséquences prévisibles des restructurations industrielles. Cependant, la qualification de la population active occupée est jugée insuffisante, malgré l'importance des dépenses d'éducation déjà consenties. En conséquence, il faut identifier les besoins de formation et d'éducation nécessaires aux industries manufacturières, notamment les industries exportatrices.

La Tunisie va-t-elle procéder à un changement global de ces systèmes pour garantir une meilleure adéquation entre les régimes d'enseignement et de formation et le marché du travail, et une meilleure rentabilisation des mécanismes de création d'emplois ? D'où la nécessité d'orienter les politiques d'éducation et de formation professionnelle afin d'aboutir à un processus d'accroissement des connaissances, et promouvoir le niveau de qualification sur le marché du travail. Pour le développement de la main-d'œuvre, les programmes d'enseignement doivent prendre des contenus et des formes nouvelles, diversifiés et adéquats aux exigences du monde marchand dans le cadre de la libéralisation du commerce extérieur.

2.2 La demande du travail

L'effectif de la population active occupée dans l'ensemble de l'économie a atteint 3 930 459 personnes en 2012 contre 3 277 000 en 2010, enregistrant un accroissement annuel moyen de 2,3% sur la période 2004-2010. Ce rythme de croissance est plus faible que celui enregistré au cours de la décennie 1994-2004 (2,7%), et au cours de la décennie 1984-1994 (2,5%). Alors qu'une baisse annuelle moyenne de -0,7% a été observée sur la période 2010-2012. Une bonne partie de la population active occupée tunisienne est employée dans les industries manufacturières, notamment dans les industries manufacturières exportatrices. Ces entreprises accumulent systématiquement des capitaux colossaux et intensifient un courant d'échange international dans le cadre de la libéralisation des échanges extérieurs de la Tunisie.

2.2.1 La demande de travail dans les industries manufacturières

Quant à la population active occupée par les industries manufacturières hors agriculture, elle a atteint 527 000 en 2010, enregistrant un accroissement annuel moyen de 1,09% sur la décennie 2004-2010. Ce rythme de croissance est plus faible que celui enregistré au cours de la décennie 1994-2004 (2,65%), lui-même plus faible que le taux de 3,4% enregistré au cours de la décennie 1984-1994. En dépit des retombées du « printemps arabe » sur l'activité des industries manufacturières, la croissance du taux annuel moyen de la population active occupée sur la période 2010-2012 a été négatif (-0,07%).

Tableau 11: Taux de croissance annuel moyen de la population active occupée selon les industries manufacturières (en %)

Année / Secteur	1984-1994	1994-2004	2004-2010	2010-2012
IMCCV	1,81	0,94	1,01	0,25
IME	4,50	4,64	7,11	0,46
ICH	1,67	3,86	2,97	-1,21
THC	3,21	2,35	-1,46	-0,26
IMD	4,77	2,43	1,92	0,00

Source : IEQ

La répartition de la demande de travail par secteur d'activité montre que sur toute la période 2008-2012, plus de 40% de la demande de travail provient du secteur des industries manufacturières, textile, cuir et chaussure. Les autres secteurs sont en baisse continue.

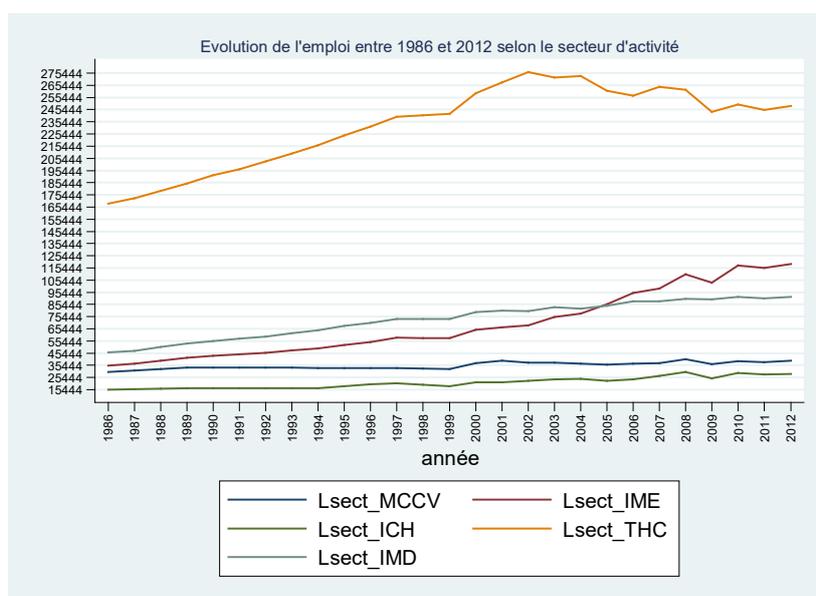
Au cours de la décennie 1984-1994, le taux de croissance annuel moyen de la population active occupée le plus élevé est celui de l'IMD avec 4,77%, puis l'IME avec un taux de l'ordre de 4,5%, en troisième rang c'est l'ITHC avec 3,21%, en quatrième rang c'est l'IMCCV avec 1,81% et en dernier rang c'est l'ICH avec 1,67%.

En comparant la décennie 1984-1994 par rapport à la décennie 1994-2004, le taux de croissance de l'IME a augmenté légèrement, pour devenir le secteur le plus intéressant en termes de croissance de la population active occupée, ainsi que l'ICH dont le taux a enregistré une véritable croissance dans le recrutement de travailleurs. Inversement, l'ITHC, l'IMD et l'IMCCV ont enregistré une baisse au niveau de la croissance de la population active occupée.

Durant la période 2004-2010, l'IME et l'IMCCV continuent à progresser au niveau de l'embauche dont le taux de croissance annuel moyen de la population active occupée est respectivement de l'ordre de 7,1% et 1,01 %. Par contre, concernant l'ICH et l'IMD, le taux a diminué pour atteindre respectivement 2,97% et 1,92%. Quant à l'ITHC, elle a enregistré un taux de croissance négatif (-1,46%) ce qui implique qu'il y eu des pertes d'emplois (licenciements) ou fermeture de certaines entreprises. Il y a une tendance de création d'emplois dans le secteur IME qui se confirme et se renforce. En 2005, c'était la fin des accords multifibres (AMF) qui a engendré des restructurations sectorielles importantes en Tunisie avec notamment le mouvement de la main-d'œuvre à l'intérieur du pays. Dans ce cadre, d'après un modèle d'équilibre général utilisé par Marouani A. (2004), cela montre que la fin des AMF a eu des effets négatifs sur l'économie tunisienne, telles que les augmentations du chômage et des inégalités salariales.

Au cours de la période 2010-2012, toute l'industrie manufacturière a été touchée par le « printemps arabe » et en particulier par la révolution tunisienne. En effet, tous les secteurs de l'industrie manufacturière ont freiné leur besoin d'embauche, et il y a même eu des licenciements ou la fermeture de certaines entreprises, notamment dans l'ITHC et l'ICH. Le taux de croissance annuel moyen de la population active occupée de ces derniers a enregistré une baisse pour atteindre respectivement -0,26% et -1,21%. Quant à l'IMD, elle a connu une stagnation des créations d'emplois.

Graphique 5 : Evolution de l'emploi entre 1986 et 2012 selon le secteur d'activité



Source : IEQ

En termes de répartition de la population active occupée moyenne par secteur entre 1983 et 2005, le secteur des industries de THC est à la 1^{ère} position avec 216 600 actifs, le secteur des IMD occupe la 2^{ème} position avec 63 700 actifs, le secteur des IME est au 3^{ème} rang avec 52 100 actifs, le secteur des industries de MCCV occupe la 4^{ème} position avec 33 400 actifs et enfin le secteur de l'ICH occupe la dernière place avec 18 420 actifs.

En raison de certaines difficultés conjoncturelles (après l'année 2005) tels que la rude concurrence, la mise en œuvre du démantèlement des accords multifibres et la crise économique mondiale, les industries manufacturières tunisiennes ont connu des difficultés au niveau des exportations et, par conséquent, au niveau de la création d'emplois. Le taux de croissance annuel moyen de la population active occupée a enregistré une baisse au cours de la période 2004-2010 au niveau des secteurs des ITHC, ICH et IMD, et une hausse au niveau des secteurs IMCCV et IME. Par conséquent, durant la période 2005-2012, selon la population active occupée moyenne par secteur, les industries THC gardent leur 1^{ère} position avec 252 800 actifs occupés, alors que les IME viennent en 2^{ème} position avec 108 300 actifs, les IMD passent au 3^{ème} rang avec 89 900 actifs, les industries de MCCV et ICH conservent leur rang de celui de la période 1983-2005 avec respectivement 38 200 et 27 260 actifs.

Malgré la relance de l'économie par le développement des échanges extérieurs et par l'accroissement des investissements, on assiste à des suppressions d'emplois dans certaines industries non compétitives dans le cadre d'un processus de privatisation qui affecte pratiquement tous les domaines de l'économie. Ainsi, le phénomène de substitution de l'homme par la machine et la demande de travailleurs qualifiés qui s'y impose entraînent le licenciement de la main-d'œuvre non qualifiée: cette dotation en facteurs de production creuse les écarts dans la hiérarchie des salaires, accentue la pauvreté et amplifie la ségrégation sociale. La persistance de la crise politique de la Tunisie a des répercussions néfastes sur le taux de croissance de l'économie, ce qui n'est pas sans effet sur la création et la conservation du niveau des emplois et risque d'aggraver la conjoncture économique et sociale de la Tunisie. Les chances de développement de l'économie tunisienne demeurent largement dépendantes de la qualité de l'éducation, de la qualification des travailleurs et donc de la bonne correspondance entre la formation et la qualification du travailleur et l'emploi.

2.2.2 La demande de travail par niveau d'instruction

Dans les industries manufacturières tunisiennes (MCCV, IME, ICH, THC et IMD), la population active occupée par niveau d'instruction (néant, primaire, secondaire et supérieur) a progressé. Au cours de la décennie 1984-1994, les taux de croissance annuels moyens de la population active occupée ayant le niveau néant, primaire et secondaire ont baissé. Durant la décennie suivante, 1994-2004, en comparaison avec la précédente, ils ont été respectivement de -4,3% contre -5,8%, de 4,8% contre 1,7 et de 8,1% contre 6,1%.

Inversement, pour la population ayant le niveau supérieur, elle a enregistré un accroissement de 8,4% durant la décennie 1984-1994 contre 9,9% durant la décennie 1994-2004.

Pour la période 2004-2010, les taux de croissance annuel moyen de la population active occupée ayant le niveau d'instruction néant, primaire et secondaire continuent à baisser pour atteindre respectivement -8,6%, -2% et -4%. Par contre, le taux de la population active occupée ayant le niveau d'instruction supérieur a augmenté pour atteindre 11%.

Quant au secteur manufacturier, la demande du travail durant la période (2008-2012) enregistre une moyenne de 520 172 emplois qui se répartit ainsi selon niveau d'instruction, 3,8% néant, 40,1% primaire, 47,2% secondaire et 9% supérieur.

L'accroissement de la demande du travail ayant un niveau élevé le supérieur et la baisse de la demande du travail inférieure au niveau secondaire peuvent expliquer le changement progressif de la structure de la demande du travail (qualifié et non qualifié). Cette tendance de la demande du travail reflète la mise en place des politiques d'accès à l'éducation afin de créer une population qui se base sur le savoir-faire.

SECTION 3 : La libéralisation des échanges extérieurs et la demande de qualification

La libéralisation des échanges extérieurs en Tunisie suite aux différents accords d'associations que l'Etat tunisien a signés aura des implications sociales, mais la progressivité de la mise en œuvre de ces programmes de coopération devrait permettre à la Tunisie d'amortir les effets négatifs de l'ouverture commerciale à court terme.

De nos jours, on constate effectivement que la libéralisation du commerce extérieur ainsi que l'internationalisation du marché du travail ont entraîné l'accroissement des flux économiques, financiers et sociaux. Ceci est dû au développement du cadre transnational des échanges entre

les entreprises dans les différents secteurs qui a contribué à étendre l'assise de recrutement des travailleurs et à accroître la mobilité géographique de ceux-ci.

La libéralisation du commerce extérieur tunisien a nécessité la mise en place de différents programmes d'éducation et de formation plus pertinents ainsi que des réformes d'insertion et de lutte contre l'accroissement de l'inégalité salariale et la pauvreté. Ces mesures visent à favoriser la transition économique du pays avec un minimum de dégâts et à répondre aux exigences des entreprises. Cela va dépendre de la restructuration et de la mise à niveau des entreprises ainsi que du progrès réalisé dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle.

Dans plusieurs pays du monde les échanges commerciaux portent sur un système d'instruction qui évalue la compétence et le savoir-faire des travailleurs. En conséquence le système éducatif a une grande responsabilité dans la promotion et la rentabilité des investissements étrangers dans l'économie tunisienne, ainsi que dans la préservation de la compétitivité des entreprises nationales qui seront affrontées à une concurrence de plus en plus forte. Certainement, la quantification et la standardisation des compétences des travailleurs et des salariés selon les besoins de recrutement du marché sont difficiles. Dans le cadre d'un programme international pour le suivi des acquis (PISA), une enquête menée en 2009 par l'OCDE a été réalisée pour mesurer la qualité de la performance de l'enseignement en Tunisie et comparer les performances des élèves tunisiens par rapport à celles des élèves des pays de l'OCDE. Cette enquête a montré que les élèves tunisiens ont une performance inférieure à celle des élèves de l'OCDE. Cependant, la performance est généralement corrélée avec les niveaux de revenus à l'échelle internationale. En conséquence, la qualité de l'enseignement a limité la croissance de la disponibilité de main-d'œuvre compétente.

La hausse du rythme de croissance de la productivité des travailleurs (qualifiés et non qualifiés) est cependant la clé de la compétitivité de l'industrie tunisienne. Mais la production supplémentaire et la hausse de salaire générées peuvent, en accroissant la richesse, permettre de conserver l'emploi. L'amélioration de la productivité ne conduit pas fatalement à la création d'emplois ou à la destruction de l'emploi existant. Malheureusement, l'économie tunisienne ne semble pas être assez habile pour développer ce type d'effet de richesse positif. Ceci s'explique d'une part, par le phénomène de substitution du capital au travail suite à l'augmentation du coût de la main-d'œuvre par rapport à celui du capital sous l'effet de la baisse des tarifs douaniers, et donc de la réduction des coûts internationaux de l'équipement.

Et d'autre part, jusqu'à 2011, les mesures d'encouragements à la création d'emplois existantes dans le code de travail sont restées trop timides pour corriger le recul potentiel de l'emploi.

La concurrence accrue sur les marchés internationaux a tendance à engendrer des opportunités pour les travailleurs qualifiés, alors que les non-qualifiés risquent d'avoir plus de difficultés à garder leur travail. La Tunisie ne peut plus reculer et continuer à protéger l'emploi existant au détriment de la productivité, mais elle devra plutôt profiter de ses chances et bénéficier des fruits de sa stratégie d'insertion dans le commerce international.

Il faut néanmoins mentionner que la Tunisie souffre d'un accroissement du chômage des diplômés (les travailleurs qualifiés). Ceci s'explique, d'une part, par la faiblesse de la création d'emplois de travailleurs qualifiés dans l'économie, et d'autre part, par la forte élasticité de la substitution des emplois entre les diplômés et les non diplômés dans les secteurs manufacturiers. En effet, il faut une parfaite adéquation entre la formation, l'enseignement et l'emploi afin de créer de la main-d'œuvre qualifiée (en quantité et en compétence) suffisante par rapport aux besoins du monde marchand.

Nous consacrons cette section à la présentation de la relation entre la libéralisation des échanges extérieurs et la demande de qualification. En effet, nous analysons trois points essentiels :

- La qualification de la main-d'œuvre.
- La compétitivité de la main-d'œuvre.
- L'évolution du salaire réel.

3.1 La qualification de la main-d'œuvre

L'Etat tunisien adopté un système de développement des ressources humaines afin d'assurer, d'une part, la correspondance entre les besoins actuels et futurs de l'économie, et d'autre part, les profils des ressources humaines. En effet, la dynamique de l'économie mondiale exige pour le cas de la Tunisie, si elle veut suivre la caravane de la croissance mondiale, des ressources humaines valorisées capables de réagir et de suivre les évolutions contemporaines. Cependant, le système éducatif doit se transformer pour participer à l'instauration d'une société productive où tous les hommes sont associés, aussi bien à la production qu'à la consommation.

Le système d'enseignement et le niveau des qualifications ont énormément progressé depuis les années 1970, mais à cet égard, la Tunisie ne gagne pas encore en comparaison avec les

autres pays à revenus intermédiaires. Après l'adoption du PAS, la Tunisie a obtenu des résultats plus fiables que les autres pays qui ont aussi adopté un plan d'ajustement structurel, et qui ont des situations économiques et politiques pratiquement semblables. Dans les conditions de l'application du PAS le développement économique de la Tunisie dans un monde globalisé reste tributaire du niveau de l'éducation et donc de la qualification des travailleurs.

L'accession au GATT en 1990, puis à l'OMC en 1995, et l'accord d'association avec l'Union européenne par les autorités tunisiennes ont interagi pour garantir la compétitivité des entreprises tunisiennes qui sont en face d'une concurrence internationale. Il s'agit de prendre plusieurs mesures, en particulier, pour réussir le progrès en matière d'éducation et de formation professionnelle, mais aussi au niveau de la flexibilité du marché du travail et des réformes institutionnelles qui doivent en suivre.

La Tunisie a été confrontée au même paradoxe que les autres pays. D'une part, il y a manque de compétences et il faut accroître le capital humain pour élever le taux de croissance économique, et d'autre part, un nombre important de diplômés, notamment ceux issus de l'enseignement supérieur sont au chômage ou occupés dans des emplois ne correspondant pas à la formation suivie. Pour atténuer ce paradoxe et pour faire face à des offres d'emploi proposées par les secteurs en croissance la Tunisie a mis en place des programmes variés qui ont été décrits ci-dessus (chapitre 4, section1).

Le système éducatif, pour lequel la Tunisie consacre d'importants moyens financiers, a connu au cours des dernières années des réformes importantes qui ont permis d'accroître le niveau de qualification et de compétitivité de la main-d'œuvre. Ces investissements ont permis, au cours du temps, d'augmenter rapidement le niveau d'éducation des jeunes, d'accroître le nombre d'années de scolarité moyenne de la population en âge de travailler et d'obtenir un niveau d'alphabétisation quasi universel chez les tunisiens de moins de 50 ans.

« Un banc à l'université pour chaque bachelier » est un mot d'ordre de la Tunisie⁸⁷. La démographie scolaire constitue de ce fait le plus important paramètre de politique de l'emploi. Cependant, le rythme de croissance de la population ayant un niveau d'instruction supérieur s'accélère. Cette transition a eu lieu dans le cadre de l'ouverture de l'économie tunisienne sur l'économie mondiale, par la mise en place de la zone de libre-échange avec l'Union européenne et par la volonté de se transformer en une économie basée sur le savoir. En

⁸⁷ Cf www.mes.tn Ministère de l'enseignement supérieur, Stratégie de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

conséquence, un programme électoral du président de la République pour la période 2005-2009 a été adopté, pour la refonte totale des mécanismes de financement de la formation continue des demandeurs d'emploi afin de les adapter aux besoins des entreprises. Le monde du travail connaît aujourd'hui des mutations suite aux changements économiques, à savoir le progrès rapide des technologies et la mondialisation des marchés et leurs volatilités. Ces mutations ont stimulé le développement de la flexibilité des relations du travail et amélioré la qualité et la productivité du travail dans les différents secteurs d'activité. Le développement de la capacité productive⁸⁸ des différents secteurs leur permet d'occuper une meilleure position compétitive. Néanmoins, le nouveau processus de développement est fondé sur une compétitivité qui est de moins en moins une compétitivité / prix (bas salaires) et de plus en plus une compétitivité / qualité.

Actuellement, les industries exportatrices emploient une bonne partie de la population active tunisienne. Ces industries accumulent systématiquement des capitaux colossaux et intensifient les flux des échanges internationaux dans le cadre de la libéralisation des échanges extérieurs. Le secteur manufacturier tunisien continue à maintenir les niveaux les plus élevés d'emploi. Néanmoins, l'inadéquation de qualifications entre l'offre et la demande du travail persiste. En effet, le décalage continue dans la structure économique tunisienne entre, d'une part, le stade de la production massive de l'offre de travail hautement qualifié, et d'autre part, les productions intensives en main-d'œuvre non qualifiée, d'où la faible élasticité de l'emploi par rapport à la croissance.

3.2 La compétitivité de la main-d'œuvre

L'industrie manufacturière tunisienne a tendance à se concentrer sur des activités à faible valeur ajoutée, ce qui justifie la faible qualité de l'emploi. La Tunisie perd du terrain par rapport aux points de référence internationaux au cours de la décennie 2000-2010, car la productivité du travailleur tunisien demeure faible. La croissance de la production par travailleur était autour de 2,5% en moyenne en Tunisie au cours de la décennie 2000-2010, en dessous des pays en essor dans l'UE et en Asie. La faible productivité du travailleur reflète la structure de production de l'économie tunisienne qui est centrée sur des activités à faible valeur ajoutée et sur des emplois de faible qualité. Il convient de signaler, cependant, que les

⁸⁸ La capacité productive est définie comme l'aptitude, premièrement, à produire des biens qui répondent aux normes de qualité des marchés actuels et, deuxièmement, à se mettre à niveau pour accéder à de nouveaux marchés.

salaires ont augmenté de 2,1% en moyenne au cours de la période 2000-2009 (OIT 2011), se situant en dessous de l'augmentation de productivité du travailleur au cours de la période. L'actualisation salariale a augmenté la compétitivité des entreprises tunisiennes sur les produits à fort besoin en main-d'œuvre, notamment les activités d'assemblage.

Le coût de la main-d'œuvre est un élément primordial pour la détermination de la compétitivité de la Tunisie à l'échelle internationale. En effet, l'évolution des salaires par rapport à celle de la productivité du travail est la base de toute comparaison des coûts du facteur travail. La Tunisie entre dans un monde où la technologie de pointe est devenue une condition de compétitivité et où la concurrence avec les pays développés et émergents est accrue. Elle sera confrontée à une concurrence plus dure sur le marché européen, surtout en provenance de l'Asie et de l'Europe de l'Est, avec des coûts de main-d'œuvre plus bas et/ou une productivité plus élevée.

Le coût du travail en Asie et dans l'Europe de l'Est est plus faible par rapport aux coûts tunisiens, ce qui explique la nécessité de l'intervention de l'Etat. L'Etat tunisien poursuit ses efforts concernant l'amélioration de la compétitivité, notamment avec la maîtrise du coût unitaire salarial grâce à l'amélioration de la productivité du travail à travers la mise à jour des moyens technologiques et à l'accroissement des compétences de la main-d'œuvre. L'absence de technologie dans les industries ainsi que la compétitivité à forte intensité de main-d'œuvre constituent une menace, notamment au niveau d'une baisse des salaires réels.

Les salaires sont environ dix fois plus bas en Tunisie que dans les pays de l'UE comme l'Allemagne ou la France. Par exemple, en 1993, le coût annuel moyen de la main-d'œuvre manufacturière en Tunisie était égal à 10,5% de celui de la France, et à seulement 8,6% de l'Allemagne (Banque mondiale, 1995).

Toutefois, il faut aussi tenir compte du fait que la productivité brute moyenne du travail est également très basse. Ainsi, si l'on prend pour étalon le coût unitaire du travail (le coût salarial par unité productive) on constate qu'en 1989, le coût du travail était inférieur en Allemagne à ce qu'il était en Tunisie, mais qu'il était supérieur en France et en Italie (Tableau 12). Il s'agit d'une moyenne qui marque d'importantes différences de ratio capital/travail et la bonne productivité de certains secteurs où il y a bien un avantage comparatif, comme le secteur THC.

Tableau 12 : Coût unitaire du travail⁸⁹ (en dollar)

Pays Année	Tunisie	Maroc	Allemagne	France	Turquie	Italie	Malaisie
1985	53	25	42	66	21	42	30
1989	46	36	41	58	19	64	26
1993	42	37	40	56	20	70	27

Source : Banque mondiale

En 1994, l'évolution des coûts salariaux unitaires montre que la Tunisie a perdu son avantage par rapport au Portugal et a acquis un avantage par rapport à la Corée du Sud et à Taiwan. Le salaire moyen est dans l'ensemble moins élevé en Tunisie que dans les principaux pays concurrents, l'écart est en moyenne renforcé par rapport aux concurrents méditerranéens que par rapport aux pays asiatiques.

Sur la période 1993-1997, d'après le rapport mondial⁹⁰, le secteur des industries manufacturières a connu une hausse de son coût salarial unitaire qui s'explique par l'augmentation du salaire moyen d'une manière plus rapide que celle de la productivité. Néanmoins, les salaires de la main-d'œuvre non qualifiée dans le secteur manufacturier étaient légèrement plus bas que ceux de la Turquie, de l'Égypte et du Maroc. Les salaires en Tunisie étaient aussi compétitifs par rapport à la Hongrie et à la Pologne, mais non compétitifs par rapport à la Chine et à l'Inde. En effet, les salaires en Tunisie étaient trois fois plus élevés qu'en Chine et en Inde. Au cours de la période 2000-2009, les salaires ont augmenté en moyenne de 2,1%, pourtant en dessous de l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre.

Mais d'un autre côté, l'existence d'une offre locale de main-d'œuvre qualifiée est plus importante pour les entreprises multinationales que les taux de salaire. En effet, ces entreprises utilisent des technologies de pointe très sophistiquées qui exigent la présence de techniciens capables de manipuler et de réparer leurs outils. En conséquence, la Tunisie continue à fournir des efforts en faveur de la formation professionnelle afin de satisfaire les besoins des industries implantées sur le territoire tunisien. Cependant, nous pouvons mentionner que la réussite de l'environnement des affaires se réalisera grâce non seulement à

⁸⁹ Le coût du travail est défini comme le salaire moyen par unité de valeur ajoutée ou ratio salaire/productivité. Source : Banque mondiale, 1995.

⁹⁰ Rapport mondial 2000a

la compétitivité de la main-d'œuvre, mais aussi grâce à d'autres facteurs tels que la qualité de l'infrastructure et des services liés à l'exportation, l'efficacité et l'efficience de l'administration publique, et le développement technologique. Tous ces facteurs vont contribuer à former la compétitivité internationale de la Tunisie.

Une enquête menée par l'organisation des nations unies pour le développement industriel (l'ONUDI) auprès d'entreprises industrielles a montré que les coûts unitaires dans les deux principales branches de l'industrie manufacturière tunisienne (textile et habillement, machinerie et matériel électrique) sont plus élevés que ceux des pays semblables de l'Asie du Sud Est.

L'industrie tunisienne sera de ce fait de moins en moins compétitive dans les activités à faible qualification ainsi qu'à faible valeur ajoutée. Elle peut par contre maintenir, voire améliorer sa compétitivité pour les activités à forte valeur ajoutée nécessitant une main-d'œuvre plus qualifiée.

L'option pour le changement de modèle de compétitivité par le développement d'une économie fondée sur la connaissance, un modèle de croissance économique riche en emplois qualifiés, est déjà prise. Elle constitue la trame de fond de la politique gouvernementale pour la période 2005-2009. Cependant, la Tunisie doit exploiter de nouveaux créneaux liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication compte tenu de leur forte valeur ajoutée, de l'importance de leur contribution à la croissance et de leur demande en compétences de haut niveau.

3.3 L'évolution du salaire réel

Les revenus, l'emploi, et les salaires sont les composantes centrales des politiques économiques publiques. Ces politiques sont cruciales pour l'ensemble des agents économiques. En effet, ces politiques affectent la demande de travail, le pouvoir d'achat et les conditions de vie etc.

Avant 1986, les salaires, fixés institutionnellement, étaient indexés sur l'évolution des prix et sur la productivité. L'emploi bénéficiait d'une stabilité car la majorité des travailleurs bénéficiaient de contrat à durée indéterminée garantis par l'Etat. Depuis 1986, la tendance dominante est à la détermination croissante du coût du travail par le marché international. Des tensions entre le syndicat UGTT (Union générale tunisienne du travail) et l'Etat sont apparues, le syndicat n'a pas accepté l'indexation des salaires seulement sur la productivité.

Après la mise en place du PAS, le salaire moyen a commencé à augmenter. A partir de 1990, des négociations entre l'Etat, l'UGTT et l'UTICA (Union tunisienne du commerce, de l'industrie et de l'artisanat) ont lieu désormais tous les trois ans pour la détermination des augmentations de salaire qui restent toujours au-dessous de la croissance de la productivité. En fait, ces négociations n'ont pas tenu compte des agrégats macroéconomiques. Dans les années 1980, les différenciations entre les secteurs se creusent de plus en plus et la rémunération des salariés dans le secteur public augmente sensiblement. Alors que dans les entreprises exportatrices telles que l'IME, le textile et l'industrie chimique, la rémunération des salariés évolue vers la baisse au début des années 1990. Mais en contrepartie, la productivité croît d'une manière plus importante dans le secteur privé, particulièrement le secteur exportateur, que dans le secteur public.

Depuis le 7 novembre 1987, la politique de l'emploi a été modifiée, mais le virage de l'emploi n'a réellement eu lieu qu'avec l'ajustement structurel. La loi du 2 août 1987, portant sur le code des investissements industriels (généralisée à toutes les activités économiques en décembre 1993) inverse les priorités. Cependant, les entreprises exportatrices sont devenues prioritaires pour acquérir les aides de l'Etat. La libéralisation du commerce extérieur en Tunisie, dès la signature de l'accord avec l'UE, paraît avoir deux impacts contrastés sur l'évolution du salaire réel moyen dans les industries manufacturières. En effet, avant l'adoption du plan d'ajustement structurel entre 1983-1986, le taux de croissance des salaires réels était de 0,057%. Puis au cours de la période 1987-1993, le salaire réel moyen a augmenté avec un taux de croissance du salaire réel qui était de 5,28%, puis il a baissé entre 1993-1998 pour atteindre 1,69%. Au niveau des industries manufacturières, une augmentation rapide du salaire réel moyen a été enregistrée au début de la décennie des années 1990. Cette augmentation a été plus rapide que celle de la productivité du travail ce qui a donné lieu à une hausse continue des coûts salariaux unitaires⁹¹. A la fin de la décennie des années 1990, l'industrie manufacturière a enregistré une augmentation de la productivité du travail et les coûts salariaux ont été maîtrisés sur le marché du travail. Mais malgré la progression de la productivité du travail et la maîtrise des coûts salariaux le secteur manufacturier tunisien a été faiblement compétitif par rapport à ses concurrents, notamment les pays asiatiques.

Le mouvement syndical tunisien joue un rôle relativement important dans les négociations des conditions de travail. Les salaires, les statuts et les conditions de travail sont négociés par les

⁹¹ Salaire moyen divisé par la productivité du travail

syndicats des employeurs et des employés et avec le gouvernement, au niveau national et sectoriel. Pour rendre le marché du travail tunisien plus flexible, des amendements au code du travail ont été adoptés en 1994 et 1996. La Tunisie a consenti deux réformes dans le code du travail pour créer un environnement favorable à l'entreprise et à l'emploi, et pour renforcer sa compétitivité internationale tout en assouplissant le marché du travail tunisien. Ces nouvelles réformes portent sur la réglementation des procédures de licenciement (diminuer les délais de traitement des dossiers, préciser la notion de faute professionnelle, plafonner les dommages,...) et sur le contrat à durée déterminée. Par ailleurs, ces réformes favorisent la fixation du salaire en fonction du mérite, ce qui peut améliorer le rendement de la main-d'œuvre. Néanmoins, le salaire moyen croît en fonction du niveau d'éducation, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Mais celui des femmes est nettement inférieur à celui des hommes.

Le chômage de la population instruite ayant le niveau secondaire et supérieur s'est accru. Sachant que dans la réalité, les statistiques de l'emploi menées par l'INS ignorent les sous employés (ceux qui travaillent moins de 6 mois par an). En outre, une partie du chômage est camouflée par le prolongement des études supérieures et les stages de formation (SIVP1 et SIVP2) sans perspectives réelles de recrutement ultérieur.

En 2000, selon le rapport de l'UGTT, il y avait un nombre assez important de licenciements dans le secteur textile et le secteur hôtelier suite aux privatisations et à la libéralisation des échanges extérieurs. Désormais, il y avait un nombre croissant d'entreprises qui ne pouvaient pas résister à la concurrence étrangère. Ce qui a engendré l'augmentation du nombre de chômeurs en Tunisie. Une instabilité de l'emploi s'ajoute suite aux nouvelles réformes du code de travail de 1996, tel que l'extension des contrats à durée déterminée.

La première étape du régime du 7 novembre 1987, n'abandonne pas toute forme de redistribution, ce régime ne délègue pas totalement au marché la fonction de répartition des richesses et de régulation sociale. Ce régime donne de plus en plus d'importance aux exigences du marché ainsi qu'à l'insertion de l'économie tunisienne dans le marché international. En conséquence, les entrepreneurs et les couches supérieures des classes moyennes sont les principaux bénéficiaires, et les grands perdants sont les salariés du réajustement du régime du 7 novembre 1987. La population la plus défavorisée est également la cible de certaines interventions de l'Etat. Cependant, au cours de la période 1998-2007, le taux de croissance du salaire réel a grimpé pour atteindre 3,93%.

La libéralisation des échanges extérieurs et le démantèlement des barrières tarifaires ont des répercussions négatives programmées et des effets pervers en termes de désocialisation de la force de travail et de corruption de la puissance publique. Les autorités européennes sont conscientes de ces effets négatifs sur le tissu économique de la Tunisie « Il n'est pas exclu que dans un premier temps la confrontation de l'appareil productif tunisien à la concurrence industrielle de l'Europe conduite à la disparition d'un tiers des entreprises du secteur manufacturier.»⁹²

Le taux de croissance du salaire réel a enregistré une diminution durant la période 2008-2012 suite aux au « printemps arabe ». En utilisant les statistiques descriptives des différents agrégats macroéconomiques du marché du travail tunisien, l'effet de l'ouverture commerciale sur le marché du travail varie selon les secteurs. En effet, la demande des travailleurs qualifiés et non-qualifiés varie soit à la baisse soit à la hausse selon le secteur. L'analyse descriptive de l'évolution du marché du travail après la libéralisation du commerce extérieur nous montre que dans les industries manufacturières, la tendance générale est marquée par l'augmentation de l'emploi des travailleurs qui ont un niveau d'instruction secondaire et supérieur. Le salaire réel moyen dans l'industrie manufacturière n'était pas stable durant notre période d'étude 1983-2012.

Le montant des salaires en Tunisie est mesuré suite aux conventions collectives pour le secteur privé, et donc aux négociations entre employeurs et employés, sous réserve de respecter le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti). Malgré l'évolution du SMIG à la hausse, il reste fixé à un niveau faible et ne forme pas une source de rigidité au bon fonctionnement du marché du travail.

En ce qui concerne la formation professionnelle, un vaste programme de mise à niveau de la formation professionnelle en Tunisie (MANFORM) a été réalisé en 1995. Il a engendré l'augmentation de la capacité de production du dispositif de formation. La formation professionnelle et le système éducatif devraient tenir compte à la fois des perspectives de développement des activités exportatrices ainsi que des possibilités d'emploi sur le marché international du travail. Cependant, l'éventail des qualifications de la main-d'œuvre reste insuffisant malgré l'importance des dépenses d'éducation déjà consenties.

L'ouverture commerciale paraît avoir des répercussions plus fortes au niveau des entreprises qui n'arriveraient pas à soutenir la forte concurrence, et l'effet serait plus ressenti par la main-

⁹² Livre : Tunisie le délitement de la cité, Sadri khiari éditions KARTHALA, 2003, page 92

d'œuvre peu qualifiée appartenant aux secteurs en déclin. Les entreprises tunisiennes se trouveront face à une forte concurrence des pays émergents dont les coûts de travail sont plus faibles par rapport à ceux des industries manufacturières tunisiennes. Une distribution trop inégale a tendance à avoir un impact négatif sur le revenu par habitant dans la plupart des pays, notamment en Tunisie. Des inégalités sévères en matière d'éducation, généralement en rapport avec les inégalités des dépenses, ont pour conséquence que de nombreuses personnes manquent d'opportunités pour améliorer leur vie. Certes, la majorité des courants de pensée affirment que tout ajustement macroéconomique est nécessairement suivi d'une croissance du chômage qui accentue les inégalités sociales.

Section 4 : Les effets de la crise économique mondiale sur le marché du travail

La Tunisie était sur le chemin d'une croissance régulière et la situation économique et sociale était stable quand la crise économique mondiale a explosé en 2008. Avant la crise économique, la croissance économique tunisienne était en moyenne de 5% par an depuis 1990. La crise a engendré dans le paysage politique, économique et social de la Tunisie, des inégalités structurelles qui ne pouvaient persister durablement.

La crise économique mondiale est le résultat de la crise financière de 2008, qui a débuté aux États-Unis et qui a pesé lourd sur l'économie mondiale. L'économie mondiale s'effondre en récession en 2008 et connaît un déclin en 2009. En effet, la diminution de la production a été suivie d'une baisse notable de la croissance de l'emploi et d'une augmentation du chômage aux États-Unis. Étant donné que les États-Unis sont très ouverts et possèdent un degré d'intégration commerciale élevé avec les pays développés et en développement, la contamination a affecté les économies des pays en développement. Les effets de la crise financière dans les pays en développement se sont révélés suite aux diminutions des exportations de biens et services, et des investissements directs étrangers (Allen. F et Giovanetti.G (2011)).

La crise financière a augmenté la marge appliquée aux prêts sur les marchés financiers internationaux pour toutes les régions du monde. Dès octobre 2008, les « spreads » sur la dette souveraine ont augmenté. Pour cette raison la Tunisie a décidé de reporter le recours aux marchés financiers internationaux et elle s'est retournée vers le marché local. Les effets de la crise ne sont pas aussi dramatiques que par rapport aux autres pays du monde, en raison de la

faiblesse de la part du marché financier de la Tunisie dans le total des flux de capitaux et sa faible corrélation aux marchés financiers des pays industrialisés. En fait, le marché financier tunisien demeure étroit et non développé.

Le marché du travail tunisien a été affecté par la crise financière. Ceci s'est révélé par la hausse du chômage suite au ralentissement des activités dans certains secteurs, notamment les secteurs échangeables (exportables et importables). Ces effets ont été transmis à travers deux canaux de transmission: les exportations et les investissements directs étrangers. Les exportations sont considérées comme le principal canal de transmission de la crise financière. Cependant, l'ouverture du commerce extérieur tunisien a engendré une récession au niveau du volume global du commerce. Néanmoins, il y avait une baisse des exportations, des importations et des IDE dans l'ensemble des secteurs économiques, notamment dans les industries manufacturières à la fin de 2008 et au cours l'année 2009. Etant donné que les échanges extérieurs de la Tunisie sont largement liés au commerce avec les pays de l'UE, alors la récession de ces derniers a influencé le niveau du commerce tunisien vers la baisse. La Tunisie dépend potentiellement des cycles économiques de l'UE. La croissance économique tunisienne a baissé en passant de 4,5% en 2008 à 3,1% en 2009. Ainsi, les exportations ont connu une chute de 24,8% en 2009, puis elles ont enregistré une croissance en 2010 de 1,7% après un fort redressement.

En 2008, il y a eu une baisse de la croissance des exportations des biens et services passant de 8,5% en 2007 à 3,5% en 2008, puis à 1,6% en 2009. Ainsi, les exportations dans les industries manufacturières sont passées de 15 701,6 MDT en 2007 à 18 791,8 MDT en 2008, et à 18 884,1 MDT en 2009. Quant aux IDE globaux ils ont chuté en 2009 en passant de 3 398,7 MDT à 2 278,7 MDT, ainsi le taux de croissance annuel des IDE dans les industries manufacturières a enregistré une baisse en 2008 et en 2009, en passant de 39,7% en 2007 à 32,1% en 2008 et à 20,3% en 2009. La chute des exportations et des IDE a conduit à la dégradation de la croissance économique en Tunisie. Le taux de croissance du PIB par tête est passé de 5,32% en 2007 à 2,09% en 2009.

La crise financière mondiale avait un effet négatif et conjoncturel sur la situation de l'emploi en Tunisie. Des fermetures d'entreprises et des annulations de plusieurs projets ont eu lieu. La crise a eu des effets de courte période en Tunisie mais avec de lourdes pertes d'emplois dans l'ensemble des secteurs économiques tunisiens notamment dans le secteur

manufacturier. Les autorités tunisiennes ont enregistré une perte de 38 000 emplois dans les industries manufacturières au cours des années 2008 et 2009. Ceci s'explique par le ralentissement de l'industrie du textile, habillement et cuir, mais aussi dans l'industrie mécanique et électrique. Toutefois, les autorités tunisiennes ont compensé ces pertes d'emplois par la création d'emplois dans le secteur public et la réduction du temps du travail dans le secteur des services. La perte d'emplois avait des effets néfastes sur le niveau du pouvoir d'achat des ménages.

Avant la crise mondiale, un niveau élevé de l'émigration et les perspectives d'emploi dans le secteur public aidaient à atténuer les disparités existantes sur le marché en faisant office de soupapes de sécurité pour la croissance de la main-d'œuvre. Avec la crise financière sur le marché du travail les perspectives d'emploi vers les pays étrangers se sont dissipées, notamment les flux des émigrants vers l'Europe suite à la baisse des offres d'emplois à l'étranger. Et de ce fait, un élargissement des fissures des inégalités sur le marché du travail s'est manifesté.

Les autorités tunisiennes ont soutenu les différents secteurs qui étaient touchés par la crise financière grâce à certaines mesures d'aides aux entreprises et à une politique de renforcement de la demande intérieure. Elles ont octroyé aux entreprises des facilités de paiement de leurs impôts concernant leurs contributions de sécurité sociale en tant qu'employeurs. Quant à la promotion de la demande intérieure, les autorités ont augmenté les salaires de la fonction publique et elles ont augmenté leurs investissements afin de créer d'avantage d'emplois et en contrepartie compenser les pertes subies dans les secteurs exportateurs, essentiellement les secteurs manufacturiers. Les investissements publics ont été augmentés de 20%, ce qui a entraîné une forte création d'emplois dans le secteur public.

En Tunisie, la crise mondiale a considérablement ralenti l'élan de la croissance économique. Un déclin de la production manufacturière et une baisse énorme des exportations ont eu lieu et en conséquence le PIB national est passé de 6,3% en 2007 à 4,5% en 2008. De manière générale, les exportations ont diminué dans tous les secteurs en 2009 par rapport à 2008; ainsi, les machines et composants électriques ont subi une diminution de 3,7% alors que les textiles et autres produits manufacturés perdaient environ 8%. Le pays est largement dépendant des échanges commerciaux et il dépend de l'UE pour la grande majorité de ses exportations, en particulier, depuis la mise en œuvre de l'accord de libre-échange euro-

méditerranéen (Euromed) en 1998. Le taux de croissance a repris sa progression au début de l'année 2010.

Les effets économiques de la crise mondiale ont été de courte durée en Tunisie, toutefois, cette dernière a soutenu le secteur durement touché de l'exportation, donné des aides aux entreprises, renforcé la demande intérieure et augmenté la création d'emploi dans le secteur public.

Section 5 : Les effets de la Révolution tunisienne sur le marché du travail

La situation de l'emploi en Tunisie reste préoccupante, pourtant le taux de chômage a enregistré une baisse de 2,2% en 2012 par rapport à 2011. Le taux de chômage chez les femmes (25,6% en 2012 contre 27,4% en 2011) est nettement supérieur à celui des hommes (14,6% en 2012 contre 15% en 2011). Le marché de l'emploi continue à souffrir de certaines contraintes structurelles aggravées par les événements sociaux et politiques apparus suite à la Révolution du 14 janvier 2011. Il a connu une compression en 2012 qui s'est manifesté par la baisse de l'activité économique et par l'inscription de beaucoup de demandeurs d'emploi.

Ainsi, le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur est de plus en plus préoccupant, les femmes sont plus affectées par le chômage que les hommes et des disparités régionales de chômage persistent. Ceci s'explique par la contribution de plusieurs facteurs tels que le facteur démographique (augmentation soutenue des effectifs) et l'inadéquation entre les formations et l'offre d'emploi. Toutefois, la capacité économique de la Tunisie est insuffisante pour créer d'avantage d'emplois pour tous les types de demandeurs d'emploi, de ce fait le rythme de création d'emplois est lent. La reprise de la création d'emplois a été légère en 2012.

Avant la révolution, les hommes ont mieux bénéficié que les femmes de la création d'emplois. Mais après la révolution, au cours de l'année 2012, la création d'emplois pour les femmes a atteint 56% de l'ensemble des créations.

Dans le cadre de la création d'emplois, l'Etat tunisien continue à stimuler les programmes d'emploi après la révolution. En effet, la répartition des bénéficiaires des programmes par secteur d'activité montre que les industries manufacturières ont bénéficié de 30% de ces programmes. Néanmoins, après la Révolution du 14 janvier 2011, des défaillances énormes handicapaient la performance économique de la Tunisie. Le gouvernement tunisien était incapable d'accentuer la croissance et la création d'emplois. Le chômage a persisté et s'est concentré sur les diplômés et la qualité des emplois créés était de bas niveau. Ceci est dû à la

faible réaffectation des ressources des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité. La Tunisie souffre d'une croissance de productivité faible dans les secteurs clés, notamment dans l'industrie manufacturière, d'où la création limitée d'emplois et avec des emplois de faible qualification. Dans l'ensemble, la Tunisie souffre d'une mauvaise allocation de la main-d'œuvre et du capital humain. Ces faits sont des obstacles à la concurrence qui entravent la transformation structurelle de la Tunisie et empêchent une meilleure efficacité de l'affectation des ressources. Cela explique une faible création d'emplois et une croissance ralentie.

CONCLUSION

La situation de l'emploi en Tunisie reste sombre malgré les politiques et les réformes qui ont été adoptées par l'Etat pour la création d'emploi. La Tunisie devrait promouvoir la création d'emploi par le renforcement des liens entre l'éducation, l'innovation et l'économie. Elle devra aussi ouvrir de nouveaux domaines d'investissement et élargir sa diversification industrielle en promouvant les secteurs les plus créatifs en termes d'emploi.

L'Etat a adopté des politiques d'emploi qui sont axées sur le traitement actif du marché de l'emploi à travers l'institution et l'affermissement d'un ensemble de mécanismes et de programmes. Néanmoins, nous observons sur le marché du travail tunisien des déficits sous forme de chômage, d'emplois de faible qualification et peu productifs, de modicité des revenus et d'inégalité des salaires.

Les nouvelles réformes du code de travail ont pour objectifs d'introduire une certaine dose de flexibilité au niveau de la relation contractuelle du travail, des modalités d'embauche, de la durée du travail et des salaires. En effet, nous observons la propagation de la notion de contrat dont la durée de travail peut être limitée ou non garantie, notamment pour le travail dans les industries de sous-traitance. En conséquence, il y a une menace de licenciement qui est constamment suspendue au-dessus du dos des salariés. Ceci s'explique par la faiblesse syndicale. En cette matière, cette incertitude de l'emploi et des revenus est dangereuse, car elle peut provoquer une hausse du chômage et de la pauvreté.

Le marché du travail tunisien a subi des chamboulements rapides et profonds suite à l'engagement de la Tunisie dans un processus de libéralisation du commerce extérieur à partir de l'adoption du plan d'ajustement structurel en 1986 et, particulièrement, depuis l'accord de libéralisation avec l'UE. L'ouverture des frontières et l'abolition des barrières douanières et

non douanières ainsi que les changements des principes de l'économie de marché sont les éléments primordiaux de ces chamboulements qui ont touché de plein fouet les salariés.

La massification de l'enseignement supérieur a eu un effet sur la hausse du niveau d'éducation et donc de qualification de la main-d'œuvre. Cette hausse correspond souvent à une insertion professionnelle des diplômés du supérieur qui se fait au prix d'une déqualification, puisque leur insertion se fait dans un tissu économique marqué par des activités à faible valeur ajoutée. En conséquence, la demande d'emploi sur le marché du travail est de plus en plus massive par rapport à l'offre d'emploi. Le chômage a persisté et s'est concentré sur les diplômés, et la qualité des emplois créés étaient de bas niveau. Avant la révolution, il était impossible d'obtenir une évaluation réelle du chômage des jeunes et du sous-emploi en Tunisie. Le lendemain immédiat de la chute du président Ben Ali, les statistiques réelles des jeunes sans emploi ont été publiées. Le taux de chômage chez les jeunes entre 18 à 29 ans était de 30% en 2009, atteignant les 45% pour les diplômés de l'enseignement supérieur. De ce fait, des inégalités sévères en matière d'éducation, généralement liées aux inégalités des salaires, ont des conséquences sur le niveau de vie du salarié. En effet, après la révolution, l'emploi, la sécurité et la stabilité sont les trois mots d'ordre du gouvernement, mais aussi de la plupart des tunisiens.

CHAPITRE V

LES EFFETS DE LA LIBÉRALISATION COMMERCIALE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TUNISIEN: ÉTUDE EMPIRIQUE

INTRODUCTION

A partir du début des années 1970, la Tunisie a opté pour une stratégie de croissance basée sur la libéralisation des échanges qui vise à son intégration progressive dans l'économie mondiale. La Tunisie a adopté le plan d'ajustement structurel en 1986 puis elle a adhéré au GATT en 1994 et elle a signé un accord de partenariat avec l'UE en 1995. Elle a adopté des politiques pour stimuler la libéralisation commerciale.

Il s'agit d'une promotion des exportations accompagnée d'une libéralisation des importations dans le but de dynamiser la production des biens et des services au sein desquels la Tunisie exploite ses avantages comparatifs. Les industries manufacturières tunisiennes sont les plus concernées par les politiques d'ouverture. Ces industries représentent une part importante des importations et des exportations et des effectifs employés. Dans cette mesure nous essayons d'illustrer la relation entre le commerce extérieur et le marché du travail tunisien.

Le présent chapitre propose une analyse empirique de l'effet du commerce extérieur à court et long terme sur la demande de travail et le niveau de salaire dans les industries manufacturières tunisiennes à savoir : l'industrie de matériaux de construction et verre (MCCV), l'industrie mécanique et électrique (IME), l'industrie chimique (ICH), l'industrie de textile, habillement et cuir (THC) et l'industrie manufacturière diverse (IMD).

Nous présentons dans ce chapitre des modèles économétriques ainsi que les différentes variables qui reflètent soit directement ou indirectement l'ouverture commerciale. L'objet de ce chapitre est de tester les effets de ces variables sur la demande de travail et sur les salaires dans l'industrie manufacturière tunisiennes. Dans un premier temps, on s'attache à deux

dimensions : transversale (par secteur) et temporelle (à travers le temps). Nous réalisons donc une estimation en données de panel sur les secteurs industriels tunisiens en dynamique.

Dans un deuxième temps, on ne regardera que la dimension temporelle que l'on déclinera à la fois pour le long terme et pour le court terme.

Ainsi, quatre sections structurent notre chapitre et nous procéderons successivement à :

- Une estimation en panel.
- Une estimation temporelle à long terme.
- Une estimation temporelle à court terme.
- Une comparaison des différentes dimensions.

Dans la première section, nous présentons les effets de l'ouverture commerciale sur le marché du travail à long terme selon deux dimensions, transversale et temporelle simultanément.

Dans une deuxième section, nous analysons les effets différenciés de l'ouverture commerciale à long terme sur le marché du travail par secteur (dimension temporelle).

Dans la troisième section, l'analyse que nous conduisons se situe dans le cadre de la recherche des effets différenciés des échanges commerciaux à court terme sur le marché du travail par secteur (dimension temporelle).

Enfin, dans la quatrième section nous essayons d'analyser et de comparer l'impact de court et de long terme des échanges commerciaux sur le marché du travail.

SECTION 1 : Effets de l'ouverture commerciale sur le marché du travail

Dans cette section, nous avons trois étapes a développé :

- Présentation du modèle et spécification théorique.
- Estimation du modèle (équation de l'emploi et équation de salaire sur des données de panel).
- Résultats du modèle estimé.

1.1 Présentation du modèle et spécification théorique

Dans cette sous-section, nous exposons d'abord le modèle économétrique puis nous énonçons la constitution des variables explicatives.

1.1.1 Présentation du modèle économétrique

La Tunisie possède une structure économique relativement peu diversifiée avec des secteurs échangeables (importables et exportables) et des secteurs non échangeables. Cependant, la libéralisation du commerce, notamment la zone de libre-échange avec l'UE, pourrait déboucher sur la « création » d'échanges sur leur « détournement ». Par ailleurs, cela pourrait aussi avoir des retombées positives et négatives sur l'emploi et la répartition des revenus avec en l'occurrence des implications sociales importantes. La libéralisation des échanges ne doit pas être engagée de façon aveugle et dogmatique. Ceci peut faire l'objet de notre étude en adoptant le modèle de S. Edwards (1988) et sa validation empirique faite par Milner et Wright (1998).

L'analyse économétrique dans cette section est inspirée de plusieurs travaux tels que les travaux de Marouani A. (1999), El Weriemmi M. (2001), Haouas I. (2005), Mouelhi R. (2007), Mrabet Z. (2010) et Saafi S. (2011 et 2013). D'après la validation empirique du modèle d'Edwards (première partie, chapitre II, section 3) notre analyse économétrique se base sur des modèles statistiques simples de maximisation de profit par les firmes. Dans ces modèles on suppose une fonction de production de type Cobb-Douglas de la forme :

$$Q_{it} = A^\gamma K_{it}^\alpha L_{it}^\lambda \quad (14)$$

Nous supposons que les marchés de biens et du travail sont en concurrence parfaite. Dans cette équation nous avons différentes variables, Q est la production réelle, K est le stock de capital, L est le travail utilisé (il y a mobilité du travail entre les secteurs (S. Edwards, 1988)), i et t sont les indices respectifs des secteurs et des périodes de temps, α et λ sont des coefficients qui représentent la part de facteurs de production et γ est un coefficient qui permet de tenir compte des phénomènes qui influencent l'efficacité du processus de production (Milner et Wright, 1998).

La première étape consiste à maximiser le profit des firmes au sein des différents secteurs. En effet, la condition de maximisation du profit suppose que chaque firme incorpore des facteurs de production de façon à ce que le produit marginal du travail égale son prix (W) et que le produit marginal du capital égale son coût d'utilisation (C).

Puis nous choisissons les facteurs de production à leur niveau optimal et nous éliminons la variable capital (K) de l'équation de production de la firme, ainsi, nous aboutissons à l'équation suivante :

$$Q_{it} = A^\gamma [(\alpha L_{it}/\lambda) (W/C)]^\alpha L_{it}^\lambda \quad (15)$$

Nous procédons à la linéarisation de l'équation (15) en utilisant le logarithme et nous reformulons l'équation (15) pour alors obtenir la fonction de demande de travail suivante :

$$\text{Log } L_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{Log } (W/C) + \beta_2 \text{Log } Q_{it} \quad (16)$$

Avec

$$\beta_0 = - (\gamma \text{Log } A + \alpha \text{Log } \alpha - \alpha \text{Log } \lambda) / (\alpha + \lambda)$$

$$\beta_1 = - \alpha / (\alpha + \lambda)$$

$$\beta_2 = 1 / (\alpha + \lambda)$$

L'équation (16) sera la forme de base de notre estimation. Cependant, la série de données utilisées possède simultanément des éléments sectoriels qui varient dans le temps, par conséquent nous estimons l'équation (16) sur des données de panel pour chaque industrie (i) à l'instant (t) afin d'appréhender les effets de la libéralisation des échanges extérieurs sur l'emploi et le salaire qui est de la forme :

$$\text{Log } L_{it} = \lambda_i + \beta_1 \text{Log } W_{it} + \beta_2 \text{Log } Q_{it} + \beta_3 X_{it} + U_{it} \quad (17)$$

L_{it} , W_{it} et Q_{it} désignent respectivement l'emploi total dans l'industrie i à l'instant t, le salaire réel dans l'industrie i à l'instant t qui est déterminé par rapport à l'indice général des prix (base 2005) et la production réelle dans l'industrie i à l'instant t. X_{it} représente un vecteur de variables qui influencent l'efficacité de la fonction de production. λ_i et U_{it} représentent respectivement l'effet spécifique des différentes industries et le terme d'erreur aléatoire.

La présentation de l'équation de salaire dépend de multiples facteurs. Nous avons mentionné⁹³ que la formulation de l'équation de salaire est liée à l'efficacité du système de production, au pouvoir de négociation des organismes professionnelles ainsi qu'à la structure de la main-d'œuvre et la nature de l'offre qu'elle présente selon les différents niveaux de

⁹³ Dans le deuxième chapitre de la première partie de la thèse (sous-section 4.2.1) dans le cadre de la validation empirique du modèle de S. Edwards par Milner et Wright.

qualification⁹⁴. Cependant, selon ces éléments, l'équation représentant la formation des salaires peut être schématisée de la manière suivante :

$$\text{Log } W_{it} = \lambda_i + \Omega_1 X_{it} + \Omega_2 \text{Log } Q_{it} + \Omega_3 \text{Log } L_{it} + \Omega_4 \text{Log } W_{it-1} + V_{it} \quad (18)$$

Où W_{it} , Q_{it} et L_{it} ont été déterminés comme ci-dessus, X_{it} est un vecteur de variables exogènes qui peuvent être soit interne ou externe aux firmes individuelles engagées dans le processus de fixation des salaires sur le marché du travail. λ_i , et V_{it} , représentent respectivement l'effet spécifique des différentes industries et le terme d'erreur.

Notre analyse consiste à étudier les effets de la libéralisation des échanges extérieurs sur le marché de l'emploi en Tunisie en se basant sur l'équation (17) de la demande de travail et sur l'équation (18) des salaires.

1.1.2 Constitution des variables explicatives

Dans le travail de Milner et Wright (1998), le vecteur de variables exogènes dans l'équation de l'emploi est constitué par l'inclusion directe des termes de l'échange dans la pénétration des importations et des exportations. Ainsi, dans l'équation de salaire, Milner et Wright ont incorporé les mêmes variables qui représentent les termes de l'échange tout en additionnant la relation de ratio, tel que le ratio de genre (ratio emploi masculin/ emploi féminin).

Nous allons développer ces deux équations tout en intégrant de nouvelles variables qui expliquent davantage les variables à analyser dans le temps et selon chaque secteur. Autrement dit, il s'agit de spécifier deux équations sur des données de panels de la demande d'emploi (L_{it}) et du salaire (W_{it}). Il existe une concordance générale entre les recherches théoriques au niveau de l'interprétation de l'accroissement de la demande du travail qualifié et non qualifié et des inégalités de salaires entre travailleurs qualifié et non qualifiés dans les pays développés, attribués principalement aux effets du commerce avec les pays en développement et aux changements technologiques biaisés (Wood (1995) ; Berman et Al, (1998) ; Sachs et Shatz (1994) ; Lerner-pearce (1996) ; Baldwin et Caïn (2000) ; Haskel et Slaughter (2001). Dans ce même cadre, Wood (1997) suggère dans le cas des pays en développement (pays de l'Asie de l'Est) que « la plupart des preuves empiriques supportent la prédiction classique selon laquelle l'adoption d'une politique plus orientée vers l'extérieur

⁹⁴ Selon le niveau d'éducation néant, primaire, secondaire et supérieur.

augmente la demande des travailleurs peu qualifiés par rapport à la demande des travailleurs qualifiés. La preuve est également conforme à la prédiction théorique qu'un changement de la politique commerciale provoque un changement dans la composition de la demande, dont les effets sur les écarts de salaires semblent s'étaler sur une période d'environ dix ans ».

Nous présentons notre base de données relative aux variables de la libéralisation des échanges extérieurs ainsi qu'aux variables relatives au marché du travail. Les variables explicatives dans notre modèle sont celles qui reflètent directement ou indirectement la libéralisation commerciale. Suite à l'ouverture commerciale ces variables d'intérêt influencent, d'une part, l'efficacité de la fonction de production dans l'équation de la demande de travail et, d'autre part, le processus de fixation des salaires sur le marché du travail. Par ailleurs, une proportion importante des biens d'équipement importés en Tunisie incorpore une technologie intensive en travail qualifié dans les différents secteurs, notamment les industries manufacturières.

L'introduction des technologies hautement développées au sein des firmes de l'industrie manufacturière tunisienne montre le rôle crucial de la libéralisation du commerce extérieur dans la vulgarisation de la technologie et donc de la main-d'œuvre qualifiée. De ce fait, le processus de production et le processus de fixation des salaires prétendent nécessairement à l'emploi de la main-d'œuvre qualifiée. Par analogie, nous avons supposé la nécessité du rattachement des variables qui reflètent le niveau de qualification du travailleur dans notre modèle aussi bien dans l'équation de l'emploi que dans l'équation de salaire. Cette hypothèse est conforme avec la littérature (Saggi 2002).

L'accroissement de la libéralisation commerciale est cohérent avec le changement interindustriel car il est susceptible de réallouer la main-d'œuvre entre les industries (Berman et Al (1994)). Ceci va nous permettre de savoir comment le niveau de qualification des travailleurs affecte différemment la demande de travail et le niveau de salaire dans l'ensemble de l'économie, notamment dans les industries manufacturières en question après l'ouverture commerciale. Le niveau de qualification des travailleurs sera représenté dans notre modèle (l'équation de la demande de travail et l'équation de salaire) par le nombre de travailleurs actifs selon leur niveau de qualification néant (LN), primaire (LP), secondaire (LSE) et supérieur (LSU). En conséquence, nous pouvons alors supposer que l'hypothèse d'homogénéité de la main-d'œuvre est trop restreinte. En effet, suite à l'évolution des

politiques et des réformes du marché du travail engagées par le gouvernement tunisien après l'ouverture commerciale, les industries manufacturières emploient différemment la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée selon leurs besoins et leur degré d'insertion dans le marché extérieur.

Dans le même cadre explicatif, la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés ainsi que le poids d'une industrie dans l'ensemble de l'économie sont nettement liés au commerce extérieur. En effet l'Etat tunisien a mis en place des politiques d'accès à l'éducation afin de créer une population qui se base sur le savoir-faire afin de satisfaire les besoins de la libéralisation du commerce extérieur notamment après la signature de l'accord avec l'UE.

La demande de travail et la rémunération du facteur travail sont influencées par le changement de la productivité du facteur travail et le changement de la technologie (Feenstra et Hanson (1999)). De même que la rémunération de la productivité des facteurs et le taux d'investissement sont influencés directement par la politique commerciale, l'orientation de l'industrie et l'allocation des ressources qui étaient assez sensibles à la structure de protection et au taux de change (Krueger (1984)).

Notre action consiste à incorporer dans la fonction de demande de travail et dans la fonction de salaire la productivité du facteur travail non qualifié ($PIB/LN+LP+LSE$) et la productivité du facteur travail qualifié (PIB/LSU). En effet, le niveau d'éducation devrait permettre aux offreurs de travail d'acquérir des connaissances et de la qualification afin de comprendre, manipuler et interpréter les nouvelles normes exigées par la libéralisation des échanges, et s'adapter à l'évolution et à la transformation de l'environnement économique. Enfin nous introduisons dans notre modèle le poids de chaque secteur par rapport à l'ensemble de l'économie. Nous utilisons des données relatives aux variables du marché du travail ainsi qu'aux variables du commerce extérieur qui sont issues de l'Institut National de la Statistique (INS) et de l'Institut des Etudes Quantitatives (IEQ) en Tunisie. Nous estimons notre modèle pour cinq industries manufacturières sur la période 1983-2012. Nous choisissons cette période dans la mesure où celle-ci englobe plusieurs événements liés à la libéralisation des échanges extérieurs de la Tunisie. Nous pouvons citer :

* La période de l'adoption du plan d'ajustement structurel (1986), dont l'objectif ultime du PAS était le passage d'une économie peu intégrée au marché mondial et fortement administrée à une économie intégrée et régulée par les mécanismes du marché.

* L'accession au GATT en 1990, puis à l'OMC en 1995, et l'accord d'association avec l'Union européenne par les autorités tunisiennes ont interagi pour garantir la compétitivité des entreprises tunisiennes qui sont en face d'une concurrence internationale. Cette période nous montre donc dans quelle mesure le commerce extérieur tunisien affecte le marché du travail, notamment la demande de travail et le niveau de salaire réel.

* L'association conclue entre la République tunisienne et l'Association européenne de libre échange (AELE) le 17 décembre 2004, ratifiée le 17 mai 2005. En date du 1er janvier 2008, tous les produits industriels sont totalement exonérés.

* La Tunisie s'est engagée dans un cadre d'accords préférentiels avec les pays maghrébins et arabes. D'où l'institution d'une zone de libre-échange arabe créée suite à la mise en vigueur de l'accord régional de 1998. La Tunisie est liée aussi par des accords bilatéraux, créant ainsi une zone de libre-échange avec la Turquie, le Maroc, la Jordanie, l'Irak et la Libye.

* Le traité de Marrakech (17 février 1989), en instituant l'Union du Maghreb Arabe (UMA), constitue une tentative majeure de concrétisation d'un projet ancien.

* La Grande zone arabe de libre échange (GAFTA) (Convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux inter-arabes). Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998, cet accord regroupe actuellement 19 pays arabes⁹⁵.

* Convention d'Agadir : Accord arabo-méditerranéen de libre-échange signé le 25 février 2004 et entré en vigueur 27 mars 2007, il regroupe les quatre pays arabes ayant signé des accords d'association avec l'Union européenne. Il s'agit de la Tunisie, la Jordanie, l'Égypte et le Maroc.

* Maroc : Convention portant création d'une zone de libre-échange entre la Tunisie et le Maroc signée et entrée en vigueur le 16 mars 1999. Cette convention prévoit le démantèlement total ou partiel des droits de douane et taxes à effet équivalent aux produits échangés entre les deux pays durant une période transitoire qui s'est achevée le 31 décembre 2007.

*Turquie : Accord conclu le 25 novembre 2004 et entré en vigueur le 1^{er} juillet 2005. Tous les produits industriels sont totalement exonérés depuis 2005.

⁹⁵ Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Comores, Égypte, Emirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Soudan, Syrie, Tunisie, Yémen.

*Libye : Convention portant création d'une zone de libre-échange entre la Tunisie et la Libye signée le 14 juin 2001 et entrée en vigueur le 19 février 2002. Cette convention prévoit l'exonération totale de droits de douane et de taxes à effet équivalent à tous les produits échangés entre les deux pays.

*Egypte : Convention signée le 5 mars 1998 et entrée en vigueur la même année. Cette convention prévoit le démantèlement total ou partiel des droits de douane et taxes à effet équivalent aux produits échangés entre les deux pays durant une période transitoire qui s'est achevée. Une liste négative de produits ne sont pas couverts par cet accord.

*Syrie : Accord signé le 17 juin 2004 et entré en vigueur le 10 mars 2005.

* Jordanie : Convention portant création d'une zone de libre-échange entre la Tunisie et la Jordanie signée le 22 avril 1998 et entrée en vigueur en 1999. Cette convention prévoit le démantèlement total des droits de douane et taxes à effet équivalent aux produits échangés entre les deux pays durant une période transitoire qui s'est achevée.

*Algérie : Convention commerciale et tarifaire signée à Tunis le 9 janvier 1981. Un protocole additionnel à la convention commerciale et tarifaire signé le 15 mai 1984 prévoit l'exonération totale de droits de douane et de taxes à effet équivalent à tous les produits échangés entre les deux pays. Cet accord n'est appliqué qu'à l'importation. (La partie algérienne n'applique pas cet accord).

* Mauritanie : Accord commercial signé le 25 septembre 1964 et modifié par le Protocole additionnel du 27 janvier 1986 et le Protocole additionnel du 12 juillet 1988.

* Iran : Accord commercial préférentiel signé le 16 janvier 2007 et entré en vigueur le 26 mai 2008. Il prévoit l'abaissement du tarif douanier pour deux listes de produits industriels, une liste tunisienne et une liste iranienne selon le degré de transformation des produits soit 50% pour les matières premières, 40% pour les produits semi-finis et 30% pour les produits finis.

La Tunisie est sur la grande voie de la libéralisation économique et l'intégration à l'économie mondiale. L'intensité de ses échanges et la multiplicité des accords de coopération et d'alliance stratégique et technologique renforcent le rôle des firmes dans l'activité économique. Ce qui redéfinit en profondeur les fondements et les formes de concurrence.

Néanmoins, nous citons l'évènement le plus important que la Tunisie a vécu ces dernières années c'est la Révolution tunisienne. Le monde entier célèbre la révolution démocratique tunisienne de 2010-2011, appelée aussi «Révolution de jasmin», c'est une révolution considérée comme essentiellement non violente⁹⁶ qui par une suite de manifestations durant quatre semaines en décembre 2010 et janvier 2011 a abouti au départ du président de la République de Tunisie, Zine el-Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011. Au cours de ces quatre années après la révolution, l'économie tunisienne souffre de son endettement qui ne finit pas de s'alourdir, un déficit budgétaire ravageur et une croissance faible qui est toujours révisable à la baisse. Hausse des prix, chute du pouvoir d'achat, chômage et sous-emploi sont devenus des maux endémiques.

Dans cette sous-section, afin d'avoir la possibilité d'estimer notre modèle à long terme, nous développons le cadre d'analyse proposé par Milner et Wright (1998). Dans l'équation de l'emploi, la demande de travail de la part des entreprises de l'industrie i [i : l'industrie de matériaux de constructions et verre (MCCV), l'industrie mécanique et électrique (IME), l'industrie chimique (ICH), l'industrie de textile, habillement et cuir (THC) et l'industrie manufacturière diverse (IMD)] à l'instant t (t : 1983-2012)] est représentée par L_{it} qui dépend de 12 variables explicatives:

- * L'emploi total à l'instant $t-1$.
- * Le salaire réel dans l'industrie i et à l'instant t (W_{it} ; déterminé par l'indice général des prix).
- * La production de l'industrie i à l'instant t (Q_{it} ; exprimée par la valeur ajoutée à prix constant de l'année 2005).
- * Des échanges internationaux qui seront représentés par la variable importation (M_{it}) ou le taux de pénétration des importations ($impp_{it}$) ainsi que par la variable exportation (X_{it}) ou le taux de pénétration des exportations ($expp_{it}$).
- * Le nombre de travailleurs actifs selon leur niveau d'instruction, à savoir le niveau d'instruction néant (LNE_{it}), le niveau primaire (LPR_{it}), le niveau secondaire (LSE_{it}) et le niveau supérieur (LSU_{it}).
- * La productivité des travailleurs qualifiée (PIB/LSU) $_{it}$.
- * La productivité des travailleurs non qualifiés ($PIB/(LN+LP+LES)$) $_{it}$.
- * Le poids d'un secteur dans l'ensemble de l'économie (PIB sectoriel/ PIB total) $_{it}$.

⁹⁶ Joseph. Stiglitz, « Tunisie Une révolution étonnamment prometteuse », prix Nobel d'économie.

On se propose d'estimer l'impact de la libéralisation commerciale sur le marché de l'emploi de cinq secteurs manufacturiers (IMD, THC, IME, MCCV et ICH) de l'économie tunisienne durant la période 1983-2012. A cette fin, nous estimons pour chaque secteur une fonction de demande d'emploi et une deuxième de salaire nous permettant de déterminer l'impact de l'ouverture commerciale sur le marché de l'emploi. A cette fin, nous retenons les spécifications théoriques ci-dessous :

Équation de la demande de travail:

$$\begin{aligned} \text{Log } L_{it} = & \lambda_i + \beta_0 \text{Log } L_{it-1} + \beta_1 \text{Log } W_{it} + \beta_2 \text{Log } Q_{it} + \beta_3 \text{Log } \text{exp}_{it} \\ & + \beta_4 \text{Log } \text{impp}_{it} + \beta_5 \text{Log } \text{LNE}_{it} + \beta_6 \text{Log } \text{LPR}_{it} + \beta_7 \text{Log } \text{LSE}_{it} + \\ & \beta_8 \text{Log } \text{LSU}_{it} + \beta_9 \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}} \right)_{it} + \beta_{10} \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE}} \right)_{it} + \\ & \beta_{11} \text{Log } \left(\frac{\text{PIB sectoriel}}{\text{PIB total}} \right)_{it} + U_{it} \end{aligned} \quad (19)$$

L'équation de salaire est constituée par les mêmes variables explicatives que l'équation de la demande de travail, en remplaçant le salaire réel à l'instant t par le salaire réel retardé d'une période dans le secteur i (W_{it-1}).

Équation de salaire:

$$\begin{aligned} \text{Log } W_{it} = & \lambda_i + \Omega_0 \text{Log } L_{it} + \Omega_1 \text{Log } W_{it-1} + \Omega_2 \text{Log } Q_{it} + \Omega_3 \text{Log } \text{exp}_{it} + \\ & \Omega_4 \text{Log } \text{impp}_{it} + \Omega_5 \text{Log } \text{LNE}_{it} + \Omega_6 \text{Log } \text{LPR}_{it} + \Omega_7 \text{Log } \text{LSE}_{it} + \\ & \Omega_8 \text{Log } \text{LSU}_{it} + \Omega_9 \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}} \right)_{it} + \Omega_{10} \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE}} \right)_{it} + \\ & \Omega_{11} \text{Log } \left(\frac{\text{PIB sectoriel}}{\text{PIB total}} \right)_{it} + V_{it} \end{aligned} \quad (20)$$

Les coefficients $\beta_0, \beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4, \beta_5, \beta_6, \beta_7, \beta_8, \beta_9, \beta_{10}, \beta_{11}$ sont les paramètres de l'équation de la demande de travail qu'on se propose d'estimer, de même les coefficients $\Omega_0, \Omega_1, \Omega_2, \Omega_3, \Omega_4, \Omega_5, \Omega_6, \Omega_7, \Omega_8, \Omega_9, \Omega_{10}$ et Ω_{11} sont les paramètres de l'équation de salaire, U et V sont des chocs aléatoires.

1.2 Estimation du modèle économétrique

Dans l'estimation du modèle économétrique, d'abord nous procédons à la spécification du modèle. Ensuite, dans une deuxième étape nous énonçons la méthode d'estimation.

1.2.1 Spécification du modèle

Notre base de données concerne l'étude des industries manufacturières tunisiennes à l'exception de l'industrie agricole et alimentaire. Nous n'avons pas étudié l'effet de l'ouverture commerciale sur le marché du travail au sein du secteur de l'industrie agricole. Les produits agricoles ne sont pas encore pris en compte dans l'accord avec l'UE. Ils vont être le sujet d'autres négociations pour les libéraliser. En effet, notre recherche sera focalisée sur l'étude des cinq industries manufacturières qui sont l'industrie de matériaux de constructions et verre (MCCV), l'industrie mécanique et électrique (IME), l'industrie chimique (ICH), l'industrie de textile, habillement et cuir (THC) et l'industrie manufacturière diverse (IMD).

Les secteurs industriels manufacturiers sont classés selon deux critères, à savoir échangeable (exportable, importable) et non échangeable (S. Edwards (1988)). Dans un premier temps et avant de commencer l'estimation de notre modèle nous devons classer les secteurs manufacturiers tunisiens en secteur importable, secteur exportable et secteur non échangeable suivant un indicateur de classification (T_i)⁹⁷. En effet, étant donné le niveau d'agrégation et la non-homogénéité des biens d'un secteur donné, on remarque qu'un secteur peut être en même temps un secteur importateur et un secteur exportateur. Dans quelle catégorie peut-on classer ce secteur ?

L'indicateur $T_i = (C_i - P_i) / C_i$ est le critère que nous utiliserons pour spécifier la nature des différents secteurs manufacturiers, où P_i et C_i , représentent respectivement la production sectorielle et la consommation apparente du secteur i avec $C_i = P_i + M_i - X_i$

M_i et X_i sont les importations et exportation du secteur i . Ce rapport mesure le pourcentage de la consommation domestique apparente qui n'est pas satisfaite par la production domestique. Pour mener à bien notre étude, nous allons donc calculer l'indicateur T_i correspondant à chaque industrie manufacturière de l'économie tunisienne [industrie de matériaux de constructions et verre (MCCV), industrie mécanique et électrique (IME), industrie

⁹⁷ Nabli M.K., Talbi B., El abbassi M. et El ferktaji R., (2001), Op Cit, p23.

chimique(ICH), industrie de textile, habillement et cuir (THC), industrie manufacturière diverse (IMD)].

Ainsi, selon le résultat du calcul:

- * Un $T_i < 0$ indique que le secteur est exportateur.
- * Un $T_i > 0$ indique que le secteur est importateur.
- * $|T_i| < 0,05$ signifie que le flux du commerce est négligeable pour le secteur concerné.

Nous avons deux équations, l'équation de l'emploi et l'équation de salaire dont les variables changent dans le temps (1983-2012) et selon le type de secteur (MCCV, THC, ICH, IME et IMD). En se basant sur les résultats du calcul de l'indicateur T_i (voir annexe, tableau 13) qui concernent l'orientation des différents secteurs nous pouvons conclure que:

* le secteur MCCV est un secteur échangeable notamment exportable dans l'ensemble. En effet, le secteur MCCV est un secteur importable sur les quatre premières années de la période d'analyse (1983 à 1986), non échangeable en 1987 et 1994, et exportable pour toutes les autres années restantes de la période.

* le secteur THC est un secteur échangeable, notamment exportable, car durant la majorité des années de la période d'étude il est exportable, à l'exception de quelques années (non échangeable en 1983 et 1985, et importable de 2006 à 2009 et en 2011).

* le secteur ICH est un secteur échangeable notamment importable dans l'ensemble (non échangeable en 1989 et 1999).

* les secteurs IME et IMD sont des secteurs échangeables notamment importables sur toute la période (1983-2012).

1.2.2 Méthode d'estimation

Nos données sont caractérisées par un nombre limité de secteurs (5) dont deux sont exportables et trois sont importables et sur une période d'analyse de trente ans (1983-2012). Cependant, suivant notre base de données l'estimation des équations sera faite pour les deux équations séparément mais avec un regroupement de secteurs. Ainsi, on a un panel portant sur cinq industries manufacturières sur la période (1983-2012).

Nous utiliserons la méthode des moments généralisés (MMG) comme technique d'estimation sur un panel cylindré⁹⁸, autrement dit nous avons le même nombre de périodes pour chaque secteur manufacturier. Sachant que la période d'estimation est (1983-2012), nous obtenons un échantillon de 150 observations.

A travers notre estimation, nous essayerons de déduire les réponses du marché du travail tunisien à la politique de libéralisation des échanges extérieures engagée depuis le début des années 1970 en Tunisie, et notamment juste avant l'application du PAS et durant la période où la Tunisie s'est engagée dans différents accords bilatéraux et dans différentes zones de libre-échange notamment avec l'UE.

Ainsi, avant que nous estimions les deux équations (19) et (20), nous devons les différencier afin d'éliminer les effets individuels (le modèle initial a introduit des effets fixes individuels (λ_i)) et les simplifier. L'existence d'une variable dépendante retardée comme variable explicative (W_{it-1}) pourrait justifier l'existence d'un problème d'endogénéité de certaines variables explicatives que l'on peut remédier en faisant appel à la technique des variables instrumentales.

Cette technique de variables instrumentales nous a permis d'introduire les variables endogènes retardées (de deux périodes et plus) qui jouent le rôle d'instrument. Une fois que la spécification sectorielle est mentionnée, la transformation du modèle apparaît nécessaire. En conséquence, nous présenterons analytiquement notre modèle à deux équations comme suit :

Équation de la demande de travail

$$\begin{aligned} \Delta \text{Log } L_{it} = & \beta_0 \Delta \text{Log } L_{it-1} + \beta_1 \Delta \text{Log } W_{it} + \beta_2 \Delta \text{Log } Q_{it} + \beta_3 \Delta \text{Log } \text{exp}_{it} + \\ & \beta_4 \Delta \text{Log } \text{impp}_{it} + \beta_5 \Delta \text{Log } \text{LNE}_{it} + \beta_6 \Delta \text{Log } \text{LPR}_{it} + \beta_7 \Delta \text{Log } \text{LSE}_{it} + \\ & \beta_8 \Delta \text{Log } \text{LSU}_{it} + \beta_9 \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}} \right)_{it} + \beta_{10} \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE}} \right)_{it} + \\ & \beta_{11} \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB sectoriel}}{\text{PIB total}} \right)_{it} + \Delta U_{it} \end{aligned} \quad (21)$$

⁹⁸ Panel cylindré : même nombre de période pour chaque individu (secteur).

Équation de salaire

$$\begin{aligned} \Delta \text{Log } W_{it} = & \Omega_0 \Delta \text{Log } L_{it} + \Omega_1 \Delta \text{Log } W_{it-1} + \Omega_2 \Delta \text{Log } Q_{it} + \Omega_3 \Delta \text{Log } \text{expp}_{it} + \\ & \Omega_4 \Delta \text{Log } \text{impp}_{it} + \Omega_5 \Delta \text{Log } \text{LNE}_{it} + \Omega_6 \Delta \text{Log } \text{LPR}_{it} + \Omega_7 \Delta \text{Log } \text{LSE}_{it} + \\ & \Omega_8 \Delta \text{Log } \text{LSU}_{it} + \Omega_9 \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}} \right)_{it} + \Omega_{10} \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE}} \right)_{it} + \\ & \Omega_{11} \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB sectoriel}}{\text{PIB total}} \right)_{it} + \Delta V_{it} \end{aligned} \quad (22)$$

En général, l'estimation d'un modèle dynamique sur des données de panels pourra être basée sur différentes méthodes tels que la méthode d'Anderson et Hsiao (1982), la méthode de d'Arellano-Bond (1991) et celle de Blundel et Bond (1998). Les deux dernières méthodes sont basées sur la méthode des moments généralisés (MMG).

L'estimation des deux équations de la demande de travail et du salaire sera basée sur la méthode des moments généralisés (MMG) d'Arellano-Bond (1991).

Cette méthode d'estimation exige l'absence d'autocorrélation des erreurs pour assurer l'efficacité des estimateurs. Elle permet de surveiller les effets individuels et temporels et de remédier le problème d'endogénéité des variables en exploitant davantage de conditions d'orthogonalités entre la variable endogène et les erreurs. Grâce à l'utilisation de ces conditions, la méthode (MMG) va accroître l'efficacité de l'estimateur dans le modèle dynamique.

Pour l'estimation à long terme de l'équation de la demande de travail concernant l'ensemble des cinq secteurs de l'industrie manufacturière tunisienne par la méthode d'estimation MMG d'Arellano-Bond (1991), on se base sur deux hypothèses :

- * la validité des instruments utilisés, et
 - * l'absence d'autocorrélation d'ordre 2 dans les erreurs de l'équation en différence premières.
- En conséquence, nous avons deux tests à faire dont le rejet de l'hypothèse nulle permet de confirmer la spécification du modèle : le test d'autocorrélation des résidus d'ordre 2 d'Arellano et Bond et le test de Sargan de la validité des instruments.

1.3 Résultats du modèle estimé

Cette sous-section se focalise dans une première partie sur les résultats de l'impact de la libéralisation du commerce international à long terme sur l'emploi et dans une deuxième partie sur le niveau de salaire.

1.3.1 Résultats de l'estimation de l'équation de la demande de travail à long terme

Les résultats de l'estimation de l'équation de la demande de travail à long terme par la méthode des moments généralisés sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Équations de la demande de travail

	1	2	3	4	5
Ln Lit-1	0,70 (0,000)***	0,60 (0,000)***	0,80 (0,000)***	0,70 (0,000)***	0,61 (0,000)***
Ln Wit	0,013 (0,72)	-0,012 (0,72)	0,03 (0,41)		
Ln Qit	0,034 (0,26)	0,184 (0,00)***	0,169 (0,00)***	0,093 (0,00)***	0,033 (0,13)
Ln exppit	-0,007 (0,46)	-0,001 (0,906)	0,022 (0,022)**	0,019 (0,04)**	-0,0026 (0,74)
Ln imppit	0,030 (0,07)*	0,010 (0,47)	0,034 (0,071)*	0,040 (0,01)**	0,019 (0,15)
Ln LNEit	0,068 (0,00)***	0,10 (0,00)***	0,097 (0,00)***	0,096 (0,00)***	
Ln LPRit	0,158 (0,001)***	0,28 (0,00)***			0,235 (0,03)**
Ln LSEit	0,1059 (0,005)***	-0,088 (0,906)			
Ln LSUit				0,083 (0,00)***	0,099 (0,016)**
Ln (PIB/LSU)it		0,136 (0,00)***			
Ln (PIB/LN+LP+LSE)it					
Ln (PIB sectorial /PIB total)it			0,12 (0,004)***		
Sargan Test (P-value)	0,85	0,82	0,18	0,35	0,74
Autocorrélation Second Order	0,94	0,28	0,17	0,23	0,754
Période	1983-2012	1983-2012	1983-2012	1983-2012	1983-2012

* La significativité à 10%, ** La significativité à 5% et *** La significativité à 1%, Les variables qui sont entre () sont les t-student

Pour les résultats de l'estimation à long terme de l'équation de la demande de travail concernant l'ensemble des cinq secteurs de l'industrie manufacturière tunisienne nous avons défini cinq équations (spécifications) de la demande de travail (Tableau 14). En effet, il existe un problème technique de colinéarité parfaite entre certaines variables explicatives, ce qui nous a empêchés d'insérer toutes les variables explicatives simultanément dans une même équation (spécification). Par conséquent ces cinq spécifications vont nous permettre de déterminer l'effet de la plupart de ces variables.

En ce qui concerne la performance statistique des équations estimées, le test de Hansen-Sargan montre en général la validité de l'ensemble des instruments utilisés. En effet, nous avons obtenu une p-value relative à toutes les spécifications (cinq) supérieure à 0,1, en conséquence, nous acceptons et nous validons les arguments utilisés dans le modèle. Ainsi, les statistiques du test d'autocorrélation sont supérieures à 0,1 dans les équations en différence et témoignent de l'absence d'un problème d'autocorrélation. Ce qui nous permet de confirmer l'efficacité des estimateurs et valider les statistiques de Student qui sont à la base de nos conclusions empiriques concernant les variables déterminantes de la demande de travail en Tunisie dans les secteurs MCCV, THC, ICH, IME et IMD.

Dans la première spécification (colonne 1), nous avons introduit les variables suivantes : l'emploi à l'instant $t-1$ L_{it-1} , le salaire réel W_{it} , la production Q_{it} , le taux de pénétration des exportations $expp_{it}$, le taux de pénétration des importations $impp_{it}$, le nombre de travailleurs actifs occupés (non qualifiés) ayant le niveau d'instruction néant LNE_{it} , primaire LPR_{it} et secondaire LSE_{it} .

Dans la deuxième spécification (colonne 2), nous avons introduit les mêmes variables de la première spécification en y ajoutant la productivité des travailleurs qualifiés $(PIB/LSU)_{it}$.

La troisième spécification (colonne 3) est constituée par la demande de travail à l'instant $t-1$ L_{it-1} , le salaire réel W_{it} , la production Q_{it} , le taux de pénétration des exportations $expp_{it}$, le taux de pénétration des importations $impp_{it}$, le nombre de travailleurs actifs occupés ayant le niveau d'instruction néant LNE_{it} et le poids du secteur dans l'ensemble de l'économie $(PIB \text{ sectoriel}/PIB \text{ total})_{it}$.

Dans la quatrième spécification (colonne 4), nous avons inséré les mêmes variables de la spécification précédente sauf que nous avons supprimé le salaire réel W_{it} et le poids du secteur dans l'ensemble de l'économie $(PIB \text{ sectoriel}/PIB \text{ total})_{it}$ et nous avons joint le nombre de travailleurs actifs occupés (qualifiés) ayant le niveau d'instruction supérieur LSU_{it} .

Enfin, dans la dernière spécification (colonne 5), nous avons conservé les mêmes variables de la quatrième spécification, néanmoins, nous avons éliminé le nombre de travailleur actifs occupés ayant le niveau d'instruction néant LNE_{it} et nous l'avons remplacé par le nombre de travailleurs actifs occupés ayant le niveau d'instruction primaire LPR_{it} .

Les équations estimées de la demande de travail à long terme pour l'ensemble des industries manufacturières tunisiennes montrent plusieurs résultats forts intéressants. Nous remarquons que la demande de travail dépend fortement et positivement de l'emploi de l'année qui précède. En effet, l'élasticité de long terme (β_0) de la demande de travail à l'instant t (L_{it}) par rapport à l'emploi à l'instant $t-1$ (L_{t-1}) tourne autour de 0,7 et d'une façon très significative. On constate que la demande de travail s'ajuste difficilement vers sa valeur cible suite au choc de l'ouverture commerciale (la variable emploi s'ajuste difficilement vu que l'estimateur associé à la variable endogène « emploi » décalée est loin de 1). En outre les coefficients du test de Sargan varient entre 0,35 et 0,85, un résultat qui paraît logique vu la rigidité du marché du travail en Tunisie.

Le coefficient du salaire réel β_1 est statistiquement non significatif dans toutes les spécifications. Par contre, le coefficient estimé de la variable production β_2 varie autour de 0,15 (on ne tient pas compte des élasticités non significatives). Il est significatif au seuil de 1% et positif bien qu'il soit faible. Ceci implique qu'à long terme si la production augmente de 1% alors la demande de travail augmente d'environ 0,15%. Conformément aux prédictions théoriques, la production est liée positivement à la demande de travail.

Les résultats empiriques de notre estimation montrent aussi un résultat assez surprenant dans la mesure où la demande de travail dans l'ensemble des industries manufacturières tunisiennes à long terme est significative et élastique (β_5) par rapport à la main-d'œuvre non qualifiée ayant un niveau néant [dans la première spécification $\beta_5 = 0,068$, dans la deuxième spécification $\beta_5 = 0,10$, dans la troisième spécification $\beta_5 = 0,097$ et dans la quatrième spécification $\beta_5 = 0,096$]. Mais elle est nettement plus élastique (β_6) par rapport à la main-d'œuvre non qualifiée ayant le niveau primaire [Dans la première spécification $\beta_6 = 0,158$, dans la deuxième spécification $\beta_6 = 0,28$ et dans la dernière spécification $\beta_6 = 0,235$]. Ceci signifie que la majorité du travail demandé à long terme au sein des secteurs manufacturiers tunisiens est basé sur une main-d'œuvre non qualifiée notamment celle qui a le niveau primaire.

De même, l'élasticité de la demande de travail à long terme par rapport à la main-d'œuvre non qualifiée ayant le niveau secondaire ($\beta_7 = 0,1$), sans tenir compte des élasticités non significatives, apparaît plus élastique que celle constatée par rapport à la main-d'œuvre qualifiée ayant le niveau supérieur [$\beta_8 = 0,083$ dans la quatrième spécification et $\beta_8 = 0,09$ dans la cinquième spécification]. Dans la deuxième spécification le coefficient estimé $\beta_9 = 0,13$ de la productivité des travailleurs qualifiés montre qu'il est élastique par rapport à la demande de travail, ce résultat est d'ailleurs très significatif au seuil de 1%.

Quant au poids du secteur dans l'ensemble de l'économie (PIB sectoriel/PIB total)_{it}, sa hausse de 1% entraîne à long terme une hausse de la demande de travail de 0,12%. Il s'agit d'une relation significative au seuil de 1% et élastique entre ces deux dernières variables (d'après la troisième spécification).

Enfin, nous avons estimé les élasticités estimées de la demande de travail par rapport aux taux de pénétration des exportations β_3 et aux taux de pénétration des importations β_4 . Nous avons obtenu une élasticité positive faible et significative (au seuil de 10% dans la première et troisième spécification, et au seuil de 5% dans la quatrième spécification) de la demande de travail par rapport au taux de pénétration des importations qui tourne autour de 0,03. Ceci implique qu'à long terme l'augmentation des importations de 1% engendre la hausse de 0,03% de la demande de travail dans l'ensemble des industries manufacturières. L'accroissement des importations ne détériore pas l'emploi dans l'économie tunisienne contrairement aux prédictions théoriques. Nous pouvons expliquer ce résultat par la complémentarité entre le capital et le travail qui s'est fondée grâce à la suppression des barrières à l'importation de certains biens d'équipement.

Quant aux exportations, leur accroissement à long terme de 1% engendre aussi une légère hausse (0,02%) de la demande de travail dans l'ensemble de l'économie. Les exportations semblent une source affaiblie pour la création de l'emploi à long terme. Ceci implique que la croissance de la demande externe exerce un effet positif mais faible sur l'emploi à long terme. Néanmoins depuis les années 1970, le gouvernement tunisien a créé un statut pour les entreprises exportatrices avec avantages fiscaux⁹⁹ ainsi que pour attirer les IDE. Ce choix politique de la Tunisie de promouvoir les exportations a produits des retombées positives

⁹⁹ La loi de 1972 a offert des encouragements aux entreprises exportant au moins 80% de leur chiffre d'affaires. L'exonération d'impôt a été au début prévue pour 20 ans, a été rectifiée pour 10 ans puis prolongée de 5 ans en 2002, jusqu'à la fin 2007 pour les entreprises dont le délai arrivait à expiration avant cette date. Les entreprises exportatrices bénéficient également d'une franchise totale des droits et taxes pour les biens d'équipement importés.

mais insuffisantes en matière d'emploi. Globalement, la demande de travail dans l'ensemble des industries manufacturières reste faiblement significative (au seuil de 10% pour les importations et de 5% pour les exportations) et faiblement élastique par rapport au commerce international.

1.3.2 Résultats de l'estimation de l'équation de salaire à long terme

Les résultats de l'estimation de l'équation de salaire à long terme par la méthode des moments généralisés sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : Équations de salaire

	1	2	3	4	5	6
Ln Lit	0,15 (0,007)***	0,26 (0,242)	0,10 (0,067)*	0,62 (0,013)**	0,16 (0,008)***	0,14 (0,007)***
Ln W_{it-1}	0,75 (0,000)***	0,75 (0,000)***	0,70 (0,000)***	0,69 (0,000)***	0,77 (0,000)***	0,77 (0,000)***
Ln Q_{it}	0,11 (0,003)***	0,00 (0,979)	0,05 (0,265)	-0,46 (0,099)*	0,11 (0,004)**	0,11 (0,006)***
Ln exp_{pit}	0,01 (0,140)	0,01 (0,159)	0,01 (0,132)	0,02 (0,033)**	0,02 (0,024)**	0,02 (0,043)**
Ln imp_{pit}	0,03 (0,180)	0,02 (0,214)	0,03 (0,131)	0,01 (0,633)	0,03 (0,194)	0,02 (0,276)
Ln LNE_{it}					-0,00 (0,956)	
Ln LPR_{it}					-0,04 (0,450)	
Ln LSE_{it}					-0,02 (0,669)	-0,02 (0,669)
Ln LSU_{it}			0,06 (0,065)**			0,01 (0,688)
Ln (PIB/LSU)_{it}		-0,00 (0,858)		-0,08 (0,034)**		
Ln (PIB/LN+LP+LSE)_{it}		0,10 (0,654)		0,054 (0,040)**		
Ln (PIB sect/PIB total)_{it}			0,11 (0,041)**	0,18 (0,005)***		
Sargan Test (P-value)	0,05	0,06	0,01	0,76	0,70	0,73
Autocorrelation Second Order	0,656	0,394	0,705	-0,142	-0,270	-0,075
Periode	1983-2012	1983-2012	1983-2012	1983-2012	1983-2012	1983-2012

* La significativité à 10%, ** La significativité à 5% et *** La significativité à 1%.

Les variables qui sont entre () sont les t-student.

Dans l'estimation de l'équation de salaire à long terme, nous avons trouvé un problème technique, soit une colinéarité parfaite entre certaines variables explicatives. Ce problème nous a empêchés d'introduire toutes ces variables simultanément dans la même équation (spécification). Par conséquent, nous avons défini six équations (voir tableau 15) pour déterminer l'effet de la plupart des variables explicatives.

Nous avons effectué le test de Hansen-Sargan pour analyser la performance statistique des équations estimées. Ce test nous a montré la validité générale de l'ensemble des instruments utilisés dans la quatrième, cinquième et sixième spécification car les valeurs de la « p-values » relatives à ces spécifications sont supérieures à 0,1. Quant à la première, deuxième et troisième spécification les p-values obtenues sont inférieures à 0,1, ce qui permet de déduire que les instruments utilisés ne sont pas exogènes et les estimateurs seront en conséquence non efficaces.

Ainsi, les statistiques du test d'autocorrélation sont supérieures à 0,1 dans les trois premières équations en différence et témoignent de l'absence d'un problème d'autocorrélation. Ce qui nous permet de confirmer l'efficacité des estimateurs et, en conséquence, la validité des statistiques de Student qui sont à la base de nos conclusions empiriques quant aux variables déterminantes du niveau de salaire dans les secteurs manufacturières tunisiens MCCV, THC, ICH, IME et IMD.

Dans la première équation (spécification), (colonne 1), nous avons supposé que le salaire dépend de la demande de travailleurs au sein du secteur à l'instant t (L_{it}), du salaire réel retardé (W_{it-1}), de la production réelle (Q_{it}), des indicateurs de la libéralisation commerciale tels que le taux de pénétration des exportations ($expp_{it}$) et le taux de pénétration des importations ($impp_{it}$).

Dans la deuxième équation (colonne 2), nous avons introduit les mêmes variables de la première équation et nous avons additionné à ces dernières la productivité des travailleurs qualifiés (PIB/LSU) $_{it}$ et la productivité des travailleurs non qualifiés ($PIB/LNE+LPR+LES$) $_{it}$.

Dans la troisième équation (colonne 3), nous avons conservé les mêmes variables de la première équation mais nous avons ajouté l'effet du nombre de travailleurs actifs (qualifiés) ayant le niveau d'instruction supérieur LSU_{it} et l'effet du poids du secteur dans l'ensemble de l'économie (PIB sectoriel/ PIB total) $_{it}$.

Dans la quatrième équation (colonne 4), nous avons pris comme variables explicatives celles de la deuxième équation en rajoutant l'effet du poids du secteur dans l'ensemble de l'économie (PIB sectoriel/PIB total)_{it}.

Quant à la cinquième équation (colonne 5), nous avons groupé les variables de la première équation avec le nombre de travailleurs actifs (non qualifiés) ayant le niveau d'instruction néant LNE_{it}, primaire LPR_{it} et secondaire LSE_{it}.

Enfin, dans la dernière équation (colonne 6), nous avons associé les variables explicatives de la première équation avec le nombre de travailleurs actifs (qualifiés) ayant le niveau d'instruction supérieur LSU_{it}.

Ces différentes équations nous ont permis d'appréhender l'effet de ces différentes variables à long terme sur le niveau de salaire réel dans l'ensemble des industries manufacturières.

Dans l'équation de salaire le coefficient Ω_0 de la demande de travail à l'instant t montre un impact positif dans les six spécifications (équations). Ce résultat montre qu'une augmentation de 1% de la demande de travail dans l'ensemble des secteurs manufacturiers engendre une hausse du salaire dans les six équations (spécifications) de 0,15%, 0,26%, 0,10%, 0,62%, 0,16% et 0,14%. Notons que dans toutes les équations le coefficient Ω_0 est significatif sauf dans la deuxième spécification il est positif mais non significatif.

La sensibilité du salaire réel à l'instant t par rapport à son niveau à l'instant t-1 est mesurée par le coefficient Ω_1 qui tourne autour de (0,75). Ce coefficient est positif et fortement significatif au seuil de 1%. Ainsi, nous pouvons déduire que le salaire réel est dépendant de ses valeurs passées. Ce coefficient nous permet d'examiner le mécanisme de formation du salaire et de nous montrer la forte résistance du salaire par rapport aux salaires antérieurs et de déduire que le délai d'ajustement des salaires est significatif et élevé (le marché du travail tunisien apparaît rigide en ce qui concerne les ajustements de salaire).

De même le coefficient estimé Ω_2 (0,11) qui mesure la sensibilité du salaire réel vis-à-vis de la production réelle est positif et significatif (au seuil de 1% dans la première, la cinquième et la sixième spécification et de 10% dans la quatrième spécification). Nous remarquons que ce coefficient dans la deuxième et la troisième spécification est non significatif. Ce qui est important à interpréter est la faiblesse de la valeur de l'élasticité dans les différentes spécifications. Ceci implique que l'augmentation de la production au sein des industries

manufacturières entraîne une augmentation faible du salaire réel à long terme. Conformément aux prédictions théoriques, la production est liée positivement aux salaires.

Le coefficient de la première mesure de la libéralisation commerciale qui est le taux de pénétration des exportations a un effet positif sur l'évolution du salaire réel. L'élasticité estimée du salaire réel par rapport au taux de pénétration des exportations est significatif au seuil de 5% et marginal dans toutes les spécifications ($\Omega_3 = 0,02$) sans tenir compte des spécifications où le coefficient est non significatif (l'élasticité est non significative dans les trois premières équations). Nous pouvons conclure qu'à long terme une élévation de 1% des exportations aura pour effet une augmentation faible de 0,02% du niveau de salaire réel.

Le coefficient estimé de la deuxième mesure de la libéralisation commerciale est le taux de pénétration des importations ($impp_{it}$), représenté par un coefficient positif égal à Ω_4 , il est marginal et non significatif dans toutes les spécifications.

Ce qui nous permet de conclure que les échanges commerciaux de la Tunisie à travers les exportations permettent d'augmenter à long terme légèrement le niveau des salaires réels.

Dans la 5^{ème} et la 6^{ème} équation nous avons introduit le nombre de travailleurs actifs selon leur niveau d'instruction dans l'équation de salaire. Dans la cinquième équation nous avons obtenu des coefficients estimés du nombre de travailleurs actifs ayant un niveau inférieur et égal au secondaire qui sont faibles et de signe négatif ($\Omega_5, \Omega_6, \Omega_7$), mais dans la sixième équation l'élasticité de salaire réel vis-à-vis des travailleurs actifs ayant le niveau supérieur Ω_8 est de signe positif. C'est-à-dire que l'augmentation de la main-d'œuvre active dont le niveau des travailleurs est inférieur ou égal au secondaire entraîne la diminution des salaires réels. Par contre, la hausse de la main-d'œuvre active ayant le niveau supérieur va engendrer l'augmentation des salaires réels dans les industries manufacturières tunisiennes. Ces derniers coefficients (le nombre de travailleurs actifs selon leur niveau d'instruction.) sont non significatifs.

Dans la deuxième spécification, l'effet de la productivité des travailleurs qualifiés $(PIB/LSU)_{it}$ sur le niveau des salaires réels est négatif ($\Omega_9 = -0,0004$), il s'agit d'un résultat non conforme à la logique économique. Théoriquement le secteur de l'économie qui enregistre un niveau élevé de productivité de ses travailleurs paie un salaire élevé. La sensibilité estimée du salaire réel par rapport à la productivité des travailleurs non qualifiés $(PIB/LN+LP+LES)_{it}$ dans les industries manufacturières est égale à ($\Omega_{10} = 0,10$) mais non significative.

Dans la quatrième spécification, les élasticités de salaire réel par rapport à la productivité des travailleurs qualifiés et par rapport à la productivité des travailleurs non qualifiés gardent leur signe, et deviennent significatives au seuil de 5% lorsqu'on introduit la variable du poids du secteur dans l'ensemble de l'économie (PIB sectoriel/PIB total)_{it}. Cette dernière variable varie dans le même sens que le niveau du salaire réel, c'est-à-dire que si le poids d'un secteur dans l'ensemble de l'économie augmente de 1% alors les salaires vont augmenter de 0,18% à long terme. De même, l'accroissement de la productivité des travailleurs qualifiés ((PIB/LSU)_{it}) de 1% engendre une diminution du niveau de salaire de 0,08%. C'est la preuve que la pondération des travailleurs qualifiés est faible pour accroître la moyenne. Alors que l'augmentation de la productivité des travailleurs non qualifiés de 1% entraîne la hausse des salaires de 0,054%. Ceci nous permet de déduire que l'amélioration des salaires réels est relativement favorable aux travailleurs non qualifiés.

Les estimations des équations de la demande de travail et du salaire s'avèrent décevantes, peu robustes et non conformes aux prédictions théoriques. En effet, les industries n'ont pas le même comportement, ni les mêmes marchés, ne réalisent pas les mêmes croissances et engagent des politiques différentes. Par conséquent, leur estimation en groupe ne nous permet pas d'obtenir des estimations rigoureuses et fiables qui reflètent la réalité économique et sociale de la Tunisie. Ceci nous amène à estimer des équations sur des séries temporelles pour chaque secteur considéré.

Section 2. Effets différenciés de l'ouverture commerciale à long terme sur le marché du travail par secteur

Dans cette section, nous reprenons les mêmes équations du modèle de panel de la section précédente. Néanmoins, nous allons focaliser notre analyse seulement sur des données temporelles par secteur. Ces équations permettent de mettre en exergue l'effet du temps sur l'évolution de l'emploi et sur les salaires à long terme. Nous commençons d'abord par la présentation du modèle économétrique et sa spécification théorique (modèle à correction d'erreur à long terme). Puis, nous présentons le calcul des résidus du modèle à correction d'erreur de long terme.

2.1 Présentation du modèle économétrique et spécification théorique

Dans la présentation du modèle économétrique et sa spécification théorique nous proposons de définir dans un premier temps, le modèle à correction d'erreur à long terme puis, dans un deuxième temps, à présenter et interpréter les résultats économétriques obtenus.

2.1.1 Modèle à correction d'erreur de la demande de travail et du salaire

Nous supposons des modèles multiplicatifs où les variables L , W , Q , $expp$, $impp$, LNE , LPR , $LPSE$, $LPSU$, PIB/LSU , $PIB/(LN+LP+LSE)$ sont relatives à chaque secteur et désignent respectivement la demande de travail, le salaire réel, le taux de pénétration des exportations, le taux de pénétration des importations, le nombre de travailleurs actifs d'un niveau néant, primaire, secondaire et supérieur, la productivité des travailleurs qualifiés (de niveau supérieur) et la productivité des travailleurs non qualifiés (de niveau néant, primaire et secondaire).

À cette fin, nous estimons pour chaque secteur une fonction de demande de travail et une deuxième de salaire nous permettant de déterminer l'impact de l'échange extérieur sur le marché de l'emploi. Pour cela, nous retenons les spécifications théoriques ci-dessous :

$$L_t = e^{\beta_0} W_t^{\beta_1} Q_t^{\beta_2} expp_t^{\beta_3} impp_t^{\beta_4} \left(\frac{PIB}{LNE+LPR+LSE} \right)_t^{\beta_5} \left(\frac{PIB}{LSU} \right)_t^{\beta_6} e^{ut} \quad (23)$$

$$W_t = e^{\alpha_0} L_t^{\alpha_1} Q_t^{\alpha_2} expp_t^{\alpha_3} impp_t^{\alpha_4} \left(\frac{PIB}{LNE+LPR+LSE} \right)_t^{\alpha_5} \left(\frac{PIB}{LSU} \right)_t^{\alpha_6} e^{vt} \quad (24)$$

La linéarisation des deux équations ci-dessus nous donne les équations ci-dessous à estimer :

$$\begin{aligned} \text{Log } L_t = & \beta_0 + \beta_1 \text{Log } W_t + \beta_2 \text{Log } Q_t + \beta_3 \text{Log } \text{exp}_t + \beta_4 \text{Log } \text{impp}_t + \beta_5 \\ & \text{Log}\left(\frac{\text{PIB}}{(\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE})}\right)_t + \beta_6 \text{Log}\left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}}\right)_t + U_t \end{aligned} \quad (25)$$

$$\begin{aligned} \text{Log } W_t = & \Omega_0 + \Omega_1 \text{Log } L_{it} + \Omega_2 \text{Log } Q_t + \Omega_3 \text{Log } \text{exp}_t + \Omega_4 \text{Log } \text{impp}_t \\ & + \Omega_5 \text{Log}\left(\frac{\text{PIB}}{(\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE})}\right)_t + \Omega_6 \text{Log}\left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}}\right)_t + V_t \end{aligned} \quad (26)$$

La non-stationnarité des variables économiques peut donner des régressions factices et donc des modèles insensés. Ceci nous amène à procéder à un test de stationnarité des variables des équations économétriques (25) et (26). Les tests Dickey-Fuller augmenté (ADF) et Kapetanios (KPSS) tiennent compte du problème d'autocorrélation des résidus du modèle. Ces tests consistent donc à contrôler directement l'autocorrélation dans le modèle en incluant un ou plusieurs termes autorégressifs différenciés.

Cette méthode nous a permis de blanchir les résidus juste après avoir déterminé le nombre de retard nécessaire. En effet, les tests ADF et KPSS montrent (voir annexe, Tableau16) que toutes les variables des équations ci-dessus sont non stationnaires en niveau mais stationnaires en différence première.

Ceci nous conduit à utiliser l'économétrie des variables non stationnaires et à développer des modèles à correction d'erreur (MCE) du travail et du salaire. La méthode d'estimation économétrique des équations repose sur la spécification de modèles à correction d'erreur. Cette approche a l'avantage de distinguer les élasticités de court terme et les élasticités de long terme de la demande de travail et du salaire réel.

Le développement de ces modèles exige en première étape la recherche d'éventuelles relations de long terme entre les variables des équations (25) et (26). Une fois que l'hypothèse de non-stationnarité des variables est confirmée, nous devons vérifier s'il y a une relation de cointégration. Il est nécessaire de mentionner que l'hypothèse nulle testée est l'absence de relation de cointégration entre les variables. Par conséquent, nous estimons les équations de l'emploi (25) et de salaire (26) par la méthode des moindres carrés ordinaires, au seuil

considéré, une statistique calculée inférieure à la valeur critique tabulée (-1,95) conduira au rejet de l'hypothèse nulle d'absence de cointégration.

A cette fin, nous avons utilisé la méthode à deux étapes d'Engel et Granger (1987) qui propose de reconsidérer le problème de stationnarité dans un cadre multivarié et étudie d'une manière efficace le problème d'intégration entre les dynamiques de court terme et l'équilibre de long terme via la liaison des processus non-stationnaires du court avec le long terme. En effet, l'application de la méthode d'Engel et Granger nous a permis de dégager les résultats de long terme présentés dans le tableau 16 ci-dessus.

Nous constatons l'existence d'une seule relation de long terme de la demande d'emplois dans les cinq secteurs considérés : IMD, THC, IME, MCCV et ICH. Sur le plan économétrique, la vérification de l'existence d'une relation de long terme de l'emploi ou du salaire a été basée sur un test de stationnarité des résidus dégagé de la relation en question. La dernière colonne du tableau 16 nous a permis de valider les relations de long terme trouvées.

On constate que les statistiques de Student sont toutes inférieures à la valeur théorique $(-1,95)^{100}$, ce qui confirme la stationnarité des résidus et l'existence d'une relation de long terme du salaire ou de l'emploi.

2.1.2 Estimation des relations de long terme de la demande de travail et du salaire

Dans cette sous-section, nous présentons les résultats économétriques de l'impact du commerce international sur le niveau de la demande d'emploi et sur le niveau de salaire à long terme dans chaque industrie manufacturière.

¹⁰⁰ Il s'agit d'une valeur théorique pour un seuil de 5% et pour un test de stationnarité basé sur un modèle sans constante et sans tendance.

Tableau 17 : Relations de long terme de la demande d'emploi et de salaire: Cas des secteurs IMD, THC, IME, MCCV et ICH

Variable Secteur	Équation	L	W	Q	Expp	Impp	PIB/ (LN+LP +LES)	PIB/ LSU	Test de cointégration	
									S.Stud	Valeur. Crit
IMD	D.TRA V	-	-0,06	0,98	-	0,013	-0,85	-0,06	-5,2	-1,95
		-	-0,05	0,99	0,005	-	-0,86	-0,05	-4,2	-1,95
	SALAI	-7,21	-	7,52	-	-	-5,21	-0,36	-4,3	-1,95
THC	D.TRA V	-	0,01	0,91	-0,03	0,02	-0,88	-0,04	-3,21	-1,95
	SALAI	3,20	-	-2,19	0,14	0,04	2,88	-	-4,5	-1,95
IME	D.TRA V	-	0,05	0,95	-	-	-0,88	-0,06	-2,8	-1,95
		-	0,13	0,74	0,08	-0,04	-0,03	-0,14	-3,1	-1,95
	SALAI	-6,105	-	0,25	-0,102	0,19	6,57	-0,31	-5,2	-1,95
MCCV	D.TRA V	-	-0,02	0,91	-0,006	0,023	-0,85	-0,11	-3,5	-1,95
	SALAI	1,117	-	-0,72	0,011	0,088	-	-	-4,8	-1,95
ICH	D.TRA V	-	-0,014	0,96	0,023	0,019	-0,860	-0,165	-4,1	-1,95
	SALAI	2,84	-	-2,37	-0,03	-0,23	2,40	-0,633	-3,2	-1,95

Ce qui attire notre attention est la forte élasticité de la demande du travail par rapport à la production des différents secteurs, un résultat empirique qui reste conforme à la théorie économique. En moyenne, l'élasticité de l'emploi par rapport à la production tourne autour de 1. Le salaire apparaît comme une variable par rapport à laquelle l'emploi reste insensible ou une variable qui n'a eu aucun effet sur la demande de travail dans toutes les industries manufacturières (IMD, THC, IME, MCCV et ICH).

Quant à l'équation de salaire, d'abord nous remarquons que la production a des effets très différents par secteur. Elle est liée positivement et fortement au salaire dans le secteur IMD et négativement dans les secteurs ICH et THC. Ensuite nous notons que la proportion de la productivité des travailleurs non qualifiés a un effet sur le niveau de salaire qui diffère d'un secteur à un autre (-5,21 dans le secteur IMD, 2,88 dans le secteur THC, 6,57 dans le secteur IME et enfin 2,40 dans le secteur ICH). Enfin, la productivité des travailleurs qualifiés entraîne la baisse des salaires réels.

Nos résultats économétriques du tableau 17 montrent que durant une longue période le commerce extérieur n'a pas eu un effet significatif sur la demande de travail. On constate que les élasticités de long terme de l'emploi dans les différents secteurs par rapport à l'exportation comme par rapport à l'importation sont faibles et tournent autour de 0,06 en moyenne.

La libéralisation des échanges extérieurs influe directement et indirectement sur le marché du travail, notamment sur le niveau de la demande de travail et sur le niveau de salaire réel. Notre étude empirique nous montre que les effets du commerce international sont assez différenciés selon que les secteurs sont principalement exportateurs ou importateurs et selon la perspective d'analyse distinguant les effets à court terme ou à long terme. Dans ce qui suit, nous interprétons les relations de long terme de la demande de travail et du salaire.

*** L'industrie chimique (ICH)**

Le secteur des industries chimiques (ICH) a réalisé en moyenne 11,56% de la production manufacturière au cours de la période 1983-2012, il a globalement consolidé ses parts sur le marché interne dans un environnement plus protectionniste, même si cette protection demeure inférieure à la moyenne enregistrée dans les industries manufacturières.

Équation de l'emploi

L'estimation de l'équation de l'emploi selon le modèle à correction d'erreur nous permet d'analyser les effets de long terme des variables explicatives adoptées dans notre modèle. Une élasticité faible et négative ($\beta_1 = -0,014$) de la demande de travail (offre de l'emploi) par rapport au salaire réel. Si le salaire augmente de 1% alors la demande de travail de la part des employés diminue de 0,014%, ce résultat coïncide avec les prédictions théoriques.

Une forte élasticité ($\beta_2 = 0,96$) de la demande de travail par rapport à la production. Une augmentation de 1% de la production va entraîner à long terme une augmentation de 0,96 % de la demande de travail. L'industrie chimique représente en moyenne un poids de 4,7 % dans l'emploi total des industries manufacturières.

Concernant l'impact des échanges extérieurs, les exportations de l'industrie chimique ont un effet positif à long terme sur l'offre de l'emploi, l'élasticité de l'offre de l'emploi par rapport à l'exportation est égale à ($\beta_3 = 0,023$). L'accroissement des exportations entraîne une hausse modeste de la demande de travail. Ce phénomène s'explique par l'évolution favorable de la demande extérieure des dérivés du phosphate (puisque l'industrie de transformation du phosphate représente la principale activité de cette industrie) ainsi que par la situation encourageante sur les marchés extérieurs qui se traduit par l'amélioration des prix.

Le coefficient du taux de pénétration des importations ($\beta_4 = 0,019$) est faible et positif. Ceci implique que l'évolution de 1% des importations va engendrer une augmentation de 0,019 %

de l'offre d'emploi. L'industrie chimique est considérée comme une industrie importable. L'ouverture de l'économie tunisienne aux échanges internationaux était considérée comme un stimulateur de la croissance économique. La réduction tarifaire encourage les firmes de l'industrie chimique à importer de nouvelles technologies favorisant l'emploi. La majorité des soldes de l'industrie chimique de 1983 à 2012 sont négatifs, sauf les années 1989 et 1992 et durant la période 1994-1999, ce qui n'a pas empêché ce secteur d'avoir un indicateur positif de contribution au solde commercial. Cela s'explique par le fait que le solde commercial négatif de ce secteur est relativement plus faible que le solde global des industries manufacturières pondéré par son poids dans la totalité des échanges manufacturiers. Les importations de l'industrie chimique sont essentiellement constituées de matières plastiques et caoutchouc nécessaires à la production des industries plasturgiques et pneumatiques. L'industrie chimique importe aussi les produits pharmaceutiques, les antibiotiques, les peintures, les huiles essentielles et la parfumerie. Il s'agit aussi d'un secteur où la valeur des technologies importées a enregistré une croissance rapide [(Saafi S.(2013))]. Cela signifie que l'augmentation des importations dans l'industrie chimique favorise la compétitivité de ce secteur sur le marché local et international, ce qui peut permettre la création de nouveaux emplois à long terme. Cependant, la création de l'emploi à long terme dans l'industrie chimique se matérialise grâce aux importations et aux exportations. Mais les faibles élasticités correspondantes à l'ouverture commerciale (0,019 et 0,023) nous permettent de conclure que la libéralisation des échanges a eu à long terme un effet marginal sur la demande de travail du secteur en question.

Dans les relations de long terme dégagées, nous constatons que la sensibilité relative de la demande de travail par rapport à la productivité des salariés non qualifiés PIB/(LN+LP+LSE) et qualifiés PIB/LSU est respectivement égale aux coefficients estimés ($\beta_5 = -0,86$) et ($\beta_6 = -0,165$). L'élasticité trouvée dans la relation de long terme estimée montre la faible sensibilité de l'offre d'emploi par rapport à la productivité des salariés qualifiés PIB/LSU. Le signe négatif indique que l'augmentation de la productivité des travailleurs quel que soit le niveau d'instruction, entraîne la diminution de la demande de travail. En effet, les firmes dans l'industrie chimique peuvent produire autant à long terme mais avec moins de salariés. Toutefois, dans l'industrie chimique il existe une complémentarité entre les avantages technologiques déjà acquis en Tunisie et les avantages technologiques du pays d'accueil. L'industrie chimique connaît une grande croissance de l'internationalisation de ses activités

de recherche, par conséquent à long terme la productivité de cette industrie augmente avec moins d'embauche de travailleurs. Ceci est dû aux nouvelles technologies. Nous pouvons donc conclure à une substituabilité entre les nouvelles technologies et les travailleurs, notamment les non qualifiés.

Équation de salaire

La recherche de l'impact de la libéralisation des échanges extérieurs sur le salaire réel dans l'industrie chimique nous amène à estimer l'équation de salaire selon le modèle à correction d'erreur. Nos résultats de cette dernière estimation sont présentés dans le tableau 16ci-dessus. Les résultats économétriques montrent qu'en longue période le commerce extérieur a un effet négatif sur le niveau de salaire réel des travailleurs.

L'emploi est corrélé positivement ($\Omega_1 = 2,84$) avec le salaire réel. C'est-à-dire qu'une hausse de la demande de travail de la part des entreprises de 1% entraîne à long terme une hausse des salaires de 2,84% ce qui confirme la loi de demande de travail.

Le niveau de salaire réel est sensible négativement avec la production, l'élasticité estimée étant de ($\Omega_2 = -2,37$). Cela signifie qu'un accroissement de 1% de la production a pour effet une diminution du niveau de salaire (ceci est non conforme à la théorie traditionnelle du commerce international).

Les exportations ont un effet négatif sur le salaire réel ($\Omega_3 = -0,03$). Une augmentation de 1% du taux de pénétration des exportations cause une diminution de 0,03% des salaires réels. Ce résultat peut paraître contradictoire avec la prédiction de la théorie traditionnelle du commerce international qui énonce que le salaire réel du facteur travail (abondant) augmente suite à l'augmentation des exportations. Ce résultat s'explique par la recherche des gains de compétitivité et par la baisse des salaires réels au sein des firmes de l'industrie chimique. Ceci dénote aussi une forte substituabilité des exportations des produits de l'industrie chimique tunisienne par rapport aux produits concurrents.

Les importations sont corrélées négativement avec le niveau de salaire réel ($\Omega_4 = -0,23$). Le niveau de salaire réel baisse à long terme suite à une augmentation du taux de pénétration des importations.

La productivité des travailleurs qualifiés PIB/LSU est corrélée négativement avec le niveau de salaire réel. L'augmentation de 1% de la productivité des travailleurs qualifiés va

engendrer une baisse de 0,633% du niveau de salaire réel. Par contre, l'augmentation de 1% de la productivité des travailleurs non qualifiés PIB/ (LN+LP+LES) va engendrer à long terme une hausse de 2,4 % du niveau de salaire réel. Ce secteur est étroitement lié aux ressources naturelles et est intensif en main-d'œuvre moins qualifiée.

Les importations du secteur des industries chimiques ont enregistré une croissance rapide après les années 1990. Toutefois ce secteur a connu durant certaines années (crise financières de l'année 2008) une récession au niveau de ses importations ainsi que de ses exportations. Cependant, la contribution de l'industrie chimique à l'emploi et à la croissance économique a été remise en question. En effet, la contribution des industries chimiques dans le PIB et dans les exportations totales a connu une décélération.

*** L'industrie de matériaux de constructions et verre (MCCV)**

L'industrie de MCCV est considérée comme un secteur exportateur qui est intensif en main d'œuvre non qualifié par rapport aux secteurs importateurs (IEQ). D'après l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation en Tunisie, à la fin de l'année 2012 le secteur MCCV compte plus de 700 entreprises. Le secteur MCCV emploie plus de 40 000 personnes. Il représente 6% du total des emplois des industries manufacturières. Le secteur MCCV se distingue par son utilisation importante des matières premières locales, d'où sa qualification comme un secteur à valeur ajoutée élevée.

Équation de l'emploi

Dans l'industrie MCCV nous remarquons que l'impact de la variation de salaire réel et de la production sur le niveau de l'offre d'emploi a le même effet que celui détecté dans l'industrie chimique. L'accroissement du salaire réel de 1% dans l'industrie MCCV engendre à long terme une baisse de la demande de travail de 0,02% et l'augmentation de la production de 1% va augmenter à long terme la demande de travail de 0,91%. Ces résultats coïncident avec ceux de la théorie traditionnelle du commerce international.

Quant à l'impact des exportations, nous remarquons que l'accroissement des exportations a un effet négatif sur la demande de travail contrairement à l'effet de l'importation. L'élasticité de l'emploi de long terme par rapport à l'exportation ($\beta_3 = -0,006$) et par rapport à l'importation est ($\beta_4 = 0,023$). Ceci implique qu'une hausse de l'exportation de 1% devrait entraîner une diminution à long terme d'environ 0,023% de la demande de travail du secteur

MCCV. Inversement, une hausse des importations de 1% devrait engendrer une augmentation à long terme de 0,006% de la demande de travail. Il y a donc une relation négative et significative entre les exportations et la demande de travail. Ceci indique que le fait d'entrer sur le marché des exportations ne garantit pas à lui seul une meilleure performance. Il semble bien que ce secteur a eu des difficultés à s'adapter au marché international et il y aura des pertes d'emplois à long terme. Il est possible que la concurrence que les entreprises subissent sur le marché international de la part des autres entreprises étrangères altère leur capacité d'exportation. Quant à l'importation nous notons que l'accroissement des importations va entraîner la création d'emplois. Ce résultat signifie que les biens et la technologie importés ne font pas forcément baisser la demande de travail.

La réaction de l'industrie vis-à-vis de la hausse de la productivité des travailleurs soit qualifiés ou non qualifiés, est la même que celle qui a eu lieu dans le secteur chimique. Ceci implique qu'une augmentation de 1% de la productivité des travailleurs non qualifiés ainsi que des qualifiés entraîne respectivement une diminution de $\beta_5 = -0,85$ et $\beta_6 = -0,11$ de la demande de travail dans le secteur MCCV. La productivité de cette industrie augmente avec moins d'embauche de travailleurs. Ceci est dû aux nouvelles technologies.

Équation de salaire

Le coefficient de l'emploi montre que l'augmentation de 1% de la demande de travail va entraîner la hausse des salaires de 1,117 %.

Le coefficient de la production est négatif dans cette industrie manufacturière (MCCV). Une augmentation de 1% de la production engendre une diminution de 0,72% du salaire réel dans ce secteur.

Quant à la dynamique des importations et des exportations, le coefficient d'élasticité du salaire réel dans ce secteur industriel par rapport à ces deux variables est plus important que dans le cas de l'équation de l'emploi. En effet, la hausse de 1% de l'exportation et de 1% de l'importation affectera positivement la demande de travail, respectivement de 0,011% et de 0,088%. La libéralisation commerciale peut en effet avoir une incidence positive sur le salaire réel dans le secteur MCCV.

Enfin, l'estimation de l'équation de salaire réel nous montre que l'effet de la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés sur le niveau de salaire réel est non significatif.

*** L'industrie mécanique et électrique (IME)**

Le secteur des industries mécaniques et électriques est le premier secteur en Tunisie avec 45% des exportations industrielles et 37% de l'ensemble des exportations de la Tunisie. Le marché tunisien des industries mécaniques et électriques présente des avantages concurrentiels tels que la mise en place de mesures d'encouragement à l'investissement (fiscales, financières, juridiques et sociales), la proximité géographique des marchés européens et l'accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Équation de l'emploi

Dans un premier temps, nous avons estimé dans ce secteur l'effet des différentes variables sans la prise en compte de l'effet de l'ouverture commerciale et nous avons obtenu les résultats suivants. La sensibilité de la demande de travail par rapport à un accroissement de 1% de salaire est de 0,05%. Ceci implique que malgré l'augmentation des salaires les entreprises continuent à embaucher de la main-d'œuvre dans le secteur IME. De même, une augmentation de 1% de la production engendre une création d'emploi de 0,95%. Mais ce qui est étonnant, c'est l'effet négatif de la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés sur le niveau de la demande de travail. Dans un deuxième temps nous avons incorporé l'effet du commerce international par l'intégration du taux de pénétration des exportations et des importations. Nous avons remarqué que la sensibilité de la demande de travail par rapport au salaire a augmenté en passant de 0,05% à 0,13%. Et par rapport à la production elle s'est affaiblie en passant de 0,95% à 0,74%. Quant à l'impact de la productivité des travailleurs non qualifiés, il a gardé le même effet négatif mais plus faible. Une augmentation de 1% de la productivité des travailleurs non qualifiés causera à long terme une diminution de la demande de travail de 0,03% au lieu de 0,88 (en absence du commerce international). Par contre l'effet de la productivité des travailleurs qualifiés sur la demande de travail est resté négatif mais plus élevé. En effet, l'augmentation de 1% de la productivité des travailleurs qualifiés va engendrer à long terme une baisse de la demande de travail de 0,14 au lieu de 0,06 (en absence de l'effet du commerce international). Ceci implique que le commerce extérieur rend la demande de travail plus sensible à la productivité des travailleurs qualifiés que par rapport à la productivité des travailleurs non qualifiés.

Concernant l'effet de l'ouverture commerciale nous notons qu'une augmentation de 1% des exportations engendrera à long terme une création de l'emploi dont la demande de travail

augmentera de 0,08%. Par contre l'accroissement de 1% des importations baissera la demande de travail à long terme de 0,04. La hausse des importations induit des effets d'efficacité du processus de production et engendre une baisse de la demande de travail. L'intensification de la concurrence étrangère se traduit par des effets d'efficacité plus importants et donc par une perte au niveau de la demande de travail dans le secteur manufacturier IME, à savoir que les importations dans ce secteur sont importantes.

Équation de salaire

Dans le secteur IME la hausse de la demande de travail de la part des entreprises engendrera une baisse des salaires. Ceci nous permet de déduire que l'IME a comprimé ses coûts malgré ses besoins en main-d'œuvre et cela pourra se confirmer par la faible sensibilité de la demande de travail par rapport à la production. Une hausse modeste du niveau de salaire (0,25%) s'observera suite à l'accroissement de 1% de la production.

Les salaires des travailleurs de l'IME, sont corrélés négativement avec le niveau des exportations et positivement avec le niveau des importations. En effet, la hausse des exportations de 1% baissera le niveau du salaire réel de 0,102% et la hausse des importations de 1% augmentera le niveau du salaire réel de 0,19%.

Nous remarquons que le niveau de salaire réel est très sensible par rapport à la productivité des travailleurs non qualifiés avec une élasticité de ($\Omega_5 = 6,57$). Ceci signifie que l'accroissement de 1% de la productivité de la main-d'œuvre non qualifiée augmentera le niveau de salaire réel de 6,57%. Par contre, une augmentation de la productivité de la main-d'œuvre qualifiée de 1% entraînera plutôt une baisse du niveau du salaire réel de 0,31%.

*** L'industrie de textile, habillement et cuir (THC)**

Le secteur de l'industrie textile, habillement et cuir demeure le premier secteur manufacturier en Tunisie en termes de poste d'emplois et de nombre d'entreprises (à la fin de l'année 2012). Ce secteur du marché tunisien présente des avantages liés à la proximité géographique du marché européen, à la qualité de sa production et à la rapidité de l'exécution des commandes. C'est un acteur clé de l'économie tunisienne. Il représente 44% de l'emploi industriel, il est présent dans les régions les moins développées du pays et il a un potentiel fort de création d'emplois, particulièrement pour les jeunes, selon une étude menée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) de la Suisse. Néanmoins, la concurrence sur le marché de l'UE s'est très

fortement accrue depuis les années 2000, engendrant une forte chute des prix et une baisse des parts de marché de la Tunisie.

Équation de l'emploi

Le coefficient d'élasticité de l'emploi par rapport au salaire réel est faible et est égal à 0,01. À l'inverse, le coefficient relatif à la variable production est important et se situe à 0,91.

S'agissant de l'impact de l'ouverture sur l'emploi, les résultats des estimations sont surprenants, ils font ressortir un effet négatif vis-à-vis de l'exportation et un effet positif vis à vis de l'importation. Le coefficient de la variable exportation dont le signe est négatif (-0,03) indique qu'une hausse de 1% des exportations causera une baisse de la demande de travailleurs de la part des firmes de l'industrie THC.

Inversement, le coefficient relatif à l'importation est égal à 0,02 ce qui signifie que l'augmentation de 1% des importations entraînera une création de l'emploi de 0,02%.

On remarquera cependant que la sensibilité de l'emploi par rapport à la productivité des travailleurs non qualifiés est beaucoup plus importante comparativement à l'estimation de la sensibilité de l'emploi par rapport à la productivité des travailleurs qualifiés. En effet, une augmentation de 1% de la productivité des travailleurs non qualifiés et qualifiés engendrera respectivement une baisse de la demande de travail de la part des entreprises de 0,88% et 0,04%.

Équation de salaire

La hausse de la demande de travail de 1% est susceptible d'engendrer, toutes choses étant égales par ailleurs, une amélioration du niveau de salaire réel de l'ordre de 3,2%. Alors que l'amélioration de la production de 1% en présence de l'ouverture commerciale, d'après les résultats des estimations, baissera le niveau de salaire réel de 2,19%.

La dynamique d'ouverture est influencée par le rythme de pénétration des importations et des exportations. Il ressort de ce modèle que la libéralisation commerciale pour l'industrie de THC a un effet positif sur le niveau de salaire réel même si les coefficients d'élasticité estimés selon ce modèle sont relativement faibles. L'élasticité du niveau de salaire réel à l'exportation est évaluée à 0,14 et celle à l'importation est évaluée à 0,04 ; ce qui révèle l'effet positif de la libéralisation du commerce extérieur sur le niveau de salaire réel des travailleurs.

Enfin, l'accroissement de la productivité des travailleurs aura des retombées positives sur le niveau de salaire. En effet, les salaires augmentent de 2,88% suite à l'augmentation de la productivité des travailleurs non qualifiés. Par contre, l'accroissement de la productivité des travailleurs qualifiés aura un effet non significatif sur le niveau de salaire.

*** L'industrie manufacturière diverse (IMD)**

Le secteur des industries manufacturières diverses regroupe les activités qui peuvent être classées parmi les branches suivantes : branche « bois, liège et ameublement », branche « pâte, papier et carton » et branche « diverses ». Le secteur des industries manufacturières diverses comporte près de 562 entreprises et emploie 31 810 personnes (à la fin de l'année 2012) avec la création de 1 000 postes d'emploi par an en moyenne sur la période 2009-2012. Néanmoins, le recensement dans ce secteur est difficile à établir du fait que la majorité des micro-entreprises appartiennent au secteur non structuré. Les industries manufacturières diverses sont hétérogènes et segmentées. Ces différences tiennent aussi, en grande partie, aux disparités des niveaux technologiques. Par ailleurs, l'ouverture de l'économie tunisienne sur l'espace mondial, notamment l'espace européen, a certainement un impact accélérateur sur les changements observés au fil du temps.

Équation de l'emploi

La hausse du salaire réel de 1% entrainera la baisse autour de 0,05% de la demande de travail de la part des firmes. Alors que la hausse de la production de 1% augmentera la demande de travail autour de 0,98%.

Dans notre modèle nous avons intégré de façon explicite la dynamique des importations et des exportations. L'ouverture mesurée à travers le degré de pénétration des exportations et des importations a un impact réel sur la dynamique de l'emploi avec des coefficients d'élasticité respectifs de 0,005 et 0,013. L'ouverture commerciale aura induit un élargissement peu sensible de la demande de travail. L'accroissement de la productivité de la main-d'œuvre non qualifiée et qualifiée agira négativement sur le niveau de la demande de travail. La hausse de 1% de chacune de ces deux dernières variables entraînera la chute de la demande de travail respectivement aux alentours de 0,86% et 0,05%.

Équation de salaire

Dans l'industrie manufacturière diverses l'accroissement de la demande de travail de 1% révèle une diminution assez importante du niveau de salaire réel de 7,21%. Quant à la production, son accroissement de 1% sera suivi par une hausse du salaire réel de 7,52% à long terme. Par contre, nous remarquons des effets non significatifs à long terme de l'accroissement des échanges extérieurs (exportations et importations) sur le niveau de salaire réel.

Par ailleurs, le développement de la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés agira à long terme négativement sur le niveau de salaire. Ceci signifie qu'une augmentation de 1% au niveau de la productivité de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée au sein de l'IMD débouchera respectivement sur une diminution du niveau de salaire de 0,36% et 5,21%. Nous remarquons que le salaire est plus sensible à la productivité des travailleurs non qualifiés.

2.1.3 Conclusion

D'après les résultats de l'estimation du modèle à correction d'erreur de l'équation de l'emploi et de salaire par la méthode d'Engel et Granger nous pouvons conclure sur les faits suivants :

* Pour la détermination du niveau de salaire réel :

- Les importations et les exportations n'ont pas d'effet sur le niveau de salaire réel.
- Les importations affectent négativement et faiblement le niveau de salaire réel dans l'IME et l'ICH.
- L'emploi est la variable la plus explicative dans la fixation des salaires réels mais il n'y a pas de spécification sectorielle.
- La productivité des travailleurs non qualifiés (PTNQ) est très significative quel que soit le secteur, alors il n'y a pas de spécification sectorielle dans la relation entre la PTNQ et le salaire. La PTNQ est négative dans le secteur IMD et positive ailleurs.
- La production n'intervient pas dans les secteurs IME et MCCV, mais elle intervient pour les secteurs IMD, THC et même fortement au sein des secteurs IMD et ICH.

Nous pouvons en déduire qu'il y a une différenciation au niveau des salaires suite à la libéralisation des échanges extérieurs. En effet, nous pouvons récapituler dans le tableau ci-

dessous les variables les plus significantes dans la fixation du niveau de salaire pour chaque secteur.

Tableau 18 : Variables déterminantes du niveau de salaire

Variables Secteurs	Emploi		Production		PTNQ*	
	Signe	Effet	Signe	Effet	Signe	Effet
IMD	Négatif	Fort	Positif	Fort	Négatif	
IME	Négatif	Fort	Positif	Marginal	Positif	Fort
THC	Positif		Négatif		Positif	
MCCV	Positif		Négatif	Marginal	NS	
ICH	Positif		Négatif		Positif	

PTNQ : La productivité des travailleurs non qualifiés.

NS : Non significatif.

* Pour la détermination du niveau de la demande de travail:

- La production est la variable la plus significative et donc les secteurs ne se différencient pas par la production.
- Les importations et les exportations ont un effet marginal sur la demande de travail.
- L'importation est la variable la moins significative et il n'y a pas de spécificité sectorielle vis-à-vis de la relation entre les importations et la demande de travail.

Nous pouvons retenir qu'il y a une homogénéité sectorielle au niveau de la détermination de la demande de travail après la libéralisation du commerce extérieur.

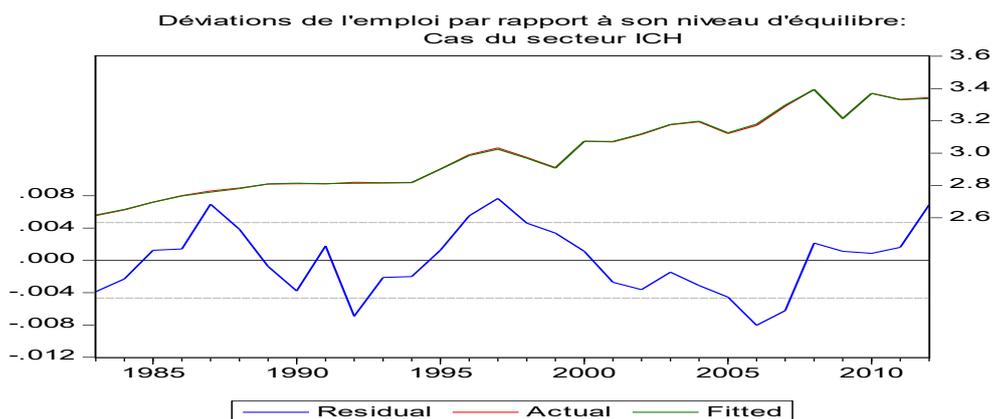
À partir des relations de long terme trouvées, nous dégagons les déviations de la demande de travail et du salaire par rapport à leur niveau d'équilibre (valeur observée est égale à la valeur estimée) et ce en calculons les résidus (déviations) de ces relations de long terme.

***Cas de l'équation de l'emploi**

Le développement et l'estimation des modèles à correction d'erreur de la demande travail et de salaire des secteurs considérés nous permettent de dégager l'effet de long terme de la libéralisation commerciale sur ces deux agrégats. A cette fin, nous commençons par dégager les résidus des relations de long terme pour calculer les termes de correction d'erreur.

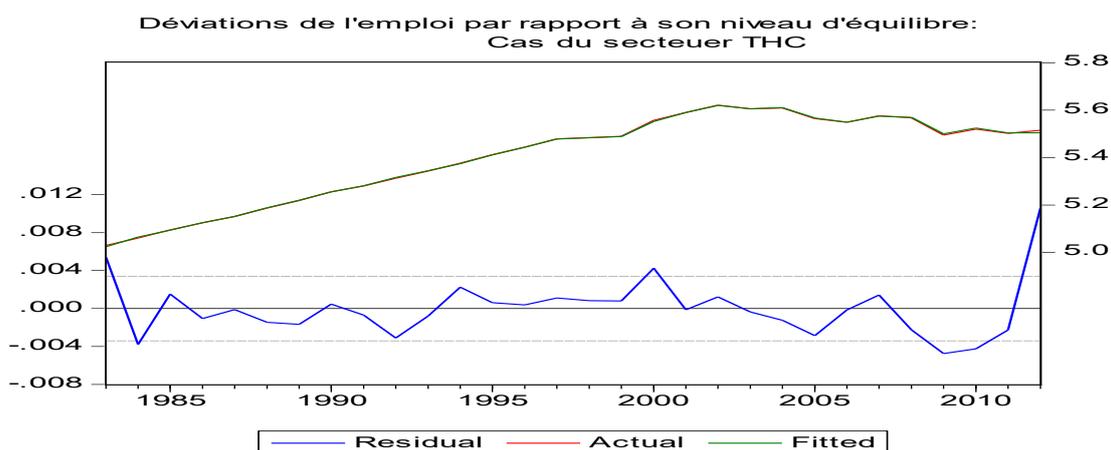
Toutes les relations de long terme de l'emploi (la demande de travail) indiquent que les résidus calculés à partir de ces relations sont stationnaires et que leur dynamique reflète le comportement des employeurs en terme de demande de travail. Les graphiques ci-dessous présentent ces résidus :

Graphique 6



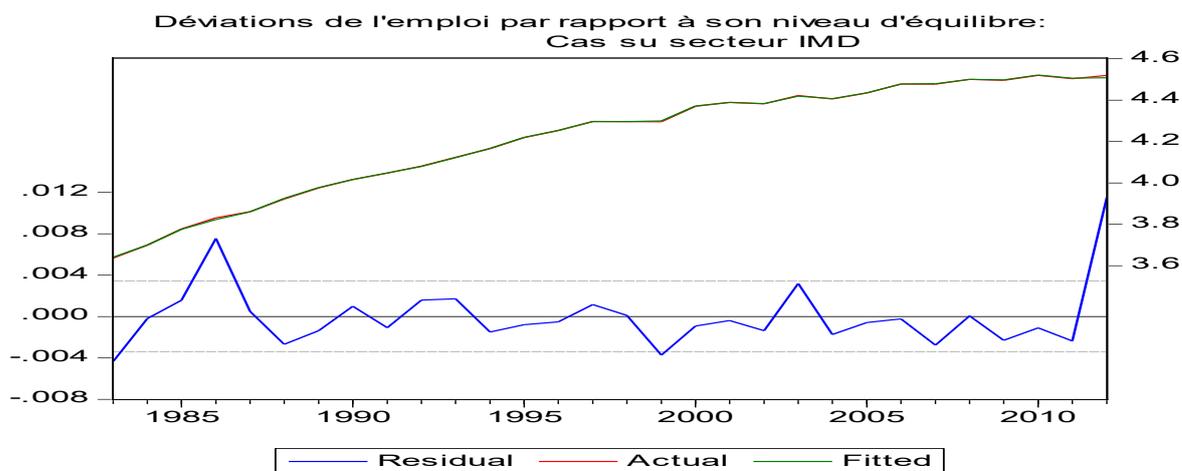
Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

Graphique 7



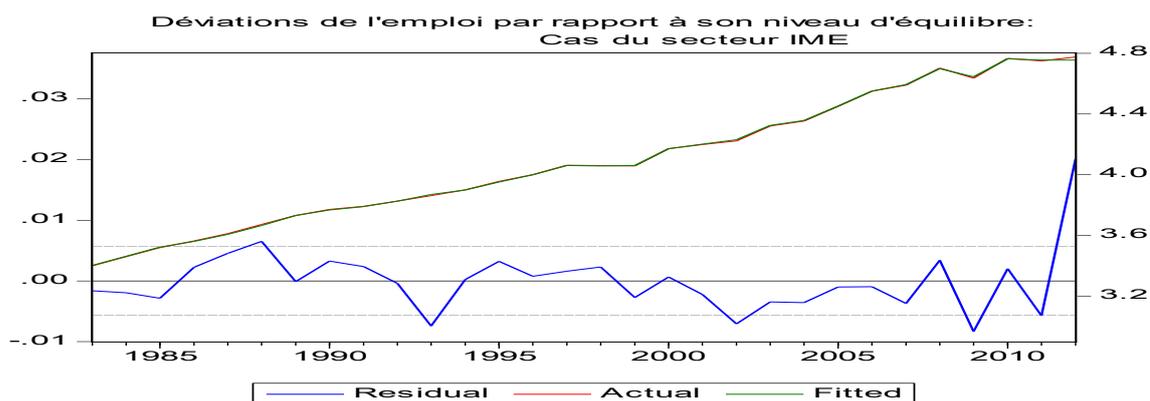
Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

Graphique 8



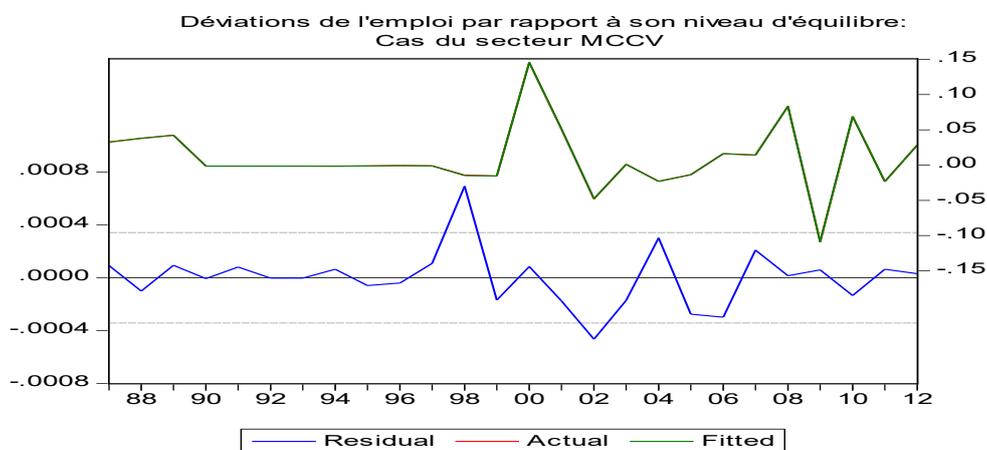
Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

Graphique 9



Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

Graphique 10



Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

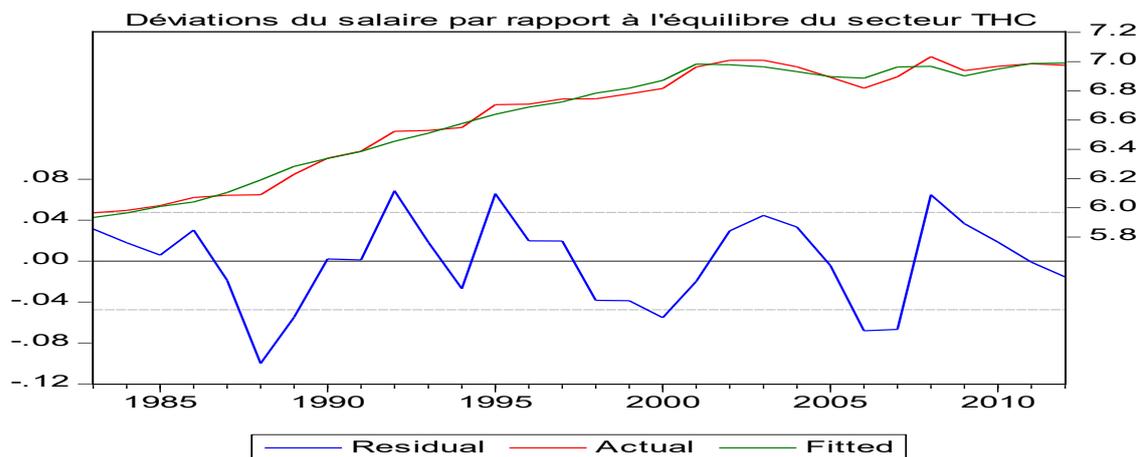
L'analyse graphique des déviations de l'emploi dans les secteurs ICH, THC, IMD, IME et MCCV montre que celle-ci tournent autour de zéro d'une façon stationnaire. En effet, les déviations positives indiquent que la demande de travail dans un secteur donné a augmenté plus qu'il n'était prévu, ce qui permet de dire qu'il s'agit d'une bonne politique d'emploi. Alors que les déviations négatives montrent une baisse de la demande de travail plus qu'il n'aurait fallu, ce qui implique l'adoption d'une mauvaise politique d'emploi dans l'industrie.

Ce qui attire notre attention dans les déviations ci-dessus est l'importance des valeurs négatives qui ont dominé la dynamique des résidus dans les secteurs ICH et MCCV. Dans les secteurs IMD, THC et IME, les déviations ne sont pas tellement énormes par rapport à l'équilibre et montrent une similitude dans leur politique de long terme de l'emploi.

*Cas de l'équation de salaire

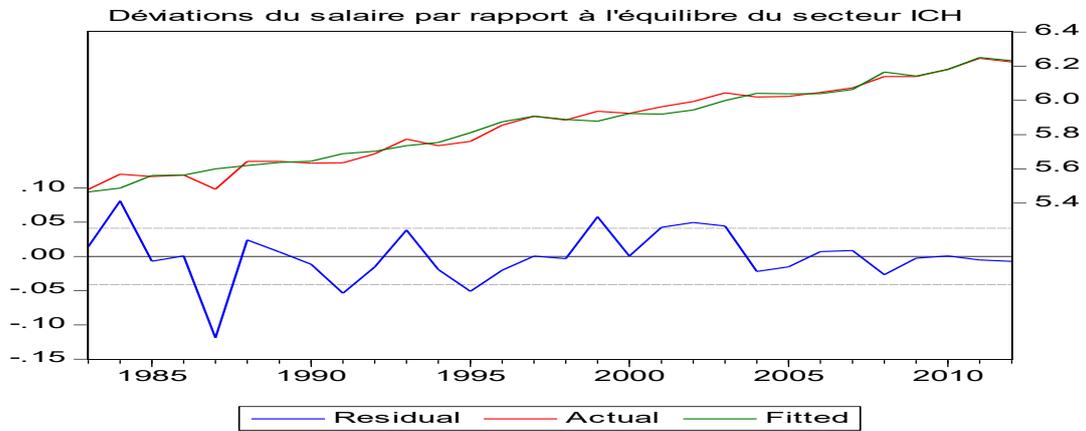
En ce qui concerne les déviations de salaire dans les secteurs ICH, TCH, IMD, IME et MCCV, les graphiques ci-dessous montrent leur dynamique :

Graphique 11



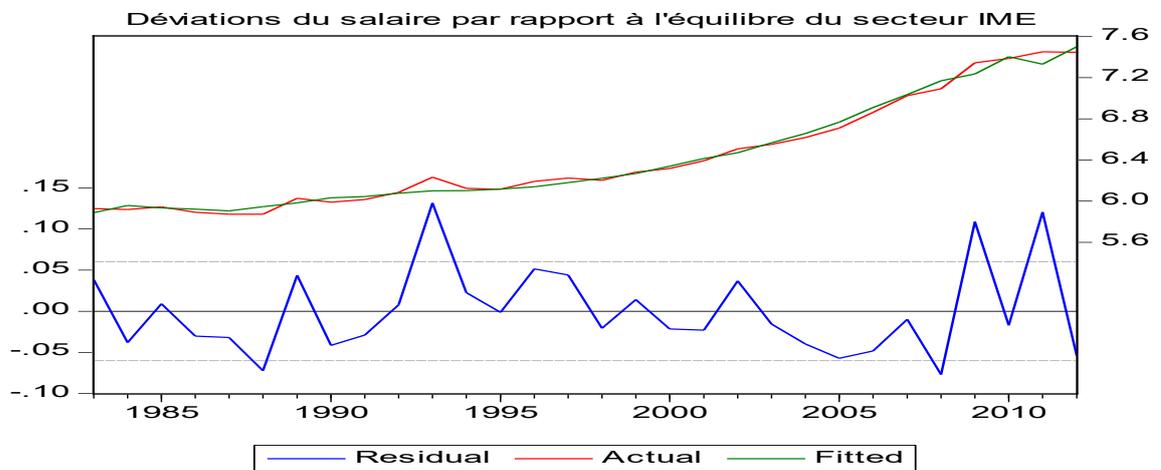
Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

Graphique 12

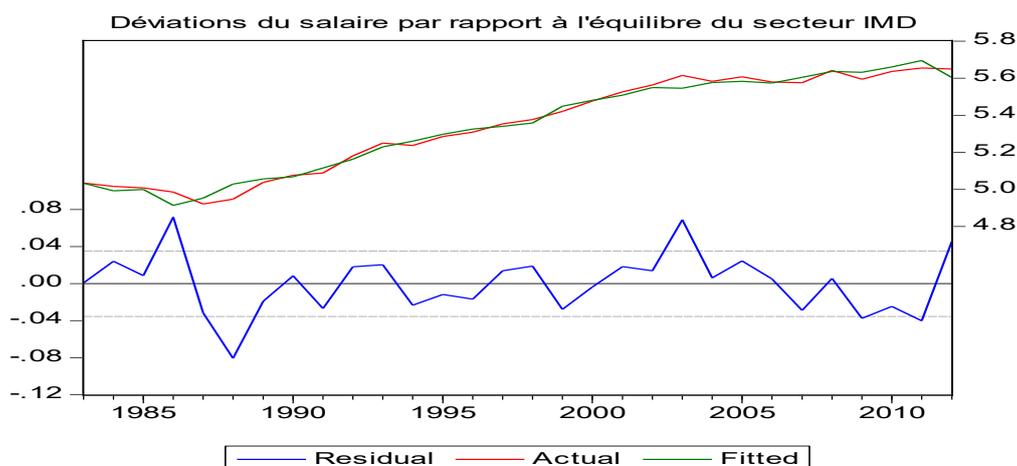


Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

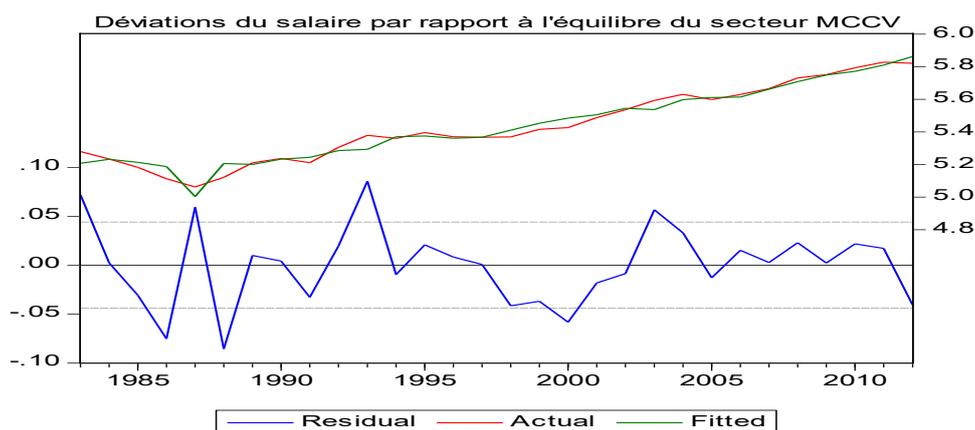
Graphique 13



Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

Graphique 14

Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

Graphique 15

Source : Auteur à partir des données provenant de l'IEQ

On constate que les déviations du salaire par rapport à l'équilibre dans les secteurs IME, IMD et ICH tournent presque autour de zéro et possèdent presque la même dynamique puisqu'il s'agit de trois secteurs importables. Les autres secteurs, THC et MCCV, étant classés comme secteurs exportables, leurs déviations constatées sont plus au moins grandes par rapport à l'équilibre. Ces secteurs n'ont pas les mêmes déviations du salaire par rapport à l'équilibre.

Nous constatons aussi que dans les deux secteurs THC et MCCV, il y a une politique qui ponctionne les salaires, surtout durant la période 1994-2000. Ceci confirme que chaque secteur a sa propre dynamique de régulation.

Section 3 : Effets différenciés des échanges commerciaux à court terme sur le marché du travail par secteur

Nous avons décomposé cette section en trois stades qui se présente comme suit:

- Le modèle à correction d'erreur (ECM) à court terme.
- Présentation et interprétation des résultats économétriques de l'équation de l'emploi à court terme.
- Présentation et interprétation des résultats économétriques de l'équation de salaire à court terme.

3.1 Le modèle à correction d'erreur (ECM)

Comme nous l'avons déjà précisé, l'estimation des modèles à correction d'erreur de la demande de travail et de salaire dans les différents secteurs en question exige a priori le calcul des termes de correction d'erreur par rapport à l'équilibre dans les secteurs manufacturés (ICH, IME, IMD, THC et MCCV) que l'on note ECTICH, ECTIME, ECTIMD, ECTTHC et ECTMCCV.

Ces termes se calculent à partir des relations de court terme présentées dans le tableau 19. En effet, d'après le théorème de la représentation d'Engel et Granger (1987), l'existence d'une relation de long terme nous permet d'écrire un modèle ECM.

Or, pour tous les secteurs manufacturés nous avons trouvé une relation de long terme, ce qui nous permet de spécifier les modèles à correction d'erreur de demande de travail et de salaire pour les différents secteurs qui sont spécifiés comme suit :

Équation de l'emploi

$$\begin{aligned}
 \Delta \text{Log } L_t = & \lambda_0 + \sum_{i=0}^3 \lambda_{1i} \Delta \text{Log } L_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \lambda_{2i} \Delta \text{Log } W_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \lambda_{3i} \Delta \text{Log } Q_{t-i} \\
 & + \sum_{i=0}^3 \lambda_{4i} \Delta \text{Log } \text{expp}_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \lambda_{5i} \Delta \text{Log } \text{impp}_{t-i} \\
 & + \sum_{i=0}^3 \lambda_{6i} \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE}} \right)_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \lambda_{7i} \Delta \text{Log } \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}} \right)_{t-i} + \rho_1 \text{ECTX} \\
 & + W_{1t}
 \end{aligned} \tag{27}$$

Équation de salaire

$$\Delta \text{Log } W_t = \alpha_0 + \sum_{i=0}^3 \alpha_{1i} \Delta \text{Log } L_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \alpha_{2i} \Delta \text{Log } W_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \alpha_{3i} \Delta \text{Log } Q_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \alpha_{4i} \Delta \text{Log } \text{exp}_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \alpha_{5i} \Delta \text{Log } \text{imp}_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \alpha_{6i} \Delta \text{Log} \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LN} + \text{LP} + \text{LSE}} \right)_{t-i} + \sum_{i=0}^3 \alpha_{7i} \Delta \text{Log} \left(\frac{\text{PIB}}{\text{LSU}} \right)_{t-i} + \rho_2 \text{ECTX} + W_{2t} \quad (28)$$

Le modèle ECM ci-dessus sera estimé pour les secteurs ICH, IME, IMD, THC et MCCV en utilisant la méthode GETS (General to Specific) de D.Hendry (1995).

Cette méthode d'estimation retient seulement les variables possédant des estimateurs statistiquement significatifs. Sur le plan économique, le modèle ECM explique la dynamique conjoncturelle de la demande de travail ainsi que celle des salaires. Ceci justifie l'apparition de toutes les variables des équations (27) et (28) en termes de variation absolue.

ECTX indique les termes de correction d'erreur qui changent avec la nature du secteur. Ainsi, dans nos équations estimées la lettre X change avec la nature de l'équation estimée.

Nous avons alors ECTTHC lorsqu'il s'agit des équations de demande de travail et de salaire du secteur THC, ECTIME lorsqu'il s'agit des équations du secteur IME, ECTIMD lorsqu'il s'agit des équations du secteur IMD, ECTICH lorsqu'il s'agit des équations du secteur ICH et ECTMCCV lorsqu'il s'agit des équations du secteur MCCV.

Les résultats économétriques de l'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires des équations (27) et (28) pour les différents secteurs sont résumés dans les tableaux ci-dessous 19, 19bis, 20 et 20bis.

3.2 Présentation et interprétation des résultats économétriques de l'équation de l'emploi à court terme

Les résultats de l'estimation de l'équation de l'emploi à court terme sont mentionnés dans le tableau (19) ci-dessous.

Tableau 19: Estimation des modèles ECM de l'emploi à court terme par secteur

	ICH		THC		IMD		IME		MCCV	
	Coef	T.Stat	Coef	T.Stat	Coef	T.Stat	Coef	T.Stat	Coef	T.Stat
$\Delta L L_{t-1}$	0,262	9,770	0,690	13,259	-1,386	-13,704	0,344	6,907	0,679	4,638
$\Delta L L_{t-2}$	-5,399	-4,371			2,413	14,218	1,389	43,394		
$\Delta L L_{t-3}$	5,673	4,978					-0,833	-10,535		
$\Delta L W_t$	-0,001	-0,308	0,0005	0,360					0,002	2,765
$\Delta L W_{t-1}$	0,009	1,513					0,0009	-2,891	-0,002	-0,802
$\Delta L W_{t-2}$	0,003	0,680			0,0001	0,095				
$\Delta L W_{t-3}$	0,005	1,047								
$\Delta L Q_t$	0,994	365,935	0,997	313,888	0,984	183,826	0,998	2130,589	0,990	450,363
$\Delta L Q_{t-1}$	-0,260	-10,342	-0,696	-13,728	1,386	13,925	-0,345	-6,878	-0,679	-4,592
$\Delta L Q_{t-2}$	5,399	4,3652			-2,427	-14,536	-1,389	-43,399		
$\Delta L Q_{t-3}$	-5,673	-4,985					0,834	10,545		
$\Delta L \text{ exppt}$					0,0002	-1,255			-0,001	-1,377
$\Delta L \text{ exppt-1}$					0,0002	-1,068				
$\Delta L \text{ exppt-2}$					0,0007	-3,955				
$\Delta L \text{ exppt-3}$					0,0007	-3,334				
$\Delta L \text{ imppt-3}$			-0,001	-1,364						
$\frac{\Delta L}{(\text{PIB/LN+LP+LSE})_t}$	-0,760	-108,14	-0,931	-236,384	-0,895	135,203	-0,856	-727,311	-0,888	256,855
$\frac{\Delta L}{(\text{PIB/LN+LP+LSE})_{t-1}}$	0,264	10,085	0,704	14,900	-1,438	-15,782	0,113	2,635	0,707	5,485
$\frac{\Delta L}{(\text{PIB/LN+LP+LSE})_{t-2}}$	-4,976	-4,474			2,380	14,540	1,509	44,499	-0,090	-3,021
$\frac{\Delta L}{(\text{PIB/LN+LP+LSE})_{t-3}}$	5,262	5,035					-0,844	-10,862	0,042	2,090
$\Delta L (\text{PIB/LSU})_t$	-0,234	-33,454	-0,060	-53,344	-0,092	-42,463	-0,143	-125,269	-0,110	-37,753
$\Delta L (\text{PIB/LSU})_{t-1}$			-0,006	-2,038	0,044	5,348	0,231	31,536	-0,029	-1,671
$\Delta L \text{ PIB}/(\text{LSU})_{t-2}$	-0,418	-3,309			0,035	5,643	-0,120	-16,844	0,090	3,011
$\Delta L (\text{PIB/LSU})_{t-3}$	0,412	4,318					0,010	4,962	-0,042	-2,148
ECT_{t-1}	-0,107	-1,603	-0,029	-2,666	-0,192	-1,975	-0,028	-3,765	-0,133	-2,186
C	-0,006	-7,4600	0,0053	-18,070	0,0006	1,0720	0,0003	-4,1498	0,0038	-2,4825
R-squared	0,999990		0,999939		0,999985		0,999999		0,999978	
Durbin-Watson Stat	1,608638		1,904239		1,457260		1,781608		2,098703	

Les effets de notre estimation économétrique à court terme dans tous les secteurs sont obtenus en additionnant les différents effets de court terme (voir le tableau

19bis ci-dessous) obtenus à différents instants dans chaque équation du tableau ci-dessus. On constate que tous ces effets sont statistiquement significatifs. De plus nous obtenons un résultat économique de court terme différent de celui obtenu en longue période.

Tableau 19bis: Résumé des estimations des modèles ECM de l'emploi à court terme par secteur

SECTEUR	ICH	THC	IMD	IME	MCCV
VARIABLE/COEFFICIENT	Coef	Coef	Coef	Coef	Coef
$\Delta L L_{t-i}$	0,536	0,690	1,027	0,900	0,679
$\Delta L W_{t-i}$	0,017	0,0005	0,0001	-0,0009	-0,0001
$\Delta L Q_{t-i}$	0,458	0,301	-0,056	0,098	0,311
$\Delta L \text{ expp}_{t-i}$			-0,002		-0,001
$\Delta L \text{ imp}_{t-i}$		-0,001			
$\Delta L (\text{PIB/LN+LP+LSE})_{t-i}$	-0,209	-0,226	-0,046	-0,078	-0,229
$\Delta L (\text{PIB/LSU})_{t-i}$	-0,240	-0,067	-0,012	-0,021	-0,091

* L'industrie chimique (ICH)

La variation de la demande de travail est liée positivement à son niveau antérieur, l'élasticité de la demande de travail par rapport à leurs niveaux antérieurs remonte à trois périodes dans le passé. Un accroissement de 0,536% ($0,536 = 0,262 - 5,399 + 5,673$) du niveau de la demande de travail à l'instant « t » est dû à une augmentation de 1% de la variation de l'emploi durant les trois années qui précèdent.

La variation de salaire durant les années t-1, t-2 et t-3 de 1% entraîne un accroissement du niveau de l'emploi de 0,017%. Ainsi, la variation de la production durant les années t, t-1, t-2 et t-3 vers la hausse de 1% engendre un effet positif sur le niveau de la demande de travail de 0,458%. Il en est ainsi parce que l'augmentation de la valeur ajoutée implique un revenu plus important conduisant naturellement à une consommation plus élevée. Celle-ci est souvent nécessaire pour la création d'emplois.

Par ailleurs, la variation des exportations et des importations n'ont aucun effet significatif sur la variation de la demande de travail à court terme. Ces résultats s'avèrent divergents de la réalité économique.

Quant à la variation de la productivité des travailleurs non qualifiés PIB/ (LN + LPR + LSE) et qualifiés PIB/ LSU, leur augmentation de 1% baissera le niveau de la demande de travail à court terme respectivement de 0,209% et de 0,24%.

*** L'industrie du textile, habillement et cuir (THC)**

Nous remarquons que la variation de l'emploi, du niveau de salaire, de la production, de la productivité des travailleurs non qualifiés et qualifiés dans l'industrie THC ont le même effet que celui enregistré au niveau de l'industrie chimique. En effet, l'élasticité de l'emploi par rapport au, salaire réel, à la production, à la productivité des travailleurs non qualifiés et à la productivité des travailleurs qualifiés est égale respectivement à 0,69%, 0,0005%, 0,301%, -0,226% et -0,0671. Sauf que l'effet de la variation de salaire réel (qui remonte à trois périodes dans le passé) à pratiquement aucun effet sur la variation de la demande de travail.

Dans l'industrie THC, l'estimation fait apparaître que les entreprises exportatrices risquent de minimiser leur demande de travail suite à une hausse des importations. En effet, une augmentation de la variation des importations de 1% entraîne une décélération faible du niveau de la variation de la demande d'emploi de 0,001%. Quant à l'élasticité de la demande de travail par rapport à l'exportation, elle est non significative. Ce résultat s'avère divergent de la réalité économique.

*** L'industrie manufacturière diverses (IMD)**

Premièrement, le coefficient de la variation de la variable dépendante retardée (ΔL_{t-3}) est positif. Ce coefficient est important dans cette industrie en le comparant à ceux des autres industries (0,536 dans l'ICH, 0,69 dans l'ITHC, 1,027 dans l'IMD, 0,9 dans l'IME et 0,679 dans l'IMCCV). Il y a une vitesse d'ajustement assez lente dans ce secteur IMD. Ce lent ajustement va de pair avec les insuffisances du marché du travail tunisien.

Deuxièmement, la variation des salaires est corrélée positivement et de façon marginale (0,0001) avec la variation de la demande de travail (variation de l'offre de l'emploi). Selon la loi de la demande de travail : si les salaires augmentent, l'emploi diminue et vice versa. Cette règle n'est pas vérifiée dans toutes les industries manufacturières. En effet, dans l'ICH, l'ITHC et l'IMD la hausse des salaires en termes de variation baissera la variation de l'offre de l'emploi (variation de la demande de travail).

Troisièmement, l'élasticité de la demande de travail par rapport à la variation de la production est négative mais très faible (-0,0009). Alors que selon les prédictions théoriques, la production est liée positivement à la demande de travail de la part des entreprises.

Quatrièmement, l'effet de l'ouverture commerciale est faible dans ce secteur, en effet, une hausse de 1% de la variation de l'exportation engendrera une augmentation de 0,002% de la variation de la demande de travail. Quant à l'effet de la variation des importations, nous avons obtenu un coefficient non significatif.

Enfin, l'élasticité de la variation de la demande de travail par rapport à la variation de la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés est négative. En effet, l'accroissement de 1% de la variation de la productivité des travailleurs non qualifiés et qualifiés baissera respectivement la variation de la demande de travail de 0,078% et 0,021%.

*** L'industrie mécanique et électrique (IME)**

D'abord, nous remarquons que le coefficient de la variation de la variable dépendante retardée (ΔL_{t-3}) est égal à 0,9, ceci nous confirme la rigidité du marché du travail de l'IME. Ensuite, nous notons que la variation de salaire de 1% baissera à court terme la variation de la demande de travail d'une manière négligeable de 0,0009% (inversement à l'ICH, l'IMD et l'ITHC). Puis, l'élasticité de la variation de la demande de travail par rapport à la variation de la production est positive (0,098), le signe de l'élasticité est conforme aux prédictions théoriques.

L'impact de la variation des exportations et des importations sur la variation de la demande de travail est non significatif (comme dans les ICH). Enfin, nous notons que l'effet de la variation de la productivité des travailleurs quel que soit leur niveau de qualification agira négativement sur la variation de la demande de travail. Une hausse de 1% de la variation de la productivité des travailleurs non qualifiés baissera la variation de la demande de travail de 0,078%. Par ailleurs, la variation de la productivité des travailleurs qualifiés de 1% vers la hausse rabattra à court terme la variation de la demande de travail de 0,021%.

*** L'industrie des matériaux de construction, céramique et verre (MCCV)**

Les résultats de l'estimation de l'équation de l'emploi à court terme du secteur MCCV sont très proches de ceux obtenus au sein du secteur THC. Ces deux secteurs (THC et MCCV)

sont exportables. En effet, à court terme la stratégie de développement au sein de ces deux secteurs est plus au moins la même. Nous remarquons que la variation de certaines variables agit de la même manière et quasiment avec une même ampleur sur le niveau de la variation de la demande de travail. En effet, dans le secteur MCCV le coefficient de la variation de la variable dépendante retardée (ΔL_{t-3}) est positif. Une augmentation de 1% de cette dernière variable entraînera la hausse de la variation de la demande de travail de 0,679% (0,69% dans le secteur THC).

Ceci nous permet de déduire la rigidité du marché du travail à court terme dans l'industrie MCVV. De même, la hausse de la variation de la production de 1% accroîtra la variation de la demande de travail de 0,311% (0,301% dans le secteur THC).

Enfin, pour les variables qui agissent de la même façon dans les deux secteurs exportables (THC et MCCV) sur la demande de travail sont la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés, elles interagissent de la même manière. L'accroissement de la variation de la productivité des travailleurs qualifiés de 1% causera la baisse de la variation de la demande de travail de 0,091% (0,067% dans le secteur THC). De même, la variation de la productivité des travailleurs non qualifiés de 1% causera la baisse de la variation de la demande de travail de 0,229% (0,226% dans le secteur THC).

Comme exception, il y a l'effet de la variation du salaire sur la variation de la demande de travail au sein de l'industrie de MCCV qui est marginal, négatif et différent de celui obtenu dans le secteur THC (positif et marginal). Par ailleurs, concernant l'effet de court terme de la libéralisation des échanges à travers la variation des exportations, un accroissement de 1% causera une perte marginale au niveau de l'emploi de 0,0001%. Alors que l'effet de la variation des importations sur la demande de travail est non significatif.

3.3 Présentation et interprétation des résultats économétriques de l'équation de salaire à court terme

Les résultats de l'estimation de l'équation de salaire à court terme sont décrits dans le tableau (20) ci-dessous.

Tableau 20 : Estimation des modèles ECM de salaire à court terme par secteur

	ICH		THC		IMD		IME		MCCV	
	Coef	T.Stat								
ΔL Lt-3	0,061	0,443	2,286	3,637			0,749	1,429		
ΔLW t-2					0,300	1,729	-0,537	-2,392		
ΔLW t-3			0,415	3,077	0,329	2,1960				
ΔL Qt							-0,485	-1,337		
ΔL Qt-2	0,912	2,029	3,072	6,363	0,932	3,084	0,975	2,887	0,663	3,573
ΔL Qt-3	0,187	1,356							0,771	4,666
ΔL exppt					0,052	1,525			0,050	1,777
ΔL exppt-1			1,050	4,578	0,060	1,814				
ΔL exppt-2			0,159	1,501					-0,088	-4,378
ΔL exppt-3			1,723	5,287			0,042	0,354	-0,064	-3,255
ΔL imppt			-0,453	-2,900	-0,040	-0,464				
ΔL imppt-1			-0,947	-5,587	-0,071	-0,796			-0,149	-3,851
ΔL imppt-2			-0,183	-1,172					-0,075	-2,117
ΔL imppt-3			-1,560	-5,511			0,202	1,299		
$\frac{\Delta L}{(PIB/(LN+LP+LES))}_t$	-0,172	-2,833	0,650	2,897						
$\frac{\Delta L}{(PIB/(LN+LP+LES))}_{t-1}$					1,212	3,069	0,994	1,386	0,804	4,211
$\frac{\Delta L}{(PIB/(LN+LP+LES))}_{t-2}$	-0,108	-0,939			-1,240	-3,054			-4,473	-4,418
$\frac{\Delta L}{(PIB/(LN+LP+LES))}_{t-3}$	-0,536	-1,001	1,342	5,292					6,386	5,253
ΔL (PIB/LSU) _t			-0,447	-3,225	0,313	1,883	0,280	0,838	0,189	2,235
ΔL (PIB/LSU) _{t-1}			-0,870	-4,272	-0,647	-2,332	-0,799	-1,129	-0,297	-2,643
ΔL (PIB/LSU) _{t-2}	0,398	0,824			0,875	1,986	-0,810	-2,260	4,066	4,342
ΔL (PIB/LSU) _{t-3}			-0,717	-3,923	-0,507	-2,153	0,290	1,487	-7,168	-5,586
ECT_{t-1}	-0,777	-3,535	-1,586	-8,023	-0,677	-2,930	-0,337	-1,105	-0,543	-2,720
C	0,033	1,464	-0,386	-5,735	-0,030	-1,264	-0,057	-1,225	-0,213	-4,363
R-squared	0,653553		0,959800		0,868679		0,739288		0,917129	
Durbin-Watson Stat	2,130685		1,188203		2,436713		2,333093		2,880216	

De la même manière, les élasticités de notre estimation économétrique à court terme de l'équation de salaire pour tous les secteurs sont calculées en additionnant les différents coefficients de court terme (voir le tableau 20bis ci-dessous) obtenus à différents instants dans chaque équation du tableau 20 ci-dessus. On constate que tous ces effets sont statistiquement significatifs.

Tableau 20bis : Résumé des estimations des modèles ECM de salaire à court terme par secteur

SECTEUR	ICH	THC	IMD	IME	MCCV
VARIABLE/COEFFICIENT	Coef	Coef	Coef	Coef	Coef
ΔL Lt-i	0,06	2,28		0,74	
ΔLW t-i		0,41	0,62	-0,53	
ΔL Qt-i	1,1	3,07	0,93	0,49	1,43
ΔL exppt-i		2,93	0,11	0,04	-0,10
ΔL imppt-i		-3,14	-0,11	0,20	-0,22
ΔL (PIB/(LN+LP+LES))t-i	-0,81	1,99	-0,02	0,99	2,71
ΔL (PIB/LSU)t-i	0,39	-2,03	0,03	-1,03	-3,21

*** L'industrie chimique (ICH)**

L'effet de court terme de la variation de l'emploi sur le niveau de salaire réel est positif. Une augmentation de l'emploi de 1% accroît le niveau de salaire réel d'un niveau assez faible de 0,061%. Ce résultat peut expliquer l'interdépendance entre le niveau de salaire et l'emploi antérieur (t-3). Ceci montre confirme la rigidité du marché du travail à court terme.

La variation de la production exerce un effet positif sur le niveau de salaire à court terme. Il en est ainsi parce que la hausse de la production implique un revenu plus élevé. Dans ce secteur il y aura une augmentation de salaire de 1,1% suite à une augmentation de la production de 1%.

Quant à l'effet d'une hausse de la productivité des travailleurs non qualifiés (PIB/(LN+ LPR+ LSE)) de 1%, elle entraînera une baisse du niveau de salaire réel de 0,817%. Inversement, la hausse de la productivité des travailleurs qualifiés (PIB/LSU) augmentera le salaire réel à court terme.

Nous constatons d'après notre estimation de l'équation de salaire à court terme que le coefficient de l'élasticité du salaire réel à l'instant t par rapport à :

- Ses variations antérieures (à l'instant t-1, t-2 et t-3),
- La variation des exportations,

- Et la variation des importations
sont non significatifs.

*** L'industrie du textile, habillement et cuir (THC)**

D'abord, la variation de salaire réel dépend positivement de la variation de l'emploi. Nous remarquons que la variation de la demande de travail d'il y a trois ans a un effet important sur le niveau de la variation de salaire réel dans le secteur THC. En effet, la sensibilité de la variation du salaire réel est égale à 2,286% suite à une hausse de 1% de la variation de l'emploi au cours de l'année qui remonte à trois ans en arrière.

Puis, la production contribue fortement à la variation de salaire réel vers la hausse. En effet, l'élasticité de salaire réel par rapport à la production est égale à ($\Omega_3 = 3,07$). Un accroissement de la variation de salaire réel de 3,07% aura lieu à court terme grâce à une augmentation de 1% de la variation de la production.

De même, nous constatons que la sensibilité du salaire réel à l'instant t par rapport à ses variations antérieures est positive avec un coefficient $\Omega_2 = 0,415$. Ceci implique qu'une variation de 1% du salaire réel au cours des trois ans antérieurs (t-1, t-2 et t-3) entraîne une hausse de la variation de salaire réel à l'instant t de 0,415%.

Ensuite, les résultats obtenus de l'interaction entre le niveau de salaire réel et les exportations montrent que la libéralisation du commerce international via l'exportation améliore nettement le niveau du salaire réel dans l'industrie THC. La sensibilité du salaire réel par rapport au niveau des exportations est $\Omega_4 = 2,933$. Ce résultat permet de déduire que la libéralisation des échanges extérieurs de la Tunisie est une source de richesse pour les travailleurs de l'industrie manufacturière, notamment l'industrie de THC. En fait, grâce à l'accroissement des exportations, les travailleurs recevront des salaires réels plus élevés et par conséquent ils amélioreront leur niveau de vie. Tandis que la libéralisation du commerce international à travers le renforcement des importations vers la hausse influencera négativement le niveau du salaire réel dans cette industrie. Ceci nous permet de conclure que l'augmentation de la variation des importations de 1% causera la baisse de la variation du niveau du salaire réel de 3,145%. Ceci indique qu'il y aura une pression sur le niveau des salaires réels vers la baisse.

Par ailleurs, la variation du salaire réel est sensible au changement de la productivité des travailleurs qualifiés. Une variation de la productivité des travailleurs qualifiés ayant le niveau inférieur ou égal au niveau secondaire de 1% augmentera la variation du salaire réel de 1,993%. Par contre, on note que la variation de la productivité des travailleurs qualifiés PIB/LSU est corrélée négativement avec la variation de salaire réel. En conséquence, plus nous augmentons la variation de la productivité des travailleurs qualifiés plus la variation du salaire réel tend vers la baisse. Un accroissement de 1% de la variation de la productivité des travailleurs qualifiés qui ont un niveau d'instruction supérieur baissera le niveau de variation du salaire réel de 2,036%.

*** L'industrie manufacturière diverses (IMD)**

Premièrement, selon notre résultat de l'estimation de l'équation de salaire nous constatons que l'impact de l'emploi antérieur a un effet non significatif sur la variation des salaires réels.

Deuxièmement, les estimations font apparaître un effet positif et statistiquement significatif de la variation de la production sur la variation du niveau du salaire réel de l'IMD. En fait, une hausse de 1% de la production s'accompagne à court terme d'une augmentation de la variation du salaire réel de 0,93%. Ce résultat correspond à celui obtenu dans les autres secteurs manufacturiers.

Troisièmement, L'élasticité du niveau de salaire réel par rapport aux salaires antérieurs (trois ans en arrière) est égale à 0,0629. Ceci implique que la fluctuation du salaire réel durant les trois dernières années vers la hausse de 1% croîtra le salaire réel à l'instant t de 0,629%.

Quatrièmement, la variation des exportations affecte positivement la variation du salaire réel alors que la variation des importations affecte négativement la variation du salaire réel. En effet une augmentation de 1% des exportations et de 1% des importations entraîne respectivement un accroissement de la variation du salaire réel de 0,112% et une diminution de la variation du salaire de 0,111%. L'accroissement des exportations est une source de richesse pour les travailleurs alors que l'accroissement des importations est une menace pour le niveau de vie des travailleurs.

Cinquièmement, l'augmentation de 1% de la variation de la productivité des travailleurs non qualifiés baissera à court terme le niveau de la variation du salaire réel de 0,027%.

Enfin, l'accroissement de la productivité des travailleurs qualifiés agit positivement sur le niveau de la variation du salaire réel. En effet, l'élasticité du niveau de salaire réel par rapport à la productivité des travailleurs qualifiés est égale à 0,033. Une croissance du salaire réel de 0,033% est due à une hausse de 1% de la productivité des travailleurs qualifiés.

*** L'industrie mécanique et électrique (IME)**

Nous remarquons que l'effet de la variation de l'emploi qui remonte à trois ans en arrière est lié positivement à la variation du salaire réel. Ceci nous dévoile l'ampleur de la rigidité du marché du travail tunisien dans la fixation des salaires.

Le coefficient de la variation de l'emploi est égale à 0,0749, ceci signifie qu'une augmentation de 0,0749% de la variation du salaire réel aura lieu suite à une hausse de 1% de la production (conforme à la prédiction théorique). Alors que la fluctuation du salaire réel antérieur au cours des trois dernières années vers la hausse de 1% provoquera la baisse de la variation du salaire réel à l'instant t de 0,537%

Dans le secteur IME, à l'exception des autres industries manufacturières, l'ouverture commerciale contribue à l'amélioration de la variation du salaire réel vers la hausse. En effet, l'accroissement de 1% de la variation des exportations et de 1% de la variation des importations entraînera respectivement l'élévation de la variation du salaire réel de 0,042% et de 0,202%. Nous remarquons que l'impact de l'accroissement des importations est plus important par rapport à celui des exportations.

Quant à l'impact de la variation de la productivité des travailleurs non qualifiés sur la variation du salaire réel il demeure positif. Ceci implique qu'une augmentation de 1% des travailleurs non qualifiés engendrera un supplément au niveau de la variation du salaire réel de 0,994%.

Enfin, le développement de la productivité des travailleurs qualifiés ayant le niveau supérieur baissera la variation du salaire réel. Une diminution de 1,039% de la variation du salaire réel conclu à court terme dans le secteur IME se manifestera suite à l'accroissement de la variation de la productivité des travailleurs qualifiés.

*** L'industrie des matériaux de construction, céramique et verre (MCCV)**

Quant aux résultats de l'estimation de l'équation de salaire à court terme pour le secteur exportable MCCV ils sont différents de ceux obtenus dans le secteur exportable THC. Premièrement, l'emploi antérieur a un effet non significatif sur le niveau de salaire réel. Contrairement au secteur exportable THC, l'élasticité du salaire réel par rapport à la variation de la demande de travail est égale 2,286.

Deuxièmement, la variation de la production de 1% vers la hausse augmentera la variation du salaire réel de 1,43% (3,07% dans le secteur THC).

Troisièmement, l'impact de la variation des salaires réels antérieurs (t-1, t-2 et t-3) sur le salaire réel à l'instant t est non significatif.

Quatrièmement, l'effet de l'ouverture au commerce international est négatif sur le niveau de la variation du salaire réel dans le secteur MCCV. L'élasticité de la variation de salaire réel par rapport à la variation des exportations est de -0,102 (2,933 dans le secteur THC) et l'élasticité de la variation de salaire réel par rapport à la variation des importations est de -0,225 (-3,145 dans le secteur THC).

Ces dernières élasticités nous permettent de déduire que la libéralisation des échanges extérieurs est défavorable aux travailleurs car elle causera une baisse de leur niveau de salaire réel à court terme. Enfin, nous notons qu'une hausse de 1% de la productivité des travailleurs non qualifiés engendra une croissance de 2,7% du salaire réel.

Par contre, nous observons une baisse importante du niveau du salaire réel malgré l'amélioration de la productivité des travailleurs qualifiés. En effet, on constate une baisse de 3,21% au niveau de la variation du salaire réel suite à une à un accroissement de 1% de la variation de la productivité des travailleurs qualifiés.

3.4 Conclusion

Dans l'optique d'une évaluation des effets différenciés des échanges commerciaux à court terme sur le marché du travail par secteur, nous avons présenté dans cette section un modèle à correction d'erreur. Selon ce modèle nous avons analysé l'équation de l'emploi et l'équation de salaire pour chaque industrie manufacturière (ICH, THC, IMD, IME et MCCV) et nous avons conclu que :

* Pour la caractérisation de la demande de travail :

- L'emploi retardé est la variable la plus explicative pour déterminer la demande de travail et les secteurs ne se différencient pas par l'emploi antérieur (retardé) et il n'y a donc pas de spécificité sectorielle pour L_{t-i} .
- Les variables correspondantes aux échanges extérieurs (importations et exportations) sont les moins significatives.

Nous pouvons récapituler dans le tableau ci-dessous les variables les plus significatives dans la détermination de la demande de travail pour chaque secteur.

Tableau 21 : Variables déterminantes de la demande de travail à court terme

Secteurs/ Variables	Emploi		Production	
	Signe	Effet	Signe	Effet
IMD	Positif	Fort	Négatif	Marginal
IME	Positif		Positif	Marginal
THC	Positif		Positif	
MCCV	Positif		Positif	
ICH	Positif		Positif	

* Pour la caractérisation du niveau de salaire :

Il y a une grande spécificité sectorielle pour déterminer l'évolution du salaire à court terme du modèle à correction d'erreur.

Tableau 22 : Variables déterminantes du niveau de salaire à court terme

S/V	Production		PTNQ		PTQ		Emploi		X		M	
	Signe	Amp	Signe	Amp	Signe	Amp	Signe	Amp	Signe	Amp	Signe	Amp
ICH	+		-		+		+		NS		NS	
THC	+	F	+		-		+		+	F	-	F
IMD	+		-		+	M	NS		+		-	
IME	+		+		-		+		+		+	
Mccv	+		+	F	-	F	NS	F	-		-	

S/V : secteurs/ Variables explicatives, PTNQ : Productivité des travailleurs non qualifiés
 PTQ : Productivité des travailleurs qualifiés, X : Exportation, M : Importation, F : Fort
 M : Marginale, NS : Non significatif.

Nous remarquons que :

- Dans les secteurs exportables (THC et MCCV) les variables explicatives (production, PTNQ, PTQ, Emploi, X et M) affectent fortement le niveau de salaire réel.

- Le salaire dans le secteur THC est très sensible aux variables suivantes : l'emploi retardé, la production, l'exportation et l'importation.

- Le salaire dans le secteur MCCV est très sensible aux variables suivantes : la productivité des travailleurs non qualifiés et la productivité des travailleurs qualifiés.

- Le salaire dans le secteur THC est sensible à toutes les variables explicatives mais insensible au salaire retardé.

Dans la section suivante nous développons notre analyse par une comparaison de l'impact de court et de long terme des échanges commerciaux sur le marché du travail.

Section 4 : Comparaison de l'impact de court et de long terme des échanges commerciaux sur le marché du travail

Dans cette dernière section nous exposons une comparaison entre le court et le long terme de l'effet des échanges commerciaux sur le marché du travail.

D'abord, nous présentons une analyse comparative de l'équation de l'emploi et ensuite une analyse comparative de l'équation de salaire.

4.1 Analyse comparative de l'équation de l'emploi

Nous présentons dans cette sous-section une étude comparative de l'estimation de l'équation de l'emploi qui se résume dans le tableau (23) ci-dessous.

Quant à la relation entre le salaire et la demande de travail, premièrement, nous remarquons que dans chacun des deux secteurs exportables (THC et MCCV) l'effet de la variation du salaire réel sur le niveau de la demande de travail est le même à court et à long terme. En effet, une hausse de la variation du salaire réel entraîne à court et à long terme, d'une part une hausse de la demande de travail de la part des entreprises dans le secteur THC (ceci contredit la théorie) et d'autre part, une baisse de la demande de travail de la part des entreprises dans le secteur MCCV (ces résultats permettent donc de valider les fondements théoriques). Deuxièmement, dans les secteurs importables (ICH, IMD et IME) l'impact de la variation du salaire réel sur le niveau de la variation de la demande de travail diffère d'un secteur à l'autre sauf dans l'ICH et l'IMD où cet impact est identique à court et à long terme. En effet, l'accroissement du salaire réel entraîne l'accroissement de la demande de travail à court terme (ceci contredit la théorie) et son affaiblissement à long terme (cela est conforme à la théorie). Ceci signifie que les entreprises ne font leurs ajustements de demande de travail par rapport au salaire réel qu'à long terme. Pour le secteur IME la hausse du salaire réel entraînera la baisse de la demande de travail à court terme et sa hausse à long terme. C'est-à-dire qu'à court terme l'accroissement du salaire réel causera une perte d'emplois mais à long terme il permettra une création d'emplois. Troisièmement, pour l'ensemble de l'économie l'impact de l'élévation du niveau de salaire réel sur la demande de travail est ambigu.

Tous les résultats de notre estimation différenciée, par secteur ou pour l'ensemble de l'économie, de l'équation de l'emploi prouvent l'effet positif de l'augmentation de la production réelle sur la demande de travail. A l'exception, du secteur IMD, où nous percevons l'effet négatif de la production sur la demande de travail.

À court terme, la réponse de l'emploi suite à un choc de la production est nettement plus importante dans les secteurs exportateurs (THC et MCCV) que dans le secteur importateur (ICH). Par ailleurs, dans chaque secteur l'élasticité de la demande de travail par rapport à la production réelle est nettement moins importante à court terme qu'à long terme. En effet, suite à une variation de la production, la réponse de l'emploi est la plus importante à long terme. Elle est de 0,458 à CT et de 0,96 à LT dans le secteur ICH, 0,098 à CT et 0,74 à LT dans le secteur IME, -0,056 à CT et 0,98 à LT dans le secteur IMD, 0,311 à CT et 0,91 à LT dans le secteur MCCV et enfin 0,301 à CT et 0,91 à LT dans le secteur THC. Dans chaque secteur la demande de travail est de plus en plus sensible par rapport à la production réelle à long terme. Ceci implique que les rigidités sur le marché du travail peuvent ralentir

l'adaptation du nombre d'employés (à la hausse comme à la baisse) par rapport aux variations de la production réelle.

Néanmoins, l'élasticité à long terme de la demande de travail par rapport à la production réelle de l'ensemble de l'économie (tableau 14) est assez faible (0,184 dans la deuxième spécification, 0,169 dans la troisième spécification et 0,093 dans la quatrième spécification) comparée à celle de long terme du modèle à correction d'erreur. Cette différence s'explique par le fait que l'estimation de l'équation de la demande de travail pour l'ensemble des industries prises simultanément peut être moins rigoureuse et ne reflète pas la réalité économique. En effet, l'estimation consiste à combiner des secteurs dont les agrégats non pas le même comportement dans le temps.

Un résultat important apparaît dans les estimations du modèle à correction d'erreur, c'est l'élasticité de la demande de travail par rapport à l'ouverture commerciale.

Premièrement, la promotion des exportations entrainera la création d'emplois à long terme dans les industries manufacturières importables ainsi que dans l'ensemble de l'économie, cependant les industries manufacturières exportables échappent à la règle étant donné que l'accroissement des exportations dans ces industries exportables causera la perte d'emplois à long terme. Alors qu'à court terme, la hausse des exportations baissera le niveau de création d'emplois dans le secteur exportateur MCCV et l'augmentera dans le secteur IMD.

Quant aux autres secteurs (ICH, THC et IME) l'effet de la croissance des exportations sur le niveau de la création d'emplois est non significatif. En effet, à court terme la Tunisie a amélioré ses niveaux d'échanges commerciaux (exportation et importation) en augmentant ses exportations et en substituant ses importations par l'ajustement rapide de ses moyens de production du fait de l'appréciation continue de l'Euro. Mais l'impact de cet ajustement reste assujéti à la fluctuation du taux de change réel par rapport à l'Euro. Néanmoins, cet impact est positif et plus important dans les secteurs importables (ICH, IMD, IME) suite à la convertibilité courante du taux de change et du marché de change à terme.

Deuxièmement, l'intensification des importations engendrera à long terme dans chaque industrie manufacturière et dans l'ensemble de l'économie une création d'emplois, ceci implique la complémentarité entre le capital et l'emploi pour expliquer la hausse de l'emploi suite à l'augmentation des importations. De plus, la concurrence accrue sur le marché des

exportations, ainsi que les importations étrangères ont incité les entreprises dans les secteurs manufacturiers à importer de nouvelles technologies en faveur de la demande de travail dans leur propre secteur.

À l'exception de l'IME où nous notons qu'il y aura une perte d'emplois à long terme suite à l'augmentation des importations. Par contre à court terme, nous notons que les importations ont un effet négatif sur la création d'emplois dans le secteur THC, mais dans les autres secteurs manufacturiers l'effet est non significatif. Ces résultats s'avèrent divergents de la réalité économique.

En conséquence, nous pouvons conclure que la libéralisation des échanges extérieurs à travers la promotion des importations ou la promotion des exportations est bénéfique pour le marché du travail de chaque industrie manufacturière et pour l'ensemble de l'économie tunisienne.

Les élasticités estimées de court terme de la demande de travail par rapport à la productivité de la main-d'œuvre non qualifiée (PIB/LN+LP+LSE) au sein de toutes les industries manufacturières sont négatives à court et à long terme. Ceci signifie que plus les travailleurs non qualifiés améliorent leur productivité plus la demande de travail diminue.

Seulement dans l'IMD à court terme nous avons obtenu une élasticité de la demande de travail par rapport à la productivité des travailleurs non qualifiés qui soit positive.

Ceci révèle qu'il y aura une création d'emplois dans l'IMD suite à une augmentation de la croissance de la productivité des travailleurs qui n'ont pas atteint les études supérieures.

Les élasticités estimées à court terme de la demande de travail par rapport à la productivité de la main-d'œuvre non qualifiée (PIB/LN+LP+LSE) au sein des secteurs ICH, THC, IMD, IME et MCCV sont respectivement égales à -0,209, -0,226, 0,046, -0,078 et -0,229, elles sont aussi nettement moins importantes que celles de long terme (-0,86, -0,88, -0,85, -0,88 et -0,85).

Par rapport à la productivité du travail qualifié (PIB/LSU) les élasticités de la demande de travail estimées ont gardé le même signe et presque le même niveau dans toutes les industries manufacturières ICH, THC, IMD, IME et MCCV, elles sont respectivement égales à court terme à -0,24, -0,06, -0,01, -0,02 et -0,09 et à long terme à -0,16, -0,04, -0,05, -0,14 et -0,11.

L'accroissement de la productivité des travailleurs ayant le niveau d'instruction supérieur entrainera la perte d'emplois à court et à long terme dans toutes les industries manufacturières

tunisiennes d'après le modèle à correction d'erreur mais engendrera la création d'emplois à long terme pour l'ensemble de l'économie selon le modèle du panel dynamique.

Nous remarquons que la hausse de la productivité des travailleurs non qualifiés et qualifiés agit négativement sur la création de l'emploi à court et à long terme. Notamment l'impact de la productivité des travailleurs non qualifiés sur l'emploi à un effet plus néfaste que celui des travailleurs qualifiés en causant la baisse de la création d'emplois à court et à long terme.

Suite à la libéralisation des échanges extérieurs les industries demandent de plus en plus de la main-d'œuvre qualifiée. Hors, le taux de chômage est généralement plus faible chez les personnes ayant le niveau d'instruction néant, primaire et secondaire en raison de l'abondance d'emplois exigeant de faibles qualifications ainsi que de la modicité des salaires attribués.

Par contre, le taux de chômage est généralement plus élevé chez les personnes ayant le niveau d'instruction supérieur. Cette asymétrie tient en grande partie à la faible absorption au niveau de la demande.

Ce qui est intéressant à interpréter dans toutes les équations de l'emploi des différents secteurs du modèle à correction d'erreur, c'est la forte significativité et la faiblesse de la force de rappel à l'équilibre (ECT_{T-1}). Ceci signifie que dans tous les secteurs en question l'ajustement de la demande d'emploi vers l'équilibre est très lent.

En effet, les forces de rappel indiquent un processus de correction du déséquilibre de l'emploi qui est de 10,78% dans le secteur de l'ICH, de 2,9% dans le secteur THC, de 2,81% dans le secteur IME et de 13,3% dans le secteur MCCV.

Seulement dans le secteur IMD nous avons obtenu un taux d'ajustement important de 19,2% du déséquilibre de la demande de travail. Ces faibles ajustements confirment le fait de la rigidité du marché du travail tunisien.

4.2 Analyse comparative de l'équation de salaire

Nous présentons dans cette sous-section une étude comparative de l'estimation de l'équation de salaire qui se résume dans le tableau (24) ci-dessous.

Tableau 24: Le salaire réel après la libéralisation du commerce extérieur à court et à long terme

	ICH		THC		IMD		IME		MCCV		Σ de l'économie	
	CT	LT	CT	LT	CT	LT	CT	LT	CT	LT	CT	LT
L	↑	↑	↑	↑	NS	↓	↑	↓	NS	↑		↑
W	NS		↑		↑		↓		NS			↑
Qt	↑	↓	↑	↓	↑	↑	↑	↑	↑	↓		↑
Expp	NS	↓	↑	↑	↑	NS	↑	↓	↓	↑		↑
Impp	NS	↓	↓	↑	↓	NS	↑	↑	↓	↑		NS
LN												↓
LP												↓
LES												↓
(LN+LP+LSE)												
LSU												↑
(PIB/LN+LP+LSE)	↓	↑	↑	↑	↓	↓	↑	↑	↑	NS		↑
(PIB/LSU)	↑	↓	↓	NS	↑	↓	↓	↓	↓	NS		↓
(PIB sectoriel /PIB total)												↑

NS : non significatif ↑ : implique une hausse ↓ : implique une baisse

Les estimations de l'équation de salaire pour l'ensemble de l'économie ou pour chaque industrie manufacturière nous montrent les résultats suivants :

Premièrement, la sensibilité du salaire réel par rapport au niveau de l'emploi à court terme est positive dans les secteurs ICH, THC et IME, et non significatives dans les secteurs IMD et MCCV. Pour le long terme, la sensibilité du salaire réel par rapport au niveau de l'emploi est positive pour la majorité des secteurs et dans l'ensemble de l'économie. Le coefficient de l'élasticité du salaire réel par rapport au niveau de l'emploi à long terme est positif dans les deux secteurs exportables et dans l'ensemble de l'économie, mais négatif dans les secteurs importables sauf dans le secteur ICH qui est non significatif.

Deuxièmement, dans tous les secteurs la variation des salaires réels apparaît fortement élastique et significative par rapport à la production réelle. En courte période, une augmentation de 1% de la production dans les divers secteurs entraîne une augmentation de salaire réel supérieur à 1% sauf dans les secteurs IMD et IME où l'augmentation de salaire réel est cependant très proche de 1% (1,09 dans le secteur ICH, 3,07 dans le secteur THC, 0,93 dans le secteur IMD, 0,97 dans le secteur IME et 1,43 dans le secteur MCCV). De

même, on constate qu'un tel résultat est aussi confirmé en longue période puisque l'élasticité des salaires réels par rapport à la production réelle est estimée à 7,52 dans le secteur IMD et varie entre -2,37 et 0,25 dans les autres secteurs.

Troisièmement, en courte période, les élasticités des salaires réels par rapport aux variables reflétant l'ouverture commerciale paraissent aussi significatives et très élastiques, essentiellement dans le secteur THC, (l'élasticité du salaire réel par rapport au taux de pénétration des exportations et au taux de pénétration des importations est respectivement égale à 2,933 et -3,145). Ce qui est très important à noter, c'est que l'élasticité du salaire réel par rapport au taux de pénétration des exportations aussi bien que pour le taux de pénétration des importations remontent à trois périodes antérieures avec des élasticités en général supérieures ou proches de 1 et qui sont significatives. Dans les secteurs manufacturiers (à l'exception du secteur de l'ICH) l'élasticité du salaire réel apparaît significative et faible pour le taux de pénétration des exportations et pour le taux de pénétration des importations, elle varie entre -0,225 et 0,112. Ces élasticités des salaires réels par rapport aux termes des échanges extérieurs (taux de pénétration des exportations et taux de pénétration des importations) sont similaires à celles obtenues en longue période dans tous les secteurs, mis à part pour le secteur THC où l'élasticité du salaire réel par rapport aux termes des échanges extérieurs à court terme est nettement plus importante que celle trouvée à long terme.

À court terme, l'accroissement des exportations aura un effet positif sur le niveau de salaire réel dans toutes les industries manufacturières, sauf dans le secteur MCCV où il aura un effet négatif. Ceci signifie que la promotion des exportations permet l'augmentation du niveau de salaire réel à court terme dans les industries manufacturières (à l'exception de l'industrie MCCV).

A long terme, dans le secteur THC, l'effet de l'accroissement des exportations sur le niveau de salaire réel reste identique à celui enregistré à court terme (positif). Par contre, dans les secteurs MCCV et IME l'effet de l'accroissement des exportations sur le niveau de salaire réel change de signe à long terme et devient respectivement positif et négatif, tandis que dans les secteurs ICH et IMD l'élasticité est non significative. Par ailleurs, pour l'ensemble de l'économie cet effet à long terme est positif.

Quant à l'effet de l'augmentation des importations sur le salaire réel dans les secteurs exportables (THC et MCCV), il est identique à court terme, nous observons une baisse du

niveau du salaire réel. A long terme, l'accroissement des importations a un impact similaire dans les secteurs exportable, mais dans ce cas il s'agit d'une hausse du salaire réel.

Pour les secteurs importables, les effets de l'augmentation des importations sur le salaire réel sont les suivants :

- non significatif à court terme et négatif à long terme au sein du secteur ICH.
- négatif à court terme et non significatif à long terme au sein du secteur IMD.
- positif à court et à long terme au sein du secteur IME.
- non significatif à long terme dans l'ensemble de l'économie.

Quatrièmement, à long terme par rapport à la productivité du travail qualifié et non qualifié, les salaires apparaissent dans tous les secteurs fortement significatifs mis à part dans les secteurs IMD et IME. Dans ces deux derniers secteurs, l'élasticité de salaire réel par rapport à la productivité du travail qualifié est jugée plus faible en la comparant à l'élasticité de salaire réel par rapport à la productivité du travail non qualifié. En effet, ces élasticités de salaire réel estimées par rapport à la productivité du travail non qualifié sont proches et dépassent parfois largement la valeur de 1, ce qui nous permet de conclure qu'en courte période le niveau de qualification des travailleurs dans les secteurs considérés semble avoir un effet significatif sur les salaires. Dans les secteurs exportables, THC et MCCV, et dans le secteur importable IME le niveau de qualification aura un effet positif sur le niveau de salaire réel. Ceci veut dire que les travailleurs non qualifiés seront récompensés par une augmentation de leur salaire réel à court terme suite à l'amélioration de leur productivité. Par contre, dans les secteurs importables ICH et IMD nous notons que la hausse de la productivité des travailleurs qualifiés pénalise ces travailleurs par la baisse de leur niveau de salaire réel à court terme.

En longue période, concernant l'élasticité de salaire réel par rapport à la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés on peut relever les données suivantes pour chacun des secteurs :

- ICH : l'élasticité pour le travail non qualifié est de 2,40 et pour le travail qualifié elle est de -0,63.
- THC : l'élasticité pour le travail non qualifié est de 2,88 et elle est non significative pour le travail qualifié.
- IMD : l'élasticité pour le travail non qualifié est de -5,21 et pour le travail qualifié elle est de -0,36.

►IME : l'élasticité pour le travail non qualifié est de 6,57 et pour le travail qualifié elle est de -0,31.

►MCCV : les élasticités pour le travail non qualifié et pour le travail qualifié sont non significatives.

On constate que ces différentes élasticités de salaires apparaissent très faibles par rapport à celles trouvées en courte période.

Enfin, nous constatons qu'à long terme pour l'ensemble de l'économie il y aura un resserrement de l'écart de la variation des salaires réels entre les travailleurs qualifiés (l'élasticité du salaire réel par rapport à la productivité du travail qualifié est égale à -0,08) et les travailleurs non qualifiés (l'élasticité du salaire réel par rapport à la productivité du travail non qualifié est égale à 0,05) ce qui constituerait, selon cette estimation, un moyen pour conclure que les entreprises considèrent les deux catégories de travailleurs comme des substituts plutôt que comme des compléments dans le processus de production. En effet, les travailleurs qualifiés ayant le niveau d'instruction supérieur ne disposeraient peut-être pas de suffisamment de savoir-faire spécifique, propre à les distinguer des non qualifiés.

Les forces de rappel estimées sont significatives ce qui permet de parler de l'existence d'un phénomène de régulation des salaires initié souvent par les forces syndicales et en partie par le marché, et qui reste non marginal puisque les coefficients d'ajustement estimés dépassent 0.5 en valeur absolue sauf pour le secteur IME.

CONCLUSION

Ce chapitre se proposait, en s'appuyant sur le modèle théorique de S. Edwards et l'étude empirique de Milner et Wright, d'évaluer le rôle effectif de la libéralisation commerciale sur le marché de travail tunisien notamment sur la demande de travail et le niveau de salaire réel dans les industries manufacturières et dans l'ensemble de l'économie. La succession des méthodes utilisées lors des études empiriques dévoile qu'il existe diverses méthodes pour analyser l'impact de la libéralisation des échanges extérieurs sur le marché du travail. La prise en compte des mesures directes liées à cette libéralisation, telles que les importations et les exportations ou d'autres mesures comme le taux de pénétration des importations et le taux de pénétration des exportations ou le taux de protection, peut être incapable de montrer les conséquences de la politique de libéralisation des échanges extérieurs. C'est pour cette raison que nous avons cherché à incorporer d'autres variables dans notre travail empirique. En effet,

nous avons tenté de tenir compte de l'effet de la qualification des travailleurs selon leur niveau d'instruction (néant, primaire, secondaire et supérieur) ainsi que l'effet de la productivité des travailleurs qualifiés et non qualifiés et enfin l'effet du poids du secteur manufacturier par rapport à l'ensemble de l'économie. Ces variables peuvent dépendre de cette libéralisation commerciale. Effectivement, d'après l'approche de Porto (2006), suite à une ouverture commerciale la réforme qui en résulte affecte les travailleurs par son effet sur les prix relatifs des marchandises qui affectent à leur tour le salaire, la consommation du travailleur et par la suite engendre des changements de bien-être pour les travailleurs. Les travailleurs diffèrent en termes d'habitudes de consommation et de niveau d'instruction, ce qui signifie que les changements de prix auront des impacts différents selon les familles.

Dans différents pays du monde le commerce international se base sur le système d'instruction qui évalue la compétence et le savoir-faire des travailleurs. En conséquence, le système éducatif a une grande responsabilité dans la promotion des échanges extérieurs et la rentabilité des investissements étrangers dans l'économie tunisienne ainsi que dans l'assistance concurrentielle des entreprises nationales qui seront exposées à une concurrence de plus en plus accrue. Certainement, la fixation des salaires et les besoins de recrutement selon les compétences des travailleurs sur le marché du travail sont difficiles notamment après la libéralisation commerciale.

Globalement, le modèle économétrique proposé dans ce chapitre montre bien que l'ouverture commerciale semble avoir des effets positifs et négatifs sur l'emploi et le niveau de salaire selon les secteurs manufacturiers. Néanmoins, l'analyse de l'ensemble de l'économie, c'est-à-dire l'analyse des industries manufacturières prises simultanément, montre que ce résultat général doit être nuancé. Les élasticités issues de notre estimation du modèle de panel dynamique (Tableaux 14 et 15) n'indiquent pas clairement l'effet du commerce international sur le marché de travail et sur le niveau des salaires. En effet, la diversité des industries manufacturières tunisiennes montre la complexité de l'étude de ces dernières simultanément. Après l'étude de panel qui prend en compte deux dimensions (secteur et temps), nous nous sommes concentrés sur la dimension temps à travers deux étapes le long terme et le court terme. Nous avons défini notre modèle (modèle à correction d'erreur) qui est constitué de deux équations, l'équation de la demande de travail et l'équation de salaire. Ensuite, nous avons estimé ces équations par la méthode des moindres carrés ordinaires pour chaque industrie manufacturière.

Les estimations du modèle à correction d'erreur ont permis de compléter les estimations réalisées en données de panel. En effet, ces dernières nous ont fourni des estimations à long terme pour l'ensemble de l'économie alors que l'estimation du modèle à correction d'erreur nous a permis d'avoir des estimations à court et à long terme pour chaque secteur pris isolément.

En conclusion, les résultats des estimations réalisées sont riches d'enseignement. Ils font apparaître de fortes disparités entre les secteurs, notamment en ce qui concerne les élasticités des différentes variables, et nous ont permis d'illustrer le comportement dynamique de la demande de travail et du salaire réel suite à la mise en place de la libéralisation des échanges extérieurs.

Les principales doctrines à déduire des développements théoriques et empiriques de notre thèse sont qu'une réforme au niveau commercial, le climat des affaires, le changement de la demande internationale, l'accroissement de la concurrence, etc. vont engendrer de façon différenciée des changements sur les entreprises et générer forcément des réallocations à l'intérieur des industries. En effet, les entreprises sont très différentes, du fait de leur taille, de leur degré d'intégration dans l'économie internationale, de leur niveau de productivité, etc. Dans ce cadre, Melitz (2003) a montré que la libéralisation commerciale conduit à une augmentation des parts de marché des entreprises initialement les plus productives au détriment des entreprises les moins productives qui disparaissent ou qui voient leur part de marché se réduire. Par conséquent, les résultats de nos estimations des équations de la demande de travail et de salaire à court terme différent du long terme, de même qu'ils diffèrent d'une industrie à l'autre suite à la divergence de réaction des entreprises. L'espoir est qu'à travers cette ouverture commerciale les entreprises tunisiennes vont être obligées d'adopter des technologies plus adaptées à la concurrence internationale et à moderniser leur comportement, ce qui pourrait se manifester par une augmentation de leur productivité et donc par un accroissement de leur compétitivité et par la suite de la croissance de l'économie tunisienne.

Nous remarquons que le salaire mesuré diffère d'une industrie à une autre, ceci reflète des différences non observées au sein de l'industrie tels que la qualité du travailleur selon sa formation professionnelle ou son ancienneté, ou dans une moindre mesure en raison de différences dans le nombre d'heures de travail effectuées par les travailleurs dans les

différentes industries. Compte tenu de ces différences, il serait raisonnable de penser que la demande de travail elle-même pourrait être différente dans toutes les industries. Bien sûr, dans la mesure où ces différences sont simplement des niveaux et sont fixées dans le temps. Néanmoins, cette revalorisation des conditions économiques des industries et des entreprises ne doit pas réduire la compétitivité et freiner l'essor des exportations. L'engagement de la Tunisie dans la libéralisation commerciale constitue un enjeu important pour l'économie tunisienne.

CONCLUSION

GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Les accords commerciaux signés avec la Tunisie dans le cadre de l'ouverture de ses échanges extérieurs aura des implications économiques et sociales importantes. La progressivité de la mise en œuvre de ces accords commerciaux notamment l'accord d'association avec l'Union européenne - qui garantit une protection jusqu'en 2008 - donne la possibilité à la Tunisie d'atténuer les effets négatifs de court terme et de se préparer à la réforme et à la transition auxquelles elle s'est engagée. En effet, dans notre thèse nous avons cherché à analyser les effets de la libéralisation commerciale sur le marché du travail. Nous nous sommes demandé si les politiques commerciales répondent à court et à long terme aux défis auxquels sont confrontés les travailleurs et les employeurs, ont-elles provoqué des créations d'emplois, des augmentations de salaire dans les pays en développement et spécialement en Tunisie ?

La suppression progressive des tarifs douaniers devrait participer à une croissance économique rapide avec des conséquences positives sur le niveau de l'emploi et le niveau de salaire réel des travailleurs. Ceci sera lié au volume et à la nature des investissements locaux et étrangers, à la performance des entreprises et à leur degré d'endurance vis-à-vis de la concurrence internationale, au progrès du système éducatif et à son degré d'adaptation aux nouveaux besoins des entreprises etc.

Tout au long de ce travail, on s'est intéressé à la question de savoir comment la libéralisation des échanges peut affecter le marché du travail.

On admet généralement que l'ouverture de l'économie au reste du monde fait partie de toute réforme économique. La libéralisation économique ne possède ni théorème ni recette standards pour toutes les circonstances.

Selon le pays considéré et la nature des distorsions initiales, différents choix sont offerts. Ceci n'empêche pas l'existence de certains principes généraux qui peuvent s'adapter dans la quasi-totalité des cas. Cependant, le principal problème dans notre sujet est d'étudier les impacts théoriques de l'ouverture commerciale sur le marché du travail et de confirmer ses effets grâce à des études théoriques et empiriques pour finalement étudier cette relation sur l'économie tunisienne.

La thèse traite l'impact de l'ouverture commerciale sur le marché du travail, elle se divise en deux parties. La première partie (chapitre 1 et 2) traite le cas des pays en développement, la seconde partie (chapitre 3, 4 et 5) discute le cas de la Tunisie.

Sur le plan théorique, nous avons analysé la littérature dans le premier chapitre. Nous avons illustré à l'issue de ce chapitre l'effet du commerce international sur le marché du travail dans les pays en développement selon la théorie traditionnelle du commerce international tout en se basant sur le modèle HOS. Ce dernier envisage que dans les pays en développement le facteur abondant, le travail non qualifié, bénéficiera de l'ouverture des échanges extérieurs.

Selon la théorie traditionnelle, l'ouverture commerciale a un effet sur le marché de l'emploi en modifiant les prix relatifs des biens. La baisse des prix relatifs des biens importés dévalorise le facteur de production, relativement rare (avec un effet d'amplification), utilisé intensivement dans leur production. Il s'ensuit un accroissement de la demande et de la rémunération du facteur de production utilisé d'une manière relativement intensive dans la production des biens exportés. Le modèle HOS a établi une relation de long terme entre la libéralisation des échanges et le marché du travail. Néanmoins, ce modèle ne prend pas en compte plusieurs caractéristiques du commerce international entre les pays coéchangistes. En effet, le commerce international ne se limite pas à des biens finaux en fonction de leur dotation factorielle. Ces échanges englobent aussi des biens intermédiaires, des équipements, de la technologie, etc.

A cette fin, plusieurs économistes ont essayé de réconcilier la théorie traditionnelle avec les faits, tel que S. Edwards qui a proposé une extension de l'analyse du modèle HOS. Ainsi dans son modèle l'ajustement à court terme du marché du travail est analysé. Les résultats de la théorie de S. Edwards illustrent ci-dessous les effets de la libéralisation des échanges extérieurs :

* Dans les secteurs exportables, l'emploi augmente à court et à long terme -dans le cas d'une économie caractérisée par la flexibilité des salaires ainsi que dans le cas d'une économie où les salaires sont rigides - comme ressource réattribuée à partir des secteurs importables. Cependant les salaires baissent à court terme dans les deux cas d'économie, que ce soit en présence de flexibilité ou de rigidité des salaires. Ceci est dû à une très faible réaction du salaire par rapport à la production dans les secteurs exportables à court terme. En conséquence, les changements de salaires sont dominés par la hausse de l'emploi (qui sert à

conduire le salaire vers le bas). Néanmoins, à long terme dans le cas où le régime de salaire est flexible il y aura une augmentation de salaire par contre dans le cas où le régime de salaire est rigide le sens de l'accroissement de l'emploi est ambigu.

* Dans les secteurs importables, à court et à long terme la diminution de la production entraîne une réduction de l'emploi quel que soit le régime adopté pour la fixation du salaire (flexible ou rigide) ce qui est conforme aux prédictions théoriques.

Quant au sens d'accroissement du salaire dans le secteur importable il diffère selon le régime de fixation du salaire adopté par l'économie en question. On constate une baisse de salaire à court terme et une hausse à long terme dans le cas d'une économie caractérisée par un régime de salaire flexible. Mais dans le cas d'une économie caractérisée par la rigidité des salaires, S. Edwards a trouvé que l'effet de l'ouverture commerciale est positif sur le niveau de salaire à court et à long terme. Ceci implique que l'effet de la production (qui sert à la hausse de salaire) devient hautement dominant. Les résultats estimés dans les secteurs importables indiquent que les salaires augmentent à court et à long terme.

* Dans les secteurs non échangeables, le sens de croissance de l'emploi est ambigu à court et à long terme dans le cas d'un régime de salaire flexible adopté par l'économie en question. Cependant, S. Edwards a constaté une augmentation de l'emploi à long terme et une ambiguïté dans le sens de variation de l'emploi à court terme dans une économie où le régime de salaire est rigide.

Quant à l'évolution du salaire, on remarque une baisse de salaire à court terme quel que soit le régime de fixation du salaire. À long terme, il y aura une augmentation de salaire dans une économie caractérisée par la flexibilité des salaires alors que dans le cas d'un régime où les salaires sont rigide le sens de variation des salaires est ambigu.

Les effets du théorème de Stolper-Samuelson sont maintenus à long terme selon S. Edwards. En effet, la libéralisation des échanges a modifié la structure de la production et la réallocation des facteurs entre secteurs. La production et l'emploi augmentent dans le secteur exportateur et baissent dans le secteur importateur. L'analyse d'Edwards est étroitement liée à la théorie traditionnelle de l'échange international et elle ne tient pas compte des effets dynamiques de l'ouverture commerciale tels que les effets liés à l'accumulation du capital.

Dans le deuxième chapitre de la thèse, nous avons eu recours à l'analyse de certaines études empiriques afin de valider les prédictions théoriques du modèle HOS et du modèle d'Edwards.

Dans un premier temps nous avons présenté une revue de la littérature empirique pour le cas des PD et PED.

Pour les PD, trois principaux ouvrages ont été mentionnés :

*Feenstra et Hanson (1999) ont illustré qu'il y a deux sources de variation des prix de facteurs à travers les industries : la différence interindustrielle des salaires et la productivité des facteurs. Ils interprètent cette différence de salaire entre les industries comme le résultat d'une variation de la qualité des facteurs. Ils montrent qu'aux États-Unis la contribution des importations intermédiaires dans le coût total de la production d'un bien est un facteur essentiel de l'accroissement des inégalités salariales dans les secteurs manufacturiers. En effet ils ont que les variations des salaires relatifs et les variations des prix relatifs sont liées. Ils remettent en cause l'hypothèse de l'homogénéité des biens. Ceci s'explique par le fait que l'échange se base en partie sur des biens intermédiaires différenciés par la qualification de main d'œuvre nécessaire pour la production.

* Slaughter (2001 et 2002) a trouvé que les augmentations des prix relatifs des produits intensifs en travail qualifié sont dues au fait du commerce international. Il montre les changements des barrières commerciales aux États-Unis affectent l'inégalité des salaires à travers les secteurs influencés par les changements de prix. Ils ont établi que la hausse de la demande relative du travail qualifié et des inégalités salariales entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés est dû en grande partie aux changements technologiques biaisés. En effet, le déplacement du changement technologique affecte la productivité des facteurs selon les différentiels de qualification dans certains secteurs.

* Lerner-Pearce (2001) a montré qu'une forte augmentation des importations (américaines) a causé une augmentation des prix relatifs des produits intensifs en travail qualifié et une baisse des prix relatifs dans les secteurs intensifs en travail non qualifié. Il a prouvé que le changement technologique affecte la productivité des facteurs selon les différentiels de qualification.

Pour les PED, nous nous sommes référées à plusieurs auteurs :

* A.Wood (1994 et 1999) a affirmé que dans certains pays en développement l'accroissement de l'ouverture des échanges extérieurs semble a un effet positif (hausse) sur la demande de travail non qualifié et donc une baisse des écarts de salaires entre les qualifications. Il a

souligné qu'il est difficile d'éviter la présence de conflit de résultats de l'ouverture commerciale. En effet dans d'autres PED l'évolution contraire semble être produite.

* Feenstra et Hanson (1999) ont illustré que le commerce international notamment des biens intermédiaires a entraîné la hausse de la demande des travailleurs qualifiés dans le Nord ainsi que dans le Sud. Ceci s'explique par la délocalisation des activités vers les PED sont plus intensives en travail qualifié que celle déjà existantes. En effet, Feenstra et Hanson ont montré que les « maquiladoras » (les usines de montage à l'exportation) ont causé une augmentation significative de la demande relative de travailleurs qualifiés dans la zone frontière avec les États-Unis où il y a une grande concentration de l'investissement direct étranger.

* Arbache et Corseuil (2000) ont relevé un rapport positif entre la réduction tarifaire et le salaire relatif dans les industries manufacturières au Brésil. Ils ont dévoilé que la part des emplois dans le secteur manufacturier Brésilien est négativement corrélée à la pénétration des importations, et que cet effet est plus fort pour les industries intensives en travail non qualifié. En conséquent, le rendement du salaire inter-industrie est lié positivement à la pénétration des importations et à la réduction tarifaire.

Ils ont prouvé que des produits de marché sont fortement affectés par la libéralisation commerciale et que la part des prix est distribuée dans le marché du travail sous forme d'une prime de salaire plus élevée qui reflète une productivité croissante.

* Robbins (1994a, 1995) a constaté que :

➤ La croissance des importations de biens d'équipement est complémentaire au travail qualifié.

➤ À travers le commerce international la structure de la demande de travail a tendance à se déplacer en faveur du travail qualifié.

* Lucas (1988) a montré que :

➤ La qualité de l'enseignement est aussi importante que sa quantité dans le cadre de la dynamique à moyen et long terme pour faire face au processus de la croissance économique suite à la mondialisation.

A Wood (1999) a illustré qu'une grande ouverture aux échanges a été souvent accompagnée d'un accroissement de la demande relative du travail qualifié et de son salaire relatif. Ils ont trouvé que l'accroissement de l'offre des biens intensifs en travail non qualifié a changé la structure de l'offre des biens dans le marché mondial, entraînant la baisse de leur prix et du rendement des facteurs impliqués dans la production de certains biens. Suite à des pressions technologiques, des pays en développement (Bangladesh, Pakistan,...) utiliseront de plus en

plus le travail semi-qualifié dans la recherche de l'avantage comparatif d'où l'augmentation de la demande de ce type de travail causant l'augmentation de la dispersion des salaires.

Dans un deuxième temps, deux approches ont été exposées pour valider le théorème de Stolper-Samuelson. La première approche réalisée par Ana.L. Revenga (1992) et D. Hakura (1997) est basée sur la mesure de la sensibilité de l'emploi et des salaires à partir des changements des prix des importations et/ou des prix des exportations. Les estimations en termes de changement des prix ont montré que l'emploi est plus sensible au changement des prix que les salaires. Les prix à l'exportation et à l'importation sont positivement corrélés avec l'emploi et les salaires.

La deuxième approche est faite par A.Wood (1994), R.Rowthorn (1997), G. Borjas et V. Ramey (1995). Elle est basée sur des estimations par la méthode de calcul du contenu en emploi qui ont montré que l'échange Nord-Sud induit des pertes en termes d'emploi au Nord et un gain au Sud et que l'échange affecte essentiellement l'emploi non qualifié.

Dans un troisième temps, nous avons présenté la validation empirique du modèle de S. Edwards réalisée par C. Milner et P. Wright (1998). Ces auteurs ont adopté des modèles statistiques simples de maximisation des profits par les entreprises. Ils ont montré que la libéralisation des échanges extérieurs a des effets qui diffèrent dans le temps (à court et à long terme) et selon la nature du secteur (exportable, importable et non échangeable).

Sur le plan empirique, nous avons proposé :

Dans le chapitre 3 nous procédons à une étude descriptive du développement des politiques d'ouverture commerciale en Tunisie. Nous avons présenté les mesures de restructuration adoptées par le gouvernement tunisien pour améliorer la compétitivité de l'économie tunisienne. En effet, nous avons analysé les stratégies de développement de l'économie tunisienne et nous avons cité les principaux déterminants de l'évolution des exportations ainsi que l'évolution des droits de douane (protection nominale et protection effective). Ces réformes ont joué un rôle crucial dans le développement des échanges extérieurs de la Tunisie. Dans ce cadre nous avons étudié le degré d'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale tout en décrivant le développement de ses échanges avec l'Union européenne, les pays de l'Afrique et avec les pays du reste du monde. En fin de ce chapitre nous avons essayé de montrer le rôle important des IDE dans la contribution de la croissance économique de ce fait nous avons présenté les déterminants et les effets des IDE sur l'économie en Tunisie.

Dans le chapitre suivant (Chapitre 4), nous avons proposé une analyse descriptive du marché du travail. A cette fin, nous avons décrit, suite à l'ouverture commerciale, les différentes réformes du marché du travail tunisien qui ont eu lieu, l'évolution du marché de travail dans les industries manufacturières tunisiennes et l'évolution de la demande de qualification. Néanmoins, la Tunisie est passée par des périodes critiques qui sont importantes dans l'histoire économique, financière et sociale de la Tunisie, et qui sont essentielles à citer telles que la crise économique mondiale et la Révolution tunisienne. A cet égard, nous avons exposé les effets de ces deux grands événements sur le marché du travail.

Dans le dernier chapitre (Chapitre 5), les analyses statistiques et les études économétriques menées dans cette thèse font état de deux approches. La première se base sur une étude à deux dimensions (temps, secteurs) et la deuxième repose sur une seule dimension (temps).

Notre première modélisation le panel s'est intéressée à une analyse empirique de long terme de l'effet des politiques d'ouverture commerciale sur le marché du travail pour le cas des industries manufacturières tunisiennes. La stratégie adoptée pour comprendre ces impacts repose sur une modélisation Cobb-Douglas de la production pour l'ensemble des secteurs des industries manufacturières de laquelle est dérivée l'équation de la demande de travail. Ainsi, de façon similaire au comportement de la demande de travail, la formulation de l'équation de salaire résulte de plusieurs effets internes et externes déjà mentionnés dans le précédent chapitre (Sous-section 1.1.a). S'appuyant sur les travaux de Milner et Wright (1998), nous avons retenu un modèle de panel dynamique à deux équations à estimer séparément dans le temps et dans l'espace (selon les industries manufacturières tunisiennes qui sont au nombre cinq). Par la suite, nous avons tenté de cerner les effets de long terme de l'effet de la libéralisation du commerce extérieur sur l'emploi et le salaire. Au regard de la nature du panel appliqué (dynamique et cylindré) nous avons utilisé la méthode des moments généralisés en système développée par Blundell et Bond (1998) pour générer nos estimations.

La première modélisation empirique adoptée, inspiré des modèles présentés au chapitre 2, montre qu'à long terme les effets sur la demande de travail de l'ouverture commerciale sont positifs. En effet, l'accroissement des importations et des exportations entraînera à long terme une augmentation de la demande d'emploi dans l'ensemble des industries manufacturières. De même, le niveau de qualification, la productivité des travailleurs qualifiés et le poids du secteur dans l'ensemble de l'économie ont un impact positif sur l'accroissement de la demande de travail. Cependant, l'effet des salaires sur l'emploi est ambigu et l'effet de la

productivité des travailleurs non qualifiés est non significatif. Quant aux effets de l'ouverture commerciale sur le salaire réel, ils sont hétérogènes. Les exportations, la production, la demande de travail, le salaire antérieur, la population active occupée ayant le niveau d'éducation supérieur et le poids du secteur par rapport à l'ensemble de l'économie ont un effet positif sur les salaires. Mais d'un autre côté nous remarquons que l'effet de la productivité des travailleurs non qualifiés sur le niveau de salaire est positif. Néanmoins, l'effet de la population active occupée ayant un niveau d'éducation inférieur ou égal au niveau secondaire sur le salaire réel est négatif et il en est de même de la productivité des travailleurs qualifiés ayant le niveau d'éducation supérieur. Ceci peut s'expliquer par la faible coordination entre le système éducatif et la politique industrielle. Le système éducatif Tunisien continue de former des spécialités très peu demandées sur le marché du travail.

Notre deuxième modélisation empirique (série temporel par secteur), présentée dans ce dernier chapitre, évalue les effets de long terme du commerce international dans chaque industrie manufacturière sur la demande de travail et sur le niveau de salaire réel. Ces résultats diffèrent d'une industrie à l'autre. Nous notons que même les industries de même nature (exportables ou importables) n'ont pas le même comportement. Nous avons obtenu deux effets contradictoires de la libéralisation des échanges extérieurs sur la demande de travail et sur le niveau de salaire réel. En effet, les exportations et les importations exercent deux effets opposés sur la demande de travail.

Enfin, la troisième modélisation empirique, présentée aussi dans ce même chapitre, estime les répercussions sectorielles du commerce international à court terme sur le marché du travail (emploi et salaire). L'analyse empirique montre que l'impact des importations et des exportations à court terme dans la plupart des industries ont un effet non significatif. Ceci montre la complexité des problèmes que peut rencontrer le gouvernement tunisien dans la mise en œuvre de politiques sectorielles ayant pour objectif la création d'emplois et l'élévation du niveau des salaires des travailleurs.

Les résultats de ces estimations selon les trois modélisations paraissent assez intéressants et se conforment dans certains aspects aux prédictions des modèles théoriques. Ces trois modélisations sont complémentaires dans le sens qu'elles nous ont permis d'analyser dans un premier temps l'impact de l'ouverture commerciale sur l'ensemble de l'économie tunisienne à long terme et dans un deuxième temps sur chaque secteur de l'industrie manufacturière à

court et à long terme. Grâce à ces différentes modélisations nous avons pu réaliser une analyse comparative de l'impact de court et de long terme des échanges commerciaux sur le marché du travail.

Le décalage persistant observé entre une croissance économique élevée et un chômage élevé des jeunes qualifiés reflète d'une part, la pression démographique constante et encore forte qui s'exprime par des vagues importantes de nouveaux entrants sur le marché du travail (entrée des femmes) et d'autre part, la faible élasticité de l'emploi par rapport à la production à court terme (tableau 19).

Les résultats obtenus dans le cadre de cette thèse montrent que l'ouverture commerciale pratiquée en Tunisie n'est pas la panacée. En effet, l'impact de la libéralisation commerciale sur l'emploi est positif pour certains secteurs et pour d'autres il est négatif. Mais pour l'ensemble de l'économie nous devrions étudier l'effet de cette libéralisation sur tous les secteurs manufacturiers et non manufacturiers dans le secteur formel et informel afin de pouvoir solder l'impact de cette libéralisation par un constat de succès ou d'échec. D'autre part, les tentatives de formation et de qualification de la main-d'œuvre sont réductrices des inégalités puisqu'elles augmentent l'offre de travail qualifié et baissent celle du travail non qualifié.

Notre travail présente des limites liées à la taille de l'échantillon (le nombre de secteurs est réduit) et aux variables explicatives prises en considération (négligence de certaines variables). Ces limites ont des conséquences majeures sur la robustesse des résultats.

D'abord, nous avons été obligés d'abandonner l'utilisation de techniques plus sophistiquées d'estimation économétrique pour analyser l'effet sectoriel de la libéralisation des échanges sur le marché de l'emploi et pour préciser le rôle de chaque variable explicative dans le développement sectoriel du marché de l'emploi.

Ensuite, nous avons été contraints d'ignorer certaines variables explicatives qui ont un pouvoir explicatif important car leur intégration dans les équations à estimer cause des problèmes de colinéarité parfaite. Ainsi, nous n'avons pas pris en considération certaines variables tels que les investissements directs étrangers, les tarifs douaniers et la technologie.

En conclusion, à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas affirmer comme le font les « avocats » de la libéralisation des échanges extérieurs que les résultats sont positifs. Nous avons la crainte qu'elle ne soit porteuse aussi de chômage et d'inégalité sociale. La Tunisie doit

développer son capital humain si elle veut profiter des effets de sa politique de libéralisation commerciale. Cette politique de libéralisation ne peut donc être bénéfique que si elle s'accompagne de changements internes importants. La Tunisie s'est forgé les instruments nécessaires pour faire face à un tel problème. Elle apparaît donc bien placée pour renforcer sa politique de rationalisation des choix d'investissement. Il lui faut non seulement arriver à maîtriser ses dépenses d'investissement mais également réussir à sélectionner les meilleurs projets où un certain degré d'efficacité économique et de rentabilité est assuré.

La Tunisie est considérée comme « un bon élève » aussi bien par le Fonds monétaire international que par la Banque mondiale. Malgré les remarquables performances de la Tunisie au niveau de la croissance économique, celle-ci connaît un taux de chômage des jeunes diplômés effrayants et des tensions sociales susceptibles de peser sur sa capacité à continuer les réformes et à consolider ses acquis.

Au terme de ce travail, un certain nombre de pistes se dégagent pour des recherches futures. En premier lieu, nous devons nous poser des questions sur cette libéralisation des échanges extérieurs et notamment sur l'ancrage à l'Europe qui n'a jamais fait débat.

En deuxième lieu, nous devons réviser le choix de la spécialité de la Tunisie qui se base sur les secteurs à faible valeur ajoutée.

En troisième lieu, il serait intéressant dans l'approfondissement de cette recherche de prendre en compte tous les secteurs manufacturiers et non manufacturiers de la Tunisie, ainsi que d'autres variables liées à la libéralisation des échanges extérieurs tels que la technologie, l'IDE, etc. Les pistes de recherche qu'ouvrent cette thèse restent toutefois plus nombreuses que celles que nous venons d'évoquer.

ANNEXES

Tableau 13 : T_i par secteur d'activité et par année

Secteur Année	MCCV	THC	IME	CHIMIE	IMD
1983	(0.3166) importable	(-0.0588) N.échangeable	(0.9177) importable	(0.5363) importable	(0.5751) importable
1984	(0.2588) importable	(0.0801) importable	(0.9231) importable	(0.6699) importable	(0.5800) importable
1985	(0.2036) importable	(-0.0068) N.échangeable	(0.9033) importable	(0.4941) importable	(0.5392) importable
1986	(0.1212) importable	(-0.2008) exportable	(0.8977) importable	(0.4004) importable	(0.5368) importable
1987	(0.004) N.échangeable	(-0.3330) exportable	(0.8517) importable	(0.2691) importable	(0.5304) importable
1988	(-0.1580) exportable	(-0.2273) exportable	(0.8483) importable	(0.0642) importable	(0.5479) importable
1989	(-0.4922) exportable	(-0.4557) exportable	(0.8840) importable	(-0.0263) Inéchangeable	(0.6083) importable
1990	(-0.3159) exportable	(-0.8806) exportable	(0.8826) importable	(0.2087) importable	(0.6075) importable
1991	(-0.1881) exportable	(-1.0243) exportable	(0.8773) importable	(0.1209) importable	(0.5429) importable
1992	(-0.2558) exportable	(-0.7543) exportable	(0.8948) importable	(-0.1885) exportable	(0.5708) importable
1993	(-0.1366) exportable	(-1.5260) exportable	(0.8846) importable	(0.0090) importable	(0.5463) importable
1994	(-0.037) Inéchangeable	(-4.7429) exportable	(0.8598) importable	(-0.2601) exportable	(0.5489) importable
1995	(-0.2718) exportable	(-6.6869) exportable	(0.8372) importable	(-0.3275) exportable	(0.5549) importable
1996	(-0.0841) exportable	(-3.2138) exportable	(0.8353) importable	(-0.3716) exportable	(0.4924) importable
1997	(-0.1888) exportable	(-3.1884) exportable	(0.8534) importable	(-0.1974) exportable	(0.5232) importable

1998	(-0.1680) exportable	(-5.5088) exportable	(0.8377) importable	(-0.0950) exportable	(0.5375) importable
1999	(-0.0959) exportable	(-14.8256) exportable	(0.8405) importable	(-0.0485) N.échangeable	(0.5206) importable
2000	(-0.1054) exportable	(-464.9843) exportable	(0.8290) importable	(0.1762) importable	(0.5284) importable
2001	(-0.1110) exportable	(-5.7254) exportable	(0.8175) importable	(0.2437) importable	(0.5397) importable
2002	(-0.0877) exportable	(-20.3953) exportable	(0.7895) importable	(0.3302) importable	(0.5054) importable
2003	(-0.1742) exportable	(-51.3254) exportable	(0.7761) importable	(0.4026) importable	(0.4955) importable
2004	(-0.1430) exportable	(-5.0725) exportable	(0.7696) importable	(0.3457) importable	(0.4989) importable
2005	(-0.2004) exportable	(-8.6419) exportable	(0.7232) importable	(0.4345) importable	(0.5029) importable
2006	(-0.2422) exportable	(11.7607) importable	(0.7161) importable	(0.6030) importable	(0.4818) importable
2007	(-0.2575) exportable	(7.8836) importable	(0.6708) importable	(0.7485) importable	(0.3941) importable
2008	(-0.2014) exportable	(31.0237) importable	(0.6428) importable	(0.7470) importable	(0.4190) importable
2009	(-0.0807) exportable	(21.6915) importable	(0.6435) importable	(0.7154) importable	(0.3838) importable
2010	(-0.0787) exportable	(-41.7917) exportable	(0.6127) importable	(0.7660) importable	(0.4242) importable
2011	(-0.5765) exportable	(176.8659) importable	(0.4967) importable	(0.8728) importable	(0.4395) importable
2012	(-0.6756) exportable	(-7.1339) exportable	(0.5652) importable	(0.8992) importable	(0.4599) importable

N.échangeable : Non échangeable

Tableau 16 : Test de stationnarité ADF et KPSS

Variable \ Test	ADF		KPSS	
	Stat de Student	Valeurs théoriques	Statist.LM	Valeurs critiques
L L	-1.95	-2.96	0.88	0.46
ΔL L	-4.22	-2.96	0.33	0.46
L Q	-0.92	-1.95	0.92	0.46
ΔL Q	-2.89	-1.95	0.21	0.46
L W	-1.12	-1.95	0.75	0.46
ΔL W	-3.01	-2.96	0.23	0.46
L impp	-0.82	-1.95	0.75	0.46
ΔL impp	-2.99	-1.95	0.33	0.46
L exp	-0.45	-1.95	0.98	0.46
ΔL exp	-3.22	-2.96	0.36	0.46
L (PIB/LN+LP+LSE)	-1.22	-2.96	0.74	0.46
ΔL (PIB/LN+LP+LSE)	-3.55	-2.96	0.22	0.46
L (PIB/LSU)	-1.011	-2.96	0.84	0.46
ΔL (PIB/LSU)	-3.85	-2.96	0.14	0.46
L (LN+LP+LES)	-1.55	-2.96	0.77	0.46
ΔL(LN+LP+LES)	-4.22	-2.96	0.11	0.46

BIBLIOGRAPHIE

Abatte, Francesco. (2002), «L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale : Opportunités et défis.», Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

Abdelmaki, Lahsen., Ben Hammouda, Hakim., Bounemra Ben Soltana, Karima., Lipchitz, Anna., Oulmane, Nassim., Sadni Jallab, Mustapha. Et Sandretto, René. (2008), «Mondialisation et développement durable : les effets économiques, sociaux et environnementaux de l'ouverture commerciale.», Centre Africain de Politique Commerciale CAPC, travail en cour, n°69, avril, p60.

Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation API. (2010), «Les industries manufacturières en Tunisie.», novembre, p14.

Allen, F. et Giovannetti, G. (2011), «The Impact of the Global Financial Crisis on the Labour Market: The case of Philippines.», Discussion Paper Series n°2011-22.

Ambassade de France en Tunisie- mission économique. (2006), «Le régime des importations en Tunisie.», mars, p5.

Anderson, T, W. et Hsiao, Cheng. (1981), «Estimation of Dynamic Models with Error Components.», Journal of the American Statistical Association, Vol.76, n°375, pp.598-606.

Arbache, Jorge, Saba. et Menezes-Filho, N.(2000), «Rent-sharing in Brazil: Using Trade Liberalization as a Natural Experiment.», Annals of the V annual meeting of the latin American and Caribbean economic association, Rio de Janeiro.

Arbache, Jorge, Saba. (2001), «Trade Liberalization and Labor Markets in Developing Countries: Theory and Evidence.», University of Brasilia and university of Kent at Canterbury, document de travail, n°853, décembre.

Arellano, Manuel. et Bond, Stephen. (1991), «Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations.», *Review of Economic Studies*, Vol.58, pp.277-297.

Askenazy, Philippe. (2002), «La croissance Moderne organisations innovantes du travail.». *Economica*, janvier.

Baharumshah, Ahmad Zubaidi., Kevin, Odulukwe onwuka., Muzafar, Habibullah. (2007), «Is a Regional Trade Bloc a Prelude to Multilateral Trade Liberalization? Empirical Evidence From the ASEAN-5 Economies.», *Journal of Asian Economics*, n°18, pp.304-402.

Baier, Scott L. et Bergstrand, Jeffrey H. (2007), «Do Free Trade Agreements Actually Increase Member's International Trade?», *Journal of International Economics* n°71, pp.72-95.

Baldwin, Richard, E. (1992), «Measurable Dynamic Gain From Trade.», *Journal of Political Economy*, University of Chicago Press, Vol.100, n°1, pp.162-74.

Baldwin, Richard, E. et Caïn, G.G. (1997), «Shifts in US Relative Wage: The Role of Trade, Technology and Factor Endowments.», *C.E.P.R. Discussion Papers in its series CEPR Discussion Papers with number 1596*.

Baldwin, Richard, E. et Caïn, G.G. (2000), «Shifts in US Relative Wage: the Role of Trade, Technology and Factor Endowments.», *Review of Economics and Statistics*. Vol.82, n°4, pp.580-595.

Banque Africaine de Développement. (2007), «Tunisie document de stratégie pays 2007-2011.», Département des opérations pays (Région Nord, ORNA) p79.

Banque Africaine de Développement, Le gouvernement tunisien, le gouvernement des États-Unis. (2013), «Vers un nouveau modèle économique pour la Tunisie : Déterminer les contraintes majeures à une croissance généralisée.», p254.

Banque Mondiale. (2004), «Banque Mondiale, République de Tunisie.», *Revue des politiques de développement*, octobre, pp.1-20.

Barbier, Jean-Claude. et Gautié, Jérôme. (1999), «Les politiques de l'emploi en Europe et aux États-Unis.», *Alternatives Economiques* n°171 - juin 1999.

Benhabib, J. et Spiegel, M (1994), «The Role of Human Capital in Economic Development: Evidence From Aggregate Cross-Country Data.», *Journal of Monetary Economics*, Vol.34, pp.143-173.

Ben Marzouka, Tahar. et Belkhiria, Aida. (2004), «Adaptation de l'économie Tunisienne aux nouvelles contraintes de la compétitivité.», le Harmattan, Paris.

Ben Romdhane, Mahmoud. (2007), «Commerce et stratégies de développement : Le cas tunisien.», Centre africain de politique commerciale (CAPC), document de travail, n°53, janvier, p42.

Ben Youssef, Adel. et Ragni, Ludovic. (2004), «Nouvelle Economie, Organisations et Modes de Coordination.», Ouvrage.

Berman, E., Bound, J. et Griliches, Z. (1994), «Changes in The Demand For Skilled Labor Within U.S. Manufacturing Industries: Evidence From the Annual Survey of Manufacturing.», *Quarterly Journal of Economic Policy*, Vol.16, n°3, pp.12-22.

Berman, E., Bound, J. et Machin, S. (1998), «Implication of Skill-Biased Technological Change: International Evidence.», *Quarterly Journal of Economic*, Vol.113, n°4, pp.1245-1280.

Berger, H. et Frank, Westermann. (2001), «Factor Price Equalization? The Cointegration Approach Revisited.», *Review of World Economics*, Vol.137, n°3, pp.525-536.

Beyer, H., Rojas, P. et Vergara, R. (1999), «Trade Liberalization and Wage Inequality.», *Journal of development Economics*, Vol.59, n°3, pp.103-123.

Bhagwati, Jagdish N. (1994), «Free Trade: Old and New Challenge.», *the Economic Journal*, Vol.104 (423).pp.231-266.

Bhagwati, Jagdish N. et Panagariya, Arvind. (1996), «Preferential Trading Areas and Multilateralism: Stranger, Friends or Foes.», Discussion paper series, n°9596-04, January.

Bhagwati, Jagdish N. (1998), «Trade and Wages: A Malign Relationship?», from Memedovic, Olga., Kuyvenhoven, A. et Molle, Willem T.M. (1998), «Globalization of labour markets. Challenges, Adjustment and Policy Response in The EU and LDCs.», pp.31-65, Springer Science Business Media, New York.

Blundell, R. et Bond, Stephen. (1998), «Initial Condition and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models.», *Journal of Econometrics*, Vol.87, n°1, pp.115-143.

Borgas, George. J., Freeman, Richard.B., Ktz, Lawrence.F., DiNardo, John. et Abowd, John.M. (1997), «How Much Do Immigration and Trade Affect Labor Market Outcomes?», *Brooking Papers on Economics Activity*, Vol.1997, n°1, pp.1-90.

Bouassida, Sami. (2004), «Ouverture commerciale et emploi (Cas des Industries Manufacturières Tunisiennes).», *Cahier l'IEQ n°19*, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Boubakri, Hassen. (2010), «Tunisie Migration, marché du travail et développement.», *Document de travail*, Organisation international du travail, p106.

Boudhiaf, M. (2000), «Politique tunisienne d'ouverture commerciale.», Communication présentée au Séminaire internationale,

Boughzala, Mongi. (2010), «La zone de libre-échange Tunisie – Union européenne quatorze an après.», *Economie et territoire/Relations commerciales*, pp.244-248.

Bourguignon, Francois., Lambert, Sylvie. et Suwa- Eisenmann, Akiko. (2004), «Trade Exposure and Income Volatility in Cash-crop Exporting Developing Contries.», juin.

Bscourp, Pierre. et kramarz, Francis. (2007), «Employment, Skill Structure and International Trade: Firm-level Evidence For France.», *Journal of International Economics*, n°72, pp.22-51.

Bureau international du travail. (2011), «Etude sur la croissance et l'équité, Tunisie un nouveau contrat social pour une croissance juste et équitable.», *Rapport Bureau international du travail*, copyright organisation internationale du travail (institut international d'études sociales) pp.13-64.

Bureau international du travail (BIT). (2011), «Tendance mondiales de l'emploi.», Genève janvier.

Burgman, Todd A. et John, M. G. (1993), «Factor Price Equalization: A Cointegration Approach.», *Weltwirtschaftliches Archiv* Vol.129, n°3, pp.472-87.

Chan, Nguyen., Kim Dung, Tran., Ghosh, Madanmohan. et Whallery, John. (2007), «Adjustment Costs in Labour Markets and The Distributional Effects of Trade Liberalization: Analytics and Calculations For Vietnam.», *Journal of Policy Modeling*, n°27, pp.1009-1024.

Chaptal, Alain. (2003), «L'efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire : Analyse critique des approches Française et Américaine.».Paris, Éd. Le Harmattan, coll. Savoir et formation, 2003, p384.

Corsetti, Giancarlo., Martin, Philippe. et Pesenti, Paolo. (2007), «Productivity, Terms of Trade and The « Home Market Effect.», *Journal of International Economics*.

Cortes, Olivier. et Sébastien, Jean. (1997a), «Quel est l'impact du commerce extérieur sur la productivité et l'emploi? Une analyse comparée des cas de la France, de l'Allemagne et des États-Unis.», *DARES, Document d'études n°13*.

Cortes, Olivier. et Sébastien, Jean. (1997b), «International Trade Spurs Productivity.», *CEPII, manuscript, november*.

Cortes, Olivier. et Sébastien, Jean. (1997c), «Commerce international, emploi et productivité.», *Travail et Emploi*, n°70, pp.61-79.

Dami, Hedi., Saidi, Ahlem. (2009), «Relation formation-emploi dans le cadre de la mondialisation –Cas de la Tunisie-.», *Journées de développement du GRES, juin*.

Damian, Michel., Chaudhuri, Basudeb. et Bethaud, Pierre. (1997), «La libéralisation des échanges est-elle une chance pour le développement durable?», *Revue Tiers Monde*, t. XXXVIII, n°150, avril – juin.

D'Autume, A. et Michel, P. (1994), «Education et croissance.» *Revue économie politique* n°104.

Deardorff, Alan V. (1994), «Overview of The Stolper Samuelson Theorem.», in Alan V. Deardorff and Robert M. Stern the Stolper Samuelson Theorem a golden jubilee, *Ann Arbor: the university of Michigan press, 1994, pp.7-34*.

Deardorff, Alan V. (2001), «Does Growth Encourage Factor Price Equalization?», *Review of Development Economics*, Vol.5, n°2, pp.169-181.

Delauray, Dominique. (2009), «Bilan des relations commerciales entre l'Union européenne et les pays méditerranéens.», Parlement européen, Direction générale des politiques externes de l'Union, Département thématique, septembre.

Donald R, Davis. (1996), «Trade Liberalization and Income Distribution.», NBER Working Paper, n°5693.

Donald R, Davis. David E. Weinstein, Scott C. Bradford. et Kazushige Shimpo (1997), «Using International and Japanese Regional Data to Determine When The Factor Abundance Theory of Trade Works.», American Economic Review, Vol.87, n°3, pp. 421-446.

Donald R, Davis. David E. Weinstein, (2001), «An account of Global Factor Trade.», American Economic Review, Vol.91, n°5, pp. 1423-1453.

Dornbusch, Rudiger, Stanley Fisher, et Paul Samuelsons. (1980), «Hecksher-Ohlin Trade Theory With Continuum of Goods.», Quarterly Journal of Economics, Vol.95, n°2, pp.203-224.

Driss, Slim. (2007), «L'attractivité des investissements directs étrangers industriels en Tunisie.», Revue Région et Développement n°25, pp138-156.

Edwards, S. (1988), «Terms of Trade, Tariffs and Labour Market Adjustment in Developing Countries.», World Bank Economic review, Vol.2, n°2, pp.165-187.

Edwards, S. (1989), «Real Exchange Rates, Devaluation and Adjustment: Exchange Rate Policy in Developing Countries.». Cambridge, M.A: Mit press.

Edwards, S. et Pontiel, P. (1989), «Le prix d'un ajustement tardif.», R.F.D, septembre.

Edwards, S. et Edwards, A. C. (1990), «Labor Market Distortions and Structural Adjustment in Developing Countries.», NBER Working Paper n°3346, mai, p45.

Edwards, S. (1992), «Trade Orientation, Distortions and Growth in Developing Countries.», JDE, Vol.34, juillet, pp.1-57.

Edwards, S. (1993), «Openness, Trade Liberalization and Growth in Developing Countries.».Journal of Economic literature, Vol.31, septembre, pp.1358-1393.

Edwards, S. et Edwards, A. C. (1994), «Labor Market Distortions and Structural Adjustment in DC's.», in labor market in era of adjustment, Vol.1: Issue papers, editions Horton. S, Kanbur. R et Mazumdar. D, World Bank, pp.105-146.

Egger, Hartmut., Egger, Peter. et Greenaway, David. (2007), «Intra-industry Trade With Multinational Firms.», *European Economic Review*, n°72, pp.383-405.

Elmanoubi, Khaled. (1993), « Industrialisation et Compétitivité de la Tunisie. ».

El Weriemmi, Malek. et christophe Ehart (2001), «Inégalité et croissance dans un contexte d'ouverture commerciale, analyse théorique et étude empirique : le cas des pays riverains de la Méditerranée.», 4^{ème} rencontres euro-mediterranéennes, CEMAFI, Nice.

Esquivel, Gerardo. et Antonio,Rodriguez-Lopez, José. (2003), «Technology, Trade, and Wage Inequality in Mexico Before and After NAFTA.», *Journal of economics*, n°72, pp.543-565.

Fajnzylber, Pable. et Maloney, William F. (2005), «Labor Demand and Trade Reform in Latin America.», *Journal of International Economics*, n°66, pp.423-446.

Feenstra, R. C. et Hanson, G. (1995), «Foreign Investment, Outsourcing and Relative Wages.», In Feenstra, R. C., Grossman, G. M. (eds). *Political economy of trade policy: essays in honor of Jagdish Bhagwati*. Cambridge, Mass.: The MIT Press, 1995.

Feenstra, R. C. et Hanson, G. (1996), «Globalization, Outsourcing, and Wage Inequality.», *American Economics Review*, Vol.86, pp.240-245.

Feenstra, R. C. et Hanson, G. (1997), «Foreign Direct Investments and Relative Wages: Evidence From Mexico's Maquiladoras.», *Journal of International Economics*, Vol.42, pp.371-394.

Feenstra, R. C. et Hanson, G. (1999), «The Impact of Outsourcing, and High Technology Capital on Wages: Estimates For The United States, 1979-1990.», *Quarterly Journal of International Economics*, Vol.114, pp.907-940.

Hanson, G. et Harrison, Ann. (1999), «Trade Liberalization and Wage Inequality in Mexico.», *Industrial and labor relations review*, Vol.52, pp.271-288.

Feenstra, R. C. et Hanson, G. (2001), «Global Production Sharing and Rising Inequality: A Survey of Trade and Wages.», Working papers 8372, <http://www.nber.org/papers/w8372>.

Feenstra, R. C. et Hanson, G. (2003), «Global Production Sharing and Rising Inequality: A Survey of Trade and Wages.», in E.K. Choi and J. Harrigan (eds), Handbook of international trade, Oxford: Blackwell, pp. 146-85.

Fernandes, Ana M. (2007), «Trade Policy, Trade Volumes and Plant-level Productivity in Colombian Manufacturing Industries.», Journal of International Economics, n°71, pp.52-71.

Fond Monétaire international. (2010), «Tunisie Rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV.», Rapport du FMI, n°10/282, septembre, p49

Francesco, Abbate. (2002), «L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale: opportunités et défis.», p49, Nation Unies.

Freeman, C. (1991), «Innovation, changes of Thechno-economic Paradigm and Biological Analogies in Economics.», Revue économique, vol.42, n°2, pp.211-232.

Galiani, Sebastian. et Sanguinetti, Pablo. (2003), «The impact of Trade Liberalisation on Wage Inequality: Evidence From Argentina.», Journal of Development Economics, n°72, pp.497-513.

GEREP-Environnement. (2011), «Stratégie nationale du développement durable.», document final, décembre.

Giarini, Orio. et Liedtke, Patrick M. (2000), «Le plein emploi dans l'économie de service.», Paris, Economica, Vol.1.

Gouider, Abdesslem. (2009), «Déterminants de l'activité des femmes sur le marché du travail tunisien et discrimination salariale par genre.», A Gouider - gdri.dreem.free.fr, p26.

Green, Francis. Andy, Dickerson. et Arbache, Jorge, Saba. (2001), «A Picture of Wage Inequality and The Allocation of Labor Through a Period of Trade Liberalization: The Case of Brazil.», World Development, Vol.29, n°11, pp.1923-1939.

Grissa, Abdessatar. (1991), «Les exportations tunisiennes et les politiques d'ajustement.», les Cahiers de l'IEQ n°9, pp.30-45, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Grossman, G. M. et Helpman, E. (1991), « Innovation and Growth in Global Economy.», Cambridge, Mass.: The MIT Press, 1991.

Guillaumont, P. et de Melo, J. (1997), «Commerce Nord-Sud, migration et délocalisation, conséquences pour les salaires et l'emploi.», Colloque du GDR CNRS-EFIQ, Economica, Paris.

Hakura, D. (1997), «The Impact of Trade Prices on Employment and Wages in The United States.», Working Paper of the International Monetary Fund, n°116.

Hanson. G (2009), «Adjustment to Trade Policy in Developing Countries», UC San Diego and NBER, siteresources.worldbank.org, p19.

Haous, Ilham., Yagoubi, M et Almas, Heshmati (2005), «The Impacts of Trade Liberalization on Employment and Wages in Tunisian industries.», Journal of International Development, Vol.17, n°4, pp.527-551.

Haskel, J. E et Slaughter, M. (2001), «Trade Technology, and U.K Wage Inequality.», The Economic Journal, Vol.111, n°1.

Haskel, J. E. et Slaughter, M. (2002), «Does the Sector Bias of Skill-biased Technical Change Explain Changing Skill Premia?», European Economic Review, 46, pp.1757-1783.

Handoussa, Hiba., Reiffers, Jean-Louis. (2001), «Rapport du FEMISE sur l'évolution de la structure des échanges commerciaux et des investissements entre l'Union européenne et ses partenaires méditerranéens.», Forum Euro-méditerranéen des Instituts Economiques FEMISE, mars, p61.

Hibou, Béatrice., Meddeb, Hamza., Hamdi, Mohamed. (2011), «La Tunisie d'après le 14 janvier et son économie politique et sociale.», Fonds d'analyse des sociétés politiques, édition Réseau euro-méditerranéen des Droits de l'Homme, juin, p92.

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives. (2001), «Impact de l'instauration d'une zone de libre-échange avec l'Union européenne.», les Cahiers de l'IEQ n°15, avril, pp.17-115, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives. (2001), «Premier rapport triennal sur la compétitivité de l'économie tunisienne.», les Cahiers de l'IEQ n°Spécial, avril, pp.17-164, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives. (2002), «Protection effective : évolution au cours du IX^{ème} Plan (1997-2001) et perspectives.», les Cahiers de l'IEQ n°16, mars, pp.14-39, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives. (2003), «Impact du démantèlement tarifaire sur les échanges extérieurs 1997-2000.», les Cahiers de l'IEQ n°17, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives. (2004), «Evolution de la compétitivité en 2002.», les Cahiers de l'IEQ n°18, pp.13-81, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives. (2004), «Impact de l'élargissement de l'UE aux PECO sur l'économie tunisienne.», les Cahiers de l'IEQ n°18, pp.178-231, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives. (2010), «Analyse du système productif tunisien.», p180.

Issaoui, Fakhri. (2009), «Impact micro-économique de la privatisation sur l'emploi en Tunisie.», Revue congolaise d'économie, Vol.4, n°1, décembre, pp.2-16.

Joaquim, Oliveira Martins.(1994), «Market Structure, Trade and Industry Wages.», OECD Economic Studies, n°22, pp.131-154.

Jones, Ronald W. (1965), «The Structure of Simple General Equilibrium.», Journal of Political Economy, Vol.73, (6), pp.557-573.

Jones, Ronald W. et Jose, Scheinkman. (1977), «The Relevance of The Two Sector Production Model in Trade Theory.», Journal of Political Economy, Vol.85, pp.909-936.

Joseph, F. François. et Douglas, Nelson. (1998), «Trade, Technology and Wages: General Equilibrium Mechanics.», The Economic Journal, Vol.108, pp.1483- 1499.

Joseph, Stiglitz. (2011), «Tunisie Une révolution étonnamment prometteuse.», prix Nobel d'économie, l'Economiste, Edition n°3463, février.

Kang, Seochoon. et Hong, Dong-Pyo. (2002), «Technological Change and Demand for Skills in Developing Countries: An Empirical Investigation of The Republic of Korea's Case.», The Developing Economies, XL-2, juin, pp.188-207.

Kapetanios, G. et Shin, Y (2006), «Unit Root Tests in Three-regime SETAR Models.» Econometrics Journal, n°9, pp.252-278.

Katz, D. H et Krueger, A. B. (1997), «Changes in Relative Wages, 1963-1987: Supply and Demand Factors.», Quarterly Journal of Economics, Vol.107, n°1, pp.35-78.

Katz, Lawrence F. et Murphy, Kevin M. (1992), «Computing Inequality: Have Computers Changed The Labor Market?», NBER Working Paper, n°5956.

Khelifi, H'mida. (1991), «Echanges extérieurs: Structure, parts de marché et cadre incitatif.», les Cahiers de l'IEQ n°9, pp.46-57, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale Tunisien.

Kolster, Jacob. (2012), «Tunisie ; Défis économiques et sociaux post-révolution.», Banque Africaine de Développement, p56.

Krugman, Paul. (1995), «Developing Country Trade and U.S. Wage.», Brookings papers on economic activity, Editors Douglas, W., Elmendorf, N., Gregory, Mankiw. et Lawrence, H., Copyright©2008 by the Brookings Institution.

Krugman, Paul. (2008), «Globalization and Inequality of Nations.», The Quarterly Journal of Economics, Vol.110, n°4, novembre, pp.857-880.

Kukunga, P. (2004), «Le secteur informel au Congo-Kin, contribution à l'explication du phénomène et à l'actualisation du concept.» in lettre de l'IRES, n°26-27, UNIKIN, Kinshasa, p.28.

Laaboudi, Ahmed., Tahraoui, M'hammed. Et Bouoiyour, Jamel. (2010), «Impact de la libéralisation commerciale sur le marché du travail (formel et informel), sur la productivité et sur les revenus : Etude comparative Maroc Tunisie.», FEMISE research programme 2006-2007, septembre, p123.

Lallement, Michel. (2000), «Les gouvernances de l'emploi, Relation professionnelles et marché du travail en France et en Allemagne.».Paris, DBB, (1999). Traduction allemande : Neue Governance-Formen in der Beschäftigungspolitik. Industrielle Beziehungen und die Regulierung des Arbeitsmarktes in Frankreich und Deutschland, Frankfurt am Main, Campus Verlag, 2000.

Lawrence, Robert, Z et Slaughter, Matthew. J. (1993), «International Trade and American Wage in The 1980s: Giant Sucking Sound or Small Hiccup.», Brooking Papers on Economic Activity, n°2, pp.161-226.

Leamer, Edward E. (1995), «The Heckscher Ohlin Model in Theory and Practice.», Princeton Studies in International Finance, ISSN 0081-8070, n°77.

Levasseur, Sandrine. (2002), «Investissement directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationales.», Département des études de l'OCDE, Hors-série, mars, pp.103-152.

Lucas, R. (1988), «On The Machanics of Economic Development», Journal of monetary Economics, n°22, pp.3-42.

Lucas, R. (1990), «Why Doesn't Capital Flow Rich to Poor Countries.», The American Economic Review, Vol.80, n°2, Papers and proceedings of the hundred and second annual meeting of the ameriacan economic association, May.

Marouani, Mohamed ali. (1999), «Libéralisation commerciale et employ en Tunisie: un modèle d'équilibre general avec salaires d'effcience.», Document de travail, 99/09, DIAL.

Marouani, Mohamed ali. (2004), « Effets de l'accord d'association avec l'Union européenne et du démantèlement de l'accord multifibres sur l'emploi en Tunisie : Une analyse en équilibre général intertemporel.», Working Papers, DT/2004/01, DIAL (Développement, institutions & Analyses de long terme).

Maurin, Eric. (CREST-INSEE), Thesmar, David.(INSEE), Thoenig, Mathias. (CERAS-CNRS),(2001), «Mondialisation des échanges et emploi: Le rôle des exportations.», septembre.

Melitz, Marc.J. (2003), «On The Impact of Trade on Intra-industry Reallocations and Aggregate Industry.», Econometrica, Vol.71, n°6, November, pp.1695-1725.

Milner, Chris. Zgovu, Eviou. (2006), «A natural Experiment For Identifying The Impact of Natural Trade Barriers on Exports.», *Journal of Development Economics*, n°80, pp.251_268.

Milner, Chris. et Wright, Peter. (1998), «Modelling Labour Market Adjustment to Trade Liberalization in An Andustrializing Economy.», *The Economic Journal*, n°108, mars, pp.509-528.

Ministère du développement et de la Coopération Internationale. (2007), «Développement économique et social en Tunisie 2007-2011 vers un nouveau palier de croissance.», juin, p30.

Ministère du développement régional et de planification. (2012), «Stratégie de développement de la Tunisie nouvelle.», mai, p27.

Mouelhi Ben Ayed, Rim. (2007), «Impact of Trade Liberalization on Firm's Labour Demand by Skill: The Case of Tunisian Manufacturing.», *Labour Economics*, Vol.14, n°3, pp.539-563.

Mouhoud, E.M. (1994), «Changement technique et division internationale du travail.».

Mrabet, Zouhair. (2010), «L'impact de l'ouverture commerciale sur le marché du travail des pays en développement : le cas de la Tunisie.», Thèse de Doctorat, université Paris-Est.

Mucchielli, J. L. (1987), «Principes d'économie internationale.», Paris, Economica, p369.

MULUMA, A. (2005), «Cours de méthode de recherche scientifique, 2ème graduat, PSE.», UNIKIN, 2005, p.48, inédit.

Nabli M. K., Bahlous M., Bechri M., El abassi M., El ferktaji R. et Talbi B. (2002), «Trade, Finance and Competitiveness in Tunisia, Finance and Competitiveness in Developing Countries.».

Navaretti, Barba Giorgio., Galeotti, Marzio. et Mattozzi, Andrea. (2004), «Moving Skills From Hands to Hands to Heads: Does Importing Technology Affect Export Performance in Textiles?», *Research policy* n°33, pp.879_895.

OCDE. Perspective de l'emploi de l'OCDE, (2005), «Les coûts d'ajustement liés aux échanges sur les marchés du travail des pays de l'OCDE : Quelle est leur ampleur variable?».

Organisation international du travail. (2011), «Etude sur la croissance et l'équité : Tunisie un nouveau contrat social pour une croissance juste et équitable.», première édition, Institut international d'études sociales, Genève (suisse).

Peridy, Nicolas. (2004), «L'impact de la politique Euro-méditerranéenne sur les échanges UE_MAROC. Application d'un indicateur de performance à l'exportation.», Revue Région et Développement, n°19.

Pilat, Dink. (1998), «l'impact économique de la technologie.», l'observateur de l'OCDE, n°213, aout - septembre.

Pisani-Ferry, Jean. (2002-2003), «Economie internationale chapitre 6 : Echange et intégration internationale.» Ecole polytechnique, ECO553 pp.61-72.

Pissarides, C.A. (1997), « Learning by Trading and Returns to Human Capital in Developing Countries.», World Bank Economic Review, Vol.11, pp.17-32.

Ramey, Valerie. A. et Ramey, Grey. (1995), «Cross-country Evidence on The Link Between Volatility and Growth.», The American Economic Review, Vol.85, n°5, December, pp.1138-1151.

Ratha, D. (2003), «Finance: Analisis and Statistical Appendix.», Vol.1, pp.157-175 (Banque mondiale, Washington, D. C.).

Revenga, Ana. (1992), «Exporting Jobs? The Impact of Import Competition on Employment and Wages in U.S. Manufacturing.», Downloaded from <http://qje.oxfordjournals.org/> at Universitè De Rouen on November 26, 2014.

Revenga, Ana. (1997), «Emploment and Wage Effects of Trade Liberalization: The Case of Mexican Manufacturing.», Journal of Labor Economics, Vol.15, pp.20-43.

Robbins, D. J. (1994), «Worsening Relative Wage Dispersion in Chile During Trade Liberalization, and Its Causes: Is Supply at Fault?», Havard University: Havard Institute for International Development, (Development Discussion Papers, 484).

Robbins, D. J. (1995), «Wage Dispersion and Trade in Colombia: An Analysis of Greater Bogota: 1876-1989.», Havard University: Havard Institute goes International Development, 1995.

Robert. E. B Lucas. (1994), «Les répercussions de l'ajustement structurel sur les besoins de formation.», Revue International du Travail, Vol.133, n°5-6.

Romer, Paul M. (1990), «Endogenous Technological Change.», *Journal of Political Economy*, 1990, Vol.98, n°5, pt.2.

Rowthorn, R. et Ramaswamy, Ramana (1997), «Deindustrialization: Causes and Implications.», Working Paper of the International Monetary Fund.

Saafi, Sami., Sboui, Fouzi. (2011), «Les opportunités des investissements directs étrangers, diffusion technologique et demande de la main-d'œuvre par qualification des industries tunisiennes.», Document de travail, Cahiers du Lab.RII, Université du Littoral côté d'Opale, mai, p34.

Saafi, Sami. (2013), «Effet des innovations technologiques sur l'emploi industriel : essai d'analyse à partir du cas tunisien.», Thèse de Doctorat, université de Tunis.

Sachs, Jefferey D. et Shatz, Howard J. (1994), «Trade and Jobs in US Manufacturing.», *Brookings Papers on Economic Activity*, n°1, pp.1-84.

Sachs, J. D. et Shatz, H. J. (1998), «International Trade and Wage Inequality in The United States: Some New Results, in: S. Collins (ed.), Imports, Exports and The American Worker.», Washington D.C., Brookings Institution Press, pp.215-254.

Sachs, J. D. et Shatz, H. J. (1996), «U.S. Trade With Developing Countries and Wage Inequality.», *American Economic Review, Papers and Proceedings*, Vol.86, n°2, pp.234-239.

Sachs, J. D. et Shatz, H. J. (1994), «Trade and Jobs in US Manufacturing.», *Brookings Papers on Economic Activity*, n°1, pp.1-84.

Saint-Paul, Grilles. (2007), «Making Sense of Bokestein-bashing: Trade Liberalization Under Segmented Labor Market.», *Journal of International Economics*, Vol.73, Issue.1, septembre, pp.152-174.

Sayed, Bilel. (2010), «Politiques d'emploi des jeunes dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.», Association Internationale de la sécurité sociale AISS, Bruxelles, Belgique, 08-09 juillet, p11.

Salnon, Jean Michel. (1997), «Marché du travail et développement économique dans les petites économies insulaires : Théorie et application.», Ouvrage, le Harmattan.

Slaughter, Matthew, J. (1998), «What Are The Results of Product Price Studies and What Can We Learn From Their Differences?», NBER Working Paper 6891.

Slaughter, Matthew, J. (2002), «Trade and Labour Market Outcomes: What About Developing Countries?», Dartmouth College, processed.

Stolper, W. F. et Samuelson, P. A. (1941), «Protection and Real Wages.», Review of Economic Studies.

Talbi, Salem. , Amari, Sondes. et Ben Slimen, Rim. (2013), «Rapport annuel sur : Le marché du travail en Tunisie.», Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), Ministère de la Formation Professionnelle et de l'emploi, novembre.

Taylor, Lance. (1981), «North-South Trade and Southern Growth: Bleak Prospect From The Structuralist Point of View.», Journal of International Economics II (4), novembre, pp.589-602.

Taylor, Lance. (1984), «Structuralist Macroeconomics: Applicable Models For Third World, New York.», Journal of Economic Literature, Vol.22, n°4, december.

Taylor, Lance. (1984), «IMF Conditionality: Incomplete Theory Policy Malpractice.», Middle East Technical University Studies in Development, Vol.1, n°1-2, pp.233-247.

Taylor. L (1985), «A Stagnationist Model of Economic Growth.», Cambridge Journal of Economics, Vol.9, n°4, décembre, pp.383-403.

Toumi, Sofiane. (2009), «Facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Tunisie.», L'Actualité économique, vol.85, n°2, pp209-237.

Vincens, J. (1999), «L'enseignement supérieur dans les pays en transition.» Institut du travail – Tunis.

Wood, Adrian. (1994), «North-South Trade, Employment and Inequality: Changing Fortunes in Skill-driven World.» The Journal of Developing Areas, Vol.30, n°1, octobre, 1995, pp.125-128

Wood, Adrian. (1995), «How Trade Hurt Unskilled Workers.», Journal of Economic Perspectives, Vol.9, n°3, pp.57-80.

Wood, Adrian (1997), «Openness and Wage Inequality in Developing Countries: The Latin American Challenge to East Asian Conventional Wisdom.», *The World Bank Economic Review*, Vol.11, n°1, pp.310-341.

Wood, Adrian (1999), «Openness and Wage Inequality in Developing Countries: The Latin American Challenge to East Asian Conventional Wisdom.», In Balwin, R E., Cohen, D., Sapir, A., Venables, A. (eds). *Market Integration, Regionalism and Global The Economy*. Cambridge: Cambridge University Press, 1999. *The World Bank Research of Observer*, Vol.6, n°1, pp.189-211.

Yapaudjian-Thibaut,*Anne., Tarascou,* Sophie. et Laborde, David. (2003), «Mondialisation et répartition des revenus : un modèle d'équilibre général calculable.», *Revue Région et Développement*, n°17. (* Université de Pau et des pays de l'Adour).

Zohre, Salehezadeh Shida. et Rastegari, Henneberry. (2002), «The Economic Impacts of Trade Liberalization and Factor Mobility: The Case of The Philippines.», *Journal of Policy Modeling*, n°24, pp. 483-486.

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	: Les prédictions de la théorie standard de l'effet du commerce international sur la distribution des salaires.....	17
TABLEAU 2	: Évolution des taux de la protection nominale des produits domestiques (en%) avec le Monde.....	108
TABLEAU 3	: Évolution des taux de la protection nominale des produits domestiques (en %) avec l'Union européenne.....	108
TABLEAU 4	: Évolution des taux de la protection nominale des produits domestiques en (%) avec le reste du monde.....	109
TABLEAU 5	: Protection nominale des intrants (marché intérieur) (en %) avec le monde.	110
TABLEAU 6	: Évolution des taux de la protection nominale des intrants (en %) avec l'Union européenne	111
TABLEAU 7	: Évolution des taux de la protection nominale des intrants (en %) avec le Reste du monde.....	112
TABLEAU 8	: Protection effective par secteur (marché intérieur) (en %) avec le monde.	113
TABLEAU 9	: Évolution des taux de la protection effective (en %) par secteur d'activité (Union européenne).....	114
TABLEAU 10	: Évolution des taux de la protection effective (en %) par secteur d'activités (reste du monde).....	115
TABLEAU 11	: Taux de croissance annuel moyen de la population active occupée selon les industries manufacturières (en %)......	174

TABLEAU 12 : Coût unitaire du travail (en dollar).....	183
TABLEAU 13 : T_i par secteur d'activité et par année.....	277
TABLEAU 14 : Équations de la demande de travail.....	209
TABLEAU 15 : Équations de salaire.....	213
TABLEAU 16 : Test de stationnarité ADF et KPSS.....	279
TABLEAU 17 : Relations de long terme de la demande d'emploi et de salaire: Cas des secteurs IMD, THC, IME, MCCV et ICH.....	221
TABLEAU 18 : Variables déterminantes du niveau de salaire.....	232
TABLEAU 19 : Estimation des modèles ECM de l'emploi à court terme par secteur.....	240
TABLEAU 19bis : Résumé des estimations des modèles ECM de l'emploi à court terme par secteur.....	241
TABLEAU 20 : Estimation des modèles ECM de salaire à court terme par secteur.....	245
TABLEAU 20bis : Résumé des estimations des modèles ECM de salaire à court terme par secteur.....	246
TABLEAU 21 : Variables déterminantes de la demande de travail à court terme	251
TABLEAU 22 : Variables déterminantes du niveau de salaire à court terme.....	251
TABLEAU 23 : L'emploi après la libéralisation du commerce extérieur à court et à long terme.....	253
TABLEAU 24 : Le salaire réel après la libéralisation du commerce extérieur à court et à long terme.....	258

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	: Les prix des biens, les intensités factorielles, et les revenus de facteur dans le modèle standard.....	21
Graphique 2 (a)	: Courbe de l'offre et de la demande de travail Cas : la parfaite élasticité de l'offre et de la demande de travail.....	25
Graphique 2 (b)	: Courbe de l'offre et de la demande de travail Cas : la parfaite élasticité de l'offre du travail.....	25
Graphique 2 (c)	: Courbe de l'offre et de la demande de travail Cas : la parfaite rigidité de l'offre du travail.....	26
Graphique 3	: Equilibre de court terme du marché du travail avant la libéralisation des échanges.....	33
Graphique 4	: Ajustement à court terme du marché du travail après la libéralisation des échanges.....	34
Graphique 5	: Évolution de l'emploi entre 1986 et 2012 : Selon le secteur d'activité.....	175
Graphique 6	: Déviation de l'emploi par rapport à son niveau d'équilibre : Cas du secteur ICH.....	233
Graphique 7	: Déviation de l'emploi par rapport à son niveau d'équilibre : Cas du secteur THC.....	233
Graphique 8	: Déviation de l'emploi par rapport à son niveau d'équilibre : Cas du secteur IMD.....	234
Graphique 9	: Déviation de l'emploi par rapport à son niveau d'équilibre : Cas du secteur IME.....	234

Graphique 10	: Déviation de l'emploi par rapport à son niveau d'équilibre :	
	Cas du secteur MCCV.....	234
Graphique 11	: Déviation du salaire par rapport à l'équilibre :	
	Cas du secteur THC.....	235
Graphique 12	: Déviation du salaire par rapport à l'équilibre :	
	Cas du secteur ICH.....	236
Graphique 13	: Déviation de l'emploi par rapport à l'équilibre :	
	Cas du secteur IME.....	236
Graphique 14	: Déviation de l'emploi par rapport à l'équilibre :	
	Cas du secteur IMD.....	237
Graphique 15	: Déviation de l'emploi par rapport à l'équilibre :	
	Cas du secteur MCCV.....	237

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
<u>PREMIÈRE PARTIE</u>	
OUVERTURE COMMERCIALE ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	9
CHAPITRE I : LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL: FONDEMENTS THÉORIQUES.....	10
INTRODUCTION.....	10
SECTION 1 : Le modèle de Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS)	12
1.1 Heckscher-Ohlin-Samuelson.....	12
1.1.1 Présentation du modèle et hypothèses	12
1.1.1.1 Présenattion du modèle.....	12
1.1.1.2 Les hypothèses standards du modèle.....	13
1.1.2 Analyse du modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson dans le cadre des pays en développement.....	15
1.1.3 Les insuffisnces du modèle HOS.....	18
1.2 Le théorème de Stolper-Samuelson (1947).....	19
1.2.1 Les conditions pour l'applicabilité du théorème de Stolper-Samuelson.....	23
1.2.2 Les conséquences du théorème de Stolper-Samuelson.....	26
1.2.3 L'égalisation des prix des facteurs.....	27
1.3 Conclusion.....	29
SECTION 2 : Le modèle de Sébastien Edwards (1988).....	31
2.1 Présentation du modèle	31
2.2 Libéralisation des échanges extérieurs et ses effets sur l'emploi sectoriel et les salaires.....	32

2.2.1 Les effets de long terme (LT)	32
2.2.2 Les effets de court terme (CT)	32
2.2.3 Représentation graphique.....	33
2.3 Libéralisation des échanges en présence de rigidité sur le marché du travail	35
2.3.1 Rigidité des salaires dans l'ensemble de l'économie.....	35
2.3.2 Rigidité des salaires dans un secteur particulier: le secteur importateur.....	35
CONCLUSION	37
 CHAPITRE II : LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : VALIDATIONS EMPIRIQUES	
	40
INTRODUCTION	40
SECTION 1 : Revue de la littérature empirique pour les pays développés et les pays en développement	41
1.1 Cas des pays développés.....	41
1.2 Cas des pays en développement.....	44
SECTION 2 : La libéralisation du commerce et l'inégalité de salaire dans les pays en développement : nouvelles explications	47
2.1 Le rôle du capital, de la technologie et du travail qualifié	47
2.2 Autres explications théoriques.....	53
2.3 Conclusion.....	55
SECTION 3 : Effets des politiques d'ouverture commerciale dans les pays en développement	56
3.1 Introduction.....	56
3.2 L'ouverture commerciale et les entreprises.....	58
3.3 L'ouverture commerciale et les salaires.....	63
3.4 L'ouverture commerciale et le bien être.....	67
3.5 Conclusion.....	68
SECTION 4 : La validation empirique des modèles théoriques	69

4.1 Les validations empiriques du théorème Stolper-Samuelson.....	69
4.1.1 Les estimateurs en termes de changements de prix.....	69
4.1.1.1 La validation de A.L.Revenga (1992).....	69
4.1.1.2 La validation de D.Hakura (1997).....	71
4.1.2 Les estimations par la méthode du calcul du contenu en facteurs.....	75
4.1.2.1 La validation de A.Wood (1994).....	75
4.1.2.2 La validation de R. Rowthorn et Al (1997).....	76
4.1.2.3 La validation de G.Borjas et V. Ramey (1995).....	78
4.2 La validation empirique du modèle de S.Edwards (1998).....	78
4.2.1 Le modèle de C.Milner et P. Wright (1998).....	79
4.2.2 Application du modèle.....	81
CONCLUSION	83
<u>DEUXIÈME PARTIE</u>	86
OUVERTURE COMMERCIALE ET MARCHÉ DU TRAVAIL EN TUNISIE	86
CHAPITRE III : LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES D'OUVERTURE COMMERCIALE EN TUNISIE	87
INTRODUCTION	87
SECTION 1 : Stratégie de développement de l'économie tunisienne	88
1.1 Avant l'adoption du programme d'ajustement structurel.....	88
1.2 Après l'application du programme d'ajustement structurel.....	89
SECTION 2 : Principaux déterminants de l'évolution des exportations tunisiennes	95
2.1 Stratégie d'évolution des exportations.....	95
2.2 Les incitations à la libéralisation commerciale.....	100
2.3 Les mesures d'encouragement du commerce.....	102
2.4 La promotion des exportations.....	103
SECTION 3 : Les tarifs douaniers et les taxes sur les importations	106

3.1 Droits de douane à l'importation.....	106
3.2 Protection nominale des produits domestiques et des intrants.....	107
3.2.1 Protection nominale des produits domestiques.....	107
3.2.2 Protection nominale des intrants.....	110
3.3. Protection effective des activités économiques.....	113
SECTION 4 : L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale.....	116
4.1 Évolution dans le temps.....	116
4.1.1. Avant l'accord avec l'Union européenne.....	116
4.1.2. Après l'accord avec l'Union européenne.....	120
4.2 Analyse des échanges extérieurs par groupe de pays.....	132
4.2.1 Les échanges avec l'Union européenne.....	132
4.2.2. Les échanges avec l'Afrique.....	138
4.2.3 Les échanges avec le reste du monde.....	140
SECTION 5 : Déterminants et impacts des IDE sur l'économie en Tunisie.....	146
5.1 Perspective historique : la dynamique des flux d'IDE dans le monde.....	146
5.1.1 La régression des investissements directs étrangers dans les pays développés.....	150
5.1.2 Les pays en développements dépassent les pays développés comme destinataires d'IDE.....	150
5.2 Les investissements directs étrangers en Tunisie.....	151
5.2.1 Les mesures traditionnelles de promotion des IDE en Tunisie.....	152
5.2.1.1 Le plan légal institutionn.....	152
5.2.1.2 Le plan économique et social.....	153
5.2.2 La recherche de nouvelles mesures de promotion des investissements directs étrangers.....	154
5.2.2.1 La relance du patronariat.....	154
5.2.2.2 La prospection ciblée sur les investisseurs globaux.....	154
5.2.2.3 La promotion des projets BOT.....	155
CONCLUSION.....	156
CHAPITRE IV : LE MARCHE DU TRAVAIL EN TUNISIE.....	158

INTRODUCTION.....	158
SECTION 1 : L'évolution des politiques et des réformes du marché du travail tunisien.....	159
1.1 Les politiques de l'emploi.....	161
1.2 Les réformes législatives du code de travail.....	164
1.3 L'emploi.....	165
1.3.1 Les institutions du marché du travail.....	166
1.3.2 Les mesures et les programmes spéciaux de promotion de l'emploi.....	167
SECTION 2 : L'évolution de la structure du marché du travail tunisien.....	170
2.1 L'offre de travail par niveau d'instruction.....	171
2.2. La demande du travail.....	173
2.2.1 La demande de travail dans les industries manufacturières.....	174
2.2.2 La demande du travail par niveau d'instruction.....	177
SECTION 3 : La libéralisation des échanges extérieurs et la demande de qualification.....	177
3.1 La qualification de la main-d'œuvre.....	179
3.2 La compétitivité de la main-d'œuvre.....	181
3.3 L'évolution du salaire réel.....	184
SECTION 4 : Les effets de la crise économique mondiale sur le marché du travail.....	188
SECTION 5 : Les effets de la Révolution tunisienne sur le marché du travail.....	181
CONCLUSION.....	192
CHAPITRE V : LES EFFETS DE LA LIBÉRALISATION COMMERCIALE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TUNISIEN: ÉTUDE EMPIRIQUE.....	194
INTRODUCTION.....	194
SECTION 1 : Effets des politiques d'ouverture commerciale sur le marché du travail.....	195
1.1 Présentation du modèle et spécification théorique.....	195

1.1.1 Présentation du modèle économétrique.....	196
1.1.2. Constitution des variables explicatives.....	198
1.2 Estimation du modèle économétrique.....	205
1.2.1. Spécification du modèle.....	205
1.2.2. Méthode d'estimation.....	206
1.3 Résultats du modèle estimé.....	208
1.3.1 Résultats de l'estimation de l'équation de la demande de travail à long terme.....	209
1.3.2. Résultats de l'estimation de l'équation de salaire à long terme.....	213
SECTION 2: Effets différenciés de l'ouverture commerciale à long terme sur le marché du travail par secteur.....	217
2.1 Présentation du modèle économétrique et spécification théorique.....	218
2.1.1 Le modèle à correction d'erreur (ECM) à long terme.....	218
2.1.2 Présentation et interprétation des résultats économétriques.....	220
2.1.3 Conclusion.....	231
SECTION 3 : Effets différenciés des échanges commerciaux à court terme sur le marché du travail par secteur.....	238
3.1 Le modèle à correction d'erreur (ECM) à court terme.....	238
3.2 Présentation et interprétation des résultats économétriques de l'équation de l'emploi à court terme	239
3.3 Présentation et interprétation des résultats économétriques de l'équation de salaire à court terme.....	244
3.4 Conclusion.....	250
SECTION 4: Comparaison de l'impact de court et de long terme des échanges commerciaux sur le marché du travail.....	252
4.1 Analyse comparative de l'équation de l'emploi.....	252
4.2 Analyse comparative de l'équation de salaire.....	257
CONCLUSION.....	261
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	265

ANNEXES.....	276
BIBLIOGRAPHIE.....	280
LISTE DES TABLEAUX.....	297
LISTE DES GRAPHIQUES.....	299
TABLES DES MATIÈRES.....	301